ENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10216 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 DÉCEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 26 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

'ashington condamne la « violation es droits de l'homme » en Afrique du Sud

LIRE PAGE 4

LLETIN DE L'ÉTRANGER

Détente ntre Bangkok et Hanoï

angkok et Hanoï vont échan- des ambassadeurs. Aux 1es d'un communiqué commun lié vendredi 2 décembre dans deux capitales, « les deux ies s'engagent à prendre nédiatement des mesures en de normaliser les relations e les deux pays ». Au même nent, la tension semble roître quelque peu entre la ilande et le Laos. Des tacts diplomatiques pourraient ir lieu prochainement à Vien- 1e entre émissaires thaïlandais ambodgiens.

e nouveau « réalisme » de la omatie thaïlandaise est l'œu- paradoxalement, d'un mili- e, le général Kriangsak manand, l'homme fort du aume, qui cumule les fonctions commandant suprême des es armées et de premier istre. C'est lui qui renversa gouvernement de M. Thanin ivichien le 20 octobre dernier nd les conséquences de la itique de confrontation menée le premier ministre se révé- nt désastreuses.

n effet, tandis qu'une répres- n maladroite chassait une rtie des élites thaïlandaises s les maquis communistes, s les efforts des gouvernements ls de MM. Kukrit et Seni mot pour normaliser les rela- s avec les trois pays indochi- étaient réduits à néant. Les ltats de la mission à Hanoï ministre des affaires étran- s siamois en août 1976, au n de laquelle la Thaïlande le Vietnam avaient décidé hanger des ambassadeurs, nt oubliés. C'est sur la base communiqué publié à l'issue cette visite que Vietnamiens Thaïlandais « normalisent » ourd'hui leurs relations diplo- iques.

. situation est plus délicate ce qui concerne le Laos et le nbodge, avec lesquels la Thaï- de a une frontière commune. nombreux incidents, parfois glants, ont eu lieu au cours deux dernières années le long cette frontière où opèrent les quisards anticommunistes ers et laotiens, souvent basés territoire thaïlandais et rece- t parfois un soutien des orités locales. Ces maquis aissent faire les frais de la velle politique de Bangkok. sieurs de leurs chefs ont été crètement priés de quitter le aume. Certains ont trouvé uge en France, comme l'ancien verneur de la province cam- lgienne de Battambang, le néral Sek Sam Iet, indique re correspondant à Bangkok.

Cambodgiens et Laotiens ont oin d'avoir des relations nor- les avec la Thaïlande. Le Cam- lge souhaiterait ouvrir sa fron- e à certains produits siamois. Laos, enclavé et sans débou- s maritimes, demeure tribu- re du port de Bangkok tant que laison routière avec le Vietnam st pas achevée ; le blocus éco- nique imposé ces derniers ps par la Thaïlande l'a beau- p affecté. De plus, Laotiens et mbodgiens sont vivement inci- par leurs alliés et protecteurs pectifs, le Vietnam et la Chine, normaliser leurs relations avec nouveau régime thaïlandais.

En dépit d'une certaine opposi- n intérieure, en particulier dans milieux militaires, le général Kiangsak entend poursuivre sa litique de « détente » avec ses sins, sans pour autant aban- nner l'orientation anticommu- te de son régime. Il voudrait ler, si possible, la question des ugiés indochinois, qui sont déjà s de quatre-vingt-dix mille en aïlande et qui continuent de se ésenter au risque d'être refoulés. souhaite aussi convaincre Hanoï, nom-Penh et Vientiane de ne s soutenir les guérilleros com- unistes siamois.

Enfin et surtout, la Thaïlande soumise aux pressions de ses iés de l'A.S.E.A.N. (Association s nations de l'Asie du Sud-Est, groupant l'Indonésie, la Malai- , les Philippines, Singapour et Thaïlande), des Etats-Unis et Japon. Ceux-ci n'ont pas caché r opposition à la croisade anti- mmuniste de M. Thanin, et ne uhaitent pas un renouveau de nsion dans la région.

Les tractations laborieuses de Tripoli

Les adversaires de la politique du président Sadate s'efforcent de surmonter leurs divisions

Les adversaires arabes de la politique du président Sadate, réunis à Tripoli pour une « conférence du refus », n'étaient pas parvenus, après deux jours de débats, à dégager une ligne commune, en dépit de longues tractations. Le président de la Syrie et M. Yasser Arafat (O.L.P.) ont été mis en position difficile par les participants les plus intransigeants, dont l'Irak et la Libye. Ceux-ci exigent en effet l'abandon de l'idée d'un règlement au Proche-Orient fondé sur les résolutions des Nations unies et sur une négociation à Genève.

Aux Nations unies, au terme d'une semaine de débats, l'Assemblée générale a adopté, vendredi, deux résolutions sur la « question de la Palestine ». Les Neuf n'ont pas réussi à maintenir leur cohésion dans ces scrutins, notamment à propos de la création à l'ONU d'un « service spécial des droits palestiniens ».

A Moscou, un membre de la direction du parti Baas, au pouvoir en Irak, a remis un message du chef de l'Etat à M. Brejnev, qui a fait valoir à cette occasion la « continuité » de la politique de l'U.R.S.S. au Proche-Orient.

M. Menahem Begin, premier ministre israélien, se trouve à Londres, où il commence ce samedi une visite officielle.

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Après huit heures de délibération en séance plénière, d'interminables tractations de coulisse n'ont pas suffi, le vendredi 2 décembre, pour dégager une plate-forme commune aux adversaires de la politique « capitularde » du président Sadate.

Les chefs des six délégations participant à la rencontre de Tripoli, MM. Boumediène (Algérie), Kadhafi (Libye), Assad (Syrie), Taher el Jizraoui, membre du Conseil révolutionnaire (Irak), Abdel Fattah Ismail, secrétaire du Front de libération nationale, parti au pouvoir en République démocratique du Yémen, et Yasser Arafat (O.L.P.), devaient néanmoins tenter ce samedi de rédiger un « *document de travail* » destiné à jeter les bases d'une action commune.

Une formule de compromis n'est pas exclue

Malgré la profondeur des divergences qui séparent les « *maximalistes* » — largement majoritaires à la conférence — des partisans d'un règlement négocié avec Israël, une formule de compromis n'était pas exclue. Soumis à un feu nourri de critiques, les modérés ont en effet lâché du lest. Avant même que ne s'ouvre la conférence, M. Nayef Hawatmeh, président du Front démocratique de la libération de la Palestine (F.D.L.P.), nous avait déclaré : « *Le consensus ne pourra s'établir que sur la base d'un durcissement. Le lâchage de Sadate et le refus obstiné d'Israël d'envisager un compromis fondé sur la restitution aux Arabes des territoires occupés nous poussent inéluctablement vers les positions de nos adversaires du Front du refus.* »

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

A mes amis israéliens

par JEAN-PAUL SARTRE (*)

J'ai vu samedi 19 novembre, comme vous tous, à la télévision, un événement mythique. Un avion transportait en Israël le chef du plus puissant de ses ennemis : venu du ciel, un homme est apparu, seul, s'est arrêté et vous a souri. Ce que je voyais était plus qu'un fait. Un événement est toujours porteur d'une signification symbolique : la prise de la Bastille, chez nous, n'était pas seulement l'occupation d'un vieux fort à peu près vide — cela, c'est le fait, — sa signification mythique, c'était la chute de l'Ancien Régime. L'autre soir, on ne voyait plus que le mythe.

Depuis des années, les discours et les manœuvres diplomatiques obscurcissaient l'évidence : vous étiez là, on pouvait vous parler. De l'holocauste dont vous êtes les survivants, tout homme est responsable. En allant se recueillir au Mémorial des martyrs du nazisme, le président Sadate a dévoilé le sens profond du mythe : la reconnaissance de l'Autre, l'Arabe a reconnu le juif, l'Israélien.

Je ne veux pas croire que nous allons retomber du mythe à la petite politique, de la folie sobre du geste de Sadate au réalisme pauvre des diplomates. L'Autre des Israéliens — celui qui les suit depuis la fondation d'Israël, — vous l'avez toujours su : c'est le Palestinien. Désormais reconnus par l'Autre, vous ne pouvez pas ne pas reconnaître l'Autre. D'autant moins que vous avez donné au monde l'éthique juive, fondée sur cette reconnaissance.

Avant que les diplomates ne se remettent au travail, nous ne pouvons pas, vous là-bas, nous ici, ne pas considérer que les deux exigences du président Sadate (restitution des territoires occupés, création d'un Etat palestinien) découlent à l'évidence du principe éthique même. Accepter la création d'un Etat palestinien, c'est, dans les conditions politiques du monde d'aujourd'hui, permettre la vie du peuple palestinien, c'est refuser la mort de l'Autre.

Samedi 19 novembre, en un instant, tout est devenu possible ; le choix que vous avez à faire est le plus difficile. Nous comprenons votre angoisse, c'est celle de la liberté.

(*) Docteur *honoris causa* de l'université de Jérusalem.

Les grèves dans le secteur public

• S.N.C.F. : le trafic sera perturbé du 8 au 12 décembre

• E.D.F. : les coupures de courant soulèvent de nombreuses protestations

Les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. ont lancé un ordre de grève du jeudi 8 décembre (20 heures) au lundi 12 (6 heures). Cette consigne, qui vise à protester contre la généralisation de la conduite des trains par un seul agent, concerne trente mille cheminots sur deux cent soixante-dix mille. Les perturbations de trafic ainsi occasionnées ne devraient pas aboutir à une paralysie du réseau.

Les coupures temporaires d'électricité par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., interrompues pendant le week-end, reprendront de lundi à jeudi (pendant une heure, en principe, durant la matinée). Les grévistes réclament la reprise des négociations sur les salaires et l'octroi d'une prime uniforme d'attente de 200 F. Les interruptions de courant, qui ont provoqué des incidents techniques, soulèvent de nombreuses protestations, le patronat parlant de « sabotage de l'économie ». Les syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. accusent la direction d'E.D.F. d'amplifier les coupures ; ils la mettent en garde contre « toute atteinte au droit de grève ». La C.G.T. reprend cet avertissement à l'adresse du gouvernement et du patronat.

Les dangers d'une stratégie

Il n'est jamais sans péril de traiter les Français comme des marionnettes, de tirer à sa guise depuis un endroit bien placé de l'E.D.F. les « ficelles » qui couperont ou redonneront le courant. L'embrouillamini des explications techniques, ou la nécessité de délestages dans certaines régions pour éviter les répercussions en chaîne à travers le pays des actes plus ou moins sauvages des grévistes ne contribue pas à rassurer le consommateur. Au contraire. A moins que l'E.D.F. profite de la circonstance pour prouver qu'on n'est de toute façon pas loin de la limite de rupture et que si le relais nucléaire n'arrive pas assez tôt...

Ne faisons pas de procès d'intention. Ce qui se passe aujourd'hui, ce qui irrite les usagers, c'est que quelques techniciens dont les revendications ne sont pas plus brûlantes que celles d'autres catégories sociales jouent avec les manettes et les nerfs de nos concitoyens. Ceux-ci ne sont pas dupes. Ils savent fort bien que le chômage ne guette pas les électriciens, les gaziers ou les cheminots qui reprendront bientôt le flambeau des arrêts de travail. Et que c'est même cette assurance d'impunité qui leur donne une vigueur dans l'action qu'on ne retrouve pas du tout dans l'industrie privée — on l'a bien vu lors de la grève du 1er décembre.

Chercherait-on à constituer dans la nation un îlot de travailleurs préservés de tous les mauvais coups du sort économique, et qui pourront ainsi manœuvrer beaucoup mieux contre une politique tournant le dos à la facilité, qui devrait pourtant être celle de la gauche si elle parvient au pouvoir ? Qu'on ne s'étonne pas si certains posent la question.

En attendant, les coupures de courant qui vont jusqu'à jeudi perturber la vie économique nationale provoqueront un flot de protestations du type de celles que nous avons reçu ce matin même de Mme France Quéré, écrivain, après la grève du 1er décembre. « *Le patronat, contre lequel la grève est dirigée, s'en tire, lui, très bien. Les usines ne tournent pas... ? En période de stagnation, la belle affaire ! Quant à la gêne personnelle, elle est modeste, soit qu'on loge en pavillon, et qu'on se chauffe au bois, soit qu'on se fasse servir par les Portugaises.* »

Notre lectrice ajoutait :

« *Dans nos grèves générales, les principales victimes, ce sont les femmes, les enfants, les gens âgés, c'est-à-dire toujours les mêmes... Je doute que nous soyons nombreux à consentir à ce que les effets de la grève touchent surtout les plus faibles, ou à espérer que la colère (mais, dans la plupart des cas, il s'agit plutôt d'une résignation...) pousse ces plus faibles à mettre leur confiance dans la nouvelle société qu'on nous annonce.* »

« *On orchestre une campagne scandaleuse contre les gaziers et les électriciens* », dit la C.G.T. Est-il vraiment besoin d'un orchestre? Par la force des choses, ceux qui bénéficient de l'électricité et donc qui souffrent de coupures intempestives — même si les syndicats de l'E.D.F. le leur avaient annoncé — forment la masse des Français, de tous rangs, de tous partis, de toutes professions. S'il y a un consensus, c'est bien pour s'interroger sur l'opportunité d'une forme d'action, disproportionnée à la revendication, même si celle-ci est légitime.

PIERRE DROUIN.

L'Ile-de-France en France

par OLIVIER GUICHARD (*)

Nommer les choses, c'est presque toujours important. Quand, en 1976, la « région parisienne » est devenue « Ile-de-France », elle a voulu prendre, et l'Etat a bien voulu qu'elle prenne, les allures d'une province comme une autre, non plus l'agglomération énorme bâtie par le temps autour de la capitale, avec des banlieues sans nombre et peu de chose au-delà ; mais une province à l'ancienne, faite, comme les autres, de plaines et de hauteurs, de villes et de campagnes alternées.

Le vrai provincial ne peut se plaindre qu'on fasse ainsi appel à des valeurs qui lui sont chères. Ni qu'on veuille marquer le refus du parisianocentrisme, même au sein d'une région centrée sur Paris...

Mais je crains fort que le changement de nom signifie bien autre chose : la volonté d'imposer la parité de traitement entre cette région et les autres, bref, l'abandon d'une certaine politique d'aménagement du territoire.

Cette volonté est de plus en plus franchement et couramment exprimée de la part des responsables divers de la région : c'est dans la nature des choses. Mais je ne suis pas sûr que cette revendication rencontre, au niveau de l'Etat, la réponse qu'elle doit recevoir. Les idées tendent à se brouiller. Je voudrais, ici, contribuer à les garder claires.

Ceux qui demandent cette parité estiment que leur région est à présent logée à la même enseigne que les autres, qu'elle connaît les mêmes difficultés que les autres, qu'elle doit donc avoir les mêmes droits et les mêmes moyens pour se tirer d'affaire, et qu'il faut, en particulier, qu'elle soit, sans délai, affranchie des contrôles et des pénalisations variées dont elle est, sans raison, affligée par l'Etat.

De longue date, en fait, et bien avant la dégradation du marché du travail, on s'est, ici et là, habitué à douter du bien-fondé de la politique de décentralisation et de ses mesures d'encadrement. Ces mesures n'ont pourtant jamais été empreintes d'hostilité à l'égard de la capitale. Du reste, l'Etat n'a pas lésiné sur la dépense pour transformer la région parisienne, l'aménager, la moderniser, lui apporter les équipements et les structures dont elle avait besoin. L'aménagement du territoire appliqué à cette région n'a pas été une politique punitive. Elle a cherché, d'une part, à limiter une croissance asphyxiante, d'autre part, à améliorer la vie de cette masse.

Certains critiques, il est vrai, ne se veulent pas des adversaires systématiques de la politique menée en Ile-de-France au nom de l'aménagement du territoire.

(Lire la suite page 27.)

(*) Ancien député U.D.R., ancien ministre de l'aménagement du territoire, président du Conseil régional des Pays de la Loire.

AU JOUR LE JOUR

Drôle d'échange

Le mandat d'arrêt sur la base duquel Klaus Croissant avait été extradé a été annulé par le parquet de Stuttgart et remplacé par un autre mandat d'arrêt ; ainsi l'avocat sera-t-il jugé par la justice allemande pour des faits que n'avait pas retenus la justice française.

En somme, la France a exporté un accusé et l'Allemagne en jugera un autre. En somme, la justice française fait passer les frontières, mais ne passe pas les frontières. En somme, la justice de Stuttgart n'a qu'une parole, celle qu'elle reprend. En somme, la justice française n'a qu'une parole : celle qu'on lui retire.

Quant à Klaus Croissant, il pourra toujours écrire à M. Alain Peyrefitte pour lui signaler que les conditions de détention à la prison de la Santé ne l'ont pas mis à l'abri des enlèvements.

BERNARD CHAPUIS.

UN NOUVEL ALBUM DE LÉO FERRÉ

Comme une symphonie

Depuis deux ans et le Palais des congrès, où il avait présenté « le même concert pendant un mois, la « Chanson du Mal-Aimé » et le « Concerto pour la main gauche », Ravel et aussi Beethoven devant quatre mille personnes chaque soir », on n'entendait plus la voix de Ferré, on ne voyait plus Léo avec sa crinière blanche, Léo la passion, Léo la marge, Léo qui irrite avec ses contradictions apparentes, ses contradictions naturelles, Léo disponible qui regarde quand il a le temps ou quand l'époque le provoque, Léo qui se révolte et mord à pleines dents la bêtise et les oppressions.

Léo Ferré vit en Italie, où il a repéré la parole « amour » qui « se barrait » un beau matin du dictionnaire ; et il l'a saisie et, depuis, cela coule en lui, cela lui a donné Matthieu et une fille et un autre enfant que sa femme attend près de Florence, dans cette Toscane où les gens parlent le plus pur italien, s'exprime dans la langue de Dante. Et Ferré s'est incrusté dans la nature avec une chienne qui vieillit et qui a un projet de mort dans la tête. Et Ferré vient d'écrire des chansons d'amour et de violence sur une musique qui continue comme une symphonie tout au long des plages d'un disque enregistré, à Milan, en quatre séances seulement. C'est son premier album de chansons depuis de longues années. Il porte « la Frime » comme titre et un dessin de Daumier au verso de sa pochette, avec la légende originelle : « Vote, connard ! »

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 7.)

idées

RELIGION ET POLITIQUE

Le loup et les brebis

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

ON parle beaucoup des chrétiens et de la politique. Il y a deux ans, H. Madelin écrivait : « Les chrétiens entrent en politique » (éd. du Cerf) en précisant qu'on n'entre pas en politique comme on entre en religion — phrase que vient de reprendre, à Lourdes, Mgr Etchegaray. Et, aux approches des législatives, on fait, par exemple, des recherches pour mieux connaître ces « entrants » et discerner où ira « le vote des chrétiens » — ainsi l'enquête de H. Tincq et Y. Pitette dans « la Croix ».

Il y a une question préalable : les chrétiens sont-ils vraiment entrés en politique ? Et si oui, comment ? Mais il faut d'abord préciser la signification du mot « entrer ». L'entrée en religion, dans le grand Robert, est mise sur le même pied que l'entrée dans « l'armée, le commerce, la politique, l'industrie » ; il s'agit du sens global : « se mettre dans une situation, une position sociale », c'est-à-dire, s'incorporer à un ensemble, que ce soit à travers une profession ou une affiliation. On peut donc entrer en politique comme on entre en religion, si religion a le sens d'institution dans laquelle on s'insère. Mais, il est vrai que, pour un chrétien, on n'entre pas en politique comme on participe à la vie de foi, ce que M. Madelin précise fort bien à la fin de son livre.

On sait que les Français entrent de moins en moins « en religion », au sens précis de ce terme : la désaffection par rapport à la pratique chrétienne n'est plus à démontrer, elle est en fait .On dira que cela est contrebalancé par le renouveau des croyances, c'est vrai ; mais ce renouveau se fait à l'encontre des institutions, des « religions » ; beaucoup de nos contemporains, et, en particulier, les jeunes, ne veulent plus entrer dans un mouvement ou un parti comme on entrait en « religion », avec ce que celle-ci comportait de portes fermées et de voix inconditionnelles.

∴

Mais en politique ? Y sont-ils entrés, les chrétiens ? Sont-ils sur le seuil ? Les évêques, à Lourdes, ont montré une assez vive préoccupation : que les chrétiens ne se laissent pas absorber par la politique, dévorer par elle ; les évêques voudraient que leurs ouailles — au sens étymologique, leurs « brebis » — ne succombent pas à la tentation de se laisser trop approcher par le loup, la politique.

Mais les chrétiens sont-ils tellement entrés dans cette tentation ? C'est ce qu'on peut se demander, justement. Bien sûr, il y a les militants ; ceux-là sont entrés en politique. Mais la masse des chrétiens ?

« Le Pèlerin » a fait faire là-dessus une enquête intéressante, par la SOFRES ; celle-ci a interrogé l'ensemble des Français, qu'ils soient chrétiens ou de toute autre conviction : « Comment les Français regardent-ils les catholiques ? Quelles qualités et quels défauts leur voient-ils ? Quelle image de marque ont-ils ? » (les résultats ont été donnés dans le numéro du 30 octobre).

Il est assez piquant de découvrir là le visage des chrétiens, tel qu'il est aperçu, au sujet de notre problème : la politique. On fait cette découverte à travers une question un peu anodine de l'enquête : neuf « qualificatifs » sont présentés et on demande ceux qui, aux yeux des interviewés, s'appliquent le mieux aux catholiques.

∴

Arrivent, en tête, les qualificatifs qui donnent les catholiques comme des êtres qui sont ouverts aux autres et désireux d'une plus grande justice : l'ensemble de ces deux réponses obtient le tiers des suffrages. Ensuite, deux autres qualificatifs : « généreux » et « favorables au progrès social » (entre parenthèses, ces qualificatifs ressemblent assez aux deux premiers) : un quart des suffrages.

Ainsi, les chrétiens apparaissent-ils, d'abord, et avant tout, comme des êtres de grand cœur et de bons sentiments, prêts à s'occuper de leur voisin en difficulté et soucieux d'une plus grande équité. Un sondage SOFRES (« la Croix » du 15 octobre) montre que les électeurs catholiques veulent se prononcer, aux élections, avant tout, à partir de critères d'égalité : 57 % en fonction de la réduction des écarts de salaires, et qu'ils s'intéressent très peu aux réformes de structures.

Mais, « in cauda venenum », voici qu'arrivent, en queue de liste, deux qualificatifs dont la position ne manque pas de faire réfléchir. Le chrétien est vu comme quelqu'un qui est vraiment peu « favorable aux changements ». Et, tout en bas du tableau, nous y voici : la politique ; l'ensemble des Français estiment, en effet, que le chrétien est très peu, mais vraiment très peu, « engagé politiquement ». Je n'ose pas citer les chiffres. Le petit nombre de chrétiens entrés en politique ne doit donc pas masquer le fait que perçoit bien la population française : le chrétien est majoritairement un être individualiste ouvert aux autres mais fermé à l'action collective politique.

Ainsi, la masse des chrétiens n'est pas entrée, elle, en politique. Elle est méfiante, réticente, ignorante, indécise — on emploiera l'adjectif qu'on voudra — devant la politique. Elle est au seuil, ou en retrait, en approche ou en opposition, par rapport à la politique. Mais elle n'y est pas, ou guère. Pour ceux qui auraient peur, leurs craintes peuvent s'apaiser : la brebis chrétienne considère que la politique, c'est le loup ; et elle veut s'en tenir soigneusement éloignée.

(*) Prêtre et écrivain.

Nous catholiques communistes

par JEAN GALISSON (*)

LES évêques se refusent à arbitrer nos choix politiques, mais ils ne cachent pas leur réserve vis-à-vis des chrétiens qui militent au parti communiste.

Ils craignent que notre foi ne soit menacée au contact de nos camarades athées, alors que pour nous, chrétiens communistes, c'est déjà dans la société dite libérale que réside la plus grave menace pour la foi : quand l'argent est toujours le premier servi, Dieu peut-il encore avoir sa place ?

Toute la logique du capitalisme est basée sur la possession et le profit et celle du christianisme sur le don et le partage, quoi de plus contradictoire ? Nous baignons actuellement dans un climat de violence, de corruption, de pornographie, de répression syndicale, d'information tronquée et truquée, toutes choses qui sont à l'opposé de nos aspirations chrétiennes. Notre sensibilité chrétienne est révoltée par tous les drames humains qui se cachent derrière chacun des quelque 1 500 000 chômeurs (mésentente dans les familles, dépressions, délinquance des jeunes, dignité bafouée...).

Voilà pourquoi notre engagement est d'abord, et avant tout, une lutte politique pour un changement de société, mais il est en même temps un combat pour que la foi puisse enfin s'épanouir.

Pourquoi choisir le P.C.F. ?

« *Pourquoi choisir le P.C.F. plutôt que le P.S. ?* », nous demande-t-on souvent. Nous revendiquons le droit de considérer (avec soixante et un mille autres Français) que le P.C.F. est, pour nous, le parti qui défend le mieux les intérêts des plus défavorisés de notre peuple. Comme nous travaillons en grande majorité dans la production, nous sommes bien placés pour voir fonctionner ce système d'exploitation de l'homme par l'homme, car nous le subissons tous les jours. Munis d'une analyse scientifique qui permet de comprendre les mécanismes du profit et les manigances des sociétés multinationales, nous sommes équipés pour mettre en œuvre des moyens rationnels de lutte pour de vraies transformations économico-politiques.

Les évêques redoutent que nous n'entrions en politique comme on entre en religion, mais la meilleure façon de ne pas sacraliser ni absolutiser la politique n'est-elle pas de militer soi-même à la base dans un parti ? On s'aperçoit alors que si les motivations d'engagement étaient brillantes et libérantes, les tâches journalières sont, par contre, obscures et contraignantes. Comme dit René Andrieu : « *Le plus difficile n'est pas d'adhérer, mais de rester.* »

Un évêque vient de rappeler, après Mgr Marty, qu'on ne peut être à la fois bon communiste et bon chrétien, mais c'est poser le problème en termes idéalistes, comme si christianisme et marxisme du P.C.F. étaient deux dogmes figés, deux systèmes fermés.

En réalité, pour nous, communistes français, le marxisme ne peut être un ensemble de dogmes définis une fois pour toutes. Comme théorie de la révolution, il a besoin de se confronter aux situations toujours changeantes. Comme théorie scientifique, il lui faut constamment vérifier ses thèses et les ajuster en fonction de données nouvelles (exemple : abandon de la dictature du prolétariat). Comme philosophie de la praxis, il ne peut poser les questions qu'à partir des luttes de classes et des recherches scientifiques en perpétuelle évolution. De plus, personne ne naît communiste; on le devient, et ce n'est pas facile d'ajuster la théorie à la pratique (et l'inverse), car nous sommes imprégnés par l'idéologie bourgeoise qui nous est assenée chaque jour par les mass media. Dans ces conditions, qui peut s'affirmer « bon communiste » ?

Marxisme et foi

De même pour la foi au Christ : elle n'est pas un coffre-fort dans lequel on capitalise des vérités éternelles. Avant tout, c'est miser sa vie sur Quelqu'un qui nous a aimés le premier et dont on peut repérer la présence dans notre histoire humaine. On est tous païens à la naissance, et l'apprentissage de la vie chrétienne ne finit qu'avec la mort. La ligne de démarcation entre foi et incroyance passe à l'intérieur de nous-mêmes, et ce sont nos pratiques (et non nos théories) qui jugent de l'authenticité de notre foi: nous ne pouvons donc être que des chercheurs de « Dieu », des catéchumènes permanents. Qui peut se vanter d'être un « bon chrétien » ?

Il reste cependant que l'athéisme du marxisme continue d'être un obstacle majeur à l'entrée des chrétiens au P.C.F. Il donne à la droite un argument facile qui sera utilisé à fond dans la campagne électorale. Ce n'est pas très marxiste de contribuer à détourner un débat politique en débat religieux, et ainsi favoriser une division qui affaiblit notre combat ! Mais le changement de cap en ce domaine n'est pas facile, car il est vrai que la science marxiste ferme définitivement la porte à des conceptions religieuses qui sont véhiculées et admises par une majorité de chrétiens, alors qu'elles ne sont qu'un humanisme théiste : mais peut-on dire que l'athéisme soit une conséquence logique d'une analyse scientifique quand, à la racine de notre foi, il y a la réalité historique de la vie et de la mort de Jésus ?

Il serait injuste de dire aujourd'hui que le marxisme ne peut être ni théiste ni athéiste, comme le disent les P.C. italiens et espagnol. Nous continuerons de nous interpeller, dans le parti, sur cette question, mais l'urgence de la lutte est ailleurs : il s'agit d'en finir avec l'exploitation de l'homme par l'homme.

(*) Menuisier, prêtre (Le Havre).

Le parti socialiste et les chrétiens

par PHILIPPE WARNIER (*)

LA grande presse aura surtout retenu du récent colloque de *Brèche*, les 23 et 24 novembre — où « *des chrétiens interrogeaient des socialistes* » — l'affaire de l'école catholique. Avec une salubre rudesse dans la forme et une grande conciliation sur le fond, François Mitterrand a rappelé les positions de son parti.

Mais il s'est passé quelque chose de beaucoup plus neuf au cours de ces deux journées : pour la première fois, dirigeants et militants du parti socialiste — et parmi eux de nombreux chrétiens — se sont interrogés sur le rôle que le parti pouvait ou ne pouvait pas jouer dans les luttes qui se déroulent au sein des Eglises, sur la réflexion et les analyses qu'il pouvait ou non conduire sur la religion et l'Eglise considérées dans leur dimension politique.

Beaucoup de militants chrétiens de gauche, dont je suis, se considèrent volontiers, pour reprendre une expression de l'historien Emile Poulat, comme des « intégralistes », rejoignant d'ailleurs en cela une longue tradition chrétienne. Mais, si je puis dire, ils sont « intégralistes » dans les deux sens : c'est-à-dire que, à leurs yeux, rien de ce qui fait la politique ne saurait échapper au regard de la foi, à la critique de l'Evangile, à la signification religieuse. Et, en même temps, rien de ce qui constitue la religion et les Eglises ne saurait échapper à un jugement politique : ce qui ne veut pas dire que religion et Eglises se réduisent à ce que l'analyse politique est capable d'en dire.

Une double requête

Ces militants chrétiens de gauche ont donc une double requête à adresser : à leur Eglise et à leur parti.

A l'Eglise, ils demandent d'accepter que l'expérience historique du socialisme (où ils vivent leur foi) puisse transformer, voire bouleverser la théologie, le discours éthique, les pratiques sociales de l'Eglise. Comment pourraient-ils, par exemple, lutter partout pour l'autogestion... sauf dans leur Eglise. Ils lui demandent aussi d'avoir le courage de mesurer le poids de l'idéologie bourgeoise qui pèse encore sur elle, les cautions qu'elle donne encore au pouvoir capitaliste.

A leur parti, ils demandent à la fois :

— D'accepter le questionnement évangélique dans une pratique politique socialiste : comment dépasser la violence, résister aux tentations du pouvoir, prendre en compte les exclus, etc. ;

— D'analyser le phénomène religieux et le rôle social des Eglises comme *un fait politique* à ne pas négliger, et soutenir les efforts des socialistes chrétiens qui luttent pour dissocier la foi chrétienne de l'idéologie dominante.

Devant cette requête, certains responsables du parti restent méfiants ou perplexes, et je pense qu'on doit entendre leurs raisons et dépasser une opposition dont le dialogue qui s'est mené sous les auspices de *Brèche* montre qu'elle n'est pas irréductible.

La foi, dit par exemple Roger Fajardie, est « une affaire privée » : expression malheureuse pour les chrétiens, dans la mesure où une foi sans dimensions sociales leur paraît désincarnée. Mais s'il s'agit de rappeler la stricte et féconde laïcité des socialistes, le respect des convictions intimes des individus, le re[fus] de toute obédience du parti vis-à-vis des Eglises (et réciproquement), [la] mise en garde est acceptable [et] même nécessaire.

La définition du combat

De même, lorsque Jean Poperen indique que le parti ne saurait prendre en charge les luttes des chrétiens dans leur Eglise, il énonce une vérité de bon sens, et, lorsqu'il rappelle que l'avant-garde des chrétiens de gauche ne doit pas faire oublier les masses chrétiennes conservatrices ni la hiérarchie, il met le doigt sur une contradiction réelle : à long terme, la lutte idéologique dans les Eglises peut être payante ; à court terme elle peut être électoralement dangereuse en heurtant des convictions profondément ancrées. C'est là d'ailleurs, peut-être, indiquer que la stratégie des chrétiens de gauche dans leur Eglise doit être une stratégie de masse, en évitant la marginalisation.

Mais que demandent les militants chrétiens socialistes à leur parti ? Simplement ceci : qu'il aide ses membres — croyants ou non — à analyser politiquement ce phénomène politique qu'est le fait religieux » (pour reprendre une expression de Marie-Thérèse Eyquem). Qu'il incite ses militants à ne pas déserter le front de l'idéologie religieuse. Qu'il soit un lieu d'échange où les expériences de lutte puissent être confrontées et analysées en fonction de la stratégie globale du parti. Que parfois il prenne position sur certains problèmes qui se trouvent à la frontière du politique et du religieux.

Ce travail sera de nature à aider les militants chrétiens socialistes dans une tâche que François Mitterrand, au cours du colloque, leur a discrètement indiquée : montrer à leurs frères croyants et aux Eglises que, s'ils veulent être logiques avec la morale évangélique de justice et de charité, s'ils veulent la mettre concrètement en œuvre, ils ne peuvent pas ne pas s'attaquer aux structures économiques et sociales qui sécrètent l'injustice et la haine. N'est-ce pas là la définition du combat socialiste ?

(*) Ancien animateur de *Vie nouvelle*.

La confusion entre foi et politique

par GÉRARD BRISSÉ (*)

LA confusion entre foi et politique — éternel débat ! — est sans aucun doute l'une des causes fondamentales du déclin, plus apparent que réel, du christianisme. Etre chrétien implique un état de conscience, ressenti et vécu, strictement personnel ; l'attitude du chrétien à l'égard de l'autre et de la société dans laquelle il vit ne peut lui être dictée, voire imposée, de l'extérieur. C'est la raison pour laquelle toute tentative de remodeler la conscience de l'homme à partir de la transformation autoritaire des structures sociales est vouée à l'échec. En tout état de cause, la démarche est utopique, voire dangereuse, qui consiste à vouloir assurer le salut des hommes, des tous les hommes, malgré eux.

Le Christ a donné à l'homme sa dimension cosmique et a édicté un certain nombre de règles de vie, donc de sagesse, que l'on retrouve dans la plupart des religions dites monothéistes, la bouddhique en amont comme la mahométane en aval, pour ne citer que ces exemples : Tu ne tueras point, tu respecteras ton prochain et tu l'aimeras comme toi-même ; tu honoreras tes père et mère, éviteras l'adultère et la fornication, etc. » Il a dit aux Terriens : « Ne soyez ni concupiscents ni ascètes à l'excès, mais efforcez-vous de suivre la voie du milieu, qui est celle de la vie. » Le message chrétien pris comme tel n'est donc ni révolutionnaire, ni progressiste, ni conservateur, ni rétrograde. »

« Etre dans le monde sans être du monde »

Dès lors qu'un chrétien se mêle de politique au sens le plus noble du terme, il ne réalise pas cette démarche en tant que chrétien — même si ses choix sont dictés par sa propre conscience — mais en tant que laïc. Ses vues sur l'organisation de la société peuvent du reste être partagées par d'autres laïcs de croyance ou de philosophie différente.

« Etre dans le monde sans être du monde... » Telle est l'attitude du chrétien selon saint Jean. Etre dans le monde signifie que la personne qui se veut fidèle au Message ne peut se cantonner dans un comportement spécifiquement individualiste : l'individu n'existe pas; il n'acquiert la dimension de personne que par l'existence en société, par l'engagement quotidien au cœur d'une communauté ; l'existence chrétienne librement assumée implique la transcendance, c'est-à-dire le dépassement permanent de soi-même, qui doit imprimer sa marque à la communauté tout entière, dans le sens d'une transformation, voire d'une transfiguration.

Le socialisme pour la personne d'inspiration chrétienne procède d'une constatation bien simple, à savoir qu'aucune société, aucune civilisation humaine n'a pu survivre, voire subsister, sur la base de la violence, de la haine, de l'injustice, de l'inégalité sociale. Ce socialisme-là, en création et en renouvellement incessants, affirme donc son identité et sa vocation spécifiques à côté des autres courants du socialisme, et les transcende.

Le chrétien n'est pas pour autant du monde . l'ordre social, si proche soit-il de sa conscience, ne saurait être en lui-même spécifiquement chrétien, sinon créé et administré par Dieu lui-même.

Tout ce que peuvent faire les chrétiens, c'est de se rassembler pour tenter de trouver une sorte de plus petit commun multiple qui soit la projection idéale, métapolitique, d'une société se rapprochant le plus possible de leurs convictions à la lumière de leur foi. Mais dès lors que cette société est structurée, organisée, le chrétien adoptera à son égard une attitude permanente et phénoménologique de recul critique. Il doit prendre la mesure, selon les critères d'une saine rythmologie, du rapport existant entre des structures codifiables et codifiées, l'impact de la volonté humaine et des finalités qui nous échappent.

Telle est la position, originale mais encore trop peu connue, du Parti de la Jeune République, qui rassemble une majorité de militants d'origine et de conviction chrétiennes, mais qui répudie toute étiquette confessionnelle ou cléricale et se proclame laïc.

Le refus catégorique et bénéfique de mêler foi et politique condamne donc sans appel toutes les tentatives des chrétiens dits « marxistes », toute tendance « démocrate-chrétienne », toute velléité d'imposer un ordre moral au nom de valeurs chrétiennes. On ne peut être à la fois chrétien et marxiste. Le marxisme en tant que philosophie est, à travers une dialectique à prétention scientifique, un totalitarisme de fait où le libre arbitre inhérent à la personne est pris au piège d'un implacable déterminisme Fondamentalement matérialiste, il nie Dieu, la création, la transcendance, l'aspiration à la transfiguration personnelle et sociale. Il n'apporte aucune explication satisfaisante à l'essence des deux infinis chers à Pascal, à la vie comme à la mort. Christianisme et marxisme, en tant que gnose, sont irréductibles ; en tant que praxis, incompatibles : le premier suggère l'amour, le respect de l'autre, dans sa dignité et la reconnaissance de son identité ; le second préconise la haine par le truchement de la lutte des classes, une lutte qui, à travers des slogans simplificateurs confinant à la réification, n'en finit pas de finir y compris dans les régimes qui s'affirment marxistes.

A la limite, chrétiens et marxistes ne peuvent se résoudre qu'à coexister dans le respect mutuel de leurs certitudes respectives, dans leurs efforts corrélatifs pour parvenir à la libération de l'homme — efforts qui peuvent se rejoindre sur certains points précis de revendication sociale.

Les Eglises ont manifestement leur part de responsabilité dans le déclin de la chrétienté ; elles eurent trop tendance, de la Sainte Inquisition aux plus modernes oustachiseries, à mêler le sabre et le goupillon, le message des Evangiles à l'alliance, officielle ou occulte, avec les puissants du jour. Elles paient cher aujourd'hui des siècles de compromissions. Lorsqu'elles auront dépouillé ce funeste héritage, quand se seront évanouies les dernières velléités de fonder l'ordre social sur de prétendues « lumières divines », lorsque le temps aura effacé jusqu'à la poussière des gros traités sur un supposé compromis entre Dieu et César, il restera, plus vivant que jamais, le Message, parce qu'il s'assimile à la Vie, parce qu'il est la Vie.

(*) Secrétaire général adjoint du Parti de la Jeune République.

Le Monde

étranger

L'IMBROGLIO DIPLOMATIQUE AU PROCHE-ORIENT

Tandis que la « conférence du refus » regroupant les adversaires du président Sadate se poursuit à Tripoli, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, arrivé à Londres vendredi 2 décembre en fin de matinée, a été accueilli par M. David Owen, chef de la diplomatie britannique. M. Begin a déclaré qu'il apportait « la suggestion de renouveler l'engagement signé entre les peuples britannique et juif le 2 novembre 1917 ». Le chef du gouvernement israélien faisait allusion à la « déclaration Balfour » dans laquelle le gouvernement britannique se prononçait en faveur de l'établissement d'un foyer national pour le peuple juif.

Les entretiens de M. Begin avec son collègue britannique, M. James Callaghan, commencent ce samedi soir. Les dirigeants britanniques, qui ont approuvé la visite en Israël de M. Sadate, sont en faveur de la conférence du Caire convoquée pour le 13 décembre par le président égyptien, à condition toutefois qu'il s'agisse uniquement d'une réunion préparatoire à la conférence de Genève.

● A MOSCOU, M. Tarek Aziz, membre de la direction du parti Baas au pouvoir en Irak, a remis vendredi un message du chef de l'Etat irakien, le président Bakr, à M. Leonid Brejnev, qui l'a reçu en présence de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, a annoncé l'agence Tass. L'agence indique que, au cours de cet entretien, M. Brejnev a souligné la continuité de la politique étrangère de l'U.R.S.S. en ce qui concerne « l'appui à la lutte des peuples arabes pour la libération totale des territoires occupés par Israël et contre les menées de l'impérialisme afin de promouvoir une paix démocratique durable dans le Proche-Orient ».

● A WASHINGTON, l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, s'est déclaré « optimiste » vendredi quant à la situation au Proche-Orient et a loué la « très grande initiative » du président Sadate. Il a indiqué que, pour sa part, il était en faveur d'un accord séparé israélo-égyptien à l'issue de la prochaine conférence du Caire, bien qu'il eût préféré un règlement global. Il a ajouté que, « si la paix paraissait possible », la Syrie accepterait de se joindre aux négociations.

● AU CAIRE, le président somalien, M. Syaad Barre, et la délégation qui l'accompagnait, ont achevé vendredi une visite de deux jours et sont partis pour Abou-Dhabi. Le chef de l'Etat somalien s'était rendu à Ismaïlia, où il a rencontré le président Sadate. Ce dernier a accordé de son côté, vendredi, une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand « Der Spiegel », dans laquelle il déplore l'influence exercée sur l'O.L.P. par la Syrie, la Libye, l'Irak et l'U.R.S.S., qui « se tient, dans une certaine mesure, derrière tout cela ». Le président égyptien assure que « l'année 1978 serait l'année décisive, au cours de laquelle le conflit israélo-arabe sera définitivement éliminé ».

● A JERUSALEM, on fait état, de source proche du ministère des affaires étrangères, d'un projet de traité de paix qui serait soumis à la conférence du Caire par la délégation israélienne. Il serait fondé sur deux principes : pas de retour aux lignes d'avant la guerre de 1967 et fixation des frontières « défendables » pour Israël.

● A NEW-YORK, à l'issue d'un débat qui a duré une semaine, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, vendredi, deux résolutions sur la Palestine, nous câble notre correspondant. La première a été approuvée par 100 voix contre 12 et 29 abstentions, dont celle de la France. Ce texte se prononce en faveur de la réintégration des Palestiniens dans leurs foyers en deux étapes et de la création d'une entité palestinienne indépendante. La deuxième résolution a été adoptée par 95 voix contre 20 et 26 abstentions, dont celle de la France. Elle prie le secrétaire général de créer un « service spécial des droits palestiniens ». — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

Les tractations laborieuses de Tripoli

(Suite de la première page.)

Ces derniers — en particulier le Dr Georges Habache, leader du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) — se sont appliqués à démontrer que l'esprit de conciliation manifesté par ceux qui ont accepté la résolution 242 du conseil de sécurité (1), ne pouvait conduire qu'à la « trahison » du président Sadate. A partir du moment où l'on accepte le principe de l'existence d'Israël, de la négociation de Genève, ont-ils soutenu, on glisse sur la pente de la capitulation. La démarche du chef de l'Etat égyptien était, dès lors, « *dans la logique des choses* ».

Allant au-delà des considérations générale, le Dr Habache a exposé un plan d'action prévoyant la coordination des efforts arabes en vue d'une longue guerre qui déboucherait sur le démantèlement de l' « entité sioniste ». M. Taher el Jizraoui a fait valoir pour sa part, qu'il serait insensé, voire « criminel », de la part de son gouvernement, de « *sacrifier la vie de milliers de combattants* » pour seulement améliorer la position de la Syrie dans de futures négociations avec Israël. L'Irak, a-t-il répété avec insistance, est prêt à mettre toutes ses ressources, militaires, financières et économiques, à la disposition des dirigeants arabes à la seule condition que ces derniers récusent la résolution 242 et s'engagent à libérer toute la Palestine des « *envahisseurs sionistes* ».

M. Arafat sur la défensive

Les partisans d'un règlement de compromis ont riposté avec des arguments jugés peu convaincants par leurs adversaires. Il faut dire que la conjoncture actuelle au Proche-Orient ne les aidait guère à donner quelque crédibilité à leurs propos. M. Yasser Arafat, par exemple, a bien admis qu'il n'existait aucune chance qu'Israël rende aux Palestiniens la Cisjordanie et Gaza. Mais il s'est retranché derrière une décision du conseil national palestinien, prise en 1974, pour expliquer sa détermination persistante d'œuvrer en faveur de l'établissement d'un mini-Etat sur ces territoires. Il s'était opposé auparavant, mais en vain, à la décision de donner la parole au Dr Habache. S'il est vrai, s'était-il exclamé, que l'O.L.P. ait été reconnue par tous les pays arabes comme le seul représentant légitime du peuple palestinien et que lui-même demeurait le président de cette organisation, il ne comprenait pas pourquoi on autorisait un dissident comme le chef du F.P.L.P. à exprimer des vues contraires à celles de la direction de la centrale des fedayins. Le président Kadhafi, le sourire aux lèvres, écarta sans explications ces objections véhémentes.

Tout aussi isolé que M. Arafat, le président Assad s'est appliqué à démontrer, non sans peine, qu'il n'avait pas vraiment approuvé telle quelle la résolution 242 de novembre 1967. La Syrie, expliqua-t-il, avait été contrainte de mettre un terme à la guerre d'octobre 1973, d'accepter la résolution 338, laquelle comportait une référence au texte de la 242. D'ailleurs, ajoutait-il, la Syrie ne s'était pas ralliée entièrement aux dispositions de la résolution 338, puisqu'elle avait accompagné son acceptation de nombreuses réserves. A l'appui de ses dires, M. Assad donna lecture de la lettre qu'il avait adressée à l'époque au secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim.

Répondant ensuite indirectement aux exigences de l'Irak, il fit valoir qu'il serait malgré tout dangereux de récuser la résolution 338 puisque celle-ci garantissait le maintien du cessez-le-feu. Il conclut son intervention en affirmant qu'il était disposé, malgré tout, à appliquer toute décision que prendrait la réunion et à se dégager notamment des engagements qu'il avait pris aux termes de la résolution 338. Mettant habilement ses censeurs face à leurs responsabilités, il ajouta *in fine* que, dans ce cas, le monde arabe devrait prendre des dispositions en vue de la reprise des hostilités avec Israël.

Le président Assad a, par la même occasion, tendu une perche à ses adversaires. Il leur propose, en clair, de renoncer à lui imposer une dénonciation formelle aussi périlleuse ; en échange de quoi, il se rangerait pratiquement dans leur camp. « *En attendant que nous ayons la possibilité d'affronter la puissance militaire d'Israël,* nous confiait une personnalité syrienne, *nous viderons les résolutions 242 et 338 de leur contenu.* »

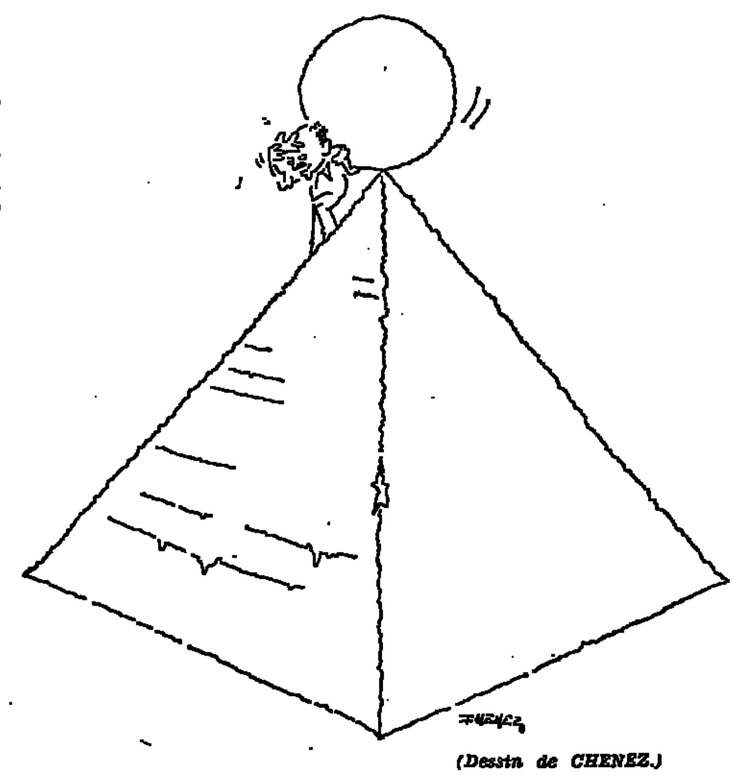
« *L'offre est tentante,* disait-on dans l'entourage de la délégation irakienne, *mais elle est inacceptable sans de sérieuses garanties.* » La méfiance qui sépare les deux pays gouvernés par des ailes rivales du parti Baas étant considérable, on doutait encore samedi matin que le gouvernement de Bagdad puisse souscrire à un tel marché.

Les présidents Boumediène et Kadhafi — très actifs dans les coulisses — ne désespéraient pas pour autant de dégager une formule de compromis qui ouvrirait la voie à la constitution d'un front que l'on refuse ici de qualifier de « *résistance* » (moukawama, en arabe). Chacun se rend compte, en effet, des modestes moyens dont disposent, pour le moment, les Etats qui entendent s'opposer au « *courant capitulard* » dans le monde arabe. C'est pourquoi un terme plus modeste, celui de « *soumoud* » — qui signifie « *tenir bon* » — a été choisi pour désigner la rencontre de Tripoli. Encore plus prudent, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, estime que le mérite de cette conférence est d'être celle de « *la réflexion et de l'analyse* ».

Si les efforts des conciliateurs devaient être couronnés de succès, la conférence reprendrait ses travaux dans une quinzaine de jours, à Bagdad. Ce serait alors la consécration de la réconciliation syro-irakienne et, par conséquent, des modérés de l'O.L.P. avec les maximalistes du front du refus. Ainsi s'ouvrirait une nouvelle phase dans le conflit du Proche-Orient.

ÉRIC ROULEAU.

(1) La résolution 242 adoptée en novembre 1967 par le Conseil de sécurité des Nations unies affirmait la nécessité du retrait des troupes israéliennes des territoires occupés lors de la guerre de juin, mais ne mentionnait les Palestiniens que sous la forme d'un « problème des réfugiés », dont elle réclamait « un juste règlement ». Elle exigeait la « *reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région* ». La résolution 338 reprend ces formulations.



(Dessin de CHENEZ.)

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

● DES POURSUITES JUDICIAIRES ont été engagées, vendredi 2 décembre, à Berlin-Ouest, contre douze professeurs des universités de la ville et contre deux avocats à la suite de la diffusion d'une « nécrologie » approuvant l'assassinat de Siegfried Buback, l'ancien procureur-général tué le 7 avril dernier par des extrémistes à Karlsruhe. Le parquet de Berlin-Ouest a demandé que les intéressés soient inculpés d'incitation à la violence, d'offense à l'Etat et de diffamation de la mémoire d'un défunt. — *(A.F.P.)*

Cuba

● DEUX MEMBRES DEMOCRATES DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS AMERICAINE, MM. Frederick Richmond (New-York) et Richard Nolan (Minnesota) ont commencé jeudi 1er décembre un voyage de cinq jours à Cuba. Ils sont porteurs d'un message du président Carter aux dirigeants cubains dans lequel celui-ci indique que les Etats-Unis « *sont désireux et prêts à entamer pas à pas des négociations officielles à un haut niveau* [avec Cuba], *mais que cela doit inclure un retrait progressif des troupes cubaines du continent africain* ». — *(A.F.P.)*

Danemark

● LE PARLEMENT DANOIS a adopté, vendredi 2 décembre, par cent vingt voix pour, vingt-cinq contre et neuf abstentions, la loi pour l'élection directe de députés danois au Parlement européen. Les trois partis d'extrême gauche (communiste, socialiste de gauche et socialiste populaire) et le petit parti bourgeois géorgiste se sont opposés à cette loi. Les neuf abstentions étaient celles des sociaux-démocrates anti-C.E.E.. L'un des seize députés sera élu au Groenland. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE REVENU ANNUEL D'UNE FAMILLE AMERICAINE DE QUATRE PERSONNES a été en moyenne de 14 094 dollars (1 dollar = 4.85 F) en 1975, soit une progression de plus de 4 000 dollars par rapport à 1970, indique une enquête du bureau de la population rendue publique à Washington le mercredi 30 novembre. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● LE DIOCESE DE L'EGLISE PROTESTANTE DE MAGDEBOURG critique l'attitude des autorités est-allemandes envers les candidats à l'émigration. Dans un rapport diffusé vendredi 2 décembre, la direction du diocèse relève que ces autorités qualifient d'« *illégales* » les demandes de visa d'émigration présentées par des ressortissants est-allemands, ce qui « *a pour effet de faire naître chez les intéressés un sentiment d'arbitraire et d'insécurité* ». Le rapport demande également au gouvernement de faciliter les possibilités de voyage dans les pays occidentaux, ainsi qu'une plus grande liberté de religion et de conscience en R.D.A., surtout dans les établissements d'enseignement, « *afin qu'il soit plus facile à nos compatriotes de dire qu'ils aiment volontiers vivre en R.D.A. avec leurs enfants* ». — *(A.F.P.)*

Roumanie

● LE PRESIDENT TITO ET M. CEAUSESCU ont présidé, samedi 3 décembre, la cérémonie d'ouverture du chantier de la seconde tranche des travaux d'un système hydro-énergétique et de navigation sur le Danube. La première tranche est exploitée depuis 1972. — *(Corresp.)*

Suisse

● LES ELECTEURS SUISSES devaient se prononcer, dimanche 4 décembre, sur quatre projets soumis à référendum : deux portant sur les finances publiques, un autre tendant à doter les objecteurs de conscience d'un statut légal et le quatrième réaménageant l'usage de la procédure d'« *initiative populaire* ». Ce dernier texte est en fait celui d'une loi votée en 1976 par le Parlement, et dont la gauche conteste l'une des clauses. — *(Corresp.)*

● M. PIERRE GRABER, ministre des affaires étrangères helvétique, a prononcé, jeudi soir 1er décembre à Lausanne, un discours qui, une semaine avant son départ du gouvernement (*le Monde* du 1er octobre), apparaît comme son testament politique. M. Graber a notamment plaidé en faveur de l'entrée de la Suisse aux Nations unies : « *L'ONU est une très grande entreprise qui a de belles réussites à son actifs, et, ce que l'on a de la peine à admettre chez nous, aussi dans le domaine de la paix et de la sécurité,* a-t-il estimé, *elle est le symbole de la volonté des peuples du monde de chercher en commun un avenir meilleur. (...) Il serait contraire à la position de la Suisse dans le monde, ainsi qu'à ses intérêts, mais aussi à ses traditions, de rester à l'écart.* » — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LES VICE-PRESIDENTS DE TANZANIE ET DU KENYA ont engagé, à Zanzibar, des négociations sur la question de la frontière entre les deux pays, que la Tanzanie a unilatéralement fermée en février dernier, a-t-on annoncé récemment à Dar-Es-Salam (Tanzanie). — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● UNE CONFERENCE IDEOLOGIQUE, consacrée aux problèmes de l'« *éducation communiste* », a été ouverte, vendredi 2 décembre, à Moscou par n message de M. Brejnev. Le chef du parti et de l'Etat soviétique décrit « *l'homme nouveau* » comme « *un patriote ardent, internationaliste, combattant actif pour le communisme et la paix sur la terre* ». — *(A.F.P.)*

● M. SAKHAROV a annoncé, le jeudi 1er décembre, que l'Académie des sciences, dont il est membre, refuse de la délivrer le certificat que doivent fournir les Soviétiques désirant se rendre à l'étranger. L'académicien, invité par M. George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., a assister au congrès de ce syndicat à la fin du mois, à Los Angeles, a précisé que le présidium de l'Académie « *a justifié son refus par le fait que mon travail doit être protégé par le secret d'Etat.* — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Bermudes

L'état d'urgence est proclamé à la suite de violentes émeutes

Hamilton *(A.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le gouverneur des Bermudes, Sir Peter Ramsbotham, a décrété, le vendredi 2 décembre, l'état d'urgence et le couvre-feu sur le territoire de la colonie britannique.

Cette mesure a été prise au lendemain des émeutes qui ont eu lieu à Hamilton, la capitale, quelques heures avant l'exécution de deux Noirs déclarés coupables d'assassinat. Erskine Burrows, trente-trois ans, était accusé d'avoir tué, en 1973, Sir Richard Sharples, alors gouverneur des Bermudes, son adjoint et un commissaire de police. Larry Tacklyn, vingt-cinq ans, le second condamné à mort, était accusé du meurtre de deux employés d'un supermarché, commis lors d'un hold-up en 1972.

Le parti travailliste des Bermudes (P.L.B., opposition) avait demandé la grâce des deux condamnés, et avait appelé à des manifestations en leur faveur. La reine d'Angleterre, néanmoins, avait refusé la grâce, sur le recommandation de M. David Owen, ministre des affaires étrangères britannique.

Des jeunes gens de couleur ont à nouveau manifesté dans la nuit de vendredi à samedi à Hamilton, en violation du couvre-feu. Des usines et des magasins ont été attaqués à coups de « cocktails Molotov », et la police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser la foule.

[Les Bermudes, colonie britannique qui dispose d'une large autonomie interne en vertu de la Constitution de 1968, comprennent trois cent soixante îles — d'une superficie de 53 kilomètres carrés — situées à environ 1 000 kilomètres au large de la Caroline du Sud (Etats-Unis). Vingt sont habitées par environ cinquante-cinq mille personnes, dont les deux tiers sont noires. Le parti majoritaire, United Bermudas Party, est partisan de la libre entreprise et de la coopération entre les races. Le premier ministre est M. David Gibbons. Le Progressive Labour Party, pour sa part, réclame l'indépendance.

Les principales ressources des Bermudes sont le tourisme, la pêche à la langouste et les « royalties » payées par les compagnies qui y ont installé leur siège social : la colonie est, en effet, un « paradis fiscal ». Une importante base américaine y est également installée.

Des émeutes à caractère racial avaient déjà eu lieu en 1968, en 1972 et en 1973.]

Argentine

L'état de siège sera maintenu

Buenos-Aires) *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — L'état de siège, institué en Argentine le 6 novembre 1974 par le gouvernement d'Isabel Peron, et maintenu après le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, ne sera pas levé dans un proche avenir, a déclaré le ministre argentin du plan, le général Diaz Bessone. M. Bessone, considéré comme un véritable porte-parole officiel du gouvernement, a précisé, au cours d'un voyage en province, que les causes de l'instauration de l'état de siège n'avaient pas disparu. Déjà, au début de la semaine dernière, le ministre de l'intérieur avait indiqué que la démocratie serait rétablie « *dans dix ans* », tandis que, quelques jours plus tard, le président Videla avait souligné qu'il était « *peu prudent* » de fixer une date pour un retour à un gouvernement civil en Argentine.

Cependant, plusieurs attentats ont eu lieu le vendredi 2 décembre dans la capitale et ses environs. Deux policiers sont morts et un troisième a été grièvement blessé alors qu'un groupe d'hommes attaquaient la résidence d'un cadre supérieur de la société Chrysler dans une localité proche de Buenos-Aires. Il y a un mois et demi, un attentat à la bombe au domicile d'un autre dirigeant de Chrysler avait fait deux morts. Trois responsables de la compagnie automobile américaine — qui emploie quatre mille cinq cents personnes en Argentine — ont été tués l'an dernier par la guérilla.

La police fait état d'autres attentats, ces dernières heures, contre des concessionnaires de Ford, de Chrysler et de Mercedes.

On apprend, enfin, qu'un millier de policiers argentins ayant commis des fautes de toute nature dans l'exercice de leurs fonctions sont actuellement jugés par un tribunal civil de Santa-Fé, à 400 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires. Les actes qui leur sont reprochés vont de la « *négligence dans le service* » à des fautes graves dans « *l'accomplissement de leur devoir* ».

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL ET LE MEURTRE D'UN ALGÉRIEN A PARIS

Le président du Togo est convaincu que les otages français se « portent bien »

Une colonne du Front Polisario a attaqué vendredi 2 décembre la base de Bou-Lanouar, située le long de la voie ferrée Zouérate-Nouadhibou, à 90 kilomètres au nord-est du port minéralier, qu'elle alimente en eau potable, a-t-on appris à Nouakchott de source informée.

Cette attaque a fait, selon un premier bilan provisoire, huit blessés parmi les militaires mauritaniens et une dizaine de *« morts et blessés observés »* dans les rangs du Polisario. Aucun travailleur du Complexe minier du nord (COMINOR), expatrié ou mauritanien, n'a été touché. Deux réservoirs d'eau ont été endommagés, mais le château d'eau et la centrale électrique sont intacts. L'approvisionnement en eau de Nouadhibou a été cependant interrompu *« par mesure de sécurité »* et n'était pas encore rétabli dans la soirée. La circulation des trains minéraliers entre Nouadhibou et Zouérate, interrompue le 26 octobre, n'a toujours pas repris.

D'autre part, le général Eyadema, président du Togo, a déclaré, vendredi, à Lomé, qu'il était *« confiant »* dans une solution prochaine de l'affaire des huit Français détenus par le Front Polisario, à l'issue d'un entretien avec M. Lamine Ahmed, *« premier ministre de la République arabe démocratique sahraouie »*.

Le chef de l'Etat togolais a révélé qu'il s'occupait personnellement de cette affaire depuis un mois et qu'il avait envoyé à deux reprises à Alger le ministre togolais de l'information pour transmettre des messages aux dirigeants du Front Polisario et au président Boumediène. Le général Eyadema a affirmé au cours d'une conversation téléphonique avec Europe 1 qu'il avait la certitude que les otages *« se portent bien »*. — *(A.F.P.)*

Un grand nombre d'organisations condamnent ce « nouveau crime raciste »

Le meurtre du gardien de l'Amicale des Algériens en Europe, tué vendredi 2 décembre, vers 9 h. 30, au siège de cette association, situé au 23, rue Louis-le-Grand, à Paris-2e, a été revendiqué par une organisation qui s'intitule « Delta », en référence au nom que se donnaient les commandos O.A.S. (nos dernières éditions). *« C'est une première sommation,* a indiqué « Delta » en téléphonant à l'Agence France-Presse, *en réponse à l'assassinat de certains otages par les mercenaires d'Alger* (...). *Nous exigeons la libération de tous nos compatriotes avant dimanche 13 heures. Passé ce délai, la situation des Algériens en France deviendra intenable. »* (1)

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, *« dénonce »*, dans une lettre au président de l'Amicale des Algériens en Europe, l'*« inadmissible complaisance du pouvoir giscardien pour les auteurs de ces crimes xénophobes et racistes »* et assure les travailleurs algériens du soutien de son parti *« pour exiger que soient immédiatement recherchés et châtiés les coupables et qu'il soit mis un terme à l'intolérable campagne anti-algérienne qu'on essaie de développer »*.

Un grand nombre d'organisations ont déjà condamné, en termes largement identiques, *« ce nouveau crime raciste »*, ainsi que le qualifie la Fédération de l'éducation nationale (FEN). La C.G.T. et la C.F.D.T. expriment leur « crainte » et leur « indignation » devant ce crime, qui leur semble être le signe d'une montée du racisme en France. *« Les mesures gouvernementales demandant le renvoi massif des immigrés,* affirme la C.G.T. — *les rendant ainsi responsables du chômage, — outre leur caractère injuste et inhumain, fournissent des prétextes à ces scandaleuses campagnes racistes et xénophobes. »*

La C.F.D.T. rappelle *« la longue suite de crimes dont les Algériens ont été victimes ces dernières années et dont la quasi-totalité est restée impunie »*, et *« exige du gouvernement français qu'il fasse ce qu'il n'a jamais voulu faire jusqu'à présent : rechercher véritablement et châtier les coupables »*. L'Association de solidarité franco-arabe fait la même demande, ainsi que le Mouvement de la paix, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) et le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), pour lequel *« la France est un pays où le racisme tue, où les préjugés s'amplifient, où les discriminations deviennent quotidiennes »*.

La Fédération des républicains de progrès de M. Charbonnel, elle aussi, après avoir dénoncé ce crime et *« la propagande violemment anti-algérienne »* *« appelle toutes les forces de progrès à agir pour que cesse cette situation »*. Quant au parti socialiste, il souhaite, a déclaré M. Jean Legarrec, délégué national pour les travailleurs immigrés, *« alerter l'opinion publique, l'ensemble des associations, partis et syndicats sur les graves conséquences pour l'image de la France, notamment dans les pays d'émigration, de la politique gouvernementale »*.

(1) Il s'agit de M. et Mme Fichet, qui ont été tués le 1er mai dernier à Zouérate au cours d'une attaque du Front Polisario (« le Monde » du 3 mai).

ÉMOTION A ALGER

De notre correspondant

Alger. — L'attentat contre l'amicale des Algériens en Europe a provoqué une très vive émotion en Algérie. La radio lui a accordé la première place, avant même le « sommet » de Tripoli. Il est vrai que l'homme de la rue est toujours particulièrement affecté du meurtre d'un compatriote par un commando raciste anti-algérien.

La population ressent d'autant plus vivement ce geste que la communauté française en Algérie, forte de cinquante mille personnes, n'a jamais été inquiétée, en dépit de la tension politique entre Paris et Alger, et qu'elle n'a cessé de poursuivre ses activités dans un climat de sécurité et même de sympathie au niveau des relations humaines et personnelles.

Les manifestations de rue, qui ont eu lieu récemment dans la capitale, ont dénoncé la politique de Paris à l'égard du Sahara occidental, mais à aucun moment elles n'ont visé le peuple français ou les citoyens travaillant en Algérie.

En privé, les autorités s'inquiètent de cette flambée de racisme. Elles notent que la multiplication des déclarations officielles depuis le mois de mai, qui rejettent sur l'Algérie la responsabilité dans l'affaire des disparus de Zouérate, risquait de créer un tel climat. Elles se demandent aussi si la « *dramatisation* » provoquée par le « *conseil de crise* » de l'Elysée, fin octobre, n'a pas contribué à libérer « *des forces obscures* » que le pouvoir aura du mal à maîtriser et qui risquent de provoquer l'irrémédiable.

Les autorités expliquent que pendant la guerre de libération elles ont vigoureusement réagi lorsque des pays frères ont cherché à exercer une quelconque tutelle sur le F.L.N. et qu'elles sont logiques avec elles-mêmes en refusant d'exercer aujourd'hui des pressions sur le Polisario, comme le souhaiterait Paris. Elles ajoutent qu'elles l'ont fait savoir au gouvernement français, de même qu'elles ont fait un certain nombre de gestes de bonne volonté pour détendre l'atmosphère, notamment en informant M. Giscard d'Estaing que les disparus étaient sains et saufs.

On note aussi que les dirigeants du Front Polisario ont prouvé, à maintes reprises, qu'ils ne tenaient pas nécessairement compte de l'avis des autorités algériennes et qu'ils ont leur autonomie à l'instar d'autres mouvements de libération qui ont été soutenus par l'Algérie.

Les diplomates français en poste en Algérie savent tout cela, souligne-t-on ici, et ils n'ont pas dû manquer d'en informer leur gouvernement.

L'attentat contre l'amicale des Algériens en Europe a également été ressenti par la communauté française, qui observe avec inquiétude la dégradation des rapports entre Paris et Alger et s'interroge sur l'avenir de la coopération bilatérale.

PAUL BALTA.

« EL MOUDJAHID » : un climat propice.

Mettant en cause la responsabilité du gouvernement français, *El Moudjahid*, écrit ce samedi 3 décembre :

« Le climat propice à la « ratonade » a été favorisé par le grossissement démesuré de l'affaire des Français de Zouérate dont on a tenté de faire retomber toute la responsabilité sur l'Algérie... Les dernières déclarations de M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, indiquent bien que la France officielle ne s'est pas encore départie de sa politique de provocation et d'appel au meurtre des Algériens.

» Personne ne peut être leurré aujourd'hui : les innombrables non-lieux dont ont bénéficié des assassins d'Algériens, les « enquêtes » policières qui n'aboutissent jamais, sont autant de facteurs incitateurs à l'assassinat de nos concitoyens immigrés. Pire, la police française en refusant d'assurer la garde du siège de l'amicale s'est rendue complice du meurtre de Sebaï Laïd. »

Soixante mille adhérents

L'Amicale des Algériens en Europe a succédé, au lendemain de l'indépendance, à la puissante fédération de France du F.L.N., dont elle n'a jamais atteint l'audience. Ses dirigeants avancent actuellement le nombre de soixante mille adhérents. L'Amicale, qui n'est pas officiellement reconnue par les pouvoirs publics, compte également des membres dans les deux Allemagnes, en Belgique et en Suisse. Mais c'est surtout en France, où résident les gros bataillons de l'émigration algérienne, qu'elle est active au travers de ses neuf directions régionales.

L'action en France de l'organisation est uniquement de nature sociale et culturelle, ses responsables veillant à éviter toute confusion avec la représentation diplomatique algérienne. Entre autres réalisations, l'Amicale organise des cours d'arabe pour les enfants. Elle publie aussi un mensuel, *l'Algérien en Europe*. Sur le plan algérien, elle joue un rôle quasi officiel, au même titre que les autres organisations de masse (parti, Union des jeunes, des femmes, syndicat). Quatre de ses cadres, dont son président, M. Abdelkrim Ghraïeb, ont été élus à l'Assemblée nationale lors des élections législatives qui ont eu lieu en février 1977.

L'émigration n'étant pas représentée en tant que telle à la Chambre algérienne, les candidatures des responsables de l'Amicale avaient été présentées par le F.L.N. dans leurs circonscriptions d'origine. A l'occasion de ce scrutin, comme de ceux qui l'avaient précédé (charte nationale, Constitution, élection présidentielle), l'Amicale s'était vu confier la tâche d'organiser les opérations de vote pour les expatriés. Là ne se limitent pas ses compétences. Elle a contribué de façon importante à définir et appliquer la politique algérienne en matière d'émigration, telle qu'elle a été établie par un séminaire national en 1966, et complétée par une conférence des cadres tenue à Alger en 1973. Dans cette optique, l'Amicale doit œuvrer pour une réinsertion progressive des travailleurs et des familles dans leur pays d'origine.

Les cadres de l'organisation se réunissent tous les deux ans en assemblée générale. La dernière, qui a regroupé mille deux cents participants, s'est tenue en janvier 1977 à Nancy. Les problèmes de sécurité y ont été une fois de plus largement débattus. « *Depuis 1971,* nous a dit l'un de ses responsables, *l'Amicale a organisé au total le rapatriement de soixante-dix corps d'Algériens victimes d'attentats politiques en France.* » Ce qui indigne — et inquiète — le plus les dirigeants de l'Amicale, c'est l'impunité de fait dont semblent bénéficier les tueurs, les enquêtes se perdant le plus souvent dans les sables.

Ces jours derniers encore, l'Amicale a eu l'occasion de protester à deux reprises contre les attentats à l'explosif commis les 4 et 29 novembre contre les locaux parisiens d'*Air Algérie* et de *l'Office algérien du tourisme*, avenue de l'Opéra, à proximité de son siège, rue Louis-le-Grand. Dans des communiqués, elle avait condamné ces agressions et attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'*« extrême gravité de la situation »*. Le crime commis vendredi, deux jours après que M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, eut déclaré devant le Sénat que *« le peuple français n'a à l'égard du peuple algérien que des sentiments de sympathie et d'amitié »*, donne aux mises en garde de l'Amicale un tragique relief.

DANIEL JUNQUA.

Centrafrique

Le couronnement du 4 décembre

L'amnistie impériale ne s'appliquera pas aux prisonniers politiques

A l'avant-veille de son couronnement, l'empereur Bokassa Ier a été vendredi 2 décembre, l'invité de Jacques Chancel à l'émission « Radioscopie » de France-Inter. Hésitant entre le « je » et le « nous » de majesté, le nouveau souverain, seul chef d'Etat au monde à exercer le droit de vote hors de son pays du fait de sa double nationalité, a notamment révélé qu'il voterait pour la majorité aux élections législatives françaises. Il constate qu'il y a, dans sa carrière et son destin, *« quelque chose de divin »*. D'autre part, il s'est dit décidé à accorder une amnistie à l'occasion de son sacre, *« mais pas pour les prisonniers politiques »*.

Un Boeing-707 spécial a quitté vendredi Paris pour Bangui avec les invités du souverain parmi lesquels figurent M. Journiac, le ministre marocain des affaires étrangères et une délégation de Chine populaire. Le même jour, le ministre d'Etat centrafricain chargé du secrétariat général du gouvernement, M. Zanife Touam-Bona, a appelé la population à *« célébrer dans l'allégresse le couronnement de ses propres ambitions politiques »*. Vingt-quatre mille bouteilles de grands crus destinées aux banquets officiels ont été expédiées vendredi de Beaune sur Bangui.

Le cérémonial du sacre sera largement basé sur le couronnement de Napoléon Ier. L'empereur Bokassa est un fervent admirateur de Napoléon et des oriflammes or et blanc portant la lettre B, mais ressemblant au fanion personnel de Napoléon, pendant un peu partout dans Bangui.

Lundi, des unités de l'armée centrafricaine, entraînées par des officiers français, défileront dans la capitale. Les festivités se termineront par la finale d'un tournoi impérial de basket-ball. Mais l'événement le plus spectaculaire sera peut-être le bal impérial qui aura lieu dans la soirée de dimanche, après le couronnement.

Le faste et le luxe déployés pour le couronnement ont été chiffrés par certains commentateurs à environ 100 millions de francs. A ceux qui s'interrogeaient sur ces dépenses considérablement élevées par rapport au niveau de vie de la population centrafricaine, l'empereur a répondu : *« On ne peut pas créer une grande histoire sans sacrifices »*

S'il est impossible d'établir le compte exact de la participation populaire aux festivités du couronnement, on peut chiffrer à quelque 2 millions de francs le montant des « chèques cadeaux » que la colonie libanaise de Bangui, l'ambassade de Corée du Sud, trois société diamantifères occidentales et d'autres associations locales ont fait parvenir à l'empereur. Quant au reste, il semble s'inscrire au chapitre des « secrets d'Etat ».

Parallèle

M. Robert Galley, ministre de la coopération, qui devait quitter, ce samedi 3 décembre, Paris pour Bangui à la tête de la délégation française au couronnement de l'empereur Bokassa Ier, a exprimé, vendredi, à Radio Monte-Carlo, son opinion sur l'événement. « Personnellement, je trouve parfaitement anormal, a-t-il dit, de critiquer ce qui va se passer à Bangui et de trouver très bien la cérémonie du jubilé de la reine d'Angleterre. Cela s'apparente au racisme. »

République Sud-Africaine

Le porte-parole du département d'État se déclare « scandalisé » par le non-lieu dans l'enquête sur la mort de Steve Biko

L'annonce d'un non-lieu au terme de l'enquête sur la mort en prison du leader de la « conscience noire » Steve Biko, a suscité une vive réaction des Etats-Unis, vendredi 2 décembre.

Le porte-parole du département d'Etat s'est déclaré « scandalisé » par ce non-lieu, après un décès « manifestement provoqué par un système qui permet le recours à des mauvais traitements et la violation des droits de l'homme ».

De son côté, M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a dit qu'il était « consterné » par un verdict après lequel il sera définitivement impossible de faire confiance au pouvoir judiciaire sud-africain.

De notre correspondante

Pretoria. — Un silence consterné a plané dans la vieille synagogue de Pretoria lorsque le magistrat, M. Marthinus Prins, a déclaré, après trois semaines d'enquête publique sur les circonstances de la mort en prison du jeune leader noir Steve Biko, que nul ne pouvait être tenu pour responsable. Le magistrat a reconnu que la cause de la mort de Biko était une blessure à la tête ayant provoqué des « *dommages* » au cerveau et d'autres complications, dont une défaillance rénale. *« La blessure à la tête a probablement été faite le matin du 7 septembre, au cours d'une lutte avec les gardiens »* à Port-Elizabeth, a-t-il dit, avant de conclure : *« Les témoignages ne prouvent pas que la mort ait été provoquée par un acte ou une omission entraînant la responsabilité de qui que ce soit. »*

Ces conclusions du magistrat ont laissé sur leur faim une famille et une opinion publique qui auraient bien aimé qu'on leur explique pourquoi, comme l'a demandé l'avocat de la famille, Me Sydney Kentridge, les docteurs ont rempli des fiches médicales rassurantes sur l'état du patient, alors qu'ils ont reconnu au cours de l'enquête avoir noté plusieurs signes inquiétants laissant prévoir des lésions au cerveau; et pourquoi la police s'est attachée à présenter à tous, particulièrement aux médecins, Steve Biko comme un ancien étudiant en médecine qui feignait probablement d'être malade, et qui refusait de boire, de manger et d'aller aux toilettes.

Pourtant, au moins un médecin a dit que le détenu ne présentait aucun signe de déshydradation. Un autre a découvert Biko baignant dans son urine. On peut se demander également pourquoi personne, ni les médecins ni les policiers, n'a remarqué après le 7 septembre la blessure au front, si visible sur une photo du corps de Biko. Pourtant, un message de la police à usage interne parle de blessure « infligée » à Biko et décrit l'état du détenu comme préoccupant.

Le magistrat n'a pas non plus voulu s'attarder sur le traitement réservé au jeune Noir pendant sa détention. Pendant son séjour dans les locaux de la police de sécurité et son transfert à Pretoria, on le laissa entièrement nu.

Dans sa prison, une natte et quelques couvertures lui servaient de lit et, nuit et jour, en permanence, il a été maintenu pieds et mains liés par des chaînés. Malgré le résultat d'une ponction lombaire qui laissait voir la possibilité d'une lésion au cerveau, le prisonnier fut transporté en Land-Rover de Port-Elizabeth à Pretoria sans que lui fussent prodigués des soins quelconques.

L'arrestation, également vendredi, du frère et du cousin de Biko, avec au moins onze personnes, a ajouté à l'amertume et à la consternation des amis de la famille. Aucune explication officielle n'a encore été donnée, mais certains pensent que ces arrestations ont un lien avec la distribution d'un tract signé du comité d'action de Soweto.

Au cours d'un entretien avec les journalistes politiques sud-africains, vendredi, le premier ministre a déclaré qu'il voulait donner aux Noirs des villes la possibilité de s'administrer eux-mêmes au niveau de leurs cités. *« Je veux,* a-t-il dit, *leur donner un gouvernement autonome pour leurs villes avec même plus de pouvoirs que les conseils municipaux des cités blanches, puisqu'ils pourront s'occuper de leurs problèmes d'éducation et, dans une certaine mesure, légiférer. »* Ces « gouvernements » autonomes ne seront pas mis en place avant 1979. Le premier ministre a refusé d'envisager, même à long terme, le vote pour tous dans une Afrique du Sud multiraciale.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

« L'HUMANITÉ » : une attitude complice.

(...) Une fois de plus, le pouvoir s'apprête à fermer les yeux sur un de ces crimes racistes qui vont en se multipliant, à titre et à faire dire bientôt que, malgré tous ses efforts, « les assassins demeurent introuvables », *comme l'ont été des dizaines d'autres tueurs d'Algériens. D'ailleurs, à supposer même que les coupables soient arrêtés, que risquent-ils ? Un non-lieu comme dans l'attentat contre le consulat algérien de Marseille, qui fit quatre morts et vingt blessés, ou un sursis comme dans des dizaines d'autres cas ?*

» Faudra-t-il donc en conclure que tout travailleur algérien immigré est en danger de mort en France et que ses assassins éventuels n'ont pas grand-chose à craindre ?

» Il n'est plus possible de parler seulement de « coupable mansuétude » de la part de ceux qui sont au pouvoir et qui ont pour mission de protéger la vie de tous les habitants de ce pays. C'est une attitude complice, il n'y a pas d'autre mot. (...)

HENRI ALLEG.

● *M. Lionel Jospin*, membre du secrétariat du parti socialiste, a dénoncé *« cet acte sanglant qui survient alors que se développe une campagne contre l'Algérie avec laquelle le gouvernement est loin d'avoir pris ses distances »*.

« DELTA » : une réminiscence de la guerre d'Algérie

Depuis quinze ans on n'avait pas entendu prononcer le nom « Delta ». C'est en 1961, après le putsch des généraux du 22 avril à Alger, qu'étaient nés des groupes chargés de « l'action directe » et qui s'étaient baptisés « Commando Delta ». Ils regroupaient quelques centaines d'hommes sous les ordres de Roger Degueldre, lieutenant parachutiste de la Légion étrangère, passé à la clandestinité.

Les commandos composés en majorité de déserteurs et d'anciens légionnaires se chargeaient d'actions ponctuelles d'« exécutions » et d'attaques contre les cantonnements de gardes mobiles.

Roger Degueldre, arrêté le 7 avril 1962, et accusé d'avoir ordonnée, le 31 mai 1961 à Alger, « l'exécution » d'un commissaire de police, a été condamné à mort le 28 juin 1962 par la cour de justice militaire et fusillé le 6 juillet 1962. Ce fut la fin des « Delta ».

L'enquête ouverte à propos du meurtre du gardien de l'Amicale des algériens en Europe n'a pas permis, pour l'instant, d'établir le moindre lien entre le groupe « Delta », qui a revendiqué ce crime, et les groupes du même nom qui agissaient pendant la guerre d'Algérie.



هكذا من الأصل

ALGÉRIEN A PARIS

ut ce « nouveau crime raciste

Soixante mille adhérents

S DE VENTE

IRS PRIVÉS

EUROPE

LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE EN MOUVEMENT

IV. — Des gauches à la dissidence

De notre envoyé spécial ALAIN CLÉMENT

La croissance économique n'ayant plus réponse à tout, les Allemands de l'Ouest commencent à s'interroger sur l'identité et les bases philosophiques de leur Etat (« le Monde » des 30 novembre, 1er-2 et 3 décembre).

Francfort. — Un immeuble de nq étages tout en profondeur une centaine de pièces, urait-il.), sans voisins, d'une ométrie aride, qui rappelle les nstructions des années 50 : c'est nouveau siège du K.B.W. Kommunistischer Bund Westeutschlands) ou fédération communiste d'Allemagne occidentale. vient de déménager de annheim pour s'installer monstrativement « *au cœur de haute finance* » et lui donner nsi « *à réfléchir* ». Aux quatre igles d'un panneau d'affichage ibique, pendent d'un mât de ngs oriflammes rouges. Sur la e, les vitrines d'une librairie en us-sol spartiatement meublée aient, outre les classiques du arxisme, des publications chiises, cubaines, vietnamiennes.

Quoique l'emplacement soit en choisi, sur la Mainzerndstrasse, à dix minutes de la re centrale, le cemmerce ne mble pas florissant. Pourtant, le B.W. n'est pas un parti pauvre. ne se cache pas d'avoir payé au mptant les 3 millions de DM le lui ont coûtés son acquisition ancfortoise. L'abnégation finanère de ses membres, la manne quelques « bourgeois éclairés », ire d'héritiers aristocratiques, i ont permis de garder les ains nettes de tout crédit banire.

Ce n'est pas le luxe autant. Les urs son encore nus, les dossiers empilent par t erre. L'accueil ui nous est réservé, préparé par n intermédiaire de choix, est ourtois, retenu, comme s'il se essentait de la terrible froideur les lieux. Est-ce parce que notre terlocuteur n'a pas eu le temps, vant le rendez-vous qu'il nous a nsenti, de « *joindre le comité ntral* », qu'il ménage ses mots, ns pour cela faire mystère de sa nsée ? Curieuse impression de deur stoïque. En tout cas, il y des questions qui ne montent me pas au fond de la gorge, it elles paraissent d'avance hors du sujet : l'eurocommunisme, par exemple. Qu'est-ce que cela signifie dans un pays qui ne compte pas moins de quatre formations communistes ?

Commençons par la plus importante, la D.K.P. (Deutsche Kommunistische Partei). Dans les quarante-cinq mille membres, 0,3 % des voix aux élections de 1976, pourcentage infime, mais record comparé aux 0,6 % obtenus par le K.B.W. Pour ce dernier, il s'agit moins d'un rival plus heureux que d'un faux-frère. Le D.K.P. est mis en quarantaine par les trois autres « mouvements ». « *Simple annexe de la social-démocratie,* nous dit-on, *vassale « révisionniste » du Kremlin et de la D.D.R.* » Selon le gouvernement fédéral, elle vivrait effectivement des subsides (une trentaine de millions de DM par an) qu'elle recevrait de Berlin-Est.

Le K.B.W. ne prétend pas, lui, aligner plus de cinq mille adhérents. C'est autant, à lui seul, que les communistes « authentiques » de la K.P.D. (Kommunistische Partei Deutschlands) d'orientation maoïste, et que les « albanisants » de la K.P.D.-Marxiste-léniniste (elle tient beaucoup à l'adjectif). Des pourparlers sont en cours en vue de nouer une « unité d'action » entre K.B.W. et K.P.D., les « marxistes-léninistes », ultra-sourcilleux sur les « vrais principes », hésitent à s'engager. Est-on là dans les catacombes crépusculaires d'une tendance politique — le communisme — qui, sur le continent européen tout au moins, représente une composante substantielle de la scène politique ? Les chiffres dérisoires (1) des recrues des « groupes communistes » (K.-Gruppen pour les initiés, terme générique qui n'inclut pas d'ordinaire le D.K.P. « moscoutaire »), l'allergie invétéreé de la population allemande contemporaine à tout ce qui, de près ou de loin, respire la connivence idéologique avec les pays de l'Est, pourraient nous inciter à tenir ces « extrémistes » — recensés et surveillés comme tels par l'« Office de protection de la Constitution » — pour quantité négligeable.

Il est vrai que les circonstances ont changé, que les études sont devenues plus ardues et en même temps plus incertaines quant aux carrières qu'elles peuvent ouvrir ; que dans certains Länder, comme la Bavière ou le Bade-Wurtemberg, certaines facultés se heurtent à des autorités résolues à mater les récalcitrants. La crise universitaire allemande s'est installée à l'état endémique, contrairement aux Etats-Unis ou à la France, où elle a trouvé un régime de croisière précaire mais non violent. Elle n'est pas aussi aiguë partout mais elle a ses bastions et des « bases ».

Est-ce « la faute aux communistes » ? Ils y mettent du leur mais réduits à leurs seules forces, ils seraient bien incapables de s'implanter dans le corps universitaire. C'est plutôt le contraire qui se produit : ils exploitent une convergence qui les met en vedette mais qui ne se traduit pas forcément par des adhésions en bonne et due forme. Le fait dominant, c'est la diffusion du marxisme comme système d'explication exhaustif des « tares » de la République fédérale. Tandis que partout ailleurs il est mis en cause ou, plus expéditivement, au rebut, en R.F.A. des milliers de jeunes l'adoptent comme une vérité révélée — décalage qui confère un charme tristement vieillot à la rhétorique dont ils enveloppent leurs frustations.

Tout se passe comme si l'Allemagne occidentale souffrait de n'avoir pas eu le temps d'intégrer le socialisme à son univers mental, d'être sur ce chapitre en retard, et donc en retrait, par rapport à ses voisines. D'où, d'un côté, la fascination d'un rigorisme de la contestation absolue, de l'autre la hantise pathétique de la « subversion » — deux sources d'une intolérance épidermique, qui appellerait un règlement de comptes si la majorité des citoyens de la R.F.A. n'interposaient entre les deux « camps » une solide indifférence.

L'actualité ouest-allemande retentit des éclats d'un conflit fondamental pour toute société civilisée : jusqu'où peut-on aller sans briser la solidarité d'une communauté vivante ? Cette solidarité n'est-elle pas un mythe qu'il faut savoir sacrifier pour que naisse une communauté meilleure ?

Chaque jour apporte son contingent d'illustrations à cette alternative angoissée. Hier, c'était un professeur d'exégèse du Nouveau Testament, à Tübingen, Ernst Käsemann, qui annonçait sa décision de quitter (2) l'Eglise protestante du Wurtemberg d'ici la fin de l'année si le synode de Stuttgart ne rétablissait pas les quelque 10 000 deutschemarks de subventions retirés à l'Association des étudiants en théologie protestante de son université, pour avoir, entre autres fredaines provocantes, organisé dans ses locaux des soirées de discussion sur l'homosexualité, « les structures de domination et la sexualité », les guerres de libération, etc. Pour le professeur Käsemann, septuagénaire en retraite, adversaire intraitable du nazisme, la vocation du chrétien est d'être « *plus radical que les autres* », et les membres du synode ne sont que des « *réactionnaires dévots* ». Mais que dire des vingt-huit étudiants en théologie protestante de ce même Tübingen adressant « *leurs vœux de bonne guérison* » à l'un des meurtriers présumés du procureur général Buback, froidement « abattu » le 7 avril, Günter Sonnenberg ?

De la charité chrétienne à la compassion, de la compassion à la « compréhension », de la compréhension à... l'identification, l'engrenage n'est pas fatal, mais où s'arrête-t-il une fois que l'on s'est persuadé que la *R.F.A.* a les terroristes qu'elle mérite ? Certes, on se défend de faire l'apologie du meurtre. Mais une fois prise cette précaution élémentaire, le champ des complaisances s'étale sur un large horizon. Quarante-sept professeurs de l'Allemagne du Nord ont pris sur eux de rééditer et de répandre une « notice nécrologique » sur Buback (« Buback Nachruf »), parue tout d'abord dans le journal des étudiants de Göttingen et signée « Mescalero », qui est un des textes les plus vicieux de la polémique intérieure allemande. L'auteur ne dissimule pas sa « *joie secrète* » à la nouvelle de l'attentat et détaille avec allégresse les motifs qui l'inspirent. S'il conclut en désapprouvant le crime, ce n'est pas pour des raisons tirées de la « morale bourgeoise », mais parce qu'il refuse d'« *imiter la terreur autoritaire* » qui sévirait en R.F.A.

Le scandale fut énorme. L'un des initiateurs d'une entreprise qui s'affichait comme une opération de « pédagogie civique », le professeur Peter Brückner, a été suspendu. Onze autres ont été contraints par le ministre de l'éducation de Basse-Saxe, pour garder leur poste, de signer une rétractation rédigée en termes humiliants. Le ministre fédéral de la justice, M. Vogel, a écrit à la veuve de M. Buback pour s'excuser de cet outrage posthume.

Ceux qui l'ont commis, en s'abritant derrière la liberté de pensée et les vertus d'un débat sans tabou, étaient-ils communisants ? marxisants ? Frivolité de cette classification... Par glissements insensibles, ces dissidents se retrouvaient en pleine sécession.

Un dilemme factice mais public

Ce n'est pas l'avis de l'opposition chrétienne-démocrate qui, aiguillonnée par le parti siamois la C.D.U., la C.S.U. bavaroise M. Franz Josef Strauss, y voit moyen d'enfermer le gouvernement dans un dilemme, factice, mais d'une publicité assurée. Qu'attend le gouvernement pour intenter auprès de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe action en vue de rejeter dans ténèbres extérieures de l'« anticonstitutionnalité » les communistes de tout acabit ? Après tout, chacun sait que la D.K.P. n'est le relais de la « ligue dissoute » par le jugement de 1956 déclarant illégal le parti communiste d'après-guerre. Le jugement est toujours en vigueur. Il s'appliquerait sans difficulté aux micro-partis que sont le B.K.W., K.P.D. et la K.P.D.-M.L. « *Il superflu de nous faire un pro-*, nous confirmait le responsable du B.K.W. interrogé sur ce nt. *Pour nous, la Constitution un chiffon de papier, la R.F.A. st que l'instrument d'oppression de la classe dirigeante. Quand les masses en auront pris conscience, elles se lèveront et ieront tout ça. Mais qu'on ne nuse pas à nous interdire ! nt pis pour ce qu'il pourrait iver...* »

Pour protester « préventivement » contre cette mesure (décidément, le virus de la « prévention » semble n'épargner personne en cette phase de l'histoire allemande ! », les K-Gruppen appelèrent à une grande manifestation sur la place du marché Bonn, aux pieds de ce Rathaus oque que des commandos de K.P.D. avaient brutalement ahi en avril 1973.

Logistique impeccable, préparée longue main ; la Markplatz re de militants treize à vingt le selon les estimations) venus squatre coins de l'Allemagne, mer de drapeaux et de banoles rouges ondulant au-dessus des têtes. Dispersion sans roc à l'heure convenue, après discours incendiaires de leur.

Rassemblement sans écho, cependant. La C.D.U. jure qu'elle saisir d'un moment à l'autre our de Karlsruhe pour pallier iertie» de la coalition au pou-. Elle ne s'y est pas décidée à our. C'est que le communisme anisé n'a pas refait surface inadvertance. La D.K.P. a n son congrès constitutif à en, en 1969. Répondant six ans tard à une interpellation de position, le porte-parole gouvernemental dévidait le catalogue plet des arguments prouvant, n lui, que la D.K.P n'avait uré aucune des thèses « anticonstitutionnelles » de l'organisation dont elle prenait la suite, K.P.D. des années 45-46. Ce it sur le papier jeu d'enfants de la faire rentrer sous terre seconde fois. Alors, qu'est-ce justifiait cette timidité ?

La réponse tombe sous le sens. Constitution ne fait pas une *gation* au gouvernement de plaider à Karlsruhe la dissolution des partis « anticonstitutionnels » : c'est à lui d'évaluer l'opportunité de cette démarche. Or le précédent de 1956, il faut bien l'avouer, n'a pas laissé un souvenir glorieux. Que gagnerait-on à récidiver ?

La chancellerie fédérale se soucie d'autant moins de faire table rase des communismes, de sa juridiction, que leur tolérance est sans doute un élément de la normalisation des rapports de Bonn avec les capitales de l'Europe de l'Est. Moscou sait parfaitement à quoi s'en tenir sur les sentiments de la social-démocratie, née jadis à Berlin d'un refus de fusionner avec le parti communiste, à l'égard de celui-ci. Mais proscrire, et donc pourchasser, spolier (l'interdiction entraînant confiscation et perte des biens sociaux) un satellite d'une obédience au Kremlin comme on n'en fait plus serait considéré par l'U.R.S.S. comme quelque chose de plus grave qu'un « geste inamical ».

« danger communiste » en R.F.A. soit une vieille lune ressortie du magasin des accessoires de la guerre froide ? Ne nous attardons pas à l'« amalgame » du communisme orthodoxe et de l'espionnage de la D.D.R. Ce dernier est affaire de professionnels, qui n'ont aucun intérêt à s'appuyer sur l'organisation d'un parti, objet d'une « vigilance » serrée des services de renseignements fédéraux. Mais il ne suffit pas de constater que le communisme allemand, sous ses étiquettes rivales ne mord ni sur l'électorat ni sur le monde ouvrier pour classer le dossier. Malgré ses efforts pour sortir de la rubrique des faits divers en créant des incidents sans lendemain, il ne fait encore que rêver d'« actions de masse » totalement hors de sa portée.

En revanche, il est indéniable que ses méthodes et sa discipline trouvent une certaine audience parmi les étudiants. La Ligue Spartacus (Spartakus Bund) compterait quatre mille cinq cents affiliés, dépendant de la D.K.P. Il ne manque pas de compagnons de route indépendants ou groupusculaires, prêts à épouser la cause « anti-capitaliste » et surtout « anti-répressive » quand l'occasion se présente. Plus du tiers de la représentation étudiante aux différents organes de la concertation universitaire se réclame d'une conception ou d'une autre du marxisme, mais pas d'un marxisme livresque et scolastique — d'une vision plus libertaire que « dialectique », plus activiste que réflexive. Ce pourcentage élevé, sans commune mesure avec l'influence communiste, pratiquement égale à zéro dans les autres secteurs de la vie publique, est un phénomène relativement nouveau, qui donne à la contestation universitaire un visage plus dur et plus fermé que celui modelé par les instigateurs de la première vague, les Rudi Dutschke et ses camarades, aujourd'hui retirés de la « lutte ».

(1) Pour donner un ordre de grandeur, indiquons que la S.P.D. compte, en chiffres ronds, 1 million de cotisants, la C.D.U., 590 000, auxquels il faut ajouter les 140 000 de la C.S.U. bavaroise. Le parti libéral aurait dans les 75 000 membres.

(2) Le fisc allemand prélève automatiquement un impôt *(Kirchensteuer)*, fraction de l'impôt sur le revenu, destiné à l'entretien des Eglises reconnues et leur clergé. C'est sur cette base que sont dressées les statistiques de l'appartenance religieuse. Une démarche spéciale est nécessaire pour s'en faire dispenser mais elle implique que l'on rompe avec la communauté des fidèles : c'est le *Kirchenaustritt*.

Prochain article :

LA DISCORDE CHEZ L'AMI

DIPLOMATIE

LES ENTRETIENS GUIRINGAUD-OWEN

La Grande-Bretagne suggérerait à ses partenaires d'organiser avant elle les élections européennes

De notre correspondant

Londres. — M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, se trouvait, vendredi 2 décembre, à Londres, en même temps que le chef du gouvernement israélien, M. Begin, qu'il n'a pas rencontré. Le Proche-Orient a cependant été un des principaux sujets de ses entretiens avec son collègue britannique, M. Owen. Les deux ministres sont tombés d'accord pour souhaiter que les conversations en cours ouvrent la voie à un règlement global. « *Nous avons des informations concordantes sur le désir de paix de tous les gouvernements et des populations du Proche-Orient, une paix que la France et la Grande-Bretagne souhaitent également, sur la base d'un règlement satisfaisant pour toutes les parties intéressées...* » a déclaré M. de Guiringaud.

Les entretiens, qui préparaient le conseil européen des 5 et 6 décembre et le « sommet » franco-britannique des 12 et 13 décembre, ont été en grande partie consacrés aux problèmes européens.

M. Owen a fait le point du débat sur les élections européennes devant le Parlement britannique. Les votes décisifs n'interviendront qu'en janvier. M. Callaghan, partisan de la représentation proportionnelle, s'attend que les Communes votent en faveur du scrutin majoritaire, ce qui rendrait impossible l'organisation des élections européennes en Grande-Bretagne à la date prévue, c'est-à-dire dans six mois. A Whitehall, on laisse entendre que M. Callaghan se propose de suggérer à ses partenaires européens d'aller de l'avant et de procéder à leurs propres élections « européennes », sans attendre la Grande-Bretagne, où elles auront lieu plus tard.

HENRI PIERRE.

[Cette dernière suggestion est inacceptable pour la France, qui insiste pour que, conformément à la lettre et à l'esprit des traités, les élections européennes aient lieu en même temps dans les neuf Etats de la Communauté.]

● *Pas de refus de visa à une délégation soviétique.* — Nous avions reproduit dans *le Monde* du 3 décembre une information publiée le 2 décembre par *l'Humanité*, selon laquelle une délégation soviétique, invitée par le Cercle français pour la sécurité et la coopération européennes n'avait pu venir en France en raison du refus de visa à l'un de ses membres. Le ministère français des affaires étrangères dément cette information et précise que ladite délégation a assisté mercredi 28 novembre, comme prévu, à « l'heure des questions » à l'Assemblée nationale et a ensuite été reçue par M. Edgar Faure. *L'Humanité* de ce 3 décembre, pour sa part, sans démentir son information de la veille, relate le séjour de cette délégation à Paris du 29 novembre au 2 décembre.

Italie

Le défilé de 150.000 métallurgistes à travers Rome traduit un grave malaise politique

De notre correspondant

Rome. — Chaque fois que les travailleurs de la métallurgie quittent leurs usines et se rassemblent dans la capitale pour manifester, c'est un événement. Ils l'avaient fait en 1969 et en 1973. Ils l'ont refait vendredi 2 décembre, avec la même démonstration de force : quelque cent cinquante mille personnes ont défilé en rangs serrés sous des banderoles et des drapeaux rouges dans les quartiers presque désertés du Colisée et de Saint-Jean-de-Latran.

Officiellement, l'objectif était de réclamer de nouvelles orientations économiques et de défendre la démocratie, menacée par les violences. Mais en criant « *Adesso basta !* » (maintenant, cela suffit), nombre de manifestants exprimaient aussi leur malaise devant un climat d'union nationale qui favorise les compromis et gèle les conflits.

Les « métallos » sont toutefois d'accord avec les partis politiques et avec l'immense majorité des Italiens — pour affirmer que la violence est inadmissible. Ils l'ont prouvé, vendredi, en isolant les petits groupes qui entendaient profiter de ce long cortège pour provoquer des incidents. Les forces de l'ordre, très nombreuses, les y ont aidés. Environ trois cents violents ont été quasiment enfermés à l'université pendant plusieurs heures.

La manifestation du 2 décembre a montré qu'ils étaient très minoritaires et sans prise sur le monde ouvrier. Il n'empêche que, dans leurs discours, les dirigeants syndicaux ont fait allusion à l'*Omertà*, cette loi du silence dont profiteraient les terroristes, y compris dans certaines usines. Les ouvriers répugnent à dénoncer les violents, comme le P.C. le leur a suggéré le mois dernier.

Défilant avec *l'Unita* en poche, les métallos communistes dominaient le cortège. Mais nombre de chômeurs et de militants d'extrême gauche s'y étaient joints aussi. Les slogans de ces derniers avaient une nette tonalité anti-gouvernementale. Ils mettaient dans le même sac M. Andreotti, président du conseil, et M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., ou chantaient : « *Faisons un nouveau chômeur ; gouvernement Andreotti, tu es licencié !* »

Le parti communiste avait accueilli avec beaucoup de réticences ce projet de manifestation. Réaliste, il s'y était finalement résigné. Malgré les titres euphoriques de *l'Unita*, elle représente pour lui un avertissement. Plus il participe au pouvoir dans les institutions, plus une certaine « base » entend lui signifier qu'il perd le contact avec les gens.

Les dirigeants syndicaux eux-mêmes peuvent-ils pavoiser ? Ils restent, quoi qu'ils disent, très liés aux partis. Ils avaient accepté l'austérité et continuent de l'accepter, en échange de promesses — défense de l'emploi, développement du Midi, réformes de structures — qui n'ont pas été tenues. Maintenant ils doivent à la fois persuader le pouvoir et réconforter leur propre « base ». Vendredi, celle-ci donnait l'impression de ne pas savoir au juste contre quoi elle manifestait. L'extrême gauche semble prendre ses désirs pour des réalités, quand elle voit dans ce « basta ! » ambigu, qui pourrait déboucher sur une grève générale, la claire volonté d'un « tournant politique ».

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Le parti socialiste reproche à l'Église d'intervenir dans la vie politique

De notre correspondant

Madrid. — Pilier du régime franquiste pendant quarante ans, l'Eglise catholique espagnole craint pour l'avenir de ses relations avec l'Etat. Le catholicisme était la religion officielle sous Franco : l'Église découvre avec inquiétude, aujourd'hui, le projet de constitution de la commission parlementaire qui s'est prononcée, en première lecture, en faveur d'un Etat non confessionnel pour la liberté religieuse et la liberté d'enseignement (*le Monde* du 29 novembre).

Après des décennies de collaboration et de collusion avec la dictature, la hiérarchie de l'Eglise, dont plusieurs membres s'étaient cependant bien démarqués du franquisme ces dernières années, ne souhaite pas passer d'un extrême à l'autre. Elle redoute une évolution d'un « étatisme confessionnel à un étatisme anticonfessionnel ou belligérant », selon la formule employée, le 26 novembre, par le cardinal Tarancon, qui présentait, à l'occasion de la vingt-septième assemblée épiscopale, une étude sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Ce document juge trop « restrictif » l'avant-projet de constitution *qui sera débattu aux Cortès après sa rédaction définitive*. « *Il serait insuffisant*, estiment les évêques, *de proclamer dans l'abstrait la liberté religieuse et de la réduire à une simple liberté de conscience ou de culte.* » Il s'agit aussi, souligne la conférence épiscopale, « *d'assurer la liberté d'évangéliser* » et de promouvoir à cet effet des « *moyens d'assistance et d'éducation* ». Les évêques espagnols, tout en affirmant leur désir de « dialogue », indiquent qu'un « *Etat laïc ne pourrait pas donner une réponse suffisante à la réalité religieuse espagnole* », et soulignent que le carctère non confessionnel de l'Etat « *ne suffirait pas à instaurer la paix religieuse* ».

Cette déclaration, qui marque le retour de l'Eglise espagnole sur la scène politique, après des années de silence, a été particulièrement mal accueillie par le parti socialiste ouvrier espagnol. « *Nous, socialistes, ne demandons pas à participer au synode des évêques. Que ceux-ci ne viennent donc pas se mêler de la Constitution* », a déclaré le premier secrétaire du P.S.O.E., M. Felipe Gonzalez, dès son retour des Etats-Unis. Le journal indépendant *El Pais* écrit : « *La Constitution appartient à César, c'est-à-dire au peuple souverain, qui a d'ores et déjà désigné ses représentants.* » M. Santiago Carrillo s'est montré quant à lui beaucoup plus tolérant vis-à-vis de la prise de position épiscopale : « *Je suis prêt à écouter les évêques s'ils ont des choses raisonnables à dire* », a affirmé le secrétaire général du P.C.E.

Les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont encore régis en Espagne par certaines dispositions du concordat du 27 août 1953, qui accordait des pouvoirs exorbitants au clergé, notamment dans les domaines de la fiscalité, des finances, de la justice et de l'éducation. Cependant, comme l'a annoncé le 28 juillet 1976 le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, ce concordat doit être remplacé par une série d'accords qui seront conclus d'ici à deux ans au plus tard entre Madrid et le Saint-Saint-Siège tant que ne seront pas les Cortès le 17 août 1976 : la couronne d'Espagne renonce au privilège de « présentation » des évêques en échange de la renonciation de l'Eglise à l'immunité ecclésiastique devant les tribunaux civils. Mais cette ébauche de révision des « relations privilégiées » entre l'Espagne et le Vatican a été également dénoncée le mercredi 30 novembre par le P.S.O.E., qui a demandé au gouvernement de suspendre toute discussion avec le Saint Siège tant que ne seront pas définis dans la Constitution les rapports entre l'Eglise et le nouvel Etat espagnol.

Convaincus de représenter la majorité des consciences espagnoles, les évêques entendent donc désormais élever la voix pour faire inscrire en bonne place la « *réalité religieuse espagnole* » dans la future Constitution. Le dernier sondage sur le problème de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, réalisé en mai dernier pour l'hebdomadaire *Cambio 16*, indiquait que 49 % des personnes interrogées étaient favorables à cette séparation.

(Intérim.)

● *Cent mille ouvriers* de toute la province de Biscaye ont suivi vendredi 2 décembre un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures pour protester contre le chômage et les licenciements. Les grévistes répondaient à l'appel d'une association coordonnant l'action des salariés de 632 entreprises de Biscaye, qui menacent de licencier 14 000 personnes en raison de la crise économique. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE COMMANDANT OTELO DE CARVALHO vient de publier un livre intitulé *l'Aube en avril*. L'ouvrage, qui compte 651 pages, contient de nombreux documents sur la révolution du 25 avril 1974, qui mit fin au régime salazariste de M. Marcelo Caetano, et dont l'auteur a été l'un des principaux artisans. L'officier, qui n'a pas demandé d'autorisation préalable à ses supérieurs hiérarchiques pour la sortie de son livre, évoque brièvement, mais en termes favorables, la personnalité de l'actuel président de la République, le général Eanes. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

UN AN APRÈS LA FONDATION DU R.P.R.

M. Chirac va accentuer l'originalité de ses propositions

Le 5 décembre 1976, quelque cinquante mille personnes réunies au Parc des expositions de la porte de Versailles à l'appel de M. Jacques Chirac, secrétaire général d'honneur de l'U.D.R., fondent le Rassemblement pour la République et élisent à sa présidence le député de Corrèze, qui, le 14 novembre précédent, avait retrouvé son mandat parlementaire. Dès le 3 octobre, l'ancien premier ministre avait lancé à Egletons, dans son département, l'idée d'une transformation profonde du mouvement gaulliste.

Un an plus tard, les promesses du Rassemblement ont-elles été tenues ?

La notion même de rassemblement ne semble pas avoir été satisfaite si l'on entend par celle-ci l'ouverture politique et le ralliement de personnalités extérieures. Aucun leader politique national — malgré les espoirs mis un moment en MM. Pinay, Bourgès-Maunoury ou Pierre Pflimlin — n'est venu adhérer au R.P.R. L'échec de cette tentative vers le centre ou le centre gauche peut être mis au compte de l'éclatement de l'union de la gauche ou du développement de ce que les gaullistes appellent le *« mythe socialo-centriste »*, lancé par M. Giscard d'Estaing et ses partisans. La combinaison ou l'addition de ces deux phénomènes a retenu certaines personnalités de se rapprocher de M. Chirac. De même, les gaullistes de gauche ont préféré demeurer à l'état de groupuscules dispersés plutôt que de se fondre dans une vaste entreprise. Toutefois, dans les troupes de l'ancienne U.D.R., aucune défection notable n'a été enregistrée — hormis celle de M. Olivier Stirn — et, parmi les « barons » même, M. Jacques Chaban-Delmas est, peu à peu, revenu siéger dans les instances du mouvement après les avoir boudées.

A défaut de « rassembler », M. Jacques Chirac s'est employé activement à élargir et à renouveler l'assise militante de son mouvement. Son départ tonitruant de l'hôtel Matignon, son dynamisme, sa détermination, l'avaient fait apparaître aux yeux de beaucoup comme une sorte de recours potentiel contre M. Giscard d'Estaing. En s'opposant au chef de l'Etat, il s'imposait. L'occasion des élections municipales de Paris, saisie au vol par le président du R.P.R., a accentué encore son image et élargi son audience.

Tout en apparaissant comme le chef unique et incontesté du R.P.R., l'ancien premier ministre a procédé à une profonde mutation du mouvement gaulliste pour en faire réellement une formation populaire et une organisation de masse. Toutes les structures — après modification des statuts — ont été renouvelées, et chaque instance comprend désormais au moins la moitié d'adhérents inscrits depuis le 5 décembre 1976. Les effectifs de militants ont été doublés, pour dépasser aujourd'hui — selon le R.P.R. — cinq cent mille.

Une action particulière a été conduite en direction des jeunes, des milieux universitaires et du monde du travail avec le développement de l'Action ouvrière et professionnelle. Au siège du mouvement, tour Maine-Montparnasse puis 123, rue de Lille, l'activité qui se déploie rappelle davantage celle d'une entreprise que celle d'un parti politique classique. En un an, le R.P.R. a édité une quarantaine de brochures fixant la doctrine du mouvement sur des points particuliers.

Un élan nouveau a été donné à cette action avec les préparatifs de la campagne électorale. Les militants du R.P.R. sont bien convaincus que leur président a su imposer ses volontés à ses partenaires des autres formations avec l'acceptation de nombreuses élections primaires, avec la conclusion d'un pacte électoral et avec la signature d'un manifeste. Les voyages qu'il effectue chaque semaine en province permettent à M. Chirac de réaliser une sorte d'investissement politique.

Mais cette action n'est peut-être pas encore suffisante pour assurer au mouvement gaulliste et à son chef la place éminente qu'ils veulent conserver dans la future majorité.

Afin d'y parvenir, M. Chirac pourrait être conduit dès ces prochains jours à schématiser davantage son action pour la rendre mieux perceptible par l'opinion. Des informations qu'il recueille au cours de ses déplacements, des sentiments que lui expriment les militants, des réactions de ses auditoires, M. Chirac a retiré la conviction qu'il ne doit à aucun prix apparaître comme un élément de division de la majorité. Il va donc se présenter partout comme le champion de l'union, et il dénoncera même, à l'occasion, ceux qui dans la majorité risquent de mettre en péril cette union en souhaitant ou en préparant des alliances nouvelles.

Il ne s'agit pas pour autant de fondre le R.P.R. dans le moule d'une orthodoxie gouvernementale contraignante. Son chef va donc souligner davantage encore l'originalité des propositions présentées par son mouvement et se démarquer de plus en plus d'une action gouvernementale dont il conteste des aspects de plus en plus nombreux.

En revendiquant le droit à la différence, il va présenter sur plusieurs sujets un véritable « contre-programme » de gouvernement, offrir une sorte d'alternative aux électeurs de la majorité et, espère-t-il, aux autres. Ce sera le cas pour le thème de l'indépendance nationale qu'il évoquera prochainement dans deux discours consacrés à la politique étrangère et à la défense. M. Chirac a constaté que dans toutes les réunions de militants des questions sont toujours posées sur ces thèmes, par le biais de la politique européenne, des relations avec les Etats-Unis, de l'indépendance nucléaire, de la politique méditerranéenne et africaine ou plus généralement de la perte d'influence de la France dans le monde, questions souvent formulées avec des accents nostalgiques. Les critiques contre la politique économique du gouvernement constituent aussi un thème constant de revendication dans les réunions que préside M. Chirac. La partie de l'électorat qui y représente les classes moyennes aux réactions souvent corporatistes s'insurge souvent contre le comportement de l'administration, et surtout contre les décisions du gouvernement, accusé d'être un stérile créateur de bureaucratie. Ses auditeurs plus jeunes, plus populaires qu'ils soient, issus de milieux plus modestes ou qu'ils soient des militants syndicaux intégrés au monde du travail, revendiquent, eux, davantage de responsabilités et de justice sociale et trouvent dans la « participation » un mythe séduisant.

C'est pour satisfaire ces publics variés que le président du R.P.R. pourrait intensifier sa critique de la politique économique, financière, fiscale et sociale du gouvernement et présenter ses propres solutions.

Pour lancer cette phase nouvelle de son action, M. Chirac ne veut pas attendre que le gouvernement ait publié ses « objectifs d'action ». Se donnant le beau rôle en avertissant le chef de l'Etat de son analyse et de ses intentions, il préfère saisir l'initiative, prendre date rapidement pour mieux s'affirmer et apparaître le plus offensif en attaquant avec une âpreté renouvelée les programmes de l'opposition.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Pierre Schielé*, sénateur, vice-président du C.D.S., a démenti, vendredi 2 décembre, qu'un accord ait été conclu entre M. Jacques Chirac et les centristes du Haut-Rhin (*le Monde* du 3 décembre). Il a publié une déclaration dans laquelle on lit notamment : *« J'ai eu un très bref entretien avec M. Chirac (...). Il n'a été à aucun moment question d'aboutir à un accord quel qu'il soit (...). Seul le comité directeur et après lui les instances nationales du C.D.S. ont qualité pour arrêter une décision (...). Il n'y a pas eu d'accord passé entre M. Chirac et moi. »*

● *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, a déclaré, vendredi 2 décembre, à Toulouse : *« Je ne me sens pas à l'aise dans la majorité parlementaire actuelle. Je me sentirai à l'aise dans la prochaine. »* Après avoir regretté que *« deux mois après la rupture de la gauche les tenants du pouvoir n'aient encore rien proposé de concret au pays »*, le député de Meurthe-et-Moselle a affirmé : *« Le radicalisme jouera un rôle très important d'unification et de réconciliation après les élections (...). Nous allons vers une unification du parti radical. »*

Avant la rencontre entre M. Giscard d'Estaing et le président du R.P.R.

MM. SOISSON ET LECANUET S'ÉTONNENT DU CARACTÈRE « SPECTACULAIRE » DE L'INITIATIVE DE M. CHIRAC

La prochaine rencontre entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac, mercredi 7 décembre, à 18 heures, à l'Elysée, a suscité divers commentaires.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a notamment déclaré, vendredi 2 décembre : *« Lorsque je rencontre le président de la République, je n'en fais pas une affaire d'Etat. La situation actuelle n'appelle pas l'agitation, et plus que jamais le P.R. pense que la décrispation de la vie politique est nécessaire (...). L'action politique ne se fait pas dans l'agitation politique. »*

Interrogé au micro d'Europe 1, vendredi 2 décembre, M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, a indiqué : *« J'espère que M. Chirac ne se rend pas à l'Elysée avec le désir de porter atteinte à l'unité, à la solidarité de la majorité. C'est le vœu que je forme d'une manière très ardente. »*

Au cours d'une conférence de presse, réunie vendredi à Nantes (Loire-Atlantique), M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire de l'U.D.R., a souligné *« qu'il n'est pas extraordinaire »* que M. Jacques Chirac s'entretienne avec le président de la République.

En visite, vendredi, à Lyon, où il poursuit la préparation de sa campagne électorale dans la quatrième circonscription du Rhône, M. Raymond Barre n'a pas voulu commenter l'initiative de M. Chirac. Le premier ministre a simplement indiqué que cette demande d'audience était *« l'affaire du président de la République »*.

● *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, a été reçu, vendredi après-midi 2 décembre, à l'Elysée, par M. Valéry Giscard d'Estaing qui l'avait convié à s'entretenir avec lui de la situation politique et économique.

DOUBS : M. Charles Piaget sera candidat dans la première circonscription (Besançon) du Front autogestionnaire constitué par le P.S.U. avec certains groupes écologistes et non-violents. Membre du secrétariat national du P.S.U., M. Piaget est délégué C.F.D.T. du personnel de l'entreprise Lip et figure parmi les responsables de la nouvelle coopérative ouvrière créée à Palente.

LE VOTE DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

M. Boulloche (P.S.) dénonce « une vaste opération de racolage électoral »

Vendredi 2 décembre, à l'Assemblée nationale au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, M. BOULLOCHE, député socialiste du Doubs, dénonçant *« une vaste et déplaisante opération de racolage électoral »*, a appelé l'attention du ministre des affaires étrangères sur les conditions dans lesquelles les Français résidant à l'étranger sont sollicités d'exercer leur droit de vote et de faire usage des dispositions de la loi de juillet 1977 qui aménage notamment les conditions d'inscription et les modalités du vote par procuration (*le Monde*, daté 30 novembre-1er décembre).

Relevant qu'une lettre-type avait été envoyée à nos chefs de poste à l'étranger pour qu'ils l'adressent à chacun de leurs ressortissants comme document de présentation d'une lettre du président de la République, le député lui a demandé s'il avait l'intention de faire en sorte que notre représentation à l'étranger puisse présenter aux Français qui y résident les options autres que celles du président de la République, *« respectant ainsi la neutralité qui s'impose à l'administration »*. Il lui a également demandé s'il estimait conforme à la dignité de nos chefs de poste *« de les obliger à signer de leur nom une circulaire dont les termes leur sont mot à mot dictés par leur ministre »*.

M. BARROT, secrétaire d'Etat au logement, qui suppléait le ministre des affaires étrangères, retenu, a estimé les accusations du député *« infondées »*, et observe notamment qu'il appartient au président de la République de faire connaître l'ensemble des dispositions prises. Quant aux directives données aux chefs de missions diplomatiques, elles n'ont pour objet, a-t-il précisé, que de permettre l'application effective de la loi. Il estime normal que nos représentants fassent connaître aux Français de l'étranger les mesures prises par le gouvernement *« pour leur permettre de remplir plus aisément leur devoir civique »*.

Reprenant la parole, M. Boulloche a affirmé : *« Que la majorité se préoccupe de ne pas perdre les élections, c'est normal ; mais deux choses sont inadmissibles : d'abord le gouvernement fait intervenir les ambassadeurs dans l'opération et les transforme en agents électoraux. Cette pratique doit cesser immédiatement. Ensuite, le président de la République fait de son autorité un étrange usage. Sa lettre présente des mesures législatives qui émanent de lui, ce qui n'est guère conforme à la Constitution. »*

Au Sénat, M. Robert PONTILLON (P.S.), sénateur des Hauts-de-Seine, est intervenu dans le même sens. Enfin, M. Marcel CHAMPEIX, président du groupe socialiste, sénateur de la Corrèze, a protesté auprès du président du Sénat contre *« la note circulaire qui a été adressée aux Français d'Autriche par les sénateurs qui viennent d'être élus comme représentants des Français installés hors de France »*.

A l'extrême gauche

LES DISCUSSIONS EN VUE D'UN ACCORD UNITAIRE SE POURSUIVENT

Les représentants de plusieurs organisations d'extrême gauche, la L.C.R. (trotskiste), l'O.C.T., les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.) et le P.C.R. (marxiste-léniniste) ont tenu une nouvelle réunion cette semaine pour tenter de mettre au point une plate-forme commune et de désigner des candidats communs en vue des élections législatives.

A l'origine, il s'agissait de susciter pour le premier tour un accord unitaire aussi large que possible, étendu notamment à Lutte ouvrière et au P.S.U. et assorti d'un engagement de désistement pour le second tour en faveur du candidat de la gauche. En fait, L.O., qui dénonce à la fois la gauche et la majorité n'entend pas être associée à cette démarche ; ses représentants, qui avaient assisté aux précédentes réunions, se sont, cette fois, abstenus. Pour d'autres motifs, le P.S.U. ne souhaite pas être partie prenante d'un accord limité aux formations révolutionnaires. Le P.S.U. s'efforce en effet de constituer, notamment avec les écologistes, un *« front autogestionnaire »*. Enfin le P.C.R. doit réunir ses instances nationales au mois de janvier pour arrêter définitivement son attitude.

Dans ces conditions les travaux hebdomadaires des négociateurs de l'extrême gauche devraient aboutir à un accord limité à la L.C.R., à l'O.C.T. et au C.C.A. Jusqu'à présent des divergences subsistent, que les discussions en cours ont permis d'*« éclairer »*, mais non de *« dépasser »*. Ces trois organisations ont annoncé leur intention de tenir prochainement une réunion commune *« pour rendre compte de leurs accords et de leurs débats »*. L.O. et le P.C.R. seraient invités à y présenter leurs positions.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La gratuité des actes de justice

Vendredi 2 décembre, sous la présidence de M. Nungesser (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi instaurant la gratuité des actes de justice devant les tribunaux civils et administratifs. Ce texte supprime, dès le 1er janvier 1978, la plupart des droits ou taxes perçus en matière judiciaire, modifie et adapte le régime des droits fiscaux qui continueront à être perçu[s] [en] matière pénale, met à la charge de l'Etat [des] dépenses nouvelles (notamment une dotation [au] fonds d'organisation de la nouvelle profession d'avocat) et relève le taux maximum des amendes pénales, particulièrement celles qui sanctionne[nt] les délits économiques et financiers.

M. GERBET (P.R.), rapporteur, au nom de la commission des lois, rappelle les grandes lignes de ce texte. Le rapporteur relève que les usagers de la justice n'en continueront pas moins à acquitter les droits de plaidoirie, les honoraires des avocats, les émoluments des avoués d'appel et des huissiers de justice, les indemnités versées aux témoins et les rémunérations des experts.

Dans la discussion générale, M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne), souligne l'insuffisance des mesures proposées, *« les actes de justice ne constituant qu'une partie, souvent faible, des frais que doivent acquitter les justiciables »*. Favorable à une extension de l'aide judiciaire, il indique que son groupe votera le texte.

M. CLAUDE MICHEL (P.S., Eure) accuse le gouvernement de vouloir rejeter sur les auxiliaires de justice la responsabilité de la cherté de la justice.

Pour M. MASSOT (rad. g., Alpes-de-Haute-Provence), qui approuve le projet, le *« sacrifice consenti est moindre qu'il n'y paraît car nul n'ignore que le coût de recouvrement de ces sommes en excédait le profit »*. Il demande à son tour une extension de l'aide judiciaire.

Pour M. PEYREFITTE, ministre de la justice, le projet vise à alléger la condition du justiciable qui, dit-il, *« est dure dans tous les pays »*.

« Au moment où la loi sera promulguée, précise-t-il, *les textes nécessaires à son application seront publiés. »* Certes, reconnaît-il, *« les progrès ne seront peut-être pas gigantesques, mais ils ne seront pas négligeables »*. *« Il s'agit tout de même*, dit-il, *d'une somme de 280 millions à la perception de laquelle renonce l'Etat. »* En ce qui concerne l'aide judiciaire, le ministre indique que l'an prochain un projet sera déposé tendant à rénover ce système. Il annonce que le projet de régime de retraite complémentaire des avocats vient d'être adopté par le gouvernement.

L'Assemblée adopte le projet à l'unanimité après lui avoir apporté plusieurs modifications qui élèvent notamment de 20 % le taux minimum des amendes pénales en matière correctionnelle (ce qui permettra de financer l'indemnisation des commissions d'office) et instituent, pour les avocats dont l'activité principale est la consultation, une contribution au régime de retraite, équivalente aux droits de plaidoirie. La gratuité est étendue aux actes se rattachant à la procédure ainsi qu'aux conseils de prud'hommes sous réserve qu'elle n'entrera en vigueur que lors de la réforme du statut de leurs secrétaires.

Le régime communal en Polynésie

En début de séance, l'Assemblée nationale examine le projet de loi modifiant le régime communal dans le territoire de la Polynésie française.

M. KRIEG (R.P.R.), rapporteur, indique que ce texte tend à accentuer l'alignement sur le droit commun métropolitain du régime des communes de Polynésie française. Toutefois, observe-t-il, l'objectif recherché se heurte aux particularités, notamment géographiques, du territoire, d'où de nécessaires adaptations.

M. Krieg observe que si l'Assemblée territoriale n'a pas été consultée *« sur une question ne relevant pas de sa compétence »*, les élus locaux, eux, ont été la[rgement] consultés.

Opinion partagée par M. STIRN, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui s'engage à présenter un nouveau projet d'extension. Il indique que ce projet, qui a surtout pour objectif d'alléger la tutelle sur les communes, allège également leur responsabilité civile en cas de dommages commis à l'occasion de désordres et de troubles violents.

L'Assemblée repousse ensuite la question préalable opposée par le groupe socialiste qui estimait qu'il n'y avait pas lieu de délibérer car *« ce projet aurait dû être soumis à l'assemblée territoriale, préalablement à son examen par le Parlement »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte de nombreux amendements et retient notamment trois innovations essentielles proposées par la commission des lois :

1) Accorder aux maires polynésiens l'intégralité des pouvoirs de police, alors que le projet gouvernemental conservait au haut-commissaire la responsabilité totale du maintien de l'ordre ;

2) Appliquer le statut métropolitain des communes associées aux actuelles sections de communes polynésiennes, tout en conservant certaines particularités de leur statut ;

3) Accroître sensiblement le pouvoir fiscal des communes qui pourront percevoir quelques taxes supplémentaires pour services rendus (par exemple, sur les abattoirs ou sur les ordures ménagères).

L'ensemble du texte, ainsi modifié, est adopté par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

P. Fr. et P. J.

AU SÉNAT...

L'examen du projet budgétaire

JEUNESSE ET SPORTS

Le Sénat a adopté, vendredi 2 décembre, le budget de la jeunesse et des sports dont le rapporteur, M. Pams (gauche dém., Pyrénées-Orientales), a réclamé un renforcement des moyens financiers destinés au développement des activités sportives. M. Ruet (ind., Ain), qui exprime l'avis de la commission des affaires culturelles, proclame son hostilité aux concours de pronostics mais estime qu'un prélèvement sur le loto sera la moins mauvaise solution.

« Mon budget correspond aux tâches actuelles de l'Etat », déclare M. Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Prennent ensuite la parole dans la discussion générale MM. SERUSCLAT (P.S., Rhône), SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine), MEZARD (C.N.I., Cantal), VIGIER (R.P.R., Paris), FRANCOU (Un. cent., Bouches-du-Rhône), NAYROU (P.S., Ariège), VALLON (Un. cent., Rhône), CAROUS (R.P.R., Nord) et DE BOURGOING (ind., Calvados). Plusieurs de ces orateurs, et, avec plus d'insistance que d'autres, M. Francou, au nom du groupe centriste, demande[nt] au représentant du gouvernement de dire qu'il acceptera l'amendement voté par le Sénat dans la première partie de la loi de finances (recettes), tendant à augmenter les ressources des clubs par un prélèvement sur les recettes du loto. M. Dijoud assure les sénateurs que *« dans le débat gouvernemental il défendra leur position »*.

Les crédits sont alors votés, communistes et socialistes votant contre, comme le sont ensuite ceux de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération.

COOPÉRATION

Le Sénat examine ensuite le budget du ministère de la coopération. Le rapporteur, M. SCHMITT (R.P.R., Moselle), exprime des réserves sur l'augmentation, que la commission des finances estime élevée, des crédits de la coopération militaire. M. LOUIS MARTIN (ind., Loire) regrette, au nom de la commission des affaires étrangères, la diminution des sommes affectées à la production rurale, puis évoque les actions du Polisario.

Il insiste sur la nécessité d'assurer la sécurité de nos coopérants. M. VERILLON (P.S., Drôme), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, observe avec satisfaction que la dégradation des crédits affectés au ministère de la coopération a été stoppée cette année, mais il constate que si les actions d'assistance technique ont été maintenues, celles de la coopération culturelle ont subi un net fléchissement.

« C'est surtout, déclare M. GALLEY, ministre de la coopération, *la véritable guerre de la corne de l'Afrique avec les combats de l'Ogaden et de l'Erythrée qui pèsent lourdement aujourd'hui sur la vie politique africaine tout entière et l'on est en droit de se demander si les équilibres africains pourront être préservés... Il est remarquable de constater*, souligne aussi le ministre, *dans ces différents pays qui se prévalent sans mystère d'orientations inspirées du progressisme, la bonne acclimatation de notre présence et l'ouverture de nos rapports, même s'il leur arrive, et c'est inévitable, de traverser des périodes plus ou moins délicates. »*

M. Galley expose, en conclusion, les orientations qu'il entend donner à la politique de coopération. *« Il convient tout d'abord*, affirme-t-il, *que celle-ci soit plus proche de nos amis africains, que leurs problèmes soient, dans la mesure du possible, résolus dans leur pays et non plus à Paris. Cela implique une déconcentration des pouvoirs au niveau de nos ambassadeurs et de nos chefs de mission de coopération... Nos ambassadeurs se verront déléguer des crédits d'investissement pour la réalisation de petites opérations de développement... Notre coopération doit également s'exercer dans la diversité afin d'obtenir plus de situations contrastées dans différents pays et de spécificité dans leurs développements. »*

Répondant plus particulièrement à M. Peridier (P.S., Hérault), le ministre de la coopération a justifié la politique française d'assistance technique militaire au Tchad, en comparant l'attitude du gouvernement tchadien qui a voulu libérer ses bases de la présence française à la politique d'indépendance menée en 1966 par le général de Gaulle envers les bases de l'OTAN dans notre pays.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Un dictionnaire du blues.

« Le blues, *disait un jour Mance Lipscomb, mort il y a un an à l'âge de quatre-vingt-un ans,* c'est sentir, c'est comme quand on se réveille le matin. Vous avez quelque chose qui vous passe par la tête. Quelque chose que vous voulez faire et ne pouvez pas. Vous n'avez pas d'argent, vous voulez partir et vous ne pouvez pas. Le vrai blues, c'est quand ta femme te quitte. »

Jean-Claude Arnaudon publie un dictionnaire du blues — le premier du genre, — élaboré avec la passion de l'amateur, avec une sérieuse érudition sur le sujet. Le livre réunit près de quatre cents noms de bluesmen d'hier et d'aujourd'hui, avec une biographie précise, des indications discographiques et une filmographie. Un avant-propos de Memphis Slim, une préface de Sim Copans et des illustrations complètent ce guide utile. — C.F.

★ *Dictionnaire du blues*, 296 p., éd. Filipacchi.

Le livre d'or de la pop'.

Producteur et animateur de radio, collaborateur de la revue Rock and Folk, *Patrice Blanc-Francard présente son Livre d'or du rock pour l'année 1977. Abondamment illustré, écrit dans un style direct, sans prétention, l'album évoque le mouvement punk, Elvis Presley, le reggae, Crosby, Stills and Nash, Elton John, les Pink Floyd et Genesis, le jazz-rock, Carlos Santana, la musique des îles, Higelin, Ribeiro et, encore et toujours, les Beatles, qui ont fait un retour en force par les rééditions de leurs albums et par la vague nostalgique qui a abouti à des* musicals *les évoquant sur les scènes aussi bien de Londres que de New-York.*

★ *Le Livre d'or 1977-1978 de la pop'*, 110 p., éd. Solar.

Musique dans le métro.

En mars dernier, plus de cent concerts étaient organisés en quatre jours dans une vingtaine de stations. Les 10 et 11 décembre prochains, pour célébrer la jonction des lignes du R.E.R. la R.A.T.P. organise une série de nouvelles manifestations.

La station Auber, avec un kiosque à musique, présentera de la musique classique. La station Nation affichera de la chanson et de la musique populaire, et Gare de Lyon les voyageurs pourront voir du théâtre et de la danse.

Participeront notamment à ces manifestations : le Quintette à vent de Paris, l'Orchestre de chambre de la vallée de Chevreuse, le Quatuor Parrenin, la batterie-fanfare de l'harmonie du personnel de la R.A.T.P., François Wertheimer, Boris Santef, Roger Siffer, l'Orchestre national de l'Ile-de-France, Jean Amadou, Jean Bertho, Jean Rigaux, Bill Coleman, les Frères ennemis.

Le calendrier du rock.

Donovan et le groupe Yes, le 4 décembre au Palais des sports de Lyon, les 5 et 6 décembre au Pavillon de Paris ; Graham Parker et The Rumour au Stadium le 15 décembre (avec Clover, en première partie). 10 CC, au Pavillon de Paris le 12 décembre ; le groupe Ange le 5 décembre à Châteauroux, le 6 à Tours, le 7 au Mans, le 8 à Caen, le 9 à Rouen ; Téléphone le 4 décembre à Sainte-Foy-Lagrange ; le 5 à Toulouse, le 6 à Montpellier ; Bijou, le 4 décembre à l'Olympia; Heartbreakers, le 8 décembre à Bataclan.

Variétés

Le « Grand Échiquier », d'Aretha Franklin

Quand Aretha Franklin vient en Europe pour un unique concert, quand « la reine de la soul music » *visite les Africains de Paris et tous les amoureux de ces « musiques de l'âme » qui fondent la tradition afro-américaine, on n'a d'yeux et d'oreilles que pour elle. Mais il faut parfois que les fêtes tournent court...*

Celle-ci, mal improvisée (chèrement pourtant), au Palais des sports, commencera tard. Et dans ce décor bulbeux, dont la laideur et la froideur ne trouveraient pas grâce auprès du plus résolu des punks, *la première partie du concert serait sonorisée en dépit du bon sens, inaudible et parfaitement agaçante. Il y a belle lurette que le Palais des sports s'est fait une renommée de son diabolique talent aux sonorisations pourries ; ce soir-là, il atteignit des sommets. Dans un climat d'échauffourée, trahie, jamais Aretha et son orchestre, dirigé par H.-B. Barnum, ne purent vraiment nouer ce lien avec le public qu'exige cette musique. Quatre-vingts francs pour les premiers orchestres. Entracte.*

Les choses de la technique vaguement en ordre, les esprits presque calmés, Aretha Franklin eut alors une idée. Une de ces idées dont vous vous demandez de quel inconscient chiffonné elles peuvent bien sourdre : elle, que tout le monde voulait entendre (et voir danser), elle invita sur scène l'acteur Glenn Turman, le présenta, l'interviewa. C'était, en plein Palais des sports, et en parfaite conduite d'échec, « le Grand Echiquier » recommencé.

Et tout, au fond, aurait pu en rester là, devant un public moyennement anglophone et à peine narquois, si Glen Turman n'avait extirpé de sa veste une traduction de Cyrano de Bergerac, *dont il entreprit de lire quelques scènes avec Aretha...*

Belle joueuse toujours en beauté, elle n'eut pas de mal à reconquérir un public plutôt malmené : mais ce ne fut qu'au prix du blues *arraché au piano ; et d'une « vérité », celle qui avait fait courir tant de monde : celle de la* soul music *retrouvée. Comme s'il restait vrai, aussi, que le spectacle s'accommode mal des fantaisies qui l'ont, un jour, inventé.*

FRANCIS MARMANDE.

formes

APPARITIONS

La peinture lisse, claire et froide d'Irena Dedicova oscille toujours, pour qui réclame des parentés, entre l'inexpugnable surréalisme et le romantisme allemand, depuis qu'Albert Béguin, le premier peut-être, a exalté Kaspar Friedrich et ses *Falaises de Rügen*. A ses machines, antitechnologiques selon Jean-Clarence Lambert, à ses fleurs équivoques, à ses explorations intestines, ont succédé des paysages (1). Non : des *apparitions*, c'est elle qui rectifie. Des villes flottantes, un New-York spectral qui se dédouble dans l'empyrée, ou brille sous un soleil double, ou se plonge dans un miroir, ou s'incorpore à la grisaille lunaire. Les villes une fois résorbées dans la lumière, voici *le Désert*, autre apparition qui s'étage à perte de rêve. Et puis, élément nouveau, dans le ciel serein explosent des coups de tonnerre zébrant la toile de haut en bas, fissurant le rocher en équilibre instable. Pourquoi, Irena, ces soudaines lézardes dans votre imaginaire palpable ? Imaginaire qui sait extraire de la réalité, disons touristique, un labyrinthe de galets, et abandonne un moment ses fantasmes pour son char — l'être le plus chargé de mystère, il est vrai, — admirablement dessiné et redessiné. Il séduit tous les visiteurs qui retrouvent d'autre part l'enchantement des peintures dans une sérigraphie en bleu.

Pascale et Jean-Yves Bourgain sont unis sous le régime de la communauté poétique. De ce que je prétends être la vraie poésie, la haute, la pure, « exigence et soif d'absolu ». A Pascale l'expression verbale, à son mari l'expression plastique. On se rappelle peut-être les éloges que je décernais au peintre et graveur en mars dernier, et aussi la phrase, alors citée, de l'un d'eux : « ... *Comme en un miroir où peinture et poésie se reflètent l'une l'autre.* » Cette fois-ci c'est plus flagrant encore avec les huit eaux-fortes (complicité de l'aquatinte, de la pointe sèche et du burin) gravées par Jean-Yves en regard des versets de *l'Erre de sable* de Pascale (2). L'infinie délicatesse des lignes et des coloris, complément et non illustration du texte, traduit la même sensibilité, une sorte d'identification dont il est peu d'exemples. Les planches de cet ouvrage dont l'artiste a lui-même assuré le tirage, sont, bien entendu, escortées de toiles (nouvelles), avec leur musique intérieure aux tonalités étalées en larges accords.

L'art fantasmagorique de Louis Pons s'amplifie, entre en folle effervescence. Sans doute Pons a-t-il davantage d'espace pour travailler. Insolites, pleins d'humour, ses reliefs et ses assemblages avaient, dans les années 60, provoqué un certain chambardement dans le petit monde de la « culture » : comment réussissait-il à bourrer des objets souvent répugnants, ou du moins méprisés, de tant de charge explosive, génératrice, mais oui, de beauté ? Il en compose maintenant de véritables hauts-reliefs (3). *Sous le signe du taureau* (le sien) est une sorte d'autobiographie à laquelle il a incorporé son propre et authentique certificat de baptême. Plus grands encore et plus fournis sont la *Chanson pour un berger fou, le Blason du pauvre, le Dernier Nomade*. Je laisse au visiteur le plaisir de découvrir ces trente merveilles, et parmi elle *les Deux font la paire :* une paire de chaussures de femme métamorphosés en couple de canards. D'une verve et d'une invention qui devraient abasourdir *les Conformistes*.

On ne voit plus guère de tapisseries depuis, hélas ! que La Demeure a dû fermer ses portes. Voici du moins celles de Marc Saint-Saëns, qui fut un des principaux rénovateurs, aux côtés de Lurçat, de cet art en France, décoratives et stylisées, qui viennent tout droit d'Aubusson (4).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Librairie de Seine, 93, rue de Seine.

(2) Galerie Claude-Renaud, 71, boulevard Raspail.

(3) Le Point Cardinal, 13, rue de l'Echaudé.

(4) Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain.

Un nouvel album de Léo Ferré

(Suite de la première page.)

Ferré chante, ouvre son cœur, parle pêle-mêle de l'amour, des artistes, de la langueur du soir dans le train du tiers-monde, de l'horizon barré où les rêves s'annulent, des larmes perdues qui s'inventent des rides, des hommes muselés qui tirent sur la laisse. Ferré revient, roule les mots :

« Que font-ils ? Qui sont-ils ?
Ces gens qu'on tient en laisse
Dans les ports au shopping
Au bordel, à la messe ?
Et ces mômes qu'on pourrait
S'carrer entre deux trains
Histoire de leur montrer
Qu'on a du face-main
Ils ont voté, ils voteront
Comme on prend un barbitu- [rique
Et ils ont mis la République
Au fond d'un vase à reposer
Des experts ont analysé
Ce qu'il y avait au fond du vase
Il n'y avait rien qu'un peu de [vase
Shakespeare aussi était un ter- [roriste,
« Words, Words, Words ! »

« Je suis un philosophe de bas étage », dit Ferré. Et j'ai fait de la frime parfois au piano. Mais je ne suis pas un personnage construit, j'ai horreur des habitudes et je fais souvent le ménage dans ma tête. »

Ferré chante peu en public aujourd'hui. C'est qu'il souhaite continuer à diriger de grands orchestres, comme il le fit superbement au Palais des congrès. On vient de lui proposer de conduire, en mai prochain, l'Orchestre philharmonique de Vienne.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album C.B.S. 82480, enregistré avec l'Orchestre symphonique de Milan.



Notes

Cinéma

« Paradiso » de Christian Bricout

Qu'a-t-il fait cette nuit ? Il répond : rien. Pourtant il a tout raté. Il a rencontré une fille au bal, l'a emmenée dans sa voiture, mais elle a exigé d'être tout de suite raccompagnée chez elle. Il a vu des gens se battre, il est allé dans un dancing, il y avait là encore des couples enlacés. Il a conduit une « hippie » jusqu'à Paradiso, une boîte où l'on se drogue. A l'aube il a pris en stop un ouvrier jusqu'à la mine, a fait un détour par les toilettes de la gare, puis s'est réfugié auprès de sa seule amie, qui lui dit qu'il est gentil, mais lui reproche de ne jamais rien dire.

« Paradiso » a eu cette année le prix Jean-Vigo. C'est le premier film de Christian Bricout, qui est né dans le Nord, et s'est visiblement souvenu que l'ennui n'a pas la même profondeur dans toutes les villes de France. C'est cela qu'il a montré, et l'on suit quelques instants pitoyables de la vie de Jean (Didier Sauvegrain), qui a dix-huit ans, qui n'est pas compris chez lui, ni ailleurs, et roule dans sa voiture à la recherche d'un corps à aimer.

Christian Bricout s'attarde sur la laideur et promène son héros candide aux enfers. Il va jusqu'à tuer l'unique poésie, celle qui entoure l'amie de Jean (Annie Savarin), gardienne des toilettes publiques, en la filmant nue et moche, pour une fois qu'il s'agissait de sentiments. A quatre reprises, il assène des monologues interminables, qui se veulent des grands pans de réalisme et ne sont pas crédibles, parce qu'ils sont mal écrits — ou mal retranscrits de la réalité, ou mal joués. Jean a peu de réactions en face de ses interlocuteurs bavards. Il a de courtes répliques qui sonnent faux, et ce décalage des dialogues détruit ce que la mise en scène de Bricout avait d'intéressant et de juste. Quand personne ne parle, il y a, en effet, dans le film une grande force pour faire surgir la misère.

CLAIRE DEVARIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Sweet soul music

Le 10 décembre 1967, Otis Redding trouvait la mort aux Etats-Unis dans un accident d'avion. Dix ans plus tard, presque jour pour jour, on peut voir sur les écrans « Sweet Soul Music », un film à sa mémoire, à sa gloire. Réalisé en 1967 par Peter Clifton et Richard Modaunt à la Roundhouse et au Hammersmith Odeon de Londres, lors de la dernière tournée britannique d'Otis Redding, « Sweet Soul Music » présente quelques-uns des grands noms de l'âge d'or au rhythmn' blues de l'école Stax-Atlantic. Les prestations d'Arthur Conley, Eddy Floyd et Sam and Dave, avec Booker T. and The MG's et les Markeys, sont hélas quelque peu gâchées par un montage sauvage, dans la première partie du film, qui coupe inlassablement les morceaux. Otis Redding fait également les frais de ces coupures insistantes sur trois des six morceaux qu'il interprète.

Toutefois, les images sont assez belles pour compenser cet inconvénient technique. Elles reflètent remarquablement la performance d'un monsieur au talent inoubliable et inégalé. On voit Otis sauter, trépigner comme un ours, imprimer un feeling envahissant aux mots et même aux silences de chacune de ses chansons. Otis avait le don de faire rire lorsqu'il était gai, de faire pleurer lorsqu'il était triste, simplement avec sa voix. Ce film est important parce qu'il montre que le rhytm'n blues n'a pas toujours été le produit éphémère, manufacturé et stéréotypé, pour radios et boîtes de nuit, qui envahit le marché actuel. Des hommes et des femmes, le temps d'une chanson, offraient toute leur sensibilité, toute leur émotion, et ceux-là vivront toujours. Otis en est la preuve.

ALAIN WAIS.

★ Bilboquet, Dejazet, Jean-Renoir.

Variétés

Le cirque de Corée

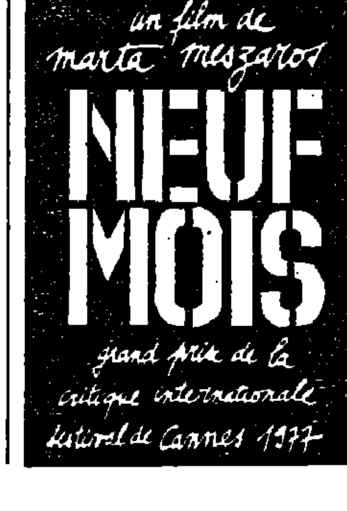
Le cirque de la République populaire démocratique de Corée, qui se produit pour la première fois en France, présente une impressionnante succession de numéros acrobatiques, où la force, l'agilité, la souplesse, la maîtrise de soi, se mêlent à l'élégance, à la finesse et à la pureté des gestes. Pas de trois sérien, gymnastes sur barre portée, jeux acrobatiques au mât, voltige sur planche à bascule, équilibres sur cylindre, tout est offert dans une étonnante harmonie accentuée encore par le très joli ensemble de violons et de violoncelles.

Les Coréens ont une longue et riche tradition dans l'art acrobatique et dans la voltige, et ils nous le prouvent dans des numéros exceptionnels comme celui des voltigeuses lancées dans le vide jusqu'au ras de la piste, d'où elles remontent par la seule force de deux longes en sandow. Les augustes, eux-mêmes, sont acrobatiques. Seul, le prestidigitateur n'utilise pas cette discipline ancestrale, mais il est tout aussi surprenant avec sa manière de faire surgir un jardin de fleurs.

Le spectacle, qui ne dure que deux courtes heures, ne dédaigne pas l'humour dans la plus extrême simplicité et la sérénité.

C. F.

★ Palais des sports, 20 h. 30 (jusqu'au 8 janvier).



LES GRANDS PRIX DE LA VILLE DE PARIS

Les sept Grands Prix de la Ville de Paris ont été décernés, vendredi 2 décembre, dans les salons de l'Hôtel de Ville, par M. Jacques Chirac, maire de Paris. Chaque Prix est doté de 10 000 F.

● MUSIQUE : Germaine Tailleferre.

Ce Grand Prix a le mérite de ramener aux feux de l'actualité une dame de quatre-vingt-cinq ans qui fut l'unique femme du fameux groupe des « Six » aux côtés d'Honegger, Milhaud, Poulenc, Auric et Durey.

Née à Saint-Maur-des-Fossés en 1892, Germaine Tailleferre suivit de brillantes études au Conservatoire de Paris, prolongées par quelques leçons de Koechlin et de Ravel (pour l'orchestration). Elle écrivit nombre d'œuvres pleines de vitalité et d'enjouement. Pages habilement écrites dans le langage de son temps, avec quelque verdeur, et qui n'ont jamais prétendu être d'avant-garde.

Excellente pianiste, elle a donné de nombreux concerts avec Bernard Lefort. En 1968, elle s'est inscrite avec quelque éclat au parti communiste.

● SCIENCES : Jacques Oudin.

Né le 15 mai 1908 à Dreux (Eure-et-Loir), Jacques Oudin a fait ses études de médecine à Paris. Il devient docteur en médecine en 1936, et docteur ès sciences en 1949.

Entré en 1937 comme boursier à l'Institut Pasteur, Jacques Oudin y a accompli toute sa carrière (service des anaérobies, service de chimie microbienne). En 1959, il devient chef du service d'immunologie analytique, créé spécialement pour lui à l'époque. C'est dans ce laboratoire que Jacques Oudin a fait les trois découvertes majeures qui ont contribué à l'essor de l'immunologie moderne : la mise à jour d'une méthode d'analyse immunologique par précipitation spécifique en milieu gélifié (1946), l'allotypie (1953) et l'idiotypie (1964).

Le professeur Oudin est, depuis 1964, directeur de recherches au C.N.R.S.

Il obtient, en 1972, la médaille d'or du C.N.R.S., la plus haute distinction scientifique française attribuée à un chercheur.

● GÉRARD-PHILIPE : Annick Blancheteau.

Née en 1946, Annick Blancheteau reçoit en 1967 le premier prix de comédie moderne au Conservatoire, dans Je t'aime, *de Sacha Guitry.*

Elle s'est révélée dans Arlequin serviteur de deux maîtres, *de Goldoni, en 1968, au théâtre de la Gaîté-Montparnasse, puis dans* Voulez-vous jouer avec môa, *de Marcel Achard, au théâtre la Bruyère, en 1969. En 1970, elle interprète le rôle de Rosine dans* le Barbier de Séville.

● SCULPTURE : Étienne - Martin.

Décerné l'année dernière à un peintre (Édouard Pignon), le Grand Prix revient cette année au sculpteur Etienne-Martin, dont la longue carière — il est né en 1913 à Loriol, dans la Drôme ; son art a mûri dans les années 30, s'est pleinement épanoui après la guerre, évoluant vers une conception de la sculpture toujours plus monumentale avec ses « demeures » (à partir de 1955), enchevêtrement de germinations baroques, de volumes cellulaires et de formes labyrinthiques, dans lesquelles on peut circuler, qui restent l'expression dérivée d'un thème constant depuis les débuts — la nuit — et exaltent le matériau, qu'il soit bois ou plâtre.

● TECHNIQUE : Pierre Alais.

Né en 1936, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Pierre Alais est agrégé de physique en 1959 et docteur ès sciences en 1963. Il est actuellement professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie.

Ses travaux ont conduit à la réalisation — avec l'aide de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) — de l'Holoscan, appareil qui permet une observation en temps réel (cinquante images par seconde) avec une excellente révolution. L'Holoscan effectue des radiographies par ultrasons, ce qui permet de voir les organes « mous », notamment l'abdomen.

Avec son équipe, M. Pierre Alais a créé lui-même un certain nombre d'appareils en service dans les hôpitaux. Les résultats en cardiologie sont intéressants pour la détection de l'anévrisme aortique ; de même en gynécologie, où il est maintenant possible de suivre l'évolution de la grossesse et de détecter les anomalies fœtales.

● SOLA CABIATI : Régine Pernoud.

Née le 17 juin 1909 à Château-Chinon, Régine Pernoud, archiviste paléographe et docteur ès lettres, est un de nos importants médiévistes. A côté de travaux d'érudition, elle a publié des synthèses sur cette époque comme Lumière du Moyen Age, les Grandes Epoques de l'art en Occident, *des biographies pleines de vie de* Blanche de Castille *et* d'Aliénor d'Aquitaine, *trois études sur les croisades et les croisés. Cependant, son nom reste particulièrement attaché à Jeanne d'Arc, dont elle a retracé la vie, le procès et qu'elle a défendue avec vigueur contre ses légendes dans* sa Jeanne devant les Cauchon. *Car cette historienne ne fuit pas la polémique, comme elle vient encore de le prouver dans son plus récent ouvrage :* Pour en finir avec le Moyen Age.

A côté de ces études spécialisées, mais non réservés aux spécialistes, Régine Pernoud nous a donné une grande fresque et deux volumes sur l'Histoire de la bourgeoisie en France, *des origines à 1960 (Le Seuil, 1962).*

● LITTÉRATURE : Philippe Erlanger.

Né le 11 juillet 1903 à Paris, M. Philippe Erlanger a exercé une carrière de diplomate et de journaliste. Mais ce sont ses livres d'histoire qui ont imposé son nom au public. Il s'est fait le spécialiste des grandes figures qui ont illustré notamment le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle. On n'a pas oublié son Régent, *son* Louis XIV, *son* Monsieur, frère de Louis XIV, *sa trilogie sur* Richelieu, *sa* Reine Margot. *Cette prédilection pour la Renaissance et l'Age classique ne l'a pas empêché de nous donner en 1969 un* Clemenceau *qui a obtenu le grand prix Gobert de l'Académie française. Ses brillantes biographies lui ont valu le grand prix du conseil général de la Seine (1963) et le prix des Ambassadeurs en 1966.*

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une erreur de transmission, le nom du président de la Société des gens de lettres a été mal orthographié dans *le Monde* du 3 décembre (page 30). Il s'agissait évidemment de M. Jean Rousselot.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Belle au bois dormant (sam., 19 h. 30) ; Concert de musique de chambre (Brahms, Franck) (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Le roi se meurt (dim., 20 h. 30).
Chaillot, salle Gémier : Till Eulenspiegel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : Doit-on le dire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : Mercredi trois quarts (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : la Force des faibles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Rencontre avec Ph. Avron et C. Evrard (dim., 10 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Concerts Colonne, dir. J. Mercier (Xenakis) (dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : Libre parcours récital (Sweelinck, Froberger, Buxtehude, Bach) (sam., 17 h. 30) ; Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30). — Papin : Agrupacion Musica (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).
Théâtre de la Ville : P. Amoyal, F. Lodéon, M. Boegner (sam., 18 h. 30) ; la Mante polaire (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Nuits sans nuit (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. et 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Roi des cons (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium : Les belles histoires n'ont plus d'issues (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cité internationale universitaire, la Resserre : l'Avare (sam., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Ondeko-Za (sam., 18 h. 30).
Fontaine : Rendez-vous à Hollywood (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Arrête ton cinéma (sam., 21 h., dernière).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : les Lettres de prison (sam., 20 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam., 20 h. ; dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte (sam. et dim., 20 h. 30) ; Zoo Story (sam. et dim., 22 h. 15).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : les Vignes du Seigneur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mouffetard : les Précieuses ridicules (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 15).
Orsay, grande salle : l'Eden Cinéma (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palace : Lluis Llach, chanson catalane (sam., 21 h.).
Palais des arts : Pauline Julien (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Récamier : Hernani (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Renaissance : Claude Vega (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : En attendant Godot (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 30).
Théâtre-en-Rond : le Week-End des patriotes (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Elle, elle et elle (sam., 21 h.).
Théâtre Oblique : la Ligne de partage (sam., 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Vive Henri IV (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : le Psychopompe (sam., 20 h. 30) ; Duo and Brandy (sam., 22 h.).
Théâtre de la Plaine : Un sang fort (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Derniers (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de la Rue-d'Ulm : l'Ombre du conte (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Arlequin poli par l'amour (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre du 28-Rue-Dunois : l'Affaire Schlumpf (sam., 20 h. 30).
Tristan-Bernard : Ovni soit qui mal y pense (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Variétés : Fête de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Théâtre des Champs-Elysées : Forum de la danse (sam. et dim., à partir de 18 h.).
Théâtre des Amandiers, Nanterre : le Hamlet de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : les Vaches de Cujancas et

Les concerts

Hôtel Hérouet : Simonne Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 30).
Salle Gaveau : Orchestre F. Oubradous (Debussy, Mozart, Ravel) (sam., 17 h. 30) ; J.-M. Darré, piano (Mozart, Chopin, Saint-Saëns, Ravel, Liszt) (sam., 21 h.).

Samedi 3 - Dimanche 4 décembre

Conciergerie : Ensemble G. de Machaut (chansons et danses du Moyen Age) (sam. et dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : A. Marion et G. Pludermacher, flûte et piano (Haydn, Beethoven, Bartok, Donizetti) (dim., 11 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bédois, orgue (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven, Rachmaninov) (dim., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : Quatuor Talich (Beethoven, Debussy) (sam., 17 h.).
Théâtre de la Cité internationale : Los Koyas (musique d'Amérique latine) (sam., 21 h.).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris : Concert-Dialogue (Xenakis, M.-F. Bucquet, E. Chojnata, S. Gualda) (sam., 20 h.).
Lucernaire-Forum : K. Besson, luth et théorbe (Bach, Weiss, Le Roy, Dowland (sam. et dim., 19 h.) ; R. Fontaine, A. Motard, clarinette et piano (Chausson, Schumann, Schubert, Poulenc, Berg) (sam. et dim., 20 h. 30).
Eglise des Billettes : Quatuor Arcana (Beethoven) (dim., 17 h.).
Eglise réformée d'Auteuil : O. Bailleux et M. Henry, orgue et hautbois (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop*, rock et folk

Théâtre Mouffetard : les Haricots verts (dim., 21 h.) ; Compagnie Lubat (sam., 22 h. 30).
Centre américain : Hootnanny (sam., 21 h.).
Palais des glaces : Tete Montoliu (dim., 20 h.).
Palais de la découverte : Laserium (sam. et dim., 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h.).
Cartoucherie : Groupe Rodilardus, jazz (dim., 18 h. 30).

La danse

Voir aussi le Festival d'Automne.
Le Ranelagh : Graziella Martinez (sam. et dim., 20 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

CENTRE POMPIDOU

Grande salle. — Sam., 16 h. : l'Ascension, de L. Chepitko ; 19 h. : la Pomme rouge, de T. Okeev ; 21 h. : la Grande Vallée verte, de M. Khokhochachvili. — Dim., 16 h. : Elisso, de N. Chengueïala ; 19 h. : les Trois de la rue Michanskaïa, d'A. Room ; 21 h. : J'ai vingt ans, de M. Khoustiev.
Petite salle. — Sam., 17 h. et 19 h. : Okraïna, de B. Barnet. — Dim., 17 h. et 19 h. : la Maison de la rue Troubnaïa, de B. Barnet.

La cinémathèque

Chaillot. — Sam., 15 h. : Que Viva Mexico, la Kermesse funèbre, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : l'Opium et le Bâton, d'A. Rachedi ; 20 h. 30 : les Sorcières, de L. Visconti, M. Bolognini, P. P. Pasolini, F. Rossi et V. De Sica ; 22 h. 30 : Mouchette, de R. Bresson. — Dim., 15 h. : les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : la Vie passionnée de Van Gogh, de V. Minnelli ; 20 h. 30 : la Main gauche du seigneur, d'E. Dmytrik ; 22 h. 30 : Viva la muerte, d'Arrabal.

Les exclusivités

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Les films nouveaux

FORTINI CANI, film français de Jean-Marie Straub. Vers. ital., sous-titres fr. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30 et 20 h. 15.
JULES LE MAGNIFIQUE, film français de Michel Moreau : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire, 6e (544-57-34), Palais des arts, 3e (272-62-98).
PARADISO, film français de Christian Bricout : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'HIVER, film français de Marcel Hanoun : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
L'ARGENT DE LA VIEILLE, film italien de Luigi Comencini. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PIEGE INFERNAL, film américain de Michael Apted (**). V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. — Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA, film américain de W. Reitherman : V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e en matinée, U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
SWEET, SOUL MUSIC, film américain de P. Clifton : V.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Bilboquet, 6e (222-87-23), Déjazet, 3e (887-97-34).
SI CE N'EST TOI, C'EST DONC TON FRERE, film italien de Fernandino Baldi : V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
SCHIZO, film américain de Pete Walker : V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DRAGON CONTRE MAFIA, film chinois de H. See Yuen (*) : V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

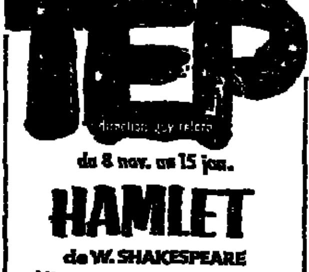
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LES CHASSEURS (Grec., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRASY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) H. Sp ; Marignan, 8e (359-92-82).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ENFER DES MANDINGOS (A.) (**) : v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Olympic, 14e (542-67-42).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Action-La-Fayette, 9e (878-80-50).
L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), les Templiers, 3e (272-94-56).
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) . Richelieu, 2e (233-56-70), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), les Templiers, 3e (272-94-56), Fauvette, 13e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) h. sp., Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Ternes, 17e (380-10-41).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord-Byron, 8e (359-58-99) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, vers. arabe) : Racine, 6e (633-43-71).
LA NUIT DES VERS-GEANTS (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).
LA NUIT, TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ;
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
REPERAGES (Suis.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e.
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
L'ASSASSIN MUSICIEN (Fr.), André-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 5.
BULLITT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. Sp.
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
CAR WASH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
EASY RIDER (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
EL TOPO (Mex. v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).
L'EMPREINTE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.
FAUST (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
FOOTLIGHT PARADE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FRENCH CONNECTION No 2 (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82). H. sp.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82). H. Sp.
JULES ET JIM (Fr.) : New-Yorker, (770-63-40). H. Sp. (sauf mardi).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE (Ang., v.o.) (**) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (af max) ; v.f : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LOVE STORY (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp. ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MOINEAU (Alg., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 4 au 6.
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MURIEL (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82). H. Sp.
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ROLLERBALL (A., v.o.) (*) : Arlequin, 6e (548-62-25).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40). H. Sp. (sauf mardi).









هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

L'OPINION

Enfin, on m'a sondé !

CETTE fois, ça y est : on m'a sondé !

La chose a eu lieu alors que j'étais retenu à mon domicile pour cause de maladie. Un après-midi, quelqu'un a frappé à ma porte :

« Qui est là ?

— *L'institut d'opinion Machin* (et dans la foulée) : *nous ne vendons rien.* »

J'avais tout l'après-midi devant moi. J'ai ouvert. J'avoue sincèrement qu'il y a longtemps que j'attendais qu'on vienne me questionner — moi aussi — sur mes « intentions de vote ». Voilà qu'enfin je me trouvais confronté à une enquêtrice souriante et agréable d'une quarantaine d'années. Elle m'a montré sa carte que j'ai regardée d'un œil distrait.

Les briquets et le vote

De son cartable, l'enquêtrice a sorti des tas de photos de briquets de différentes marques. Elle m'a demandé si je connaissais la marque de chacun d'eux. Ensuite, il m'a fallu dire de tous ces briquets lequel avait ma préférence.

A peine avais-je répondu que je me suis trouvé confronté à une nouvelle série de photos de briquets représentant des modèles absolument inconnus. Cette fois, il me fut plus difficile de choisir, d'autant que je venais de saisir que je servais de cobaye à une étude de marché. Quoique imbu de mon rôle, j'ai commencé à trouver cet interrogatoire sur les briquets plutôt long. En outre, je doutais qu'on me demande finalement quelles seraient mes intentions de vote.

Les lessives succédèrent aux briquets. Avec classement des adjectifs servant à définir le mieux possible les produits testés.

J'ai dû répondre n'importe quoi. A la fin du questionnaire, j'avais hâte de savoir si on allait enfin parler de mes intentions de vote.

Pas du tout.

On a reparlé briquets. Ce qui m'a vexé, c'est que j'ai cru deviner, chez mon interrogatrice, comme un désir de vérification. Ma mémoire a pris le pas sur mes goûts, et mes regrets de ne *pas être questionné sur mes* intentions de vote sont allés croissant.

D'une nature calme et affable, je me suis prêté de bonne grâce à des tas de questions sur les briquets et les lessives. Car, après tout, que pouvons-nous demander à une lessive si ce n'est de laver ou à un briquet si ce n'est de procurer du feu ?

Quand nous abordâmes, enfin, les questions politiques, je devais me sentir fatigué : je suis peu habitué à gaspiller tant de neurones en si peu de temps. Et allez donc savoir pourquoi il m'est alors venu à l'esprit cette réflexion insensée qui m'a fait *entendre que, étant fonctionnaire* d'une administration centrale, je risquerais d'avoir quelque ennui si mon chef de service — pour des raisons que ma raison se refusa à examiner rationnellement — parvenait à avoir connaissance de mes fameuses « intentions de vote », dont je sais pertinemment qu'elles ont peu de chances d'être semblables aux siennes ?

Voilà pourquoi, à cause de cette réflexion bassement égoïste, je suis venu grossir les rangs des inévitables « sans opinion » d'un sondage sur les intentions de vote des Français.

GÉRARD DENOY.

L'INSTITUTRICE

Une vie toute simple

LES enfants, c'était toute son existence. Elle en avait aimé des milliers. Tous ceux qui étaient passés par sa classe ou son école, plus quatre, bien à elle, deux garçons et deux filles. Elle était directrice d'une école maternelle. Elle faisait la classe aux plus grands, ceux de cinq à six ans.

Elle habitait au-dessus de l'école et avait des journées bien remplies. Elle se levait vers 5 heures et descendait préparer sa classe. Tranquille, solitaire, elle composait alors au tableau noir de splendides scènes multicolores ou alignait des chapelets de mots, de son écriture fine et ronde. A 6 heures, elle réveillait ses quatre petits diables et à 7 heures 30 les expédiait dans leurs écoles respectives. A 8 heures moins le quart, elle était à l'entrée, accueillant collègues, enfants et parents. A 11 heures et demie, une fois le dernier enfant parti, elle bondissait chez l'épicier, le boucher ou le boulanger et préparait le repas de midi.

A 1 heure et quart, elle redescendait. Le soir, de 18 heures à 21 heures, elle se consacrait à son ménage, à ses enfants, à son mari. Puis, elle s'enfermait dans son bureau directorial jusqu'à 11 heures, parfois minuit, pour s'occuper de son école et de sa gestion.

Elle n'était jamais malade, ne paraissait jamais lasse, s'arrêtant tout au plus un quart d'heure, pour le feuilleton télévisé, celui qui précède le journal de 20 heures. Elle semblait avoir deux vies.

Pendant trois ans, elle repoussa l'heure de la retraite. Mais il fallut bien s'y résoudre. En 1972, elle abandonna la classe, le bureau, l'appartement. Elle quitta les enfants de cinq à six ans. Ses enfants, à elle, l'avaient déjà quittée ou allaient la quitter. Ses deux garçons étaient montés à Paris l'année précédente. Sa fille aînée, institutrice elle aussi, s'était mariée. Sa cadette allait partir à Nancy pour entamer ses études de professeur de gymnastique.

Oublier le vide

Elle se retrouva seule, toute seule. Les matinées, elle arrivait à les occuper. Le ménage, les courses, la préparation du repas, en tirant un peu, lui prenaient bien trois heures. Mais l'après-midi ! Ces après-midi atroces, ces cinq ou six heures à tuer, ces cinq ou six heures muettes à en hurler... Pendant des mois et des mois, elle marcha. Elle parcourait une fois, deux fois, trois fois, dix fois le boulevard principal. Marcher lui permettait de ne pas penser, d'oublier le vide, son vide.

Elle a soixante-cinq ans maintenant et elle va un peu mieux. Elle n'est plus seule, son mari aussi est à la retraite. Elle a le téléphone et peut joindre ses garçons à Paris. C'est pratique, car ils n'écrivent pas très souvent et ne peuvent venir qu'une fois toutes les cinq ou six semaines. Sa cadette achève sa dernière année à Dijon et revient, elle, tous les quinze jours.

Et puis, il y a Barbara et Laetitia, deux petites filles blondes, mignonnes et rieuses. Les deux enfants de sa fille aînée. Elle les garde une fois par semaine. Et ce jour-là !...

JACQUES TERRY.

LA MORT

Trois feuilles de citronnier

DANS une île grecque, on a l'habitude de mettre sous la tête du mort trois feuilles de citronnier pour rafraîchir son âme.

J'aimerais aussi qu'on mette sous ma tête trois feuilles de citronnier, quand je serai mort. J'aimerais surtout qu'on mette dans la poche de ma veste au moins un paquet de cigarettes, et des allumettes bien entendu. Je crois qu'une demi-heure, une heure au plus tard après ma mort, j'aurai grande envie de fumer. Ce doit être terrible, une fois enfermée dans la tombe, de constater qu'on a oublié d'acheter des cigarettes...

Comment peut-on être mort ? Comment peut-on rester immobile des journées, des semaines entières sans même avoir envie de se gratter ? Comment est-ce possible qu'on ne ressente pas le froid quand on est enterré, en plein hiver, simplement vêtu d'un costume ?

Jadis j'avais autant de mal à m'imaginer vieux que j'en ai aujourd'hui à concevoir ma disparition. J'étais même persuadé — mais il y a longtemps de cela — que je ne vieillirais jamais. A présent, je commence à avoir des doutes. Et comme un doute en entraîne un autre...

Admettons donc que le jour viendra où je ne serai plus là pour personne. Où le téléphone répondra invariablement aux personnes qui chercheront encore à me joindre : « Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous avez demandé. » *Admettons que le jour viendra où la meilleure plaisanterie ne me fera même pas sourire.*

On me conduira, naturellement, au cimetière. Mais lequel ? Je crois qu'il faut choisir avec autant de sérieux sa dernière demeure qu'on choisit un appartement.

J'ai passé trois ans à Lille. Je ne garde pas un mauvais souvenir de ce séjour, mais enfin, je ne peux pas dire qu'il m'ait donné envie d'être enterré là-bas... Non, décidément, je n'aimerais guère me coucher dans cette terre noire et humide.

La terre du Midi

La terre du Midi est sûrement plus agréable. Je serais mieux là, au bord de la mer si possible, dans l'un de ces petits cimetières que les touristes en bonne santé trouvent ravissants.

Mais, à la longue, je pense que je m'ennuierais. En été, les estivants mettent de l'animation, il y a des troupes de théâtre qui passent dans le coin, des orchestres amateurs. Mais en hiver ? En hiver, il ne se passe rien. L'hiver est long. Quoi qu'on dise, la province, c'est la province.

Le mieux serait donc d'être enterré à Paris, dans un cimetière du centre. Le bruit des voitures, le bruit du métro, ça doit tout de même distraire un peu. D'après son intensité, on doit pouvoir deviner si c'est le jour ou la nuit. On doit guetter, pour passer le temps, le bruit des collisions de voitures. On doit se dire : « Tiens, on va avoir du monde ! »

Mais il ne doit pas être facile de trouver une place dans un cimetière du centre. Ils sont certainement bondés. Il doit bien y avoir des tombes qui se vident de temps en temps, mais elles sont sans doute prises d'assaut par les gens de la famille, les amis, les relations. N'étant pas né dans ce pays, je n'ai guère de relations parmi les morts.

A moins donc de trouver une jolie morte qui veuille bien me faire un peu de place chez elle, je serai condamné à m'inscrire sur une liste d'attente, sans être sûr de pouvoir un jour accéder à un cimetière du centre. Si je trouve le temps trop long, si je proteste, on me fera taire en me disant : « Monsieur, il y a des morts qui attendent depuis la guerre de 14 ! »

En fin de compte, je rentrerai peut-être en Grèce. J'ai l'impression que les feuilles de citronnier sentent meilleur là-bas...

VASSILIS ALEXAKIS.

Au fil de la semaine

« LE CUIR ET LE BASTON »

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

UN hullulement sinistre qui naît dans le lointain, perce la ville, se rapproche très vite, vrille les tympans, devient grondement, tonnerre, mélange épais de bruit et de fureur. Phares flamboyants et hypnotiques, éclatement des néons qui s'allument, qui s'éteignent, qui s'allument, qui s'éteignent, rassemblés en une grappe qui se défait soudain, fondus en une tache unique qui devient tout à coup gerbe discordante. Les moteurs s'emballent, hurlent, rugissent, les freins chuintent sur l'asphalte. Ombres noires *sur motos noires dans le noir de la nuit.* Equipée sauvage, Orange mécanique, chaque machine — huit, dix, douze ? — coule, nerveuse et souple, slalome, s'infiltre dans la circulation, la perce comme l'étrave d'un navire de haut bord.

La rue leur appartient, la nuit est à eux. Les passants frissonnent d'anxiété, presque d'angoisse. Et s'ils allaient s'arrêter ? Ils s'arrêtent.

Johnny, d'un geste machinal, remonte son pantalon de cuir noir. Sur le dos de son blouson clouté, un aigle blanc, et, en caractères énormes, un nom, le sien, celui qu'il s'est donné, car l'autre, le vrai, il y a longtemps qu'il l'a oublié.

Dany laisse ses longs cheveux filasses et négligés tomber de chaque côté de son visage étroit orné d'un fin collier de barbe. Il porte, par-dessus un blouson de cuir râpé, une « jaquette » en jean, informe, délavée, usée, maculée, qui est une véritable vitrine d'exposition, un vrai passage clouté : chaînettes qui pendent et cliquettent, badges qui scintillent, écriteaux en forme de profession de foi : « Go to hell » (Va en enfer), Born to lose » (Né pour perdre), « 666 », le chiffre mythique...

« Le môme », dix-huit ans, cheveux ras, carrure d'athlète, jaquette impeccable, Gros-Jo, Bob, Nono, Robin, Fat, tous les autres et les filles : Zouzou, tout de noir et de cuir vêtue, Sylvie, la « lady » de Gros-Jo, qui pilote tranquillement sa Harley, Anne-Marie, une « mamma », qui chevauche sa B.S.A... Sur les jaquettes, sur les blousons, autour du cou et à la ceinture, toute une ferblanterie arrogante : croix de fer et autres décorations allemandes de la seconde guerre mondiale, breloques nazies, brassards et pendeloques à croix gammées, poignards et sigles SS.

Qu'on ne les confonde pas, évidemment, avec les motards : pour ceux-là, qu'ils appellent des « agos » (parce que ce sont les émules d'Agostini, l'idole des circuits), ils n'ont que mépris. Ce sont des voyous de banlieue, des zonards. Pas des « rockers », ni des blousons noirs, ni des loubards. Des nazis, des nazillons plutôt : les Hell's Angels, les Anges de l'enfer.

TOUT à l'heure, hier, demain, ils bousculeront les passants, les obligeront à descendre du trottoir s'ils font mine de résister, casseront, au passage, la figure — et la guitare — d'un musicien des rues, comme ça, pour rien, parce que sa tête ne leur revient pas, remonteront toute une avenue en brisant systématiquement d'un coup de pied les rétroviseurs des voitures en stationnement, d'un mouvement du poignet les antennes de radio et aussi quelques vitres et quelques phares pour faire bon poids. Envahissant en groupe les couloirs, puis une rame de métro, ils terroriseront, insulteront, brutaliseront les « pue-la-sueur », travailleurs en route vers l'atelier ou le bureau. Au bistrot du coin, s'emparant des juke-boxes, faisant la loi, cassant tout s'ils s'ennuient vraiment trop, ils se saouleront de bière et de vin, tandis que les consommateurs tremblants se tairont, que le patron, résigné, se contentera de murmurer : « Du moment qu'ils paient leur consommation, moi j'estime que, dans une démocratie, chacun est libre d'avoir *ses idées et de porter ce qu'il veut.* »

Leurs cibles favorites : les Arabes, les Noirs, les juifs et, d'une manière générale, les étrangers, les immigrés. Et les faibles, les vieux ou les handicapés, ceux qui ont peur d'eux et ceux qui tentent de leur tenir tête. Ecoutons l'un d'eux, Dany : « Moi, je veux un ordre, parce qu'en France, il y en a vraiment besoin. Il nous faudrait un régime du genre Amin Dada. C'est dommage qu'il soit Noir, celui-là ; parce que s'il était Blanc, ce serait un mec bien, un mec valable. »

Pourquoi ces insignes nazis, ces croix gammées ? « Ça leur fait peur, explique Dany. Ils ont de mauvais souvenirs. Ils ont peur que ça revienne. » Et encore : « Le régime, il n'est pas assez à droite pour nous. Il faudrait qu'il le soit jusqu'au bout. Mais, pour ça, ils ont besoin de nous. » Et aussi : « Les emblèmes nazis ? Ils représentent la puissance. Ils ont été faits pour ça d'ailleurs. Disons que c'est ce qui choque le plus. La seule façon, aujourd'hui, de faire réagir les gens, c'est encore ce qui les provoque le mieux. Hitler, c'est quand même un type qui a bien réussi. Un mec comme nous, mais un million de fois plus grand. » Et soudain excité, fanatisé, il hurle : « Heil Hitler ! Notre père à tous, notre frère en enfer ! »

A quoi bon les pousser dans leurs retranchements : le dialogue bascule inévitablement dans les méandres délirants d'une logique pitoyable, faite d'inculture et de désespoir. Ils sont sans projets précis, ni objectifs, dérisoirement isolés dans leurs fantasmes fascisants, mais ils sont disponibles pour tous les mauvais combats. Ils les attendent. Ils les espèrent.

Pour le moment, ils se font la main. Pas toujours gratuitement. Pour les plus anciens d'entre eux, Mai 68 a été une grande époque, leur Verdun, leur guerre de 14 : on les appelait les « Katangais ». Depuis, il y a eu les manifestations du centenaire de la Commune, en 1970, du nanan. Et puis, au fil des mois, les concerts de rock, Johnny Hallyday au Palais des Sports, les festivals d'Orange et d'ailleurs, Bill Haley à l'ancienne gare de la Bastille, la pop music à la porte de Pantin et même quelques campagnes électorales à « protéger ». Dans ces occasions-là, bien sûr, ils remisent leur trop voyante et compromettante ferblanterie.

Tantôt, ils sont du côté du manche, ils sont embauchés pour assurer l'ordre — oui, eux, assurer l'ordre ! « A Orange, on gagnait quinze mille balles par jour, payés par l'organisateur. Les mecs qui avaient une bonne gueule, on les laissait entrer sans payer. Normal, on n'est pas des chiens. Les autres, on leur revendait des billets qu'on avait récupérés. Même les flics étaient avec nous. Ils venaient nous dire : « Si vous voulez un coup de » main, vous nous appelez... » On sait comment cela finit : le mois dernier encore, à Pantin, un mort, un garçon de vingt ans, Lucien Melyon, assassiné par un nazillon du « service d'ordre ».

Car, ce qu'ils aiment par-dessus tout, c'est la bagarre, qu'ils appellent « le baston ». Armés de barres de fer et de chaînes dans la meilleure hypothèse, de poignards et de dagues pour les soirs troubles, de P 38, Mauser et carabines à canons sciés pour les grandes occasions, ils se mesurent aux bandes rivales, aux rockers et aux loubards, à la police qui les redoute et se contente le plus souvent de procéder sous les sarcasmes et sans poser de questions indiscrètes à quelques sommaires vérifications d'identité, et surtout ils s'en prennent aux honnêtes gens, leurs proies favorites.

Regardons Johnny face à un jeune juif de vingt ans qui arbore l'étoile de David. Il serre les poings et se balance d'un pied sur l'autre, menaçant. Une des principales techniques du bagarreur de rue, c'est de se mettre en position de combat sans avoir effectivement à livrer bataille. La lutte est surtout psychologique. Ce jour-là, pourtant, il s'en tient là et se contente de mimer « le baston », parce que le jeune juif est costaud, qu'il ne recule pas, ne cherche pas à s'enfuir, lui tient tête. Car le mythe, l'image, le simulacre, comptent autant que la réalité. En d'autres occasions, face à un adversaire qui tremble, ce sera l'ignominie, parfois même l'horreur. Qu'importe : leur slogan, leur rêve, c'est « vivre vite, mourir jeune et faire un beau cadavre ».

POURQUOI parler des ces « Anges de l'enfer », pourquoi leur consacrer ainsi une chronique ? L'ordure, l'immondice, le rebut, on n'en parle pas, et on tourne la tête en se bouchant le nez lorsqu'on passe devant une décharge publique. Ces nazillons, ces voyous, sont le rebut monstrueux de notre société. Tournons la tête et passons notre chemin.

Hélas ! Il est vrai qu'ils ne sont pas nés d'aujourd'hui, que toute société, toute époque, ont eu leurs hommes de sac et de corde, prêts à toutes les violences, à tous les racismes, à toutes les provocations. Simplement, il se trouve qu'ils sortent ces temps-ci de leurs terriers comme des rats de leurs trous, humant l'air à la recherche de leurs proies, et que, comme les rats encore, ils pullulent. Le jeune mort de Pantin n'est que leur plus récente victime. Il y en a eu et il y en aura d'autres. Ils se lèchent déjà les babines en pensant à mars prochain : ils savent qu'ils trouveront de l'embauche et du « baston ».

Un livre, qui vient de paraître, le premier qui leur soit consacré, parle d'eux et les fait parler. Son auteur, Maurice Lemoine, journaliste, a été éducateur de rue — « Tiens, on éduque les rues, maintenant ! » s'étonnait l'un des « Anges » — et il les connaît bien. A ce livre, « le Cuir et le Baston » (1) on a emprunté presque toutes les descriptions, les formules, les propos qu'on vient de lire. C'est un récit presque insoutenable. Les horizons, les abîmes plutôt, qu'il ouvre, sont effrayants. Doit-on ignorer tout cela, décider de l'oublier ? Faut-il au contraire attirer l'attention sur cette plaie purulente, cette pourriture, ne serait-ce que pour mettre en garde les malins trop malins — organisateurs de spectacles ou candidats aux élections par exemple — qui croiraient pouvoir louer impunément les services de ces nazillons au risque de jouer les apprentis sorciers ?

(1) Ed. J.-C. Simoën, collection « Ailleurs » dirigée par Francis Pisani, 250 p., 44 F.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Daily Mail

La petite différence

Le quotidien londonien *DAILY MAIL* se penche sur les petites différences qui font que les hommes et non pas les femmes représentent le sexe faible : « *Une femme peut faire deux choses à la fois : cuire un soufflé et laver ses fenêtres. Contrairement aux hommes, les femmes ne demandent pas qu'un silence total soit observé et la radio fermée à chaque fois qu'elles écrivent une lettre, un livre ou un discours (...).*

» *Dans un bureau, une femme qui occupe une position de cadre n'attend pas de sa secrétaire qu'elle pense à acheter une carte pour l'anniversaire du mari de son chef, envoie des fleurs à sa sœur ou serve de nurse ou de chien de garde. Quand une collecte est faite pour une collègue enceinte, elle donne facilement au lieu de faire montre de parcimonie en proclamant :* « Mon dieu, encore !, mais ils se multiplient comme des » lapins » (...). *Les femmes ne restent pas à la maison parce qu'elles ont un peu de fièvre, elles ne prennent pas un mal de tête pour une tumeur du cerveau (...). A la maison, ce sont elles qui mangent la plus petite côtelett., les biscuits cassés (...).*

» *Il est vrai que les hommes ne regardent pas la fin d'un livre alors qu'ils n'en ont lu que la moitié et ne remettent pas distraitement dans une boîte de confiserie un chocolat entamé pour en reprendre un meilleur. Mais les femmes ne fulminent pas de rage en constatant qu'il n'y a ,lus de pâte dentifrice ou de sous-vêtements propres. Elles se serviront de sel et sortiront sans sous-vêtement... Bref, elles s'adaptent mieux que les hommes...* »



Un coq qui a bon dos

En République fédérale d'Allemagne, comme sans doute ailleurs, le goût des symboles nazis — ou de la grosse farce — va parfois curieusement se nicher. Si l'on ose dire en la circonstance, puisque c'est, cette fois-ci, un volatile qui en a été victime, si l'on en croit l'hebdomadaire *STERN* :

« *Adolf, coq de son état, a contrevenu à la loi. A Bad Orb, il se trouve au centre d'une enquête judiciaire ouverte pour usage de l'emblème d'une organisation anticonstitutionnelle. Le malheureux coq a été découvert plumé, les ailes rognées, dans la ville. Son dos était marqué d'une croix gammée de 10 centimètres, et à son cou pendait une cartouche de mitrailleuse au bout d'un ruban rose.*

» *Au refuge pour animaux, où cet enfant trouvé a reçu son opportun patronyme, Adolf est maintenant bien dorloté : emmailloté d'un caleçon, il est assis sur une bouillotte.* »

La Voz de Galicia

Mais où commettre ce délit ?

Un pas de plus dans le processus de démocratisation de la société espagnole : le conseil des ministres, sous la présidence de M. Suarez, vient de décider la suppression du délit d'adultère, ce qui suscite les réflexions suivantes de l'écrivain Francisco Umbral dans *LA VOZ DE GALICIA* :

« *Je veux bien admettre que la démocratie ne peut pas se faire du jour au lendemain, surtout si cela doit être l'œuvre d'un gouvernement qui, à en croire tous les sondages, perd des milliers de voix par jour. Mais la suppression du délit d'adultère n'est qu'un premier pas timide vers la liberté sentimentale, car il ne sert à rien de pardonner une faute qu'on ne peut pas commettre. (...) Lorsque la République décida d'abattre dans nos cimetières le mur qui séparait les morts catholiques des morts laïques, il fallut passer toute une nuit à édifier ledit mur, car il n'existait nulle part, afin de pouvoir le détruire le lendemain.*

» *De la même façon, je pense qu'il faudra donner aux sujets espagnols des facilités pour commettre le délit d'adultère, afin de pouvoir le pardonner ensuite. En effet, l'adultère exige un appartement, mais en Espagne, après quarante ans d'une politique catastrophique de logement, les couples illicites ne savent où se rendre.*

» *Il paraît que les familles mal logées ont commencé — à juste titre — à occuper les appartements vides dans de nombreuses villes. Ce procédé a bonne presse, car une famille qui a huit enfants, des chats, des chiens, un canari et une grand-mère a le droit d'occuper n'importe quoi, même une suite dans un palace. Mais lorsqu'un couple adultère utilise un appartement pendant un après-midi pour s'adonner à ses ébats, il a contre lui l'opinion publique, en plus de la concierge avec son balai.*

» *Ainsi donc, M. Suarez, ne croyez pas que vous nous avez fait un grand cadeau. Vous devez continuer avec votre évolution démocratique. C'est-à-dire accorder les facilités aux couples adultères en décidant, par décret, quels appartements vous mettez à leur disposition de 20 à 22 heures ou de 19 à 21 heures.* »



Onéreux, mais facile

Plusieurs malfaiteurs qui vendaient de faux permis de conduire dans plusieurs villes du Caucase et disposaient d'une imprimerie clandestine ont été arrêtés, révèle le quotidien des syndicats soviétiques *TROUD* :

« *L'enquête se poursuit sur le groupe de dangereux criminels qui imprimaient les formulaires des faux documents, et dont le réseau s'étendait jusqu'en Asie centrale. Deux des vendeurs, originaires d'Ossétie du Nord et d'Arménie, ont déjà été condamnés à de longues peines de privation de liberté.*

» *L'un d'eux, un certain V. Gagloyev, sans profession ni domicile fixe, aimait parader en uniforme de capitaine de la milice. Au cours d'une perquisition, les policiers ont découvert chez lui vingt-trois diplômes d'enseignement supérieur et secondaire et dix-huit faux permis de conduire internationaux. Chaque faux document était vendu entre 100 et 250 roubles* » (une somme considérable par rapport au salaire moyen de 150 roubles. Le rouble vaut, au cours touristique, 6,50 F environ).

Lettre du Michigan

L'ÉNERGIE ET L'INCERTITUDE



ETE indien ; l'Amérique s'accorde une pause ensoleillée avant l'hiver. Fin octobre, début novembre, une giclée de couleurs chatoyantes pare le nord-est des Etats-Unis. Parmi les ors et les pourpres de l'automne, les uniformes bariolés des joueurs de football américain mettent une note claironnante sur le vert des stades. La saison 1977 a été marquée au bleu de l'équipe Yale, qui a remporté le championnat traditionnel des universités prestigieuses de l'Ivy League : Brown, Columbia, Cornell, Dartmouth, Harvard, Princeton et Yale.

Leurs étudiants pratiquent un nouveau sport : le frisball. Depuis des années, ils jouaient, à deux ou trois, au frisbee, qui est une soucoupe volante en plastique qu'on lance d'un mouvement sec du poignet. Ce jeu daterait d'un congrès de scientifiques au laboratoire Woods Hole, dans le Massachusetts, il y a une vingtaine d'années. La nouvelle version oppose deux équipes, mixtes, de sept joueurs chacune. Le frisball a la rapidité du basket-ball. Le frisbee vole de joueur en joueur, avant d'être plaqué derrière la ligne de buts adverse. C'est vif, jeune, ondoyant et gracieux, tout en courses et cabrioles.

Le Michigan est une contrée plate, peu vallonnée, bordée par les Grands Lacs, telle une presqu'île pointée vers le Canada suivant un axe nord-sud. Des marques d'automobiles ou des villes portent le nom d'explorateurs et de trappeurs français : Cadillac, Pontiac. Les origines françaises de Detroit, la capitale de l'automobile, subsistent dans divers noms d'avenues du centre : Livernois, Gratiot, Beaubien, Cadieux, Vernier.

Aliette est venue de Bordeaux il y a vingt et un ans. Elle réinvestit Detroit d'une cuisine chantante et chaleureuse, à partir d'une modeste pâtisserie ne comptant que sept tables minuscules, dans un quartier populaire, à quelques pas du pont jeté sur le détroit vers le Canada. Aliette's Bakery est le restaurant à la mode. Vous y trouverez la nourriture, un excellent plat de canard aux huîtres par exemple, mais vous devez fournir la boisson : l'établissement n'a pas de patente pour vendre des boissons alcooliques. La patronne part faire son marché à 6 heures chaque jour ; elle débite elle-même sa viande pour ne pas devoir accommoder du bœuf ou du veau découpé à la scie électrique. Elle déplore qu'aux Etats-Unis l'agneau (de qualité) soit introuvable, alors qu'il existe de nombreuses régions à prés salés en bordure de mer qui seraient propices à son élevage.

LES universités américaines sont calmes. L'université du Michigan, à Ann Arbor, compte trente-huit mille habitants. L'ex-président Gerald Ford en est issu ; il y est maintenant professeur adoint de sciences politiques. Une bibliothèque, en cours de construction, abritera ses papiers.

Dans les piscines de cette petite ville universitaire, les enfants des professeurs nagent, à douze ans, le 100 mètres en 1 minute 5 secondes — ce qui était le record olympique en 1920. Ils reçoivent une formation musicale tout aussi poussée et jouent, qui du basson, qui de la contrebasse, dans l'orchestre symphonique de leur lycée. Toutes leurs activités sont ainsi programmées à un rythme soutenu. Puis, ils accèdent à l'enseignement universitaire, et beaucoup prennent alors le temps de souffler un peu.

Vers l'intérieur de l'Etat, le Central Michigan University vient d'être le théâtre d'un nouvel épisode du *free spech movement*, né à Berkeley, il y a dix ans. Les étudiants ont invité Jane Fonda, avec un cachet de 2 500 dollars. A la suite de sa conférence, dirigée contre le complexe militaro-industriel, la firme Dow Chemicals — qui fabrique entre autres le napalm, et dont les installations de Midland, Michigan, sont proches — exige un droit de réponse pour son président, et supprime sa subvention de 75 000 dollars à l'université. Le dollar est-il toujours roi ?

REVENONS à Detroit. Le journal local, la *Free Press*, a fait une expérience amusante qu'il présente à ses lecteurs dans une série d'articles. Il a obtenu que cinq familles renoncent totalement à la télévision pendant un mois, moyennant 500 dollars chacune (oui, le dollar est roi).

Le cas des Short est exemplaire. Ed, cinquante ans, gagne plus de 25 000 dollars par an. Il accepte l'offre de la *Free Press* pour se prouver que la télévision ne règle pas leur existence. Pourtant, il passe seize heures par semaine à suivre les programmes sportifs. Sa femme, Carol, trente ans, préfère les dramatiques de la B.B.C., qui connaissent actuellement un grand succès : elle reste en moyenne vingt heures par semaine devant le récepteur. Leur fille, Vicky, à deux ans, consacre déjà quatorze heures par semaine aux émissions pour les enfants, du genre *Sesame Street*.

Depuis que la télévision leur est coupée, ils présentent tous les [...] des symptômes de manque. Ca[...] en pleine forme le soir, avait l'ha[...] tude d'utiliser la télévision [...] un soporifique avant de se couch[...] l'écran lumineux lui donnait la [...] sation d'un foyer chaud, conforta[...] Elle se sent démunie. Vicky est [...] à l'aise, elle ne sait trop pourqu[...] elle pleurniche pour qu' « on rép[...] le poste » ; Ed a du mal à rési[...] aux sollicitations de ses amis [...] lui offrent de venir chez eux [...] un match, un verre à la main.

Peu à peu, cependant, la vie fa[...] liale renaît. Les soirées sont [...] sées à lire ensemble au coin [...] feu. Ed joue avec sa fille après [...] dîner, cela ne leur était pas ar[...] depuis longtemps. Ed et Carol [...] lent longuement, Carol découvre [...] joie d'être écoutée par son [...] « *même quand je lui dis des cho[...] insignifiantes* ». Elle estime que la [...] vie sexuelle a augmenté de 50[...] pour la simple raison que « no[...] *n'avons rien d'autre à faire* [...] *d'aller nous coucher tôt, et* [...] *semble* ».

Les Etats-Unis sont pleins d'é[...] gie, la gaspillent. Malgré les av[...] tissements du président Carter, [...] conservation des ressources na[...] relles se heurte au conservatis[...] de tous : la grosse voiture règ[...] les transports routiers étouffent [...] rail, les maisons sont chauffées [...] 22 °C ou davantage.

Vus de Detroit, les Etats-Un[...] paraissent néanmoins las, désab[...] sés, en retrait, s'interrogeant su[...] eux-mêmes et sur leur avenir, à [...] l'abri d'une technologie en constan[...] progression, qui les porte et la [...] musèle à la fois.

PIERRE LASZLO.

ALGÉRIE

Les « pieds-noirs », ces mal-aimés

COMBIEN sont-ils encore les « pieds-noirs » qui vivent en Algérie ? Sept mille, huit mille ? On ne sait plus très bien. La visite de M. Giscard d'Estaing, en avril 1975, avait rendu l'espoir aux membres de cette communauté — qui étaient alors dix mille, dont cinq mille à Alger. Depuis, leur nombre a diminué de deux à trois mille, peut-être plus, principalement dans l'Algérois. Parmi les vieux les plus démunis, les uns sont rentrés en France, les autres sont morts en silence, dans l'indifférence.

Certes, le chef de l'Etat a fait porter de 300 F à 860 F par trimestre leur allocation vieillesse. Puis, il y a quelques semaines, il leur a adressé une lettre personnelle imprimée, comme à tous les Français résidant à l'étranger, pour rappeler qu'il a tenu ses promesses, souligner qu'il ne les abandonne pas, et leur demander de ne pas oublier de voter en mars 1978. Mais comment survivre avec 300 F par mois et quelques secours du consulat quand le SMIC algérien lui-même a été porté à 600 dinars (1) ?

Sur les marchés populaires de la capitale algérienne, on peut croiser de vieilles dames françaises, un sac de provisions à la main, comptant méticuleusement leur monnaie avant de procéder à de maigres emplettes. Les ayant toujours vues, les commerçants les ont adoptées : ils leur font bon poids et souvent ne les font pas payer. Les crises politiques entre Alger et Paris n'ont jamais modifié leur comportement.

Il y a aussi des couples âgés, des veufs, des veuves, qu'on ne voit pas : malades ou fatigués, ils ne sortent guère de leur modeste logement ou ne se hasardent pas au-delà de leur quartier. Leurs amis algériens font le marché pour eux et, lorsque les fins de mois sont difficiles — ce qui est généralement le cas, — leur apportent charitablement la soupe ou le couscous.

Beaucoup d'entre eux ont installé des systèmes d'alarme rudimentaires mais ingénieux qu'ils utilisent en cas de malaise, telle cette femme malade : ses voisins algériens ont percé un trou dans le mur pour y passer une ficelle dont une extrémité est fixée à un clou, près du lit, à portée de main, tandis que l'autre soutient une bouteille vide. Un geste suffit pour les réveiller ; ils viennent alors la secourir, fidèles en cela au précepte de l'islam qui recommande le respect des vieillards et la solidarité avec le prochain.

Quand on demande à ces personnes âgées et solitaires pourquoi elles ne rentrent pas en France, elles répondent : « *Là-bas, voyez-vous, nous n'avons pas de famille. Nous ne connaissons plus personne. Qui s'occupera de nous, qui nous entourera d'un peu de chaleur humaine, comme ici ?* »

Il y a aussi le cas de ceux qui voudraient rejoindre leurs enfants, installés de l'autre côté [...] la Méditerranée, mais qui, ne voulant pas être à leur charge, souhaitent vendre les biens qu'ils possèdent en Algérie. La plupart n'ont qu'une bicoque péniblement construite, et quelques aut[...] deux ou trois cents selon M. M[...] tiel, président de l'Amicale [...] Français en Algérie, des appart[...] ments ou un fonds de comme[...] qui les font vivre.

« *Pour vendre*, nous dit l'[...] d'eux, *il nous faut obtenir un ce[...] tificat de non-vacance ou [...] autorisation de vente. Mais, depuis deux ans, ceux qui ont été déli[...] vrés se comptent sur les doigts d'une main.* »

Tous les témoignages sont poignants, comme celui de ce couple. « *Les Algériens propriétaires en France de biens immobiliers et de fonds de commerce peuvent vendre à tout moment et transférer leur avoir sans difficulté* », dit le mari, qui ajoute : « *Quand nous disons cela, on nous répond que les deux pays n'ont pas les mêmes régimes. Lors de la visite de M. Giscard d'Estaing, le ministre algérien des finances avait décidé de libérer les comptes de départ définitif et de faciliter les transferts. Mais rien ne s'est passé. Nos démarches n'aboutissent pas. C'est kafkaïen.* »

Sa femme enchaîne : « *Est-il normal que la politique ait ra[...] son du droit ? A force d'attendre, nous allons finir par mourir — j'ai soixante-dix ans et mon mari soixante-quinze — sans avoir pu passer la fin de notre vie auprès de nos enfants. Et si nous mourons ici, ceux-ci ne pourront pas hériter. Est-ce juste ?* »

Désemparés, amers, ils ne savent à quel saint se vouer. Après avoir espéré des autorités algériennes un geste qui n'est pas venu, ils regardent vers Paris : « *Ou bien le gouvernement français qui nous avait demandé de rester peut traiter avec Alger — mais il a manqué l'occasion en 1975, — ou bien il assume les responsabilités de sa politique et il facilite notre retour en nous indemnisant des biens que nous aurons abandonnés* », nous ont dit plusieurs d'entre eux. Tous ceux que nous avons rencontrés ou qui nous ont écrit constatent cependant avec tristesse : « *Nous sommes les oubliés, les mal-aimés* ».

PAUL BALTA.

(1) 1 dinar = 1,20 F environ

FINLANDE

L'amour des titres

RIEN n'est plus généralisé en Finlande que l'emploi du titre que confère l'exercice d'une profession (on est maçon, ingénieur ou médecin), ou un diplôme universitaire, celui-ci remplaçant avantageusement celui-là en cas de besoin. On a connu un malheureux « maître es-sciences politiques » condamné, faute d'un autre emploi, à être huissier dans une administration, et qui s'accrochait désespérément à son titre de « maître » pour ne pas déchoir.

Pourtant, cela ne suffit pas à distinguer définitivement ceux qui ont un titre de ceux qui n'en ont pas. L'exercice de certaines fonctions pendant un certain temps peut permettre d'en porter le noble titre jusqu'à la mort, moyennant le paiement d'une taxe variable en fonction de la valeur du titre lui-même : 20 marks pour le « director musices » (le chantre), mais 7 000 marks pour le glorieux titre de « vuorineuvos » (ou conseiller des collines) et de « valtioneuvos » (conseiller d'Etat). L'honorariat que constitue le titre est à la fonction ce que la noblesse de robe était à l'administration. Même après la retraite, on reste professeur, suringénieur, surintendant ou sur-quelque chose. Mais surtout on peut acquérir ces titres même si on n'a pas eu grand-chose à voir avec la fonction qu'ils recouvrent. Le tarif est alors deux ou trois fois plus élevé (25 000 marks pour le « vuorineuvos », et 50 marks pour le « director musices »).

Mais n'est pas noble qui veut. La commission des titres, présidée par le premier ministre, examine chaque demande. Il y en a environ deux cents par an, et c'est le président de la République, dépositaire en Finlande de tous les droits régaliens, qui accorde le titre. Il n'y a pas de cérémonie d'adoubement. Parmi les soixante-neuf titres actuellement en vigueur, les plus beaux sont ceux de conseiller (d'Etat, des collines, du commerce, des transports, de l'agriculture, du transport maritime, de l'industrie, de pharmacie, de flottage du bois, d'assurances, etc.), tout ce qui peut être quelque chose, quelque part. Pour 6 500 marks, on peut devenir « conseiller de paroisse » ou « conseiller de jardin » et pour 4 000, « conseiller de bibliothèque ». Celui qui ne peut vivre sans titre et qui gratte du papier dans une administration quelconque pourra, en économisant la modique somme de 800 mar.cs, se .etrouver affublé du titre de « camérier » ou de « maître postier ». S'il a une belle voix, le concierge ou l'installateur électricien pourra devenir pour 50 marks « director cantus ».

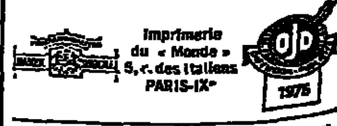
Trois excellences

Au sein de cette noblesse, il existe trois excellences qui sont seules à détenir de leur vivant le titre qu'ils portent. M. K. A. Fagerholm, ancien premier ministre social-démocrate, est l'unique « conseiller d'Etat » *de Finlande (le monopole des alcools Alko lui acheta ce titre pour la somme de 18 000 marks). De même qu'il n'y a qu'un seul « archiâtre » (sic) et un unique « conseiller des terres » 13 000 marks chacun).*

Chacun gagne à ce petit commerce : la gloire, le respect et l'envie pour les uns, l'argent pour tous : le produit des ventes annuelles, soit un million de marks, est versé dans les caisses de l'Etat. S'il est évidemment difficile d'augmenter sensiblement le chiffre d'affaires (un titre trop porté perd de son prestige), encore reste-t-il la possibilité d'inventer de nouvelles appellations honorifiques.

GILLES GERMAIN.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RADIO-TELEVISION

DEUX EXPÉRIENCES D'ANIMATION

Sous le regard de Jeanne Labrune

Les fenêtres de Saint-Leu

POUR savoir un peu mieux ce qu'est, dans l'ordinaire, la télévision — lucarne où tout passe, où tout lasse, sans rien en retour, — il est parfois utile de se rendre le soir dans un préau d'école. Ainsi, à Amiens, non loin de la cathédrale, où plusieurs dizaines d'habitants du quartier Saint-Leu ont vu, à travers la fumée des cigarettes, leur propre visage, leur propre image, filmée par Jeanne Labrune.

Fenêtres, *lorsque l'émission passera à l'antenne, sera une production de l'Institut national de l'audio-visuel, programmée, comme de coutume, beaucoup trop tard. Mais à la faveur de cette animation un peu « sauvage » (genre d'initiative que l'INA tente actuellement de généraliser),* Fenêtres *constituait avant tout, ce soir-là, un sujet d'étonnement, d'indignation ou de fierté pour ces gens qui figuraient dans le film et qui se regardaient.*

Une femme, encore jeune, ne pouvait accepter. Passe encore, semblait-elle signifier par ses paroles et par ses gestes, passe encore que Saint-Leu soit cet ensemble de petites maisons insalubres et branlantes, plantées de guingois dans un lacis de canaux « pourris », sans gaz, ni tout-à-l'égout, ni parfois électricité, où les enfants jouent près de bouteilles de plastique et des tas de ferraille. Dans la vie, passe. Mais dans le film ! Cette spectatrice ressentait comme une souffrance que la caméra s'attarde sur un rat, une bagarre, des immondices. Elle se sentait un peu rachetée quand l'objectif, derrière des portes repeintes, montrait des intérieurs presque confortables, des napperons sur les tables et des calendriers au mur. « Il y a quand même des gens bien à Saint-Leu *», disait alors la dame.*

La réalité, on ne la « voit » que dans les films : un débat devait par la suite mettre en lumière cette curieuse évidence. Des phrases furent lancées, des invectives échangées, dans une dépense d'énergie et de sentiments, dans une noblesse d'expression et d'engagement qui menaient l'observateur bien au-delà du pittoresque. « Il y a pire, vous avez oublié de filmer les plus défavorisés *», direnl certains, en substance. «* Tout cet argent dépensé pour une émission, alors que ceux qu'on filme en auraient tellement besoin ! *» Ils s'étaient vus à l'image. Leur misère leur avait sauté aux yeux : «* C'est terrible, on vit dans un bidonville *», dit ensuite quelqu'un à la réalisatrice.*

Fenêtres, *que Jeanne Labrune a tourné après avoir collaboré à l'enquête-fiction historique et politique de Gérard Guillaume en Ariège* (la Guerre des demoiselles), *pose ainsi la question du droit au regard. Vieux thème : le cinéaste qui se veut témoin doit-il renoncer aux variations esthétiques et aux subtilités formelles (ici, au travail structurel sur la métaphore réversible de la fenêtre «* ouverte, la nuit, sur l'intérieur, et, le jour, sur l'extérieur *»). Ou encore : peut-on faire du film avec la misère des autres sans employer le truchement du militantisme ?*

A l'intermédiaire habituel des « porteurs de paroles » (aucun responsable politique, aucun membre d'institution, ne s'exprime dans le film), Jeanne Labrune a préféré le biais de la fiction et ordonné le « reportage » autour d'une histoire — symbolique — jouée par des acteurs. Dans la rupture du couple que composent dans Fenêtres *Huguette Maillard et Maurice Garrel — lui acceptant la vie à Saint-Leu, elle la refusant — doivent être lues évidemment les pulsions contradictoires ressenties sur le terrain par la réalisatrice elle-même.*

Elle croit, comme elle dit, plus sincère d'exprimer ainsi sa mauvaise conscience que par décors interposés. Et cela, les habitants de Saint-Leu ont semblé le comprendre.

ANNE REY.

★ Mercredi 7 décembre, TF1, 22 h. 10.

RÉALITÉ-FICTION

Un camion vidéo dans la prison d'Étampes

LE camion vidéo de la station FR 3 Lille est resté près de trois semaines dans la cour de l'ancienne prison d'Etampes. C'était en octobre, et l'été ne voulait pas en finir. Pour les habitants de la ville, il n'y a guère eu de surprise : ils ont l'habitude de voir débarquer les gens de cinéma. Depuis près de quinze ans qu'elle a été désaffectée et rachetée par l'administration des domaines, la maison d'arrêt a souvent servi de décor naturel à bien des scènes de geôle ; on a déjà filmé dans ce lieu vétuste — modèle du genre — les images carcérales, les tourments de la réclusion.

Cependant, au mois d'octobre, le réalisateur Maurice Delbez et son équipe de télévision n'étaient pas seulement là pour prendre quelques vues spectaculaires, mais pour accomplir un vieux projet longuement préparé, et tourner une émission qui, prévue à l'origine comme une retransmission théâtrale, sera diffusée en tant que telle sur la chaine nationale, et — tant mieux — à une heure d'écoute favorable.

Il vaudrait mieux parler d'une adaptation télévisuelle de *The Quare Fellow*. Cette pièce de l'Irlandais Brendan Behan, adaptée par Boris Vian en son temps, a pour titre français *le Client du matin*. Georges Wilson l'avait montée au Théâtre de l'Œuvre en 1960. Présentée par FR 3, elle s'appelera *le Type d'à côté*. Littéralement *The Quare Fellow* signifie «*celui qui dérange*» ou «*celui qui gêne*».

Celui-là, c'est le condamné à mort qui attend dans une cellule le petit matin de l'exécution, son aube noire. Ils sont ici deux à attendre. Et ceux qu'ils dérangent ? Ce sont les autres, les gens «normaux», les non-délinquants, qui vivent leur liberté et élaborent de doctes raisonnements sur le bien-fondé de la peine capital : ceux du dehors.

Les personnages de la pièce de Brendan Behan, eux, sont tous «dedans», chacun à leur façon.

Oui, tout a lieu dans la prison. Il y a les détenus ordinaires qui, tapant à petits coups sur les canalisations, se préviennent les uns les autres de l'arrivée des deux nouveaux venus, de l'importance de cette nuit ; il y a aussi le directeur de la prison, les gardiens — «matons» aux aguets — et le bourreau qui, la veille au soir, discute avec son aide d'une longueur idéale pour la corde. Si tous ne sont pas «dérangés» ou «gênés», tous voient leurs routines respectives un peu perturbées. Marchant dans la cour, en promenade réglementaire, les prisonniers ne doivent-ils pas faire le tour de la tombe fraîchement creusée, et aller jusqu'à parier leurs cigarettes ou leur supplément dominical de nourriture sur la question de savoir si un seul des condamnés ou les deux seront pendus ?

Mais pourquoi raconter la pièce ? Elle trouve seule sa force de conviction, elle impose, dans le respect de la règle théâtrale des trois unités, une idée que Victor Hugo défendait déjà, publiant en 1829 *le Dernier Jour d'un condamné*, l'un de ses premiers romans, vigoureux présage de ce que seraient *les Misérables*. Dans ce plaidoyer pour la justice, écrit à la première personne, un condamné, pour «être utile à d'autres», songe à sa fin, déchiffrant à la lueur livide d'une lampe fumeuse, les mots écrits sur les murs de sa cellule, «les mots sur les mots». Le nom des autres, avant lui, des «types d'à côté» : les prisonniers.

Maurice Delbez et Michel Fansten s'étaient entendus, il y a plus d'un an de cela, pour montrer à la télévision une pièce de théâtre jouée par de vrais prisonniers, dans une prison. Le premier était alors directeur des programmes de *FR 3 Lille*, le second était le responsable du Centre national pour l'animation audiovisuelle, une antenne du Fonds d'intervention culturel. Après avoir, à plusieurs reprises, accordé des aides destinées à améliorer la qualité des retransmissions théâtrales à la télévision (des réalisateurs comme Mathé Rabinowski, Jean de Nesles, Dominique Delouche, Hélène Misserly ou Dirk Sanders ont bénéficié de ce complément budgétaire), le CNAV a prêté son concours à des opérations originales de création et d'animation qui pourraient rendre compte d'un travail théâtral accompli hors des théâtres institutionnels : ainsi en a-t-il été du reportage télévisé réalisé par Paul Seban (et toujours non programmé) sur le travail musical d'Aperghis à Bagnolet.

A d'autres occasions, la télévision a été utilisée pour créer un événement, donner une dimension théâtrale à des réalités de la vie quotidienne, comme dans *la Guerre des demoiselles*, réalisée par Gérard Guillaume. Maurice Delbez ne dirige plus les programmes de FR 3 Lille (il y avait, dans son bureau, « un tableau d'idées » et, sur l'antenne régionale, d'excellentes émissions). Quant à Michel Fansten, il a été remplacé, à la tête du CNAV, qui, depuis peu, a été rebaptisé « Office culturel de l'audiovisuel », les opérations financées par l'ancien CNAV présentant l'inconvénient de concerner plusieurs organismes de tutelle, et pas seulement celui de la culture. *Le Type d'à côté* voit cependant le jour, puisque la décision était prise et le processus enclenché.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 12.)

«Ces messieurs nous disent»

LA RÈGLE DE TROIS

«CES messieurs nous disent» descend en droite ligne de « Monsieur Cinéma », qui fit les beaux jours de la seconde chaîne pendant près de dix ans. Nonobstant les différents directeurs de chaîne, cette émission imaginée par Jacques Rouland, présenteé par Pierre Tchemia et préparée par Jean-Claude Romer, continua, imperturbable, comme si de rien n'était, malgré quelques aménagements. Jusqu'au jour où apparaît Jacques Martin, qui obtient le succès que l'on sait. Celui-ci décide de modifier quelque peu l'émission en l'ouvrant à d'autres domaines comme le chanson et le théâtre. Devenant plus variée, l'émission devait être populaire — et elle le fut. Pierre Tchemia reste, mais s'entoure de José Artur, qui fait office de Monsieur Théâtre, et de Jacques Rouland, qui est Monsieur Chanson.

Le fonctionnement reste le même : Pierre Louis, ancien acteur dans les années 50 et compagnon de Jean Nohain pour les «Trente-six Chandelles», parcourt la France entière pour recruter des candidats. Il leur pose une vingtaine de questions éliminatoires dans chaque branche : cinéma, théâtre, chanson. On murmure que ces questions-là sont beaucoup plus difficiles que celles posées à l'antenne — taux d'écoute oblige. La décision se fait à Paris, qui constitue les équipes, les harmonise. Quant aux choix des questions et des séquences durant l'émission, ils sont le fait de collaborateurs artistiques : Ginette Vergnes et Marie-France Brière pour la chanson, Madeleine Dupaiet et Nicholas De Rabaudy pour le théâtre, et Jean-Claude Romer qui a ici le nom de conseiller cinématographique.

Des personnages utiles

A la limite, les présentateurs pourraient être anonymes, interchangeables. Pas besoin d'être un « personnage » pour poser des questions « à trois ou à cinq points ». Erreur : le rôle des présentateurs a son importance puisque ce sont eux — Tchemia, Rouland, Artur — qui donnent le style à cette émission, son *touch of class*. Voilà où réside le secret de « Ces messieurs nous disent », sa part du feu, sa poésie inavouable. C'est comme la règle de trois, cette règle par laquelle, ayant trois termes connus, on détermine un quatrième terme, lui, inconnu.

Les trois présentateurs semblent tranquillement assis sans rien faire, seulement à poser les questions, à dire : bon ou mauvais, et à introduire les séquences, parenthèses entre les questions. A vrai dire, chacun tient un rôle, chacun possède sa propre mise en scène, chacun règle minutieusement, méthodiquement, ses entrées et ses sorties. Entre Pierre Tchemia, José Artur et Jacques Rouland, quel fossé ! Mais, c'est fait exprès. On est au théâtre cet après-midi : Pierre Tchemia jouera le brave père de famille, José Artur tiendra le rôle du fils dissipé, distrait et snob. Quant à Jacques Rouland, il est celui qui taille bien ses crayons en classe.

Il y a chez Pierre Tchemia une telle générosité dans le comportement, une telle bonhomie dans les gestes, sa voix est si fraternelle, si chaleureuse qu'on adhère immédiatement. Cet homme est un film à lui tout seul. José Artur, lui, est, ici, insaisissable et volontiers dandy, et on se dit que Bossuet avait vu juste quand il écrivait : « *N'assistez point aux théâtres ; car, tout y est comme dans le monde dont ils sont l'image, ou concupiscence des yeux et orgueil de la vie.* » Cet homme est une pièce à lui tout seul.

Enfin, Jacques Rouland n'est jamais à court de chiffres : il mesure la qualité d'un chanteur aux ventes de disques ou à sa place au hit-parade. Ainsi : « *Nous allons accueillir une grande interprète qui sait vous émouvoir, elle a vendu 1 600 000 disques de cette chanson victorieuse à l'Eurovision : voilà Marie Myriam, qui vous interprète une nouvelle mélodie... Espérons qu'elle en vendra autant.* »

Les hommes de trop

Rouland reste constamment simple. Des considérations du genre : « *Ça n'existe plus le super-45 tours, on ne trouve aujourd'hui que le 45 tours avec deux chansons.* » Ou, à propos du *Tord-boyaux*, la célèbre chanson de Pierre Perret : « *Oh, ce n'est pas à propos de Lyon, parce que hier soir on a bien mangé...* » Jacques Rouland est une chanson à lui tout seul.

Entre Monsieur Théâtre et Monsieur Chanson, Monsieur Cinéma sert de couche protectrice et transparente destinée à arrondir les angles des conversations, tout en suggérant leurs duretés, leurs reliefs, mais sert aussi à flatter les bonnes manières du téléspectateur. A une émission qui opposait Marseille à Rennes, Pierre Tchemia s'est écrié, à propos de José Artur : « *Ce type est d'une impolitesse extrême.* » En fait, les nombreuses réflexions à l'emporte-pièces, œuvre de Rouland et d'Artur, ne sont pas inutiles : elles servent à baliser l'émission, à civiliser la valse des questions-réponses et à *servir d'intermèdes entre les questions, entre les séquences.*

Il n'y a pas de véritable dialogue entre les trois présentateurs : juste un semblant. Et encore moins entre eux et les candidats. Les pauvres concurrents évoquent ce que les Russes, autrefois, appelaient les hommes de trop, ces êtres condamnés à arpenter les marges de l'existence. Tchemia, Artur et Rouland tissent entre eux un dialogue de sourds, dont nous sommes, téléspectateurs, les spectateurs involontaires. Il ne reste aux concurrents qu'à savoir répondre, savoir se tenir, savoir apprendre...

A vrai dire, c'est une émission qui fait le vide, en ne laissant que sa propre ordonnance des faits, en privilégiant trois comportements, trois attitudes de vie, qui introduisent une distance avec les candidats, comme une pellicule de fards.

Dans « Ces messieurs nous disent », l'humanité est traitée en catégories. Vous êtes un Monsieur Théâtre, un Monsieur Chanson, un Monsieur Cinéma ; remplissez les formulaires, répondez aux questions, et que les meilleurs gagnent !

HERVE DELILIA.

POUVOIRS DU RIRE

«Tu prends un temps et tu enchaînes»

C'EST bon le rire, ça détend, ça fait du bien, ça vous change les idées, cela vous en donne aussi parfois, des idées qui vous viennent à l'esprit en voyant trébucher l'ordre établi dans cette brèche ouverte sur l'absurde. Seulement voilà, seul chez soi devant son petit écran, on rit difficilement, on ne rit pas comme au théâtre ou au ciné. On esquisse un sourire incertain, vite efface, on ne se sent pas porté, encouragé — sauf cas rares — à manifester bruyamment malgré soi, comme on éternue, son amusement, à accuser ainsi réception d'un mot ou d'un effet comique.

Normal : le rire, cela s'attrape, c'est contagieux. Il suffit d'en déclencher un dans la salle ou sur la scène — rappelez-vous l'inexplicable et communicative gaieté de Nicole, la servante du Malade imaginaire *— pour gagner de proche en proche et le parterre et le paradis. Enlevez ce signal d'appel, de mise en marche, et l'auditoire restera coi, hésitant. A plus forte raison le téléspectateur cloisonné, isolé dans son « intérieur ».*

Les Anglo-Saxons le savent bien qui n'hésitent pas à entrelarder leurs émissions drôles — ils en produisent énormément — de rires en boîte destinés à donner l'impression d'un enregistrement en direct devant un vrai public. Exemple très apprécié chez nous, le Muppet Show *diffusé le dimanche après-midi par Antenne 2. Dans* Annie Hall*, son dernier film, Woody Allen dénonce, dégoûté, l'usage de cette hilarité en conserve : «* Là, *déclare ce producteur hollywoodien à son monteur,* tu me mets deux ou trois rires perlés ; ici toute la gomme, de la grosse rigolade à plein tube. »

Ce procédé utilisé même pour animer les dessins animés, dont le comité Annan chargé d'étudier les activités des sociétés de télévision britanniques au cours des trois dernières années, ainsi que leurs perspectives d'avenir, a fermement condamné le côté racoleur et grossier, n'a heureusement pas d'adeptes dans les autres pays du Marché commun. Il faut dire, pour être franc, qu'on ne s'y divertit pas souvent. Contrairement aux Anglais, ni les Scandinaves ni les Allemands ne témoignent d'un humour délirant, et le réalisme de leurs productions incite moins à s'esclaffer qu'à sangloter.

Comment contourne-t-on chez nous cette interdiction, cette absence d'incitation à la gaieté artificielle ? On ne la contourne pas, on la respecte, on enregistre effectivement en public les émissions de détente du week-end. Quant au quart d'heure quotidien d'histoires drôles, «Eh bien, raconte !», de TF 1, il a les participants pour témoins. A eux d'assurer le joyeux fond sonore d'où se détacheront à tour de rôle les «bien bonnes» des copains. Des amuseurs patentés, on ne l'ignore pas. Il n'est pas inutile de nous rappeler cependant que le rire est le seul écho possible à leurs propos : des anecdotes, des calembours vidés de toute substance, exsangues, plats comme des trottoirs.

Pour le reste, c'est, le vendredi, avec Au théâtre ce soir *que commenceent les réjouissances, des comédies de boulevard le plus souvent interprétées devant une assistance bien rodée par les spécialistes du genre. Ainsi, cette semaine,* la Femme de ma vie, *un Louis Verneuil de la bonne cuvée, deux couples, un chassé-croisé, vieille recette, succès assuré, anticipé au cours des répétitions par des : «* Là, ils vont se marrer, tu prends un temps et tu enchaînes... »

Le samedi, rien à signaler de particulièrement réjouissant sinon l'ineffable Garcimore, manipulateur malhabile et malicieux très apprécié des jeunes habitués de Restez donc avec nous *sur la première chaine. Ce qui nous amène au dimanche et plus précisément au déjeuner dominical partagé, grâce au jeu absurde de la concurrence, entre* Pas sérieux s'abstenir *sur la « une » et* la Lorgnette *sur la « deux ».*

Loin du « Petit Rapporteur »

Plus cela va, plus cela traine du côté de Jacques Martin. Cela s'alourdit, cela se vautre dans des plaisanteries lourdes, des rires gras. On est loin, bien loin, de la verve agressive des premiers numéros du Petit Rapporteur. *Il n'était pas question à cette époque-là de ronronner, de se rouler aux pieds du pouvoir et du public, flattant ce que l'un et l'autre ont en commun, le désir, le besoin de conforter dans une certaine idée de la France et des Français. Oui, cela s'est bien dégradé. Comment ? Pourquoi ? Peur des protestations, des remous, des éclats ? Autocensure ? Simple usure ?*

Chez les concurrents, on est à peine moins prudent et les flèches mouchetées de Jean Amadou, les cibles cabossées d'un jeu de massacre hérité de la Butte Montmartre, le style chansonnier de ses camarades, ont pris un sérieux coup de vieux. Cela va finir par paraitre aussi démodé que le comique troupier.

A parcourir ainsi la grille des programmes, en s'arrêtant aux seuls moments de détente bien de chez nous, une remarque s'impose : l'aspect aseptisé, d'un humour incolore, inodore, indolore, allant chercher loin dans le temps (« Tristan Bernard disait... *») ou l'espace («* C'est Oin-Oin qui entre dans un café à Genève *») des sources d'inspiration complètement taries. A l'écran. Dans la presse, au contraire, bandes dessinées et journaux humoristiques ont entièrement renouvelé, affûté, aiguisé une satire taillant au rasoir une certaine réalité politique et sociale.*

A quoi tient alors cette pesanteur télévisée ? A la lourdeur même de l'instrument ? Au fait que son immense public est divisé en deux parts à peu près égales et que plaire à la moitié d'entre nous c'est automatiquement déplaire à l'autre ? A l'influence, plus modeste qu'autrefois, mais encore sensible de l'Eglise ? Au souvenir des guerres de religion ? Aux relents d'un antisémitisme de récente mémoire et d'un racisme latent ? Au culte, enfin, des personnalités en place ? Au respect qu'exigent et qu'obtiennent tous ces messieurs les présidents qui peuplent la France ? Sans doute y a-t-il un peu de tout cela. Et cependant, rappelez-vous, du temps de Fernand Raynaud, tout cela y était déjà, et cela ne l'empêchait pas de nous tendre un miroir à peine déformant où s'inscrivait, mieux cernée, mieux soulignée que jamais auparavant — ou depuis, — l'image simple, nette, immédiatement reconnaissable, pas flattée pour autant, du Français moyen.

N'oublions pas non plus la force à l'antenne d'une tradition héritée du cabaret. Le pouvoir du mot, du trait. L'absence de ces comédies de mœurs audacieuses, pour ne pas dire osées, découpées en épisodes quotidiens d'une demi-heure, tournées à la va-vite et pour pas cher, dans un ou deux décors passe-partout dont les Américains, les Anglais, les Canadiens font leurs délices. Je ne dis pas qu'il faille s'en inspirer. Sans doute ne correspondent-elles pas à l'esprit latin.

Force est, hélas ! de constater que le peuple qui passait jadis pour le plus spirituel du monde n'a pas su franchir le pas de l'audiovisuel, en inventant à l'intention du petit écran une forme neuve, acérée, moderne et populaire de divertissement. Si, pardon, Guy Lux. Chez tous nos voisins, sans exception, les « Jeux sans frontières », triomphe de l'Eurovision, dominent de si loin tous les indices d'écoute et de satisfaction qu'on ne les cite même plus dans les sondages. Faut-il s'en réjouir ? Peut-être ne pas s'en contenter.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

BIENTOT EN ITALIE...

Accès libre à la RAI

A la suite de l'article paru dans *le Monde* daté 13-14 novembre et intitulé « *Les portes ouvertes du petit écran* », article dans lequel Claude Sarraute évoquait l'avance prise par la télévision française en ce qui concerne les programmes dit « d'accès libre » (depuis la réforme, FR 3 diffuse chaque jour, sauf les samedi et dimanche, une « Tribune libre » d'un quart d'heure), M. Jader Jacobelli, directeur des « programmes de l'accès » à la Radiotélévision italienne, nous informe qu'une loi, promulguée en 1975 pour la réforme de la RAI (Radiotélévision italienne), prévoit que 5 % des heures de télévision et 3 % des heures de radio seront réservées à ces programmes d'accès libre.

« *Dès que la loi sera complètement appliquée*, écrit M. Jader Jacobelli, *la RAI émettra une heure par jour d'*« *Espace libre* » *télévisé et une heure et demi par jour d'*« Espace libre » *radiophonique* », « *ce qui est peut-être trop*, ajoute-t-il, *si l'on considère la qualité* » de ces programmes, « *qui, étant auto-gérés par les sujets admis, ne sont guère professionnels.* »

« *Mais il y a autre chose*, dit encore M. Jacobelli, *ce n'est pas la RAI qui choisit les associations, les groupes, etc., qui ont droit au* « *temps d'antenne* » ; *pour garantir une plus grande objectivité, le choix est effectué par une commission parlementaire formée par tous les partis. En outre,* « *Espace libre* » *est diffusé à différents horaires et sur différentes chaînes pour qu'une fois ou l'autre tout le public de la radiotélévision puisse voir, ou écouter, ces programmes* » (dont l'écoute est actuellement évaluée à deux millions de personnes).

Pour améliorer la qualité « professionnelle » de ces émissions, la RAI a décidé d'organiser des « cours de formation » destinés aux producteurs afin que les associations et les groupes sachent comment utiliser l'instrument télévisuel et radiophonique.

TÉMOIGNAGE

Comme un frère

Après la mort de Gérard Sire, un lecteur, M. Alzas, nous écrit son émotion devant la disparition de cet homme de radio et de télévision. Nous publions ici les principaux extraits de sa lettre qui est à la fois un hommage et un portrait.

COMMENT dire qu'on aime un homme comme un frère alors qu'on ne lui a jamais serré la main, alors qu'il n'a jamais eu la moindre connaissance de votre existence ? Et pourtant...

La première fois que j'ai entendu sa voix et ses histoires, c'était dans l'après-midi, vers les 14 heures ou 15 heures. Il racontait des histoires étonnantes qu'il inventait probablement la veille ou sur le trajet de sa maison au studio : cela tenait d'un Maurice Dekobra ou d'un Pierre Mac Orlan, qui aurait été repris par la plume d'Alphonse Daudet. C'était plein de clins d'œil, de pirouettes, celles d'un clown qui aurait fait vingt fois le tour du monde dans le bateau de McLaren, l'Irlandais, et qui retomberait toujours sur ses pieds, en deçà du bastingage. C'était incroyable : c'était merveilleux. Comme ces films de John Ford où, dès les premières images, vous devinez un auteur qui aime impavidement, inébranlablement, ses frères les hommes.

Et puis cette voix, ces accents languedociens ! Il aurait ajouté, car il ne parlait pas pour les gens riches de culture mais pour ceux qui aiment encore les choses simples et bien tournées, « ces accents dans lesquels restent pris des sons de voix aimées », *comme disent les Gascons. C'était une voix du midi de la France, une voix qui prenait le temps de se poser, d'accentuer certaines diphtongues. On y trouvait des intonations de Raimu, de Marcel Pagnol. Une voix qui, de temps en temps, quittait sa courbe naturelle et s'enrayait dans les marais du catarrhe des fumeurs.*

Ce que Gérard Sire avait de plus que les autres ? Pour moi, c'est simple : il était lui-même devant le micro, il laissait aller sa faconde, son imagination, son goût des jeux de mots, ses impertinences, avec tout ce que cela comporte d'imprévu, de facilités, de pataquès. (...) Il se donnait complètement, dans sa générosité bonhomme, dans ses références à des textes que nous connaissons tous par cœur, dans ses poèmes et ses histoires, sans prétentions littéraires, mais où rayonnait un tel sens de l'humain !

Il était tellement de chez nous. Tenez ! Au Moyen Age, il aurait été membre d'un conseil de prud'hommes de meuniers ou maire d'une petite ville accotée à une rivière tranquille ; je l'aurais très bien vu en robe de magistrat municipal, avec une mitre fourrée, recevant un bailli ou le grand sénéchal. Il aurait été un boulanger royal dans un petite village de l'Aude ou menuisier dans une villette de l'Aveyron ; à la fin de la journée de travail, à l'heure de l'Angélus, les hommes qui comptaient se seraient retrouvés dans son échoppe. C'est lui qui aurait donné sa couleur et son goût à la journée passée. Il aurait parlé d'un tel et d'un tel, des malheurs de Jacquou avec sa génisse crevée, du bonheur de Pégot avec sa rémission de gabelle. Il aurait été la mémoire et la légende du temps qui passe. Il aurait connu les familles, à plusieurs générations en amont. Il aurait donné des conseils, cité des références ; c'est lui qu'on serait allé chercher quand un animal aurait mangé trop de luzerne fraîche. (...)

Écouter-voir

● LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN : LES FRANÇAIS ET LES PARTIS POLITIQUES. — Mardi 6 décembre, A 2, 20 h. 30.

Après le succès des « Dossiers de l'écran » consacrés le 1er février à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui répondait en direct aux questions de soixante Français, les producteurs de l'émission avaient promis de renouveler l'expérience. Ce sera chose faite le 6 décembre. Six responsables politiques de la majorité et de l'opposition rencontreront, devant les caméras d'Antenne 2, soixante personnes choisies par l'IFOP. Le thème : « Les Français et les partis politiques ».

A l'exception du P.C., qui a délégué M. Georges Marchais, et des radicaux de gauche, représentés par M. Robert Fabre, les partis ont envoyé leur porte-parole officiel, et non leur numéro un : MM. Diligent, pour le C.D.S. ; Jacques Douffiagues, pour le P.R. ; Yves Guéna, pour le R.P.R., et Claude Estier, pour le P.S.

● MAGAZINE VENDREDI : L'ORDINATEUR. — Vendredi 9 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Sur cette émission souffle le vent du scandale puisque la journaliste qui a mené l'enquête, Carole Sandrel, s'est plainte que les « bobines » sur lesquelles avait été recueillie l'interview du sénateur André Diligent interrogé sur le vol du fichier de l'O.R.T.F., aient été dérobées entre le tournage et la programmation.

Telle quelle, l'émission n'est pas tendre pour le pouvoir qui nous met en fiches. Connivence des grandes banques, constitution de dossiers sur chaque citoyen, classement des nouveaux-nés selon leurs origines : avoir peur de l'informatique ?

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau des ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans *le Monde de l'éducation* (n° 34, daté décembre 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Les films de la semaine

● *L'HOMME DE RIO*, *de Philippe de Broca*. — *Dimanche 4 décembre*, TF 1, 20 h. 30.

Ou les aventures d'un Tintin « nouvelle vague » au Brésil. Si Jean-Luc Godard, quelques années plus tôt, avait créé le mythe Belmondo avec *A bout de souffle*, c'est bien le film de Philippe de Broca — dynamique, loufoque, abracadabrant et pétaradant — qui fit de l'acteur une vedette populaire. Se laisser prendre à ce grand jeu pour enfants de tous les âges. Belmondo, en héros sportif et décontracté est sensationnel. Et Françoise Dorléac était si jolie et si drôle !

● PRIMA DELLA RIVOLUZIONE, *de Bernardo Bertolucci*. — *Dimanche 4 décembre*, FR 3, 22 h. 30.

A Parme, dans la lumière de Stendhal, la difficulté d'être d'un bourgeois de vingt ans, qui rêve à la révolution future et reste prisonnier de son milieu. Film à la première personne où passent les propres inquiétudes et les propres déchirements du jeune Bertolucci. Film de l'ambiguïté et de l'incertitude, aux images belles et émouvantes.

● AIRPORT, *de George Seaton*. — *Lundi 5 décembre*, FR 3, 20 h. 30.

A devancé la mode des films-catastrophes. Mais la catastrophe proprement dite met bien du temps à venir et ne fait peur à personne. Et il faut subir des intrigues sentimentales entrecroisées qui n'ont rien de passionnant. Reste la vision documentaire d'un grand aéroport américain.

● ALAMO, *de John Wayne*. — *Mardi 6 décembre*, FR 3, 20 h. 30.

John Wayne joue le rôle de Davy Crockett, « *celui qui n'a jamais peur* » et participe à l'héroïque résistance du fort Alamo (Texas 1836) contre sept mille Mexicains. Il est aussi le réalisateur de ce film à grand spectacle exaltant l'une des pages glorieuses de l'histoire des Etats-Unis dans un esprit nationaliste. Rien n'a manqué à son mythe, même pas la présence — et les conseils — de John Ford, venu tourner quelques scènes. Mais *Alamo* n'est évidemment pas fait pour le petit écran.

● DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND, *de Jean-Louis Bertucelli*. — *Mercredi 7 décembre*, FR 3, 20 h. 30.

Elle est médecin, elle souffre de déchirements dans sa vie familiale et la voilà atteinte d'un cancer du poumon. D'une histoire vraie racontée par Noëlle Loriot dans son livre, *Un cri*, Bertucelli (qui fut autrement ambitieux dans *Remparts d'argile* et *Paulina 1880*) a tiré un mélodrame dont les coups de théâtre émotionnels et les poncifs sont portés à bout de bras par Annie Girardot. L'éclatante performance de l'actrice a masqué au public le véritable problème du cancer et fait passer toutes les invraisemblances d'une histoire « commercialisée ».

● L'INVITATION, *de Claude Goretta*. — *Vendredi 9 décembre*, A 2, 22 h. 50.

On retrouve souvent, chez Goretta, cinéaste suisse, l'atmosphère du théâtre de Tchékhov, avec ses personnages voués à l'ennui, la médiocrité, la solitude, mais aspirant pourtant à une autre vie. Ici, c'est un milieu d'employés de bureau qui se trouve analysé avec lucidité, mélancolie et tendresse, le temps d'une réception dans une sorte de paradis matériel. Lentement, les caractères se dévoilent, les hommes et les femmes se défoulent. Goretta excelle à ce cinéma de comportement.

● *MADEMOISELLE ET SON BÉBÉ*, *de Garson Kanin*. — *Dimanche 11 décembre*, TF 1, 20 h. 30.

Auteur dramatique américain et scénariste de brillantes comédies réalisées par George Cukor dans les années 50, Garson Kanin a également été, en 1939, l'auteur complet de ce divertissement qui se rattache à l'âge d'or du genre. Film charmant, mais aussi fragile qu'une bulle de savon, où l'on appréciera surtout la fantaisie de Ginger Rogers s'essayant à être — sans Fred Astaire — l'égale de Katharine Hepburn ou d'Irène Dunne.

● LA STRATÉGIE DE L'ARAIGNÉE, *de Bernardo Bertolucci*. — *Dimanche 11 décembre*, FR 3, 22 h. 30.

Recherche du père, retour sur la période fasciste de l'Italie, réflexion politique sur le mythe du héros et les manipulations idéologiques. Bertolucci — qui tourne ce film pour la télévision italienne — continuait, après *Prima della rivoluzione*, d'exposer sa crise intérieure (peut-on, lorsqu'on est né bourgeois, se détacher de la bourgeoisie ?) tout en réfléchissant sur la condition humaine en général. Il a librement adapté une nouvelle de Borges et créé des images superbes.

● LE MONDE FUTUR, *de William Cameron Menzies*. — *Lundi 12 décembre*, TF 1, 20 h. 30.

Alexandre Korda, producteur tout-puissant du cinéma anglais, avait demandé à H.G. Wells d'écrire un scénario étalant ses péripéties sur près d'un siècle (de 1940 à 2036). Ce film d'anticipation battit alors Hollywood sur le terrain des moyens financiers, des décors et des effets spéciaux. La « mise en scène », au sens spectaculaire, étouffe quelque peu la philosophie de Wells, mais il ne faut pas manquer cette œuvre rare qui s'apparente au *Metropolis* de Fritz Lang.

● LE DERNIER TRAIN POUR FRISCO, *d'Andrew Mac Laglen*. — *Lundi 12 décembre*, FR 3, 20 h. 30.

Il y a des westerns d'Andrew Mc Laglen qui ressemblent un peu à des films de John Ford, ce qui les rend intéressants, et puis d'autres, tournés d'une façon paresseuse et sans éclat particulier. *Le Dernier Train pour Frisco* est de ceux-là. On y trouve une fripouille cherchant à rouler une autre fripouille et des Chinois qui se comportent comme n'importe quel Blanc de l'Ouest.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux (le 4), La source de vie (le 11) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : l'Apocalypse de Jésus-Christ (et le 11) ; 11 h., Messe en l'abbaye cistercienne de Tamié, Savoie (le 4), en l'église Saint-Paul de Gonesse, Val-d'Oise (le 11).

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam ; 9 h. 10, Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h. 15, l'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des vivre (samedi et dimanche : L'oreill mille francs ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve ; 22 h. 10, Le Pop-Club.

Samedi : 9 h. 10, F. de Closets ; 10 h. 10, J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h. 15, Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23. h. 5, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter-presse ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., *Histoire d'opérettes* ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE-INTER, 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les vaccinations (lundi et mercredi), les brosses à dents et dentifrices (jeudi), création et diffusion des jouets (vendredi).

FRANCE-CULTURE, 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Etienne Manac'h (lundi et mardi), Geneviève Holingue (mercredi), Roland Munz (jeudi), Virgil Tanaz (vendredi).

Radioscopies

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Yann Gaillard (lundi), *Paul Lombard* (mardi) ; Alfred Grosser (mercredi), Michel Le Bris (vendredi).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France avec le pasteur Arger (le 4) ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Le Grand-Orient de France (le 4) ; 10 h., Messe...

Un camion vidéo dans la prison d'Étampes

(Suite de la page 11.)

Maurice Delbez avait pris contact avec les groupes de théâtre qui existent, animés par des détenus, dans certaines prisons françaises, et, en particulier, avec celui d'Ensisheim, près de Mulhouse, qui a organisé des représentations ouvertes aux enfants des écoles et suivies de débats avec les prisonniers-comédiens. Au même moment, diverses opérations visant à la réinsertion des anciens détenus étaient engagées ailleurs, des documents traitant de la condition pénitentiaire étaient publiés partout. Le fonds d'action sociale proposait son concours financier pour cette retransmission télévisée, y voyant le moyen d'informer. Mais le sujet même de la pièce de Brendan Behan a suscité des réticences au ministère de la justice, où l'on ne partageait pas l'enthousiasme de M. Maurice Cazeneuve, directeur général de FR 3, pour cette innovation. Comment réagiraient les téléspectateurs, qui, après tout, sont ceux qui font l'opinion publique — et l'on sait bien que l'opinion n'est pas favorable aux détenus.

Le projet a donc changé de nature. Il ne s'est plus agi de retransmettre un travail existant, *le Client du matin* est devenu une sorte de dramatique. Pas une dramatique ordinaire : Maurice Delbez a tourné en tentant de se rapprocher le plus possible des conditions du cinéma, avec une seule caméra, légère. Et le tournage, qui a eu lieu dans la prison désaffectée, n'était pas comme les autres.

Quinze des vingt-cinq comédiens engagés ne sont pas des professionnels mais d'anciens détenus. L'un d'entre eux, surnommé « Paulo », fait état de ses « *quinze ans de légion, vingt-trois ans de bagne* ». Il y avait quelque chose d'étrange à écouter les commentaires prolixes et les souvenirs circonstanciés dont il accompagnait — guide consciencieux et badin — sa visite complète de la prison d'Etampes. « *J'ai passé des semaines dans ces mitards, vous pouvez voir encore qu'il y faisait plutôt humide et froid.* » Il parlait des gardiens, des bons et des mauvais, expliquant, avec un bon sens renversant, la lâcheté de certains ou la gentillesse d'autres, évoquant la lente usure, le silence imposé. Il montrait l'épaisseur des portes et la solidité des cadenas. Et sa façon de désigner du doigt les cellules du haut — « *celles des femmes* » — ou de plaisanter en ouvrant et fermant les judas, ne manquait pas d'humour. « *Je suis vieux. On ne pourrait rien me faire de plus. J'ai mes amis.* »

Il est devenu au long du tournage l'ami de tous, le personnage qui jouait son rôle et dont on avait besoin pour jouer ce rôle-là. Il détendait l'atmosphère. D'ordinaire, il vit dans un foyer. C'est Daniel Bonato qui a fait appel à lui, comme à d'autres de ces anciens détenus. Daniel Bonato a été, lui aussi, et longtemps, prisonnier. Après sa sortie, il a travaillé avec le Living Theatre, il a aussi été l'assistant de Roman Polanski. Le monde de la délinquance le préoccupe, il parle de ce qu'a pu faire le comité d'action des prisonniers. Il s'occupe de près d'un foyer et ne cesse de résoudre des cas individuels, en discutant avec des juges d'application des peines. Dans *le Type d'à côté*, il est gardien. Le directeur de la prison est interprété par Denis Manuel, qui a travaillé également pendant des mois à la préparation du film. Le comédien, qui est aussi visiteur de prisons, a aidé les non-professionnels à retranscrire dans leur langage les phrases de l'auteur irlandais. Ils se sont ainsi réunis un après-midi par semaine depuis le mois de juin. Pour transformer peut-être cette histoire en une histoire de la vie, vie quotidienne dans les prisons.

Maintenant, Denis Manuel et Daniel Bonato vont réadapter à la scène cette pièce de théâtre. Car *le Type d'à côté* est une création de télévision, qui sera retransmise... au théâtre. Plus tard.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Samedi 10 décembre, FR 3, 20 h 30.

ENCORE LA S.F.P.

Les « dépassements » de « Monsieur Zola »

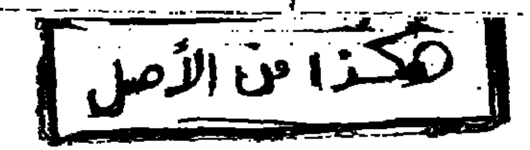
Dans son article consacré à la Société française de production (*le Monde* du 20-21 novembre), Xavier Delcourt a, par erreur, attribué à la S.F.P. une production de la Société nouvelle Pathé-Cinéma : *Splendeurs et Misères des courtisanes.*

* * *

Le réalisateur Stellio Lorenzi s'étonne, d'autre part, que, dans ce même article, son émission *Monsieur Zola* figure au nombre des productions qui « *auraient un dépassement, à la charge de la S.F.P., situé entre 500 000 francs et 1 million de francs* ». « *... Je tiens à vous préciser*, écrit-il, *que votre information est erronée. Je puis d'autant mieux l'affirmer qu'en ma qualité de producteur délégué de la société Antenne 2, productrice de l'émission, j'assume la responsabilité de la gestion de cette production, dont la S.F.P. n'est que le producteur exécutif pour l'exploitation télévision, et seulement coproducteur pour une exploitation cinématographique éventuelle.* » *(...)*

[La notion de « dépassement » correspond à la différence entre la somme investie dans une coproduction et la possibilité pour la S.F.P. de retrouver ces fonds, soit par le biais d'une diffusion internationale, soit par l'exploitation cinématographique. Elle s'applique à la série de Stellio Lorenzi, qui, initialement prévue pour quatre heures trente, en durera finalement huit.

La participation forfaitaire d'Antenne 2, de l'ordre de 9 millions de francs, ne suffirait pas, d'après la S.F.P., à couvrir cette production. Celle-ci, selon M. Edeline, devra apporter une contribution financière d'environ 3 millions de francs. Nous pouvions donc estimer sans exagération que le dépassement sur cette émission se situait dans une fourchette comprise entre 500.000 francs et 1 million de francs. Mais il semble que le désaccord sur l'interprétation des chiffres recouvre un débat, plus profond, sur les tarifications de la S.F.P. — X. D.]



RADIO-TELEVISION

Samedi 3 décembre

CHAINE I : TF 1

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Information contre l'alcoolisme ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Adamo) ; 21 h. 25, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 30, La musique est à tout le monde.

CHAINE II : A 2

18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Téléfilm policier : Les enquêtes du commissaire Maigret, avec J. Richard. (Au rendez-vous des terre-neuvas.)

Rentrés à Saint-Malo, les terre-neuvas semblent en savoir long sur l'assassinat de leur capitaine, trouvé mort dans un bassin. Maigret enquête.

22 h. 15, Variétés : Johnny Mathis ; 22 h. 40, Jazz : Barney Bigard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emission régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : Henri IV, de Michel Poniatowski. Emission de J.-F. Delassus. Réal P Planchon.

Portrait d'un souverain qui considérait la politique comme un art et qui a réconcilié une France divisée M. Michel Poniatowski — auteur de l'émission — tire une leçon, une morale pour aujourd'hui.

FRANCE - CULTURE

20 h. 10, Science-fiction : « les Seigneurs de la guerre », G. Klein, réal. H. Soubeyran, avec P. Vaneck, E. Selena, F. Maistre ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Jour J de la musique... Jean-Sébastien Bach : « Concerto pour hautbois, violon et cordes en ré mineur BWV 1060 » par l'Orchestre de l'Ecole alsacienne de Paris, dir. M. Rothenbüler ; « Magnificat en sol majeur BWV 243 », trois derniers numéros par les chœurs et l'orchestre des facultés catholiques de Lyon, dir. M. Lombard ; 20 h. 30, Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm et chœur, dir. Oldham, avec N. Denize, E. Tappy, J. Bastin : « Concerto en si bémol majeur K 595 pour piano et orchestre » (Mozart) ; « Messe de l'aurore », création (Marcel Landowski) ; 22 h 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum : Les dossiers du jazz ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Dimanche 4 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 55, Téléfilm ; 19 h. 25, Les animaux du monde :



20 h. 30, FILM : L'HOMME DE RIO, de Ph. de Broca (1963), avec J.-P. Belmondo, F. Dorléac, J. Servais, M. Ribeiro, A. Celi (rediffusion) :

Un soldat, venu en permission à Paris, se trouve entraîné au Brésil et dans la forêt amazonienne, à la recherche de sa fiancée enlevée par des hommes mystérieux.

22 h. 25, Tribune : Questionnaire, par J.-L. Servan-Schreiber (Le métier de parents, avec le docteur Françoise Dolto).

CHAINE II : A 2

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série · Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's Show ; 18 h. 5, Contre-ut ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Variétés : Fred Astaire ; 21 h. 30, Feuilleton américain : Les origines de la Mafia ;



22 h. 18, Documentaire : Des hommes. (Les veilleurs d'image, réal. J Pradinas).

Les chemins invisibles empruntés, dans l'éther, par les émissions de radio et de télévision.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 2 décembre : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Pô) ; 17 h. 50, Espace musical, de J.-M. Damian : Quatuor n° 15, en la mineur opus 132, de Beethoven, par le quatuor Juilliard ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Arthur Conte.

Face à l'ancien président-directeur général de l'O.R.T.F., MM. Claude Estier, Jacques Sallebert et René Rémond.

21 h. 30, Portrait : Grotowsky ou la Pologne revisitée, par J.-M. Drot ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : PRIMA DELLA RIVOLUZIONE, de B. Bertolucci (1963), avec A. Asti, F. Barilli, A. Midgette, M. Morandini, C. Pariset (v.o. sous-titrée N.) (rediffusion).

Un jeune bourgeois de Parme, tenté par le marxisme, rompt avec son milieu, puis y revient après de brèves amours avec sa tante.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Couronnement de Poppée » (Monteverdi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : L'ensemble Sveta Sofiya.

14 h. 5, La Comédie-Française présente « L'école des femmes », avec M. Aumont, D. Gense, B. Le Saché ; 16 h. 5, Centenaire de la phonographie : le Quatuor Talich (Beethoven) ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., L'avenir de la démocratie au colloque d'Athènes : démocratie et sous-développement ;

Existe-t-il un lien entre bien-être et liberté ? Avec Dom Helder Camara, L. Echeverria, M. Heykal, H. Noutra, I. Illou.

23 h. 15, Black and Blue.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate de Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... Concert Georges Pludermacher, piano ; Alain Marion, flûte : « Sonate en sol majeur » (Haydn) ; « Sérénade en ré majeur » (Beethoven) ; « Sonate » (Donizetti) ; « Suite paysanne hongroise » (Bartok-Arma) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-Bouffon : « la Dame blanche » (Boïeldieu) ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique : « Sonate en sol mineur » (Haendel) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : œuvres pour piano de Schoenberg ;

17 h., Le concert égoïste de François Chatelet : De Falla, Stravinski, Mozart, Verdi, Schubert, Beethoven, Rossini ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance à l'hôtel Jacques-Cœur, à Bourges ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Cycle des concerts de l'IRCAM... Ensemble intercontemporain, direction M. Tabachnik, avec Linda di Martins, flûte ; Alain Marion, flûte : « Senales » (Carlos Roque-Alsina) ; « Trans-apparence » (Y. Taira) ; « Ondes » (P. Mefano) ; « Mizar » (C. Halffter) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Lundi 5 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 45, Emission pédagogique ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Téléfilm policier : le Commissaire Moulin (Affectation spéciale), avec Y. Régnier, G. Montagnier, M. Auclair R. Bertin ;

Autour d'une chasse à l'homme, la rivalité de deux méthodes de « travail » policier.

22 h., Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. J.-P. Bablon (Vues de Paris), *P. Amiet* (l'Art antique du Proche-Orient), *J. Durry* (la Véridique histoire des géants de la route), *R. Bordaz* (Le Centre Pompidou, une nouvelle culture), *et Mmes A. Pons* (le Tour de France par Camille et Paul, deux enfants d'aujourd'hui).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 59, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Les Brigades du Tigre (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : Charlotte et Maximilien ;

22 h. 55, Documentaire : Zig-Zag (le photojournalisme).

La violence de l'actualité mondiale avec MM. Raymond Depardon, Jean Ker, Jean Gaumy, photographes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Jean Raspail ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : AIRPORT, de G. Seaton (1969), avec B. Lancaster, M. Martin, J. Seberg, J. Bisset, G. Kennedy, V. Heflin.

La vie d'un aéroport américain et les angoisses des passagers d'un avion apprenant, au-dessus de l'Atlantique, qu'une bombe est cachée à bord.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, Les royaumes francs de Méditerranée ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec Annie Lebrun ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Grande Triche », de J. Duquesne ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Abraham Moles ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ;

17 h 32, Centenaire de la phonographie : A. Schnabel et B. Walter ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Dramatique : « Bagatelle 1777-1977 », de C. Viret, avec C. Sellers, C. Viret, J.-P. Cisife, M. Bourbon ; 21 h., Centenaire de la phonographie : Herbert von Karajan (Stravinski, Bartok) ; 22 h. 30, Entretiens avec Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h 2, Rivalités instrumentales : Gabrielli, J.-S. Bach, Brahms, Stravinski ; 10 h., La règle du jeu : Musique de l'Iran... Cérémonie Sonfi ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ;)14 h. 15, Portrait d'un musicien français : Manuel Rosenthal ; à 15 h. 32, Œuvres de Ciconia, Byrd, Monteverdi, J. Dowland, F. Haendel, Gluck, Beethoven, Berlioz, Saint-Saëns, Debussy, Ravel, Boulez ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h. 5, Musique au feu rouge... Compositeurs et rues de Paris : œuvres de Méhul, Boïeldieu, Lulli, Rameau, Grétry, Meyerbeer, Berlioz, Liszt, par l'Orchestre symphonique de Londres et les chœurs, dir. Colin Davis, suivi de « Paraphrase de Rigoletto » (Liszt), par Gyorgy Cziffra ; 20 h. 30, En direct de l'auditorium 105... Concert de musique de chambre par le Neues Zurcher Quartett, avec Chantal Mathieu, harpe : « Suite pour harpe » (Britten), « Sequenza 1, 32 » (H. Holliger), « Suite n° 4 » (Tournier), « Quatuor n° 3, opus 67, en si bémol majeur » (Brahms), « Splinterry » (M. Kelemer) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Mardi 6 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour (« le Trésor de Saint-Barnabé ») ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 5, Petrus, petro, pétrole ; 19 h. 45, Eh bien raconte !

20 h. 30, Variétés : Grand gala de l'espoir, en différé du Palais des congrès à Paris.

Réunis sous le sigle de l'UNESCO, Mireille Mathieu, Gérard Lenorman, Enrico Macias, etc. etc.

21 h. 30, Série documentaire : Lettres d'un bout du monde (Il pleut sur Santiago, mon amour, troisième partie).

La Galice, une Irlande égarée au nord-ouest de l'Espagne. Une campagne archaïque qui se vide de ses habitants. Le taux d'émigration le plus élevé du monde.

22 h. 30, Football (en différé du Parc des Princes : Saint-Etienne-Manchester).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les justiciers ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 50, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Les Dossiers de l'écran : Les Français et les partis politiques.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touché la tortue et le Club d'Ulysse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 10, Tribune libre : le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Westerns, policiers, aventures) : ALAMO, de J. Wayne (1960), avec J. Wayne, R. Widmark, L. Harvey, R. Boone, F. Avalon, P. Wayne. (Rediffusion.)

En 1836, le Texas lutte pour son indépendance. Cent quatre-vingt-huit hommes retranchés dans le fort Alamo luttent jusqu'à la mort contre l'armée mexicaine, bien supérieure en nombre.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, Les royaumes francs de Méditerranée ; à 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, Matinée des autres ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Centenaire de la phonographie : A. Toscanini ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h 45, Panorama, avec A. Fermigier ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Voyage d'Amsterdam », de D. Sallenave ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'urbanisme à Bruxelles ; à 16 h., Match : J. Elleinstein - A. Kriegel ; à 16 h. 25, En direct avec D. Desanti ; 17 h. 32, Centenaire de la phonographie : M. Rostropovitch et V Talich ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Sciences : L'inné et l'acquis ;

20 h., Dialogues : Qui gouverne en France ? avec F. Giroud et P. Birnbaum ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec G. Tremblay ; 22 h. 30, Entretiens avec Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Rivalités instrumentales : Haendel, Beethoven ; 10 h., La règle du jeu : Musique de l'Iran, musique de l'Afghanistan ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Musique ancienne : Œuvres de Dowland, Palestrina, J.-S. Bach, Schubert, Mendelssohn, Liszt, Wagner, Dvorak, Debussy, Globokar ; 17 h., Studio 107 : Le Quatuor Eder (Dix-huitième quatuor, en la majeur K. 464 de Mozart ; Deuxième quatuor, en la mineur, opus 51 n° 2, de Brahms) ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Musique au feu rouge : Ravel, Reyer, P. Delmet, Sarasate, Saint-Saëns ;

20 h., Soirée lyrique au Festival d'Aix-en-Provence... Orchestre et Chœur du capitole de Toulouse, dir. J. Rudel : « Roberto Devereux », tragédie lyrique en trois actes, livret de Salvatore Commerrano (Donizetti), avec M. Caballe, J. Carreras, S. Marsée, V. Sardinero ; 23 h., France-Musique la nuit.

Mercredi 7 décembre

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Feuilleton : Un mystère par jour (« La motocyclette ») ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 5, Petrus, petro, pétrole ; 19 h. 40, Eh bien raconte !

20 h. 30, Concert : V° et VII° symphonies de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dirigé par Lorin Maazel.

Retransmis en direct du Théâtre des Champs-Elysées, ce concert est suivi d'un film sur Beethoven, d'après des documents d'époque.

22 h. 15, Emission de l'INA : Fenêtres, de J. Labrune.

Lire notre article page 11.

LES SERVICES DE FRANCE-INTER

METEO. — 5 h. 55 ; 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 7 h. 28 ; 8 h. 55 ; 19 h. 55.

METEO MARINE. — 7 h. 55 ; 19 h. 55.

INFORMATIONS ROUTIERES. — 5 h. 55 ; 19 h. 55 ; 23 h.

COURSES. — 6 h. 46 ; 15 h. ; 16 h. ; 17 h. ; 18 h. ; 10 h.

EMPLOI. — 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 8 h. 55 ; 12 h. ; 21 h.

JEUNES. — 7 h. 28 ; 8 h. 55 ; 18 h. ; 22 h.

TROISIEME AGE. — 10 h.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Ski (Critérium de la première neige, en direct de Val-d'Isère).

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Le monde merveilleux de Walt Disney ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 25, Football : Lens-Magdebourg, en direct de Lens (première mi-temps).

20 h. 20, Football : Lens-Magdebourg, en direct de Lens (deuxième mi-temps) ; 21 h. 15, Magazine d'actualité : Question de temps (Cérémonie du couronnement de Bokassa 1er) ; 21 h. 35, Feuilleton américain : l'Echange ; 22 h. 25, Juke-box : Roger Daltrey.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Puzzle ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Grande Loge de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : l'Amuseur, de B. Gantillon, avec E. Swann, A. Tarbin, G. Darrieu, J.-P. Reboulet :

Un réveillon qui tourne mal.

22 h. 15, Magazine : Un événement.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, Les royaumes francs de Méditerranée ; 8 h 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Centenaire de la phonographie : G. Rojdestvenski ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : les religions ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Destruction de Bellegarde », de M. Crespy ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse dans la Nièvre ; 17 h. 32, Centenaire de la phonographie : Y. Menuhin et G. Enesco ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Rivalités instrumentales : Locatelli, Mozart, Prokofiev ; 10 h., La règle du jeu : Musique de l'Iran, musique de l'Afghanistan ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions pour orchestre de chambre : œuvres de Holstein, S. Nigg, R. Tessier ; à 15 h., Œuvres de G de Machaut, John Dowland ; à 15 h 32 H. Schutz, Carissimi, Vivaldi, Telemann, Bach, Schubert, Berlioz, Liszt, Wagner, Respighi, Szymanowsky, L. Berio ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Musique au feu rouge : Bellini, Pergolèse, Beethoven, Verdi, Offenbach, Massenet, Delibes ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées et en liaison avec TF 1... concert Beethoven par l'Orchestre national de France, direction Lorin Maazel : « Cinquième Symphonie en do mineur, opus 67 » ; « Septième Symphonie en la majeur, opus 92 » ; 22 h. 45, France-Musique la nuit.

« La Feuille » à la télévision régionale

Le réalisateur Jacques Manlay a tourné une émission d'une douzaine de minutes consacrée au journal local de la région de Fumel, *la Feuille*, objet de la chronique « Au fil de la semaine » de Pierre Viansson-Ponté, intitulée « *Le plus petit journal de France* » (*le Monde* daté 11-12 septembre).

Cette émission sera diffusée par les stations FR 3 de Bordeaux, Toulouse et Limoges, le 9 décembre, à 19 h. 5.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 8 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Feuilleton : Un mystère par jour (« Carrefour dangereux ») ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 10, Petrus, petro, pétrole ; 19 h. 40, Emission réservée aux Assemblées : le Sénat.

20 h. 30, Série : Mariages (le Bonheur), d'après Charles Plisnier, réal. T. Erhat, avec Ch. Nobel, J.-P. Dauzun.

21 h. 30, Magazine : l'Evénement, de H. Marque, Ch. Bernadac, J. Besançon (L'Afrique du Sud à cœur ouvert, par le professeur Barnard) ;

Pendant trois semaines, le chirurgien sud-africain, M. Christian Barnard, a parcouru son pays et interrogé des étudiants, des poètes, des ministres, des prêtres, des hommes politiques et des hommes de la rue...

22 h. 35, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

12 h. 45, Ski (Critérium de la première neige, en direct de Val-d'Isère) ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Ski ; 16 h. 35, Aujourd'hui madame ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 : Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, De mémoire d'homme : l'Affaire Miller. (Dramatique de D. Oder, réal. A. Flederick, avec J.-Ch. Lizerio, P. Colombo, Ph. Lemaire, Ph. Clay).

Après l' « Affaire Fualdès », Pierre Bellemare (qui a lancé des appels à l'antenne depuis le 4 novembre) enquête sur l'enlèvement d'un leader des Russes blancs en France, disparu en 1937, ce qui eut pour effet l'arrestation (à tort ?) d'une aventurière russe.

23 h. 30, Spécial but.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : les Indiens d'Amérique ; 19 h 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma français 1968-1976) : DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND, de J.-L. Bertucelli (1975), avec A. Girardot, J.-P. Cassel, F. Périer, I. Huppert, S. Flon.

Une femme-médecin, chef de service dans un hôpital de la banlieue parisienne, apprend qu'elle est atteinte d'un cancer du poumon.

Lire notre article page 11.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, royaumes francs de Méditerranée ; à 8 h. 50, Dans l'ombre du pouvoir ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, avec R. Saint-Cyr ; 11 h. 2, Centenaire de la phonographie : N. Milstein et G. Piatigorsky ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec M. Le Bris, M. Dufresne, F. Caradec.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Roi du sel », de J. Bousquet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Anniversaire de l'Académie malgache ; à 16 h. 25, En direct avec J.-J. Walter ; 17 h. 32, Centenaire de la phonographie : G. Kulenkampff et G. Solti ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., L'avenir de la démocratie.

Est-ce le système le mieux adapté pour affronter les crises du monde actuel ? Avec S. Mac Bride, J.-P. Chevènement, M. Debré, H. Kahn, A. Schlesinger ; M. Soares, H. Vlachos.

22 h. 30, Entretiens avec... Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Rivalités instrumentales ; 10 h., La règle du jeu : musique de l'Iran, musique de l'Irak ; à 10 h. 30, Cours : le jeu du sarb ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques : Daniel-Lesur, Villa-Lobos, H. Sauguet ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de Schumann, Liszt, Lalo, Debussy, Chausson, Sibelius, Messiaen ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Œuvres de Mendelssohn par le Quatuor élyséen ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Musique au feu rouge ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Maksimiuk, avec D. Ranki, pianiste : Œuvres de Penderecki, Stravinski et « Symphonie n° 4 » de Chostakovitch ; 22 h. 45, France-Musique la nuit.

Vendredi 9 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : *Réponse à tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Feuilleton : Un mystère par jour (« le Commissaire est psychologue ») ; 19 h. 15, Petrus, petro, pétrole ; 19 h. 45, Eh bien raconte !

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Des choses merveilleuses, de Cl. Reichman. Avec R. Blaess, D. Paturel, Y. Clech, M. Le Royer, M. Damien.

Un choix difficile, quand on est jeune et jolie et qu'on aime deux hommes à la fois.

22 h. 10, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Le justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'Assemblée nationale ;

20 h. 30, Feuilleton : les Diamants du président ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Vous ne respectez donc rien).

Avec MM. J.-F. Bizot (Almanach Actuel 1978) *; Cabu* (A bas l'armée) *; L. Chouchon* (Cocoricouac) *; J. Dutourd* (Mascareigne ou le schéma) *; J. Mannan* (Pinarque) *; J. Yanne* (L'Apocalypse est pour demain).

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : L'INVITATION, de C. Goretta (1973), avec M. Robin, J.-L. Bideau, J. Champion, P. Collet, C. Goderet, R. Rochette.

Un employé de bureau genevois, brusquement enrichi par un héritage, reçoit, dans une belle demeure, son chef et ses collègues. Admiratifs ou jaloux, les invités se défoulent.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi... De quoi avons-nous peur ? L'ordinateur. Enquête C. Sandrel. Réal. P. Le Gall.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Danube).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, Les royaumes francs de Méditerranée ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Centenaire de la phonographie : E. Schwarzkopf ; 12 h. 5, Panorama, avec F. Delay ;

13 h. 30, G.R.M.-INA : Musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Désert », d'A. Memmi ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les Français s'interrogent... sur les moulins à vent ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., L'avenir de la démocratie ;

Démocratie et économie, avec Dom Helder Camara, J.-P. Chevènement, L. Echeverria, J.-K. Galbraith, S. Pisar, S. Tsusumi, F. Perroux.

23 h., La science-fiction.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Rivalités instrumentales ; 9 h. 30, Les grandes voix : J. Schmidt ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... œuvres de Cimarosa, Brahms, Berlioz, Dvorak ; à 15 h., Musique française pour orgue : D. Meier, A. Tisné ; à 15 h. 32, Œuvres de Dowland, G. Carissimi, Haendel, Schubert, Liszt, Wagner, Albeniz, Liadov, Britten, Ravel, Ibert, Louvier ; 17 h. 30, Equivalences : Beethoven ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 5, Musique au feu rouge ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, Direction H. Iwaki : œuvres de M. Ishii, Beethoven, R. Strauss ; 22 h. 15, France-Musique la nuit.

Samedi 10 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emission spéciale ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 18 h., Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Information contre l'alcoolisme ; 19 h. 45, Eh bien raconte !

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Joe Dassin) ; 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 45, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Entrez dans le jeu ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, Hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10 Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 : Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Théâtre : « Turlututu », de Marcel Achard, mise en scène de D. Gélin, avec Ch. Marin, J. Marchand, F. Perrin, C. Rouvel, J. Francis, M.-F. Mignal, E. Rasimi.

Pour sortir de la misère, Baptiste décide d'être malhonnête. Mais la tendresse vient brouiller ses plans. Il n'est pas toujours facile d'être un escroc.

22 h. 10, Questions sans visages ; 23 h., Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Bâtir la vie ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine du cheval : Cavalcade.

20 h. 30, Dramatique : Le client du matin. Adaptation pour la télévision de la pièce de B. Brehan par M. Delbez. Réal. M. Delbez. Avec S. Adam, J. Blot, P. Lamine.

Lire notre article page 11.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissances... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole (rencontres de Metz) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, L'avenir de la démocratie.

Démocratie et pluralisme, avec M. Debré, J.-K. Galbraith, L. Libertini, A. Schlesinger, M. Soares.

17 h. 2, Le livre d'or (« Orphée ») ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ;

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Château miroir », de M. Tourneur. Réalisation H. Soubeyran. Avec D. Manuel, R. Varte ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens (le conservatoire royal de Gand) ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 ; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA : œuvres de J. Lejeune, P. Schaeffer, L. Berio, F. Dhomont ; 17 h. 30, Après-midi lyrique : « Dalibor » (Smetana) ;

20 h. 5, Jour « J » de la musique : Trois quatuors vocaux avec pianos et « Scherzo du quintette » (Brahms) ; 20 h. 30, Concert de musique de chambre... Ensemble studio 111 de Strasbourg Direction D. Kieffer : « Pierrot lunaire » (Schoenberg) ; « Images n° 6 » (G. Auric) ; « Erotique voilée » (A. Bancquart) ; « Akanthos » (Xenakis) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz-forum : cabaret du jazz.

Dimanche 11 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5 : Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 18 h. 10, Téléfilm : La disparition ; 19 h 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : MADEMOISELLE ET SON BEBE, de G. Kanin (1939), avec G. Rogers, D. Niven, C. Coburn), F. Albertson, E.E. Clive (N.).

Une jeune vendeuse de magasin passe pour la mère d'un bébé qu'elle a trouvé sur les marches d'un asile. Le fils du patron s'intéresse à son cas. Son soupirant est jaloux.

22 h. 20, Magazine : Expressions.

CHAINE II : A 2

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 35) : 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's show ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Feuilleton américain : Les origines de la Mafia ; 22 h. 35, Documentaire d'art : Concours « Chefs-d'œuvre en péril », de P. de Lagarde.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h., Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Danube, reprise de l'émission du 9 décembre) ; 17 h. 50, Espace musical ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h., Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Paul Bocuse ; 21 h. 30, Festival cinématographique de Paris.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : LA STRATEGIE DE L'ARAIGNEE, de B. Bertolucci (1969), avec G. Brogi, A. Valli, P. Campanini, F. Giovanelli (v.o. sous-titrée, rediffusion).

Un homme revient dans son village natal et cherche à découvrir la vérité sur la mort de son père, qu'il n'a pas connu et qui est considéré comme un héros de la lutte antifasciste.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Monteverdi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, Le droit d'auteur a deux cents ans... « Le droit c'est moi », de P. Derrez, avec F. Périer, P. Maistre, M. Couture. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Lyriscope : « Fidelio » (Beethoven) ; 17 h. 30, Rencontre avec... T. Maulnier ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : Jean Tortel et Joseph Guglielmi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Hélène Cixous.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musique graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay... concert par le Quatuor Bulgare : Schubert, Beethoven ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « la Fille du régiment », premier acte (Donizetti) ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique : « Missa choralis » (Liszt) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Dix-neuvième concerto pour piano et orchestre en fa majeur, K. 459 » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste du professeur Alexandre Minkowski : J.-S. Bach, Mozart, Purcell, Villa-Lobos, Schumann, Rameau, Stravinki, Haendel ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival estival de Paris... Orchestre philharmonique d'Anvers. Direction A. Rosen : « Concerto en la mineur pour piano et orchestre et « Concerto en la mineur pour violoncelle et orchestre » (Schumann) ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

Lundi 12 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 19 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien raconte !

20 h. 30, FILM : LE MONDE FUTUR, de W. Cameron Menzies (1936), avec R. Massey, R. Richardson, Sir C. Hardwick, A. Todd (N.).

De 1940 à 2036. Une guerre amène d'horribles destructions, un dictateur prend le pouvoir. Il est réduit à l'impuissance par des savants qui veulent instaurer un nouvel âge d'or.

Vers 22 h., Débat : Peut-on prévoir notre futur ?

Ou la prospective est-elle une science ? Avec MM. A. Toffler (professeur de sociologie du futur, auteur du Choc du futur*) ; R. Lattes (membre du Club de Rome) ; J. Rippert (commissaire au Plan) ; J. Gaimard (professeur d'histoire du cinéma à l'université Paris-I) ; R. Chabran (directeur du C.N.R.S.).*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les brigades du Tigre (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 50, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 50, Personnages de la vie : Hans Hartung ; 22 h. 50, Documentaire : Bande à part (Taano, réal. G. Follin).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Christian Jambet et Guy Lardeau ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE DERNIER TRAIN POUR FRISCO, de A. Mac Laglen (1970), avec G. Peppard, D. Muldaur, J. Vernon, P. Nuyen.

Dans l'Ouest américain de 1880, un voleur de train cherche à se venger de son ancien complice.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie* : Hélène Cixous (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, Le pouvoir et la langue ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec M. del Castillo ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix : « le Traité des saisons », d'H. Bianciotti ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : le peintre polonais Tadeuz Kantor ; 17 h. 32, Guillaume de Machaut ; 18 h. 30, Feuilleton : La certaine France de mon grand-père... « le Rail », de P. Hamp ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Dramatique : « Etranger dans la nuit », de P. Soupault, avec M. Déa, G. Tréjan ; 21 h., Echanges avec Berlin-Est... concert par l'Orchestre symphonique et les chœurs de la radio de Berlin-Est. Direction H. Rogner. Avec D. Ambroziak, S. Toczyska, A. Hiolski, H. Szering : « Concerto à la mémoire d'un ange » (Berg) ; « Concerto pour violon et orchestre » (Mozart) ; « Stabat Mater » (Szymanowski) ; 22 h. 30, Entretiens avec Mme Golda Meir ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Portrait de Victor de Sabata ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français (Paul Lejiem) ; à 15 h. 32, Œuvres de Vivaldi, Corelli, Pergolèse, Haydn, Mozart ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., « Viennoise » (Mozart) ; 20 h. 30, Concert public de musique de chambre multiradiophonique. Avec le concours des radios française, suédoise et allemande : œuvres de Jan W. Morthenson et de Dieter Schnebel ; 21 h. 30, Vivaldi inconnu ; 23 h., L'atelier de l'artiste.

Les écrans francophones

Lundi 5 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grands détectives ; 21 h., *la Route de l'Ouest*, film d'A.V. McLaglen.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Attaque*, film de R. Aldrich.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Johanne et ses vieux ; 21 h. 25, Variétés. — R.T.B. bis : 19 h. 50, Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, Flori-Liège.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 25, Rolf Libermann ; 21 h. 45, Shirley Bassey.

Mardi 6 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Michel Strogoff ; 21 h., *le Petit Monde de don Camillo*, film de J. Duvivier.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Tarzan ; 21 h., *la Sentinelle endormie*, film de J. Dréville.

TELEVISION BELGE : 20 h. 45, Musique mosaïque. — R.T. bis, 19 h. 50, Savoir vivre ; 20 h. 20, Au plaisir de Dieu ; 21 h. 15, Françoise, Martine, Claire et les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 25, *le Sel de la terre noire*, film de K. Kutz.

Mercredi 7 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Lili, aime-moi !* film de M. Dugowson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *la Bataille de la Vallée du diable*, film de R. Nelson.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Banlieue sud-est ; 21 h. 20, Le magasin du phonographe. — R.T. bis : 19 h. 50, *Stanley et Livingstone*, film de H. King ; 21 h. 30, Le mystère de l'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 30, La dernière fois que j'ai vu Paris.

Jeudi 8 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Bonanza ; 21 h., *le Grand Jeu*, film de D. Hargrove.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme de Vienne ; 21 h., *Du mou dans la gachette*, film de L. Grospierre.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le bon et les méchants. — R.T. bis : 19 h. 55, Télé-presse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 20, *Coralie*, film d'O. Beck.

Vendredi 9 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Regan ; 21 h., *le Nouvel Homme invisible*, film d'A. Levi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaii, police d'Etat ; 21 h., *le Chevalier des sables*, film de V. Minnelli.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, A suivre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Sara ; 22 h. 10, Ecoutez voir.

Samedi 10 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *Blanches colombes et vilains messieurs*, film de J.L. Mankiewicz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le Justicier ; 21 h., *Viva Maria*, film de L. Malle.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Autant savoir ; 20 h. 10, *Zorro*, film de D. Tessari.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *L'élégant* ; 21 h. 55, Caterina Valente à l'Olympia.

Dimanche 11 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Louisa, un mot d'amour*, film de P. Collet et P. Drouot.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Des autos et des hommes ; 21 h. 10, *Embrasse-moi, idiot*, film de B. Wilder.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Clafoutis ; 21 h. 10, *Sports et vie*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jean Christophe ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, La voix au chapitre.

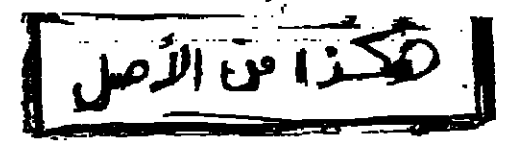
Lundi 12 décembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grands détectives ; 21 h., *les Comancheros*, film de S. Whitman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *les Ennemis*, film d'E. Molinaro.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Comique né ; 21 h. 20, Ce que parler veut dire. — R.T. bis : 19 h. 50, Thanasse et Casimir ; 20 h. 10, Cabaret tournaisien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, *Le nez dans les étoiles*.



RACISME

Lectures sur des murs blancs

LES murs de Nice sont traversés de lumière et de certitude. Quand le soleil se lève — il lui arrive de se lever plus d'une fois par jour, — il glisse sur la quiétude d'une population satisfaite mais vigilante. Il y a longtemps — depuis peut-être Jean Vigo — que la mer a été réduite à une présence symbolique. Elle n'a pas d'odeur, et ses vagues sont douces. L'écume a perdu sa pureté. Etrangère au regard de l'exclu, c'est sur les murs de la ville que ce regard se pose, comme j'ai laissé traîner le mien il y a quelques semaines.

Je ne connaissais de la ville que ses rumeurs et ses petits mythes. J'ignorais son amour pour elle-même, son narcissisme désuet qui donne parfois dans la xénophobie, voire le racisme. Et d'abord le retour du refoulé : l'antisémitisme. Voici ce que j'ai relevé sur le mur du lycée des Eucalyptus, boulevard Napoléon-III : « juif = savon » ; « Nègres = cleps. » *Un peu plus loin, avenue des Eucalyptus :* « Kappler, sauveur de la race » ; « Nice = 90 000 juifs = vie chère. » *Sur le mur du lycée du parc Impérial :* « Viens tuer les gauchistes avec nous » *(en septembre), et en octobre :* « Viens tuer les juifs avec nous. »

Sur la voie rapide : « Extradez Croissant » ; « Vengeons les otages... » *Et puis, un peu partout, on peut lire des inscriptions sur une autre race sémite, les Arabes, qu'on appelle ici les « melons » : Un professeur me dit que le cours de langues et civilisation islamo-méditerranéennes est appelé par certains membres du personnel le « cours des melons ». On n'est pas étonné de lire sur les murs de cette ville propre et délicate des appels comme :* « Les melons à la mer » ; « Non à l'immigration. », *etc.*

C'est la valse des inscriptions : l'une chasse l'autre (1). On se fait une petite guerre de bombage et de contre-bombage. Les travailleurs immigrés n'ont ni les moyens ni la possibilité de répondre à ces insultes. Zone de passage, la région compte un peu plus de dix mille Nord-Africains, qui travaillent dans le bâtiment. Ils connaissent, dans le quotidien de cette cité de plaisance, le vent froid de la haine, la méchanceté et l'exclusion.

Une nouvelle génération

A Marseille, de jeunes travailleurs immigrés m'ont dit que les murs n'ont jamais été particulièrement accueillants, et qu'ils ont pris l'habitude d'y lire les prémices de la violence et parfois de la mort. Tous sont traversés par la même peur : se retrouver un jour dans le centre d'hébergement d'Arenc, que certains n'hésitent pas à appeler la « prison clandestine d'Arenc (2) ». Ahmed, un jeune travailleur algérien me dit : « Marseille est connue pour son racisme. Depuis que les « pieds-noirs » se sont installés ici, les Nord-Africains sont menacés. Dans tout le Sud, c'est la même violence. Alors on essaie de faire le moins de bruit possible. Mais notre peau parle, et, à elle seule, c'est une provocation pour certains... »

A Montpellier, Mokhtar, un Marocain de la région de Meknès, me dit : « Je me sens bien ici. C'est un peu comme chez moi. C'est le même climat. Il y a du soleil, et puis, ici, il y a des Français qui nous défendent et qui nous aident. Enfin, parfois c'est dur... »

Une nouvelle génération de travailleurs immigrés est arrivée ces dernières années en France. Ils ont entre vingt et trente ans, parlent et écrivent le français. La plupart, ce sont d'anciens collégiens qui n'ont pas pu continuer leurs études. Une autre mentalité et une nouvelle approche du problème de l'immigration... On a l'impression qu'ils ont moins de problèmes d'adaptation et qu'ils sont décidés à se défendre. Ils lisent les journaux, s'organisent dans les syndicats ou s'intègrent dans des associations. Certains, ceux qui étaient venus avec leurs parents ou qui sont nés en France, parlent avec l'accent de la région. Ils vivent une déchirure dans leur identité. Ils ne sont bien acceptés ni ici en France ni dans leur pays d'origine. Dans un montage vidéo qui a été projeté à la Maison Pablo-Neruda d'Arles, de jeunes Algériens ont bien exprimé ce déracinement : « Même si on a un passeport français, même si on ne parle pas un mot d'arabe, face à l'employeur, on est bicot ! Il y a méfiance... »

Dans un débat sur l'immigration, à Avignon, organisé par la librairie la Mémoire populaire, des jeunes femmes françaises progressistes ont évoqué les « difficultés de rapports et de contacts avec les travailleurs immigrés, notamment à cause de l'image qu'ont ces derniers de la femme, et de la condition des femmes au Maghreb ».

Driss est marocain. Il a une trentaine d'années. Il travaille dans la région depuis cinq ans. Il s'est levé et s'est proposé, pour répondre à ces jeunes femmes, de raconter une histoire qui lui est arrivée au début de cette année.

« C'était une nuit. Une nuit froide. Nous étions quelques copains, tous Marocains, à nous réchauffer au café de la Gare. Soudain, on a vu une femme, seule, et qui avait l'air triste. Je me suis approché d'elle et je lui ai demandé si je pouvais lui offrir un vin chaud. Elle a accepté. Mes copains nous ont rejoints. Nous avons bavardé ensemble. On a appris qu'elle venait d'arriver de Lyon, qu'elle ne connaissait personne à Avignon et qu'elle était sans travail. On lui a proposé de l'héberger et de l'aider à trouver du travail. Nous sommes treize Marocains à habiter dans un deux-pièces. Nous nous sommes mis tous les treize dans une pièce et on lui a laissé l'autre chambre. Attention : respect total ! On n'avait pas d'arrière-pensées. On lui a trouvé une place dans l'établissement où on travaillait. Cela durait un peu. On n'osait pas lui demander de chercher ailleurs un logement.

» Mais notre patience a pris fin le jour où elle s'est mise à ramener des gitans à la maison. Nous sommes des hommes et nous tenons à la pudeur. On a eu quelques scènes de dispute avec les gitans et on a demandé à la femme de partir avec eux. Elle nous a quittés. Deux jours après, mes camarades et moi avons tous été embarqués par la police. La femme nous accusait de lui avoir volé son argent. On a passé trois jours et trois nuits en prison. Heureusement qu'elle est venue pleurer à la police et dire que c'étaient les gitans qui l'avaient poussée à faire ce qu'elle a fait... On ne lui en veut pas, mais voyez, mesdames, quand on veut faire du bien, parfois on va en prison ! »

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Des militants antiracistes et le M.R.A.P. ont réalisé un reportage photographique sur ces inscriptions dont certaines ont été effacées.

(2) Voir le livre d'A. Panzani : *Prison clandestine de la police française : Arenc*. Maspero.

CORRESPONDANCE

Les Eglises et les objecteurs de conscience

Le pasteur G.E. Reutenauer, de Geudertheim (Bas-Rhin), nous écrit :

Il faut vivement féliciter M. Viansson-Ponté pour l'analyse pertinente et l'information donnée sur la situation des objecteurs de conscience et des insoumis en France (dans *le Monde* du 13-14 novembre). Il faudrait ajouter que les Eglises elles-mêmes n'ont pas été à la hauteur et n'ont suivi qu'avec méfiance et à contre-cœur les objecteurs ; très tardivement seulement, elles leur ont donné leur soutien. Elles ont bien leur service d'aumônerie militaire, mais n'ont jamais nommé d'aumônier pour objecteurs de conscience. Depuis deux ans, je demande à nos Eglises de nommer des pasteurs chargés de suivre les objecteurs. Mais je ne suis pas encore arrivé au bout de mes efforts.

Nommer des aumôniers pour objecteurs de conscience signifierait que les Eglises rendent officiel leur soutien aux objecteurs ; qu'elles ont en leur sein des spécialistes pour les questions complexes du statut et de son application et des « pasteurs » qui suivent les jeunes et leurs parents qui s'engagent dans cette voie.

Nous constatons de nos jours une escalade effrayante de la violence : violence institutionnelle comme à Creys-Malville, violence révolutionnaire qui bascule facilement dans le terrorisme et le banditisme. Nos Eglises devraient utiliser les objecteurs pour une étude sérieuse de la non-violence et des méthodes de non-violence afin de trouver des solutions aux graves problèmes de notre société dans ce domaine.

BEAUBOURG

« C'est gratuit ? »

LA vieille dame ouvrit son porte-monnaie de cuir jaune.

« *C'est combien ?*

— Rien, lui répondit un jeune homme au visage boutonneux, posté à l'entrée de la bibliothèque.

— *Pour entrer, c'est combien ?* reprit la vieille dame, qui n'avait pas compris.

— Rien, c'est gratuit.

— *C'est gratuit !* s'exclama la vieille dame. L'air tourmenté, elle demanda au jeune homme : *Y'a bien quelque chose à payer ?*

Perplexe, le jeune homme au visage boutonneux baissa les yeux vers le sol comme s'il ne voulait ou ne pouvait affronter le regard simple de la vieille dame. Un moment, il sembla fouiller dans sa tête, puis d'un ton affable, dit :

— Y'a bien les photocopies, si jamais vous voulez en faire.

La vieille dame eut un merveilleux sourire.

— *Ah !* dit-elle, avec la satisfaction de la personne à qui « on ne la fait pas », *je savais bien qu'y avait quelque chose à payer.*

La bibliothèque de Beaubourg, gratuite ? Allons donc.

J.-T.

POINT DE VUE

Faut-il tuer le troisième âge ?

par le Dr MICHEL CALONI (*)

QUE l'on se rassure tout de suite, notre propos n'est pas d'encourager l'assassinat des personnes dites du troisième âge. Nous ne prônerons pas ici la politique du cocotier, et nous refusons de dialoguer avec certains intellectuels au cœur sec qui proposent (pour les autres) l'arrêt des soins vitaux dispensés aux personnes âgées sous le faux prétexte généreux qu'il convient de les laisser mourir en paix, alors qu'ils pensent au fond de leurs esprits technocratiques que les personnes âgées coûtent cher, ne sont *plus « rentables »* et que les soins qui leur sont donnés contribuent à vider les caisses de la Sécurité sociale. Nous les laissons à leurs utopies inhumaines, en leur indiquant toutefois que leur seul avenir est de devenir à leur tour une personne âgée, à moins qu'ils n'aient le bon goût de mourir avant de devenir vieux.

Nous ne voulons, au contraire, aucun mal aux personnes du troisième âge, mais seulement tenter de les sortir du ghetto dans lequel cette expression les rejette et les enferme. Nous ne connaissons pas précisément le père de cette formule : troisième âge. Mais un de nos confrères se flatte de cette paternité. Nous regrettons pour lui qu'il ait encore l'inconscience de la revendiquer, car elle a fait plus de mal que de bien. Actuellement, qu'entend-on par troisième âge ? Essentiellement la population des retraités.

Dans les esprits, le troisième âge est celui de la retraite, de ceux qui ont quitté, de gré ou de force, leur vie professionnelle. C'est la phase terminale de la vie, l'« antichambre de la mort » comme nous l'a dit un jeune retraité. Ce troisième âge, classification bien cartésienne, ne correspond à aucun critère physiologique, n'a aucune limite précise. A-t-on dit que le général de Gaulle était entré dans le troisième âge lorsqu'il gouvernait la France à quatre-vingts ans ? Mais ce jeune retraité de soixante-cinq ans, encore plein de santé, époux d'une jeune quinquagénaire, ayant encore un ou deux enfants à sa charge, est entré, lui, dans le troisième âge, avec tout le côté péjoratif, restrictif, limitatif que contient cette expression, tout simplement parce qu'il a été mis à la retraite ! Pour mieux faire passer la pilule, il a droit à la carte vermeil, l'accès aux clubs ou aux universités du troisième âge, aux transports en commun et aux cinémas gratuits dans certaines villes. Maigres consolations pour ces *« demi-soldes du monde du travail »*.

Il faut tuer l'expression troisième âge. Cela ne sera pas facile, mais *ce n'est pas une raison suffisante* pour ne pas essayer.

Œdipe et le sphinx

Les différentes périodes de la vie ont été parfaitement définies par l'énigme que le Sphinx de Thèbes posa un jour à Œdipe : *« Quel est l'animal qui d'abord marche à quatre pattes, puis sur deux, et à la fin de sa vie sur trois pattes ? »* Et Œdipe lui répondit : *« C'est l'homme ; petit enfant, il marche à quatre pattes, adulte sur ses deux jambes, et à la fin de sa vie, il s'aide d'une canne. »* Le Sphinx *et Œdipe avaient raison* : la vie de l'homme se décompose en trois parties bien distinctes. La première, c'est celle où le petit enfant a un besoin absolu de l'assistance des hommes pour survivre ; il est totalement dépendant du monde extérieur, et meurt si celui-ci ne l'entoure plus. Les pédiatres appellent cette période le premier âge..

Puis l'enfant grandit et devient progressivement indépendant pour se déplacer, pour manger ce qu'on lui donne, puis pour s'habiller, pour sortir seul. C'est l'adolescence. Lorsqu'il gagne sa vie, il devient autonome, non pas des systèmes sociaux auxquels nous appartenons tous, mais de ceux qui l'ont élevé. Il est indépendant : c'est l'âge adulte.

Puis certaines circonstances, maladies ou accidents par exemple, ou seulement l'usure de l'avance en âge, peuvent à nouveau transformer l'homme en être dépendant. Pour vivre il a besoin d'une assistance. C'est alors seulement qu'il entre dans le troisième âge, le vrai. Certains appellent cette période le quatrième âge, et d'autres poussant encore plus loin la classification, font de l'invalidité le cinquième âge ! Arrêtons cette inflation de catégories.

Nul ne songe à traiter un « actif » de « personne du deuxième âge ». Alors pourquoi dire de celui qui vient de prendre sa retraite qu'il vient d'entrer dans le troisième âge ? Quelles différences physiologiques importantes y a-t-il entre un homme de 64 ans et demi qui travaille encore et un homme de 65 ans qui vient de quitter son métier ?

Il faut absolument tuer ce « troisième âge » qui a fait tant de mal à ceux qui y ont été rejetés par la simple mise à la retraite, alors qu'ils ne présentent aucun handicap physique ou psychique et qu'ils ont encore la possibilité de vivre par eux-mêmes pendant encore de nombreuses années. Il faut considérer les retraités comme des hommes normaux, dont la seule différence avec leurs semblables est qu'ils ont cessé leur activité professionnelle. Il ne faut plus les jeter dans ce ghetto du troisième âge, qui sous-entend vieillesse et inutilité alors qu'ils sont encore jeunes, valides, utiles et indépendants. C'est dans le mélange des âges et des générations, où chacun de nous a sa place, que l'homme trouve son honneur et ses raisons de vivre.

Mais alors, quels noms donner aux universités du troisième âge, ou aux clubs du même nom ? D'autres dénominations qui lèveront les barrières de l'âge et permettront un mélange des générations. L'université est actuellement ouverte à tous. *Pourquoi en réserver au troisième âge ?* Et si l'on veut supprimer l'image de l'université = jeunesse, donnons-leur le nom d'université pour adultes. Pourquoi ne pas transformer les clubs du troisième âge en clubs de rencontres intergénérations, où, par exemple, certaines mères de famille pourraient rencontrer des grands-mères « artificielles » dont elles ont parfois tant besoin ? Pourquoi ne pas remplacer ces « maisons des jeunes et de la culture » en ateliers d'échanges et de loisirs interâges, supprimant ainsi ces barrières artificielles constituées per la date de naissance ?

Ce n'est pas en pratiquant une ségrégation stupide, ne reposant sur aucune base physiologique, que l'on améliorera le sort des sexagénaires ou des septuagénaires, ni même celui des jeunes ou des adultes. Supprimons le « troisième âge ». Et si l'on veut définir la population âgée qui entre en état de dépendance, parlons de quatrième âge, pour éviter les confusions. On saute bien le deuxième âge, alors pourquoi pas ce troisième âge qui ne définit rien, qui n'est en fait qu'un fourre-tout où l'on trouve pêle-mêle des sexagénaires valides et des octogénaires cacochymes, mais aussi des nonagénaires remarquables et des septuagénaires gâteux. L'âge chronologique n'existe pas ; seule la vitalité physique, morale, spirituelle de l'homme compte. Et si l'on a l'âge de ses artères, certains ont le double de leur âge réel et d'autres ne vieillissent que d'un an tous les deux ans...

Cessons de parler inconsidérément du troisième âge. Cette expression a pour elle d'avoir connu une réussite foudroyante ; elle a contre elle le fait de ne rien représenter et de plonger dans la tristesse ceux qui y rentrent malgré eux. Il faut donc tuer ce « troisième âge » qui n'existe pas dans sa forme actuelle, et considérer les retraités et les personnes âgées comme nos semblables, qui ont seulement le tort d'être nés avant nous.

(*) Correspondant de la faculté de médecine de Créteil pour le troisième âge auprès de l'université du Val-de-Marne. Animateur de stages de préparation à la retraite.



... et que dire de l'irrémédiable isolement de la Personne sans âge ?

★ Copyright *le Monde* et Jean Effel.

CARNET

Décès

— Mme Achille Levy, sa sœur,
M. et Mme Lucien Klein, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Louis Geissmann et leurs enfants,
Mme Robert Schwab et ses enfants, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Achille BLANC,
née Emma Ulmann,

survenu à son domicile le 30 novembre 1977 dans sa quatre-vingt-sixième année entourée de l'affection de sa famille et de ses amis.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Carpentras lundi 5 décembre dans la plus stricte intimité.
1, place Winston-Churchill,
92200 Neuilly.

— La société Blanc Aéro a le regret de faire part du décès de sa fondatrice,

Mme Achille BLANC,
née Emma Ulmann,

survenu à son domicile, 1, place Winston-Churchill, 92200 Neuilly, le 30 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le lundi 5 décembre à Carpentras, dans la plus stricte intimité.
64, rue Pelleport, 75020 Paris.

— Mme Daniel Chalonge, son épouse,
Mlle Karen Chalonge,
M et Mme Roger Taugwalder, ses enfants,
Rudolf et Frédéric Taugwalder, ses petits-enfants,
M. Jean Beuf,
M. et Mme Samuel Berger,
M. et Mme Marcel David,
Les familles Kuehl et Weigmann, ses beaux-frères et sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Ses collaborateurs et fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel CHALONGE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
astronome titulaire
de l'Observatoire de Paris,
membre de la Société royale
des sciences de Belgique,
lauréat de l'Académie des sciences,

survenu le 29 novembre 1977.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Cochin, le 8 décembre, à 13 h. 30.
Une cérémonie aura lieu le 8 décembre, à 13 h. 45, dans la cour de l'Institut d'astrophysique, 98 bis, boulevard Arago, Paris (14e).
L'incinération aura lieu à 15 h. 30, au colombarium du Père-Lachaise.
Ni gerbes ni couronnes.

— Le directeur et le personnel de l'Institut d'astrophysique de Paris du C.N.R.S. ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel CHALONGE,

l'un des fondateurs de l'Institut d'astrophysique, leur ami et leur inspirateur.

— Le président et les astronomes de l'Observatoire de Paris ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 29 novembre 1977, de leur très estimé collègue,

M. Daniel CHALONGE,
astronome titulaire
de l'Observatoire de Paris.

M. Daniel Chalonge fut l'un des créateurs de l'Institut d'astrophysique du C.N.R.S., au sein duquel il exerça l'essentiel de son activité, particulièrement féconde et internationalement appréciée.
(Le Monde du 3 décembre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel CHAMPION,
antiquaire, décorateur,

survenu à Paris, le 20 novembre 1977, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu le 30 novembre au cimetière du Père-Lachaise.
6, rue Bonaparte, 75006 Paris.

— Saint-Félix (74).
Mme Régis Delajoud,
M. Jean-François Delajoud et ses fils,
M. et Mme Pierre Delajoud et leurs filles,
M. et Mme Gilles Raoult et leurs enfants,
Mme Marius Picon,
Mme Georgette Picon,
Toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Régis DELAJOUD,

survenu accidentellement le 1er décembre 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.
Ses obsèques auront lieu le lundi 5 décembre, à 10 heures, en l'église de Saint-Félix, où le corps sera déposé.
L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Félix.
La famille ne souhaite pas de visites à domicile.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Jacques Guyard,
MM. Pierre et Philippe Guyard,
M. et Mme Serre,
Mlle Françoise Serre,
ont la douleur de faire part du décès accidental de

Mme Marie-Renée GUYARD,

leur épouse, mère, fille et sœur.
Les obsèques religieuses auront lieu le mardi, à 10 h. 30, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris (12e), et l'inhumation au cimetière d'Evry (Essonne).
46, rue de Fécamp, 75012 Paris.

[Né en 1901 à Paris, Louis Mardon fut instituteur en Haute-Loire jusqu'en septembre 1940. Sanctionné à cette date par le gouvernement de Vichy, il fut déplacé à Abeilhan (Hérault), et s'engagea immédiatement dans la Résistance. Il contribue à fonder et à animer le Front national dans les départements de l'Hérault et de l'Aude. Il fonda le journal clandestin « la Voix de la patrie », qui devint, à la libération, un grand quotidien du Front national pour le Languedoc-Roussillon, dont il fut le directeur.
Cité à l'ordre de la division par le ministre des armées, Louis Mardon fut décoré de la croix de guerre avec étoile d'argent.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le docteur Hervé, son époux,
M. et Mme Dominique Fauvet et leurs enfants,
Le docteur et Mme Alain Hervé et leur fille,
M. et Mme Guy Hervé,
ses enfants,
M. Jean-Pierre Le Goaër, son père,
Mme Victor Hervé, sa belle-mère,
M. et Mme Claude Le Goaër et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur et neveux,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Raymond HERVÉ,
née Simone Le Goaër.

Les obsèques seront célébrées en la chapelle Sainte-Thérèse de La Baule-les-Pins, le samedi 3 décembre, à 15 heures.
33, avenue des Améthystes,
La Baule-les-Pins
(Loire-Atlantique).

— Mme Louis Mardon,
M. et Mme Marcel Guerre et leurs enfants,
M. et Mme Georges Hoffnung et leurs enfants,
M. et Mme Jean Boisson et leurs enfants,
Les familles Tresfi et Armengol,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis MARDON,

survenu le 22 novembre 1977, à Ria (Pyrénées-Orientales).
Les obsèques civiles ont été célébrées le 24 novembre au cimetière de Ria.
12, route de Conat, 66500 Ria.

— La société historique et littéraire Polonaise,
La bibliothèque polonaise,
ont le regret de faire part du décès de leur président,

prince André PONIATOWSKI,

survenu à Paris, le 30 novembre 1977.
Les obsèques auront lieu en l'église polonaise, 263, rue Saint-Honoré, Paris (1er), le lundi 5 décembre, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 26 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M. Maurice RAIMBAULT,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

De la part de :
Mme Maurice Raimbault,
M. et Mme Maurice Jodelet,
M. et Mme François Jodelet et leur fils,
Toute la famille,
Et de ses amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Sancerre (Cher), le 30 novembre 1977, en présence du pasteur de l'Eglise réformée.
7 ter, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.
4, place Edmond-Rostand,
75006 Paris.

— M. et Mme René Ropars,
M. et Mme Charles Le Jean,
M. et Mme Gabriel Coutand,
M. et Mme Roger Lemaréchal,
ses enfants,
Jean-Paul et Marguerite Ollivier,
Yves-Marie Le Jean,
Xavier et Sylvie Coutand,
Georges Coutand,
Anne, Bertrand et Claire Lemaréchal,
Françoise, Paul et Gwennael Ropars,
ses petits-enfants,
Yannick et Bénédicte Ollivier, ses arrière-petits-enfants,
vous invitent à partager leur peine.

M. François ROPARS,
directeur honoraire
du Centre hospitalier de Brest,
croix de guerre 1914-1918,

a été rappelé à Dieu le 25 novembre 1977 à Plougastel-Daoulas 29213.
Priez pour lui, pour Mme François Ropars, son épouse, et leur fille aînée, Marguerite Ropars, « morte pour la France ».
6, rue Magellan, 29200 Brest.
2, place des Otages, 29210 Morlaix.
2, avenue Rondeau,
85500 Les Herbiers.
5, résidence Clos-Baron,
78112 Fourqueux.

— Mme Artemy Panoff,
M. et Mme Richard Szalajski et leurs enfants,
M. et Mme Patrick O'Heguerty,
Mme Sonia Hatuel,
Docteur Léon Arcis et Mme, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sacha SLOBODSKA,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, survenu le 30 novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.
Le service religieux sera célébré le mardi 6 décembre, à 9 h. 45, 91, rue des Cévennes, Paris, suivi de l'inhumation au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois (91).
3, rue Bixio, 75007 Paris.

— Mme Pierre-Manuel Stoop-Rectem, son épouse,
M. François Stoop et sa fiancée,
Mlle Dominique Stoop, ses enfants,
Mme François-Joseph Stoop-Loreau, sa mère,
M. et Mme Jean Stoop et leurs enfants,
M. et Mme Jules Packet et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Pinault et leurs enfants,
Ses cousins,
Ainsi que la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu inopinément le 24 novembre 1977, de

M. Pierre-Manuel STOOP,
conseiller du commerce extérieur
de la France,
président-directeur général de la Société anonyme Belgian Bunkering
and Stevedoring Company,
président et administrateur de plusieurs autres sociétés belges et
étrangères,
Titulaire de distinctions honorifiques
belges et étrangères,

né à Saint-Nazaire le 30 juin 1926.
Le service funèbre a été célébré le lundi 28 novembre 1977, en l'église du Saint-Esprit, à Anvers.
177-179, Belgiëlei.
195, Mechelse steenweg.
B-2000 Anvers (Belgique).

— Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société anonyme Belgian Bunkering and Stevedoring Company, ont le grand regret de faire part du décès inopiné, survenu le 24 novembre 1977, de

M. Pierre-Manuel STOOP,
président-directeur général
de la société,
conseiller du commerce extérieur
de la France,
président et administrateur de plusieurs autres sociétés belges
Titulaire de distinctions honorifiques
belges et étrangères,

né à Saint-Nazaire, le 30 juin 1926.
Le service funèbre a été célébré le lundi 28 novembre 1977, en l'église du Saint-Esprit, à Anvers.
92-94, Italiëlei,
B-2000 Anvers (Belgique).

— Les missionnaires du Saint-Esprit
recommandent à vos prières,

Mgr Emile VERHILLE,

décédé à Chevilly, le vendredi 2 décembre, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Originaire du diocèse de Lille, il devint évêque de Fort-Rousset, au Congo, en 1951.
Il s'était retiré à Chevilly-Larue en 1968.
Les obsèques auront lieu le lundi 5 décembre, à 11 heures, en la chapelle de la Communauté Spiritaine, 12, rue du Père-Mazurié, Chevilly, 94150 Val-de-Marne.

Remerciements

— Mme Gaston Bayol et les familles parentes et alliées, profondément touchées des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Gaston BAYOL,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements sincères et émus.
212, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Charles SMADJA,

une cérémonie aura lieu au temple, 24, rue Copernic, le 8 décembre, à 17 heures.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Jacques CARLU,
membre de l'Institut,

son souvenir unira dans une même pensée tous ceux qui l'ont connu, aimé et admiré.
3 décembre 1976.

Communications diverses

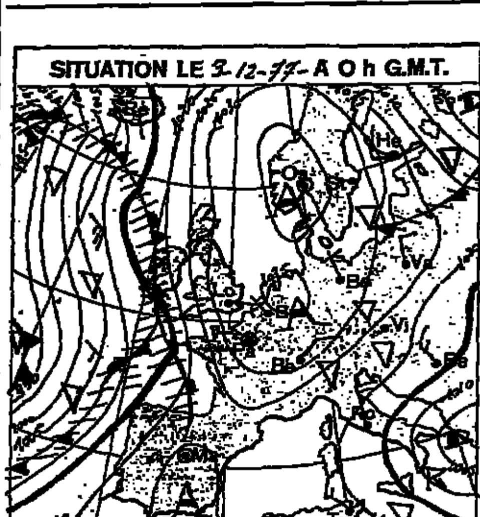
— Le groupe « assurances » des anciens Sciences Po organise, le 7 décembre, un dîner-débat animé par M. Bertrand Balaresque, directeur des assurances au ministère de l'économie et des finances, sur le thème « Le contrôle de l'Etat sur le secteur de l'assurance ». Renseignements et inscriptions : Groupe « assurances » des anciens Sciences Po, 187, boulevard Saint-Germain, Paris (7e). Téléph. : 548-91-62.

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de grand-croix :
MM. Paul Delouvrier, président d'Elf ; André Honoré, président d'une société mutualiste ; René Lucien, président d'honneur de société
Sont élevés à la dignité de grand officier :
Mme Edmée Doria, présidente d'une association Valentin-Haüy, Mmes Yvonne Lefebure, épouse Goldbeck, pianiste ; Geneviève Tabouis, journaliste ; MM. Jean Davezac, directeur aux P.T.T. ; André Dechezelles, premier président honoraire de la Cour de Paris ; Marcel Lecœur, président fondateur de la Confédération de l'artisanat ; André Toulouse, avocat à Paris ; Lucien Zwilling, président d'honneur des Amis de la gendarmerie.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4-XII-77 DÉBUT DE MATINÉE
Brouillard
Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 décembre à 0 heure et le dimanche 4 décembre à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe occidentale se décaleront lentement vers l'est, et les perturbations océaniques pénétreront sur la France.

Dimanche 4 décembre, de la Bretagne et de la Normandie aux Pyrénées et au golfe du Lion, le temps sera ou deviendra très nuageux avec des pluies éparses, souvent précédées de neige et de verglas dans l'intérieur. Ces précipitations, localement abondantes l'après-midi sur le Massif Central et le Bas-Languedoc, seront suivies d'un temps plus doux sur les régions voisines de l'Atlantique, où les vents, assez forts, s'orienteront au secteur sud.

Sur le reste du pays, le temps restera froid mais assez bien ensoleillé. Les gelées, nombreuses au lever du jour, s'atténueront ensuite et disparaîtront souvent l'après-midi. Les vents s'orienteront au secteur sud-est et se renforceront un peu.

Samedi 3 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 031,6 millibars, soit 773,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 7 et — 2 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 2 et — 4 ; Cherbourg, 3 et 0 ; Clermont-Ferrand, 1 et — 10 ; Dijon, 3 et — 3 ; Grenoble, 3 et — 6 ; Lille, 0 et — 3 ; Lyon, 2 et — 6 ; Marseille, 6 et — 1 ; Nancy, 3 et — 5 ; Nantes, 3 et — 1 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 3 et — 4 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, 14 et — 2 ; Rennes, 2 et — 1 ; Strasbourg, 3 et — 4 ; Tours, 2 et — 3 ; Toulouse, 6 et — 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 7 degrés ; Amsterdam, 4 et — 2 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 3 et 2 ; Bonn, 3 et — 6 ; Bruxelles, 1 et — 3 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 4 et — 1 ; Genève, 2 et — 2 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 5 et 0 ; Madrid, 8 et 6 ; Moscou, 7 et — 8 ; New-York, 13 et 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 11 et 4 ; Stockholm, 4 et — 6.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 3 décembre 1977 :
UN DECRET
● Modifiant les conditions d'attribution de l'aide spéciale compensatrice aux commerçants et artisans âgés.

SPORTS

Tennis

En Coupe Davis
L'ITALIE GAGNE LE DOUBLE

L'Italie a remporté le double de la finale de la Coupe Davis, disputée sur herbe à Sydney, et n'est plus menée que par deux victoires à une par l'Australie. Adriano Panatta et Paolo Bertolucci ont en effet battu, samedi 3 décembre, John Alexander et Philip Dent par 6-4, 6-4, 7-5.

BASKET-BALL. — *Deux rencontres de la douzième journée du championnat de France ont été avancées au vendredi 2 décembre. Orthez s'est imposé à Jœuf (94 à 92) et Bagnolet a battu Denain (114 à 97).*

TENNIS DE TABLE. — *En finale des championnats internationaux de France par équipes, disputés à Rennes, la République populaire de Chine a dominé la Hongrie par trois victoires à deux. En demi-finale les Chinois avaient éliminé les Français par trois victoires à une. Chez les dames, la finale a opposé les deux équipes de la République populaire de Chine.*

PRESSE

● *L'Association française des journalistes catholiques* a renouvelé son bureau. *Président :* Jacquine Collins *(TF 1)* ; *vice-présidents :* Michèle Léonard *(la Vie)*, Alain Guichard *(le Monde)* ; *secrétaire général et secrétaire général adjoint :* Guy Bruel *(Panorama du médecin)*, Guy Lambert *(la Vie française)* ; *trésorier :* Alain de Penanster *(l'Express)*.

● *« Les Dépêches de Poitou-Charentes »*, lettre hebdomadaire d'informations régionales qui vient de lancer son premier numéro, souhaite s'adresser aux responsables politiques et socio-économiques de Poitou-Charentes et à tous ceux qui, à Paris ou ailleurs, veulent savoir ce qui se passe dans la région. Réalisées par une équipe de jeunes journalistes, *les Dépêches de Poitou-Charentes*, 55, rue de la Cathédrale, 86000 Poitiers, sont diffusées exclusivement sur abonnement au prix de 750 F par an (50 numéros).

Visites, conférences

LUNDI 5 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues du Marais. Les deux plus vieilles maisons de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs » (A travers Paris).
15 h., Grand Palais, près de la caisse : « Le siècle de Rubens dans les collections publiques françaises » (Mme Angot).
15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Les parties hautes de Notre-Dame » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., Musée des monuments français : « Charme du Poitou roman » (Histoire et Archéologie).
15 h., 107, rue de Rivoli : « Le décor intérieur de 1790 à 1830 » (Musée des arts décoratifs).
15 h., portail de Saint-Eustache, rue du Jour : « Le quartier des Halles : rénovation ou reconstruction d'un quartier nouveau » (Paris et son histoire).
14 h. 30, sortie métro Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain).
17 h., Orangerie des Tuileries : « Les collections de Louis XIV » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h., 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (amphithéâtre Cruveilhier), M. H. Baruk : « Le criminel et sa victime ».
14 h. 30, Versailles, 106, boulevard de la Reine : « Histoire de la porcelaine » (Art et Histoire).
15 h. 15, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Me Souchet : « Le criminel et sa victime » (Ecole d'anthropologie).
19 h. 30, 26, rue Bergère, Mgr Germain de Saint-Denis : « Les mythes dans la perspective chrétienne » (L'Homme et la Connaissance).
19 h. 30, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau (salle Psyché), M. Pierre Janin : « Espace et temps en parapsychologie » (GERP).
20 h. 45, 27, avenue de Ségur, docteur Simon : « La Bible et la médecine » (SILOE).

Bienfaisance

● *Le Centre français de protection de l'enfance*, 97, boulevard Berthier, 75017 Paris, lance un appel en faveur des dizaines de milliers de familles indiennes victimes des récents cyclones. Les dons peuvent être versés au C.C.P. Paris 6 409 47 M (préciser : pour les enfants indiens).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	189 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

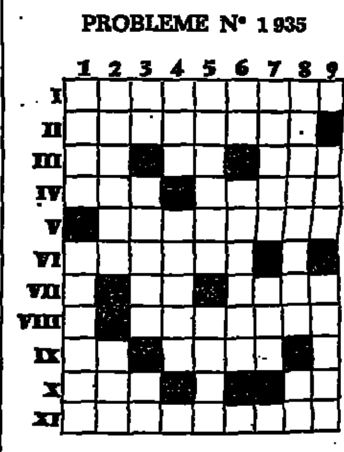
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Vie pratique

● *Défense de fumer sur la ligne de Sceaux.* — A partir du 9 décembre, en application du décret relatif à la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les compartiments fumeurs seront supprimés dans les trains de la ligne B, ancienne ligne de Sceaux. Cette mesure, qui permet d'harmoniser la ligne B avec les autres lignes du RER et du métro, étend ainsi l'interdiction de fumer à l'ensemble des réseaux de transport de la R.A.T.P.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 935



HORIZONTALEMENT

I. Peu agréables à regarder passer. — II. Facilitent des réceptions. — III. Rayonnait ; Coule en France ; Abréviation. — IV. Se désintéresse des oisifs ; Inscrivis. — V. Remettait en état. — VI. Pardonnée. — VII. Phase astrale ; Est souvent dans les nuages. — VIII. A donc fini par céder. — IX. Conjonction ; En Italie. — X. Dans le cœur de l'amoureuse ; Préposition. — XI. Mises en pot.

VERTICALEMENT

1. Dans les poubelles de Balzac ; Veille à respecter la cadence. — 2. Têtu comme un âne ; Séparation de corps. — 3. Note ; Outrage parfois en passant ; Article étranger. — 4. Organe rond ; Réserves d'énergie. — 5. Fruit ; Inébranlable. — 6. Point répété ; Invitation à une prière collective. — 7. Prit certaines dispositions ; Souvent troussée par une personne habituée à faire des farces. — 8. Entraient dans la chicane ; Etui. — Point de repère ; Mal équilibrées quand elles paraissent vides.

Solution du problème n° 1 934

Horizontalement

I. Légendes ; Arabie. — II. Ces ; Unie ; On. — III. Honteuses ; Prune. — IV. Elseneur ; Orales. — V. Bé ! ; Foire. — VI. Espérance ; Set. — VII. Naître ; Ester. — VIII. Goutte ; Su ; Ers. — IX. Eus ; Amies ; S.O. — X. Essentielles ; St. — XI. Ee ; Thèses ; As. — XII. Li ; Abîme. — XIII. Un ; Rebouteur ; — XIV. Curare ; Terreurs. — XV. Lissées ; Astre.

Verticalement

1. Hébergée ; Puce. — 2. Ecoles ; Ouse ; Nu. — 3. Gens ; Ussel ; Rl. — 4. Estèrent ; Irai. — 5. En ; Ratent ; Ers. — 6. Dru ; Ale ! — 8. Suer ; Crimes ; Ute. — 9. NS ; Fée ; Ilettes. — 10. Ai ; Oo ; Sels ; Er. — 11. Repriseuse ; Aura. — 12. Rares ; Sabres. — 13. Boulettes ; Si ! ; Ut. — 14. Inné ; Eros ; Rr. — 15. Essors ; Tresse.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

LES LOISIRS DE 1960 à 1977

Une politique en miettes

Chercheur au C.N.R.S., Joffre Dumazedier vient de réaliser, à la demande de la Confédération nationale du crédit mutuel, une étude sur notre politique des loisirs. Il nous livre ici ses réflexions.

L'EXTENSION anormale du chômage, aujourd'hui, fait un peu oublier des problèmes sociaux et culturels, moins dramatiques mais plus étendus, plus constants, posés par le loisir. Le loisir est le produit normal d'une économie paradoxale, l'économie industrielle, capable de produire plus en travaillant moins : Qui profite de ce temps libéré ? Pour en faire quoi ? Depuis cent cinquante ans, la durée du travail d'un ouvrier industriel, à Paris, à Lille ou à Marseille, est passée d'environ quatre mille heures par an à environ deux mille heures aujourd'hui. A peu près la moitié des foyers ouvriers ont une auto et partent en vacances. De 1971 à 1976, malgré la crise de l'énergie, de la monnaie et de l'emploi, le taux de départ des ouvriers en vacances est passé de 45 % à 49 % (1). Si nous rappelons ces faits incontestés, c'est que dans *la presse orale ou écrite ils sont* souvent éliminés au profit d'autres problèmes plus graves ou plus spectaculaires.

Dans les années 60, à l'époque où notre société a connu un développement économique relativement rapide et un certain progrès social correspondant, les problèmes culturels et sociaux du loisir connurent un certain succès de presse. Ils exprimaient un mou*vement social de revendication :* inégalités entre les classes, inadaptation de l'équipement urbain, insuffisance des voies de communication, de week-end *ou* de vacances, anachronisme de l'organisation du travail professionnel ou scolaire et longueur des *trajets* quotidiens, étaient dénon*cés comme des obstacles au* développement des loisirs actifs dans l'ensemble de la population. Le problème général du loisir des différentes catégories de la population commençait à être posé par-delà les questions soulevées par les loisirs du corps ou de l'esprit (2). Aujourd'hui, presque plus personne ne s'en soucie ni en sociologie ni en politique générale. Le secrétariat d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs les traite de façon étriquée, malgré quelques initiatives heureuses (3). Les organismes publics et les associations volontaires manquent de moyens et le colosse du temps du loisir, la télévision, continue à faire bande à part, indifférente au problème global du contenu culturel du loisir d'une société de masse, malgré une intention louable d'améliorer la « qualité ». Le problème général du loisir dans le développement culturel démocratique serait-il donc résolu ? Ou aurait-il disparu par enchantement ?

Et la culture populaire ?

En fait, depuis ces dix dernières années, ce problème a pris encore plus d'étendue, mais il a été traité avec des moyens de plus en plus limités, comme en témoigne la diminution des ressources accordées par les pouvoirs publics aux organismes et associations qui luttent pour le résoudre (4). Quelques exemples : le mouvement social de la conquête du temps libre continue. L'effet conjugué de *la croissance de la productivité* industrielle, de la revendication *sociale (accords de Grenelle 68)* et de la crise de l'emploi a encore réduit la durée de la semaine de travail de quarante-cinq heures à quarante-deux heures (1975). *La* pratique du week-end s'est généralisée à l'immense majorité des travailleurs urbains, malgré des minorités qui travaillent même le dimanche. *En* 1977, une cinquième semaine de congés payés vient d'être revendiquée par un syndicat (refusée par le gouvernement).

Depuis 1968, la réduction du travail à soixante ans a effectivement commencé... Quel est le rapport *entre toutes ces mesures ou* revendications ? Qui se soucie d'une politique *globale* de la libération du temps de travail pour l'équilibre culturel et social des groupes ou des individus ? La politique du loisir est en miettes. Pendant cette période, la télévision de masse est arrivée, surtout dans les loisirs du soir : aujourd'hui, 85 % des foyers ont la télévision. La moyenne d'écoute est de seize heures par semaine. Que devient la culture populaire aujourd'hui dans ces nouvelles conditions ? Qui se soucie d'une politique globale du développement culturel démocratique qui intégrerait la télévision, en transformant ses relations avec les principales institutions et associations compétentes, centres sportifs, bibliothèques publiques, associations récréatives et culturelles, maisons des jeunes, maisons de la culture ?

Dans les loisirs de fin de semaine, le week-end tient une place centrale dans toutes les familles. Mais quel équipement est prévu pour ceux qui ne disposent pas de résidences secondaires (88 %) (5) et jusqu'à quand le travail scolaire continuera-t-il à ignorer les exigences du week-end familial ? Il est assez piquant de constater que bientôt la France sera le seul pays industriel avancé qui continuera à refuser le week-end du travail scolaire, sous prétexte de la « santé des enfants »... Les programmes « démentiels » du passé ne peuvent-ils pas être transformés, à l'occasion du réajustement nécessaire du week-end professionnel et scolaire dans la vie familiale actuelle pour toutes les classes sociales ?

Quant aux vacances, nous savons qu'aujourd'hui, en 1976, 53 % des Français en prennent, contre 41,6 % en 1966. Mais on estime à plus de quatre millions le nombre de ceux qui souhaiteraient partir en vacances mais ne le peuvent. Avons-nous conçu une politique globale de tourisme social, englobant à la fois le tourisme des classes de neige, le voyage des personnes âgées ou des travailleurs immigrés, afin de compenser les méfaits du marché vacancier ?

JOFFRE DUMAZEDIER.

(Lire la suite page 19.)

(1) INSEE, 1977.
(2) J. Dumazedier : *Vers une civilisation du loisir* (1962-1974, Seuil) et *Sociologie empirique du loisir* (1974, Seuil).
(3) Jacques Blanc : *Choisir ses loisirs 1977* (Documentation française, 1977).
(4) Le budget 1978 de la jeunesse et des sports est encore en diminution.
(5) INSEE, 1966.

(Dessin de PLANTU.)

Quel espoir pour notre littoral

5 500 kilomètres de rivages sous la loupe

Le secrétariat d'Etat au tourisme vient de publier une étude intitulée « Quelques données sur le littoral ». Cette plaquette en deux volumes groupe de manière commode des statistiques sur le climat, la démographie, l'habitat et le tourisme côtier.

L'ETUDE des services du tou*risme est un inventaire,* mais l'exploration des colonnes de chiffres qu'elle recèle réserve quelques surprises. Celle-ci d'abord : sur nos 5 500 kilomètres de rivages, les mois de juin et de juillet sont plus ensoleillés que le « fameux » mois d'août. Si elle était mieux connue, cette donnée devrait inciter les Français à étaler leurs vacances. Autre surprise moins agréable : plus de la moitié du littoral est déjà urbanisé. Certaines côtes, comme celles des Pyrénées-Atlantiques, des Alpes-Maritimes et de Loire-Atlantique, le sont à 90 %. Les optimistes se consoleront en songeant qu'après tout 49 % des rivages sont encore vierges de construction. Ce serait oublier que nombre de ces espaces libres sont marécageux, inhospitaliers et donc sans intérêt pour les vacanciers.

Si l'on considère les créneaux de nature ayant 2 kilomètres de longueur sur 500 mètres de profondeur (soit 100 hectares), on s'aperçoit qu'ils ne couvrent plus que 21 % du littoral. Le tiers naturel que les élus bretons considéraient comme urgent de sauvegarder est hélas ! à ranger au panthéon des souvenirs.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 20.)

Carry-le-Rouet se laissera-t-il manger par son port de plaisance ?

« *CARRY-LE-ROUET ne deviendra pas Port-Spada !* » La formule a claqué au cours de la réunion d'information organisée dans la petite station balnéaire de la Côte bleue (Bouches-du-Rhône) qui étire ses rochers blancs couronnés du vert sombre des pins, entre Marseille et le débouché de l'étang de Berre, sur la Méditerranée, par le « comité pour un port à l'échelle humaine », qui vient de s'y créer.

Ce comité a fait connaître son opposition de principe au projet municipal de confier à l'entreprise Jean Spada, spécialisée dans l'aménagement des ports de plaisance (on lui doit — entre autres — le port de la Rague, près d'Antibes), les travaux d'une zone d'aménagement concertée, *dite « ZAC du port », qui prévoit* de multiplier par cinq la capacité du port de plaisance actuel, soit 200 bateaux.

Pour ce faire, il faudrait construire, à l'aide de digues barrant pratiquement toute la rade, un port géant pour Carry, qui ne compte que 3 500 habitants. Un port capable d'accueillir 1 000 bateaux de plaisance ! Comme pareille flotte ne peut concerner les seuls Carryens possesseurs d'un bateau, le nouvel équipement devrait se montrer capable d'accueillir la « clientèle » venue de l'extérieur et pour cela offrir 800 places de stationnement automobile au cœur de la ville, à l'emplacement de l'actuelle plage du Casino et du front de mer, sur 45 mètres de profondeur.

Ce « désert de bitume » et ce « garage à bateaux » stériliseraient une plage qui a obtenu le ruban bleu de la propreté. Ils seraient flanqués, sur la rive ouest de l'anse qui abrite Carry, au pied des falaises ocre (où Fernandel, dont elles portent le nom, bâtit son « *Oustaou de la mar* », la maison de la mer), de bâtiments de trois étages alignant quelque 130 mètres de façades, bâtiments destinés à abriter 4 895 mètres carrés de locaux commerciaux, auxquels s'ajouterait un hôtel quatre étoiles de 104 chambres, qui à lui seul dé*vorerait 140 mètres de quai !* Il ne fait pas de doute que la taille de ce projet est démesurée par rapport à celle de la commune.

L'héritage ? En... 2030 !

Mais, aux yeux des défenseurs du site, animés par deux ingé*nieurs, MM. Jacques Swilling* et Gabriel Laforest, qui multiplient pétitions et réunions d'information, tout en essayant de faire reporter la date de clôture de l'enquête d'utilité publique, il y a plus grave : le port public actuel est inclus dans le périmètre de la future ZAC. Ce qui signifie qu'un port construit avec des fonds communaux, départementaux et d'Etat, géré par les affaires maritimes et la Société nautique de Carry, et qui appartient donc à la collectivité publique, serait confiée à un promoteur privé. On parle d'un possible recours devant le tribunal administratif.

Pourtant, chacun ici reconnaît que le port de plaisance actuel a besoin d'une extension et d'aménagements (il est ouvert à la houle de vent d'est). Mais c'est la démesure du projet, et, surtout ses conséquences sur le site et la dépense qu'il implique qui font se lever les boucliers : on parle d'un coût évalué à 40 295 000 F (1976).

Du côté de la mairie, on rétorque que l'on a été « contraint » de faire appel à un promoteur privé, par suite de la carence de l'Etat, qui avait promis des subventions pour un projet qui remonte à quatorze ans.

A écouter les responsables municipaux, cette solution ne comporte pas que des inconvénients, puisque le projet ne coûtera pas un denier aux contribuables, les risques étant à la charge du promoteur. De plus, fait-on remarquer, la durée de l'amodiation fixée à cinquante ans permettra (vers 2030) aux petits-enfants des actuels plaisanciers, d'hériter d'installations qui n'auront pas été perdues pour tout le monde...

A cet argument, le comité de défense réplique que lesdits héritiers ne trouveront plus rien de ce qui fait le charme actuel de Carry. Selon eux, ce projet est synonyme de gaspillage, ses dimensions nécessitant la construction de digues, sur une côte abrupte et dans des fonds atteignant dix à douze mètres (pour des bateaux qui « calent » au maximum deux mètres), ce qui entraînera une dépense importante, la largeur des assises sous-marines croissant avec le carré de la hauteur de la digue ! « *Pas étonnant*, explique-t-on, *que l'on prévoie un prix moyen des places de 41 000 F.* »

« *Ce que nous voudrions*, précise le Comité pour un port à l'échelle humaine, *c'est un projet prévoyant trois cents ou quatre cents places supplémentaires (y compris les 20 % réservés au passage), n'occupant que la partie est de la rade, et qui soit réservé en priorité aux résidents de Carry. Construit en eaux peu profondes, son coût serait considérablement abaissé. La partie ouest du port serait donc hors des limites du projet et les plages, la falaise, le site du « pain de sucre » seraient préservés, les constructions étant limitées à quelques bâtiments de faible hauteur (ateliers, sièges de sociétés nautiques, etc.)*

Enfin, le comité insiste pour *que* la municipalité reste *maî*tresse de l'opération avec l'aide technique des ponts et chaussées maritimes et l'assistance administrative d'une société d'économie mixte, qui serait créée avec l'aide de la Caisse des dépôts, la gestion restant confiée à la Société nautique de Carry.

Au moment où toutes les directives ministérielles prônent le renoncement à « un gigantisme dépassé » et où le rapport Blanc conseille une intégration des équipements touristiques aux sites, on peut s'étonner de l'ambition d'un pareil projet. Il faut ajouter également qu'ici on se méfie des « idées de grandeur » depuis qu'une tour de quinze étages est déjà venue balafrer irrémédiablement le visage harmonieux de la station. En dépit de la « pression humaine » exercée sur elle par son énorme voisine, Carry avait su conserver un caractère familial et déséquilibré. Est-ce fini ?

JEAN CONTRUCCI.

Depuis le 22 novembre le « no smoking » reste allumé dans le ciel américain

PAR décision du bureau de l'aéronautique civile américain (CAB), le cigare et la pipe ne sont plus tolérés en vol sur les lignes intérieures depuis le 22 novembre. La cigarette resté pour l'instant autorisée, mais elle pourrait également être interdite prochainement à bord des appareils américains. L'Association des transporteurs aériens (ATA) s'était opposée à la décision du CAB. A son avis, *« les passagers qui sont assis durant quatre heures sans avoir le droit de fumer leur pipe ou leur cigare deviennent mauvais et rendent la vie impossible aux hôtesses ».*

Plusieurs associations de passagers qui avaient milité en faveur des droits des fumeurs ont protesté contre la décision du CAB ; selon elles, *« les hurlements des bébés sont bien plus gênants pour les passagers que la fumée ».* L'institut du tabac a qualifié la mesure de *« sexuellement discriminatoire »* : elle frappe, en effet, les hommes plutôt que les femmes qui, à quelques exceptions près, ne fument pas le cigare ou la pipe ! En revanche, les groupes écologiques ont accueilli la nouvelle avec enthousiasme, et le *Christian Science Monitor*, généralement sensible à leur humeur, parle à son propos de *« bouffée d'air frais ».*

Trente-trois Etats ont déjà adopté des lois limitant l'usage des cigares, des pipes et des cigarettes dans les lieux publics. Leur application n'est pas toujours facile, mais elles ont, du seul fait de leur existence, provoqué un changement dans les habitudes du public, aussi bien dans les autobus que dans les trains, les restaurants, les avions, etc.

L'attitude du gouvernement demeure, toutefois, ambiguë. D'une part, la Maison Blanche souhaite organiser une « journée des non-fumeurs » durant laquelle tous les Américains seront invités à s'abstenir de fumer. D'un autre côté, le gouvernement fédéral continue à verser d'importants subsides aux planteurs de tabac...

LOUIS WIZNITZER.

PAS D'ACCORD

LES TOURISTES ALLEMANDS ET LA RIVIERA

Après l'article « Comment le Midi pourrait recevoir les touristes allemands » (« le Monde des loisirs et du tourisme » du 19 novembre), M. D. Charpentier, délégué régional au tourisme pour la Riviera - Côte d'Azur, nous a adressé la lettre suivante :

J'aimerais d'abord savoir ce qui a conduit l'auteur à concevoir cet article. Découverte subite de l'Amérique, ou plutôt de l'Allemagne ? Complexe pédagogique rentré à extériorisation intermittente ? Les professionnels du secrétariat d'Etat au tourisme et les professionnels des stations pratiquent, depuis de nombreuses années, la politique dite des « créneaux », qui consiste, en avant et en arrière-saison, à jouer sur les plages de vacances scolaires décalées sur l'ensemble de l'Europe, l'Allemagne y compris, bien sûr.

Au niveau de la Riviera - Côte d'Azur, cette stratégie est une réalité permanente, et notre position sur le marché allemand en est une preuve tangible. Nous disposons des dates de vacances en Allemagne pour les trois années à venir et, la semaine dernière encore, nous avons tenu avec notre représentant général en Allemagne une réunion de travail destinée à déterminer notre politique sur les exercices 1978 et 1979.

Alors, parler d'« innovation » comme le fait votre collaborateur est d'une prétention assez cocasse, qui a dû faire sourire des milliers d'hôteliers, restaurateurs, propriétaires de terrains de camping et autres professionnels du tourisme dont j'ai fait précédemment mention. Si notre département connaît une haute fréquentation touristique internationale dès le mois d'avril, c'est que cette réalité ne nous est pas totalement étrangère. Nous ajoutons à cela la clientèle non conditionnée par les vacances scolaires (dont 30 % de la clientèle potentielle française) pour étaler un maximum notre saison estivale.

Enfin, sachez qu'en mai et juin l'Allemagne représente, numériquement, la première population touristique étrangère de la Riviera-Côte-d'Azur. Il me semble que ces précisions étaient utiles au rétablissement de la vérité, à la recherche de laquelle je ne doute pas un instant que votre journal soit attaché.

AUTOROUTES ET PÉAGES

D'autre part, M. M. Gaillard, directeur d'exploitation de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, nous a fait parvenir une lettre dont les passages essentiels figurent ci-après :

A propos de l'organisation jugée insuffisante, l'auteur, qui décrit les difficultés trouvées par les touristes allemands au péage de Besançon, où *« en tout et pour tout un seul poste était ouvert dans le sens Allemagne-France, alors que du côté français... une dizaine de postes étaient ouverts au trafic »*, apprendra que la section Belfort-Besançon n'a été ouverte au trafic que le 1er juillet ; elle est longue de 66 kilomètres, entre Belfort et Séchin, point terminal actuel, à 26 kilomètres à l'est de Besançon, sur la R.N. 83. Le péage y est perçu au poste de Saint-Maurice-sur-Ecot, à 14 kilomètres au sud de Montbéliard. Ce péage est équipé de sept voies en tout, dont cinq peuvent être ouvertes simultanément au trafic d'un sens, les deux autres restant disponibles pour celui de l'autre sens.

Au cours des mois de juillet et août, si ce poste de péage a connu une forte affluence de touristes allemands (7 913 véhicules le 2 juillet, et 8 100 véhicules le 30 juillet), les pointes horaires n'ont jamais dépassé 522 véhicules/heure le 2 juillet ; 647 véhicules/heure le 30 juillet, entre 9 heures et 10 heures ; nous avons toujours ouvert le nombre nécessaire de guichets (un guichet écoule 200 véhicules par heure), et il n'y a jamais eu d'attente anormale.

Sans doute votre collaborateur a-t-il voulu parler de la section Mulhouse - Belfort, qui est longue de 35 kilomètres, de Lutterbach à Belfort, et que nous exploitons depuis le 1er novembre 1976 ? Un péage uniforme de 5 francs par voiture de tourisme et 7,50 francs par caravane y est perçu au poste de péage de Fontaine, situé à 22 kilomètres à l'est de Belfort. Equipé de deux voies manuelles pour les automobilistes sans pièces de monnaie, et de quatre voies automatiques pour les autres (chaque voie automatique peut traiter jusqu'à 500 véhicules par heure), ce poste n'aurait donc jamais dû être débordé. S'il l'a été ce n'est pas par inorganisation, mais parce que les touristes allemands, pour la plupart démunis d'argent français, ou, lorsqu'ils avaient pris la précaution de s'en procurer, démunis de pièces de 1 franc ou de 5 francs, ont, pour la plupart, voulu passer par les postes manuels pour faire du change...

CHATELET-GLOUCESTER ROAD

Britanniques pour deux jours

« WEEK-END à Londres. *Transport par car et bateau, deux petits déjeuners anglais, une nuit à l'hôtel, visite guidée de la ville et excursion dominicale.* » Pour 200 F tout ronds... Ce voyage, sportif par bien des côtés, suppose une répartition des efforts. Preque un esprit d'équipe. L'organisateur tire sur les prix. Le client, en compensation, accepte de payer de sa personne, en supportant sans broncher la fatigue d'un long trajet.

« Il ne faudrait évidemment pas faire ça toutes les semaines », remarque un chauffeur en pensant à ses passagers. Lui, bien sûr, c'est son métier. *« Si j'en avais les moyens,* dit cette étudiante anglaise qui a l'habitude de la « ligne », *je prendrais l'avion.* » Oui, mais voilà...

Place Denfert-Rochereau, devant le Belfort, ou place du Châtelet, côté du temple de l'opérette, le vendredi, à 21 heures, les cars enfournent les candidats à l'épreuve d'endurance. Pour le « pont » du 11 novembre on se bousculait. Une autre fois, les agences devront se mettre à plusieurs pour remplir un car. Pas de couchettes, le parcours à épisodes n'en permettant pas un bon usage. Chacun s'installe à sa place du mieux qu'il peut avec sa ration de cigarettes et de biscuits s'il a été prévoyant... Les bagages resteront dans la soute jusqu'à l'arrivée. Pas de transbordements. *« Un avantage sur le train »*, fait-on remarquer.

Sur l'autoroute du Nord, le bourdonnement des conversations cesse au bout d'une heure. Les sièges basculent. Quelques bâillements. A hauteur de Péronne, l'accompagnateur annonce une pause-café. Pas de refus, la nuit est glaciale ! Après quoi chacun essaie de somnoler avec plus ou moins de bonheur. Entre deux rêveries, la paupière lourde, on entrevoit des villages endormis. Tiens ! nous avons quitté l'autoroute. Un éclairage sulfureux signale les zones industrielles de ce pays laborieux. Et, sur le coup de 2 heures du matin, Calais surgit de la nuit.

Longue attente pour l'embarquement sur le ferry. La traversée du Channel demande un peu plus d'une heure et demie et va donner l'occasion de découvrir enfin à la lumière crue des salons du bateau les passagers du car. Moyenne d'âge : autour de vingt-cinq ans. Forte proportion d'étrangers : Maghreb, Egypte, le monde arabe est bien représenté. Les anglophones ne le sont pas moins, cela va sans dire : Canadiennes de Toronto avec nattes et lunettes cerclées, Londoniennes venant embrasser leurs familles. Ajouter deux Mexicaines, un Coréen du Sud aux yeux perpétuellement étonnés...

Les Français sont, pour la plupart, étudiants et vont visiter Londres et « faire du shopping ». Les touristes étrangers vont de capitale en capitale par les moyens les plus économiques. Pas de routards parmi nous, ni d'habitués des palaces. Il est vrai que l'on n'a guère le temps de se livrer aux confidences. La forme du voyage ne s'y prête pas.

Dans les jardins de Hampton-Court

Nouvelle attente sur les docks au pied de la falaise de Douvres. Les services d'immigration s'avèrent pointilleux. N'entre pas qui veut au Royaume-Uni ! A présent, le car tient sa gauche sur les routes du Kent. A l'instant où la fatigue s'accumule, où la nuit mêlée au brouillard se fait plus épaisse, le chauffeur n'a jamais été aussi flegmatique. Nous, nous dormons jusqu'aux pavillons uniformes, avec perrons et *bow-windows* de la banlieue de Londres, où nous arrivons à l'heure du laitier, qui livre ses bouteilles dans sa petite voiture électrique.

L'hôtel est à Gloucester Road, dans un quartier calme, à proximité du West-London Air Terminal. Ce qui ne manque pas d'humour. Au sortir d'une nuit frileuse, on se retrouve à deux ou trois par chambre. Les Anglais semblant s'y connaître en matière d'économie d'énergie, la première chose à faire consiste à brancher le radiateur électrique. Bonne surprise, il ne s'agit pas d'un appareil à sous et il se révélera efficace. Confort spartiate, au demeurant.

Douze heures après le rendez-vous du Châtelet, on se retrouve la mine défaite et les yeux brouillés devant un breakfast réparateur. Nous voilà Britanniques pour deux jours. Pas de temps à perdre. En fin d'après-midi, rendez-vous à Victoria Station pour la visite commentée. D'ici là, en promeneur solitaire ou au gré des affinités, partons à la découverte, quitte à nous rencontrer au British Museum ou devant les vitrines en fête d'Oxford Street — Christmas est pour bientôt, — déplorant entre Français la hausse de la livre !

On reprend le car pour le circuit qui s'achève fatalement à Piccadilly et Soho Rude journée. A l'hôtel, les ressorts fatigués du lit ne le sont pas autant que le voyageur en transit entre deux nuits en car. Heureuse idée, le dimanche après-midi nous irons — comme beaucoup d'Anglais — prendre l'air dans les jardins du château de Hampton-Court. Le temps de dîner à Londres et nous repartons. Même scénario en sens inverse. Sur le pas de Calais, la neige succède au brouillard...

Place du Châtelet, 5 heures. Des clochards dorment au long des grilles du métro. Paris ne s'éveille pas encore. Un lundi difficile en perspective !

PIERRE-JEAN DESCHENES.

★ Wery, 27, rue Gay-Lussac. Tél. : 329-72-75.
Club Alliance, 11, rue Ginoux. Tél. : 575-12-44.
O.T.U (Organisation pour le tourisme universitaire), 137, boulevard Saint-Michel. Tél. : 326-60-97.

VÉCU

Le Channel au long cours

L'aventure survenue à plusieurs centaines de voyageurs entre Londres et Paris dans la nuit du 13 au 14 novembre mérite d'être racontée. Le trajet normal devait nous conduire le 13 entre 14 heures et 22 h. 30 de Londres Victoria à Folkstone par le train, puis de Folkstone à Calais par le bateau, et, enfin, de Calais à Paris par le train. En fait, si nous avons bien quitté Londres vers 14 heures, nous n'avons, en revanche, atteint Paris que... le lendemain matin à 1 h. 15, soit avec presque 3 heures de retard pour une durée de voyage de 7 h. 30 !

Je comprends très bien que, compte tenu de la forte tempête et de l'afflux exceptionnel de touristes français en Angleterre pour le pont du 11 novembre, il n'était pas facile aux transporteurs anglais et français de respecter les horaires mais ce qui est beaucoup plus grave, voire scandaleux, c'est la manière dont nous avons été traités tout au long du voyage, jugez plutôt : sans jamais aucune explication ni commentaire, nous avons été parqués pendant environ une heure dans un couloir froid et sordide de la gare maritime de Folkstone, détournés en bateau de Folkstone à Douvres, parqués de nouveau une demi-heure dans la gare maritime de Calais.

En outre, dans cette gare, certains d'entre nous ont subi de la part d'un des agents (en uniforme) des douanes des brutalités inadmissibles, alors que nous demandions des explications et commençions, dans le calme, à franchir la frontière sans contrôle, en l'absence du fonctionnaire compétent. Nous avons donc, du début à la fin du voyage, été traités comme du bétail. C'est une mauvaise habitude qui doit cesser.

PAUL CHOTARD,
Le Chesnay, Parly 2.

UN DRAME EN DAUPHINÉ

Chapeau-Cornu soustrait à l'affection des siens

LE château de Chapeau-Cornu, solidement planté sur un épaulement de terrain, au nord du Dauphiné, doit-il son nom à la forme de ses tours ou au patronyme des familles — Capella et Cornati — qui le firent édifier au treizième siècle ? La question intéresse sans doute les historiens. Mais, pour beaucoup, cette bizarre appellation évoque des souvenirs plus contemporains : des vacances, un spectacle ou encore un stage professionnel. Chapeau-Cornu est, en effet — depuis plusieurs années, — à la fois centre familial de vacances, cadre d'activités culturelles et lieu de formation. Ou plutôt « était », car le château, ses dépendances et les 67 400 mètres carrés de terrain verdoyant qui les entourent sont aujourd'hui à vendre.

L'association familiale qui a acquis l'ensemble, en 1961, et en a assuré la gestion jusqu'au 1er octobre dernier, a déposé son bilan le 14 mai, avec un déficit évalué à environ 1 million de francs. Un concordat a été accepté, un syndic nommé. La situation ne saurait cependant rester en l'état. D'autant que de profondes divergences sont apparues au sein du conseil d'administration, dont les deux tiers des membres ont démissionné au cours de l'année 1977. Dans ces conditions, la recherche d'un partenaire susceptible de renflouer la trésorerie de l'association ou d'un successeur s'engageant à préserver la vocation socio-éducative de Chapeau-Cornu n'est pas chose aisée.

C'est ainsi que la perspective de la signature d'un contrat entre l'association *familiale* et une société sud-africaine (1) a récemment soulevé une tempête de protestations : il s'agissait, pour cette société, de pourvoir, pendant dix-huit mois, à compter du 1er janvier 1978, à l'hébergement d'une quarantaine d'ingénieurs séjournant en France pour s'initier aux techniques nucléaires dans la région Rhône-Alpes.

L'accueil de ces ingénieurs et de leurs familles, soit plus de cent personnes, devait donner lieu à l'ouverture d'un crédit de 7 millions de francs (2). Pareil pactole, même s'il ne peut prétendre régler la question du déficit, pouvait toutefois offrir à l'association la possibilité de repartir sur des bases nouvelles. Certains membres du conseil d'administration, dont le président, M. André Luquet, et le vice-président, M. André Grange, également directeur de Chapeau-Cornu, se laissèrent séduire. *« Bien sûr, l'image de marque de ces clients n'est pas l'une des meilleures »*, convient M. Grange, qui précise qu'il ne *« partage pas leur point de vue sur l'apartheid. »*

C'était faire néanmoins peu de cas d'une situation politique et sociale condamnable à plus d'un titre. Le projet suscita de très vives oppositions ; d'abord, d'une bonne partie des membres du conseil d'administration, ensuite des comités Outspan et antinucléaires (dont les actions, en l'espèce, se rejoignaient) et, enfin, de la population de Vigneu, commune sur laquelle se trouve le château, et dont le maire comme les conseillers se déclarèrent violemment opposés à cet accueil. Une association de défense se créa, tracts et pétitions apparurent, les murs de Chapeau-Cornu se couvrirent de graffiti hostiles. Cette campagne active aboutit, le 10 novembre, à la rupture du contrat envisagé. *« Il nous est apparu loyal d'avertir nos interlocuteurs du climat qui se développait autour de la venue des ingénieurs sud-africains »*, précise M. André Grange.

« Pour les besoins de la cause... »

Cette « solution » abandonnée, un sauvetage à caractère public peut-il encore avoir lieu ? Il avait été envisagé dès cet été, et des contacts ont eu lieu au mois d'août entre l'association et un proche collaborateur du président du conseil général de l'Isère, M. Louis Mermaz, député-maire de Vienne. Lors d'une réunion tenue le 27 août, le conseil d'administration de l'association familiale ayant marqué son vif désir de négocier en priorité avec les collectivités locales et départementales. D'autres entrevues avaient d'ailleurs eu lieu en septembre avec des responsables de Vienne et de Bourgoin-Jallieu. Cependant, à la fin de septembre, M. Grange manifesta son regret qu'aucune solution, autre que le dépôt d'un dossier à la prochaine session de l'assemblée départementale, ne soit encore reconnue. Ce dossier était en cours de constitution au moment où se sont présentés les Sud-Africains. *« M. Grange ne l'ignorait pas »*, affirme M. Edmond Roy, conseiller général du canton de Bourgoin-Jallieu, qui se déclare par ailleurs *« très surpris et un peu amer après la volte-face des responsables de l'association »*.

Le directeur de Chapeau-Cornu estime pour sa part que ce plan de sauvetage proposé par un ancien administrateur de l'association, M. Lucien Molli, et un organisme de vacances sociales, Loisirs - Vacances - Tourisme (3), *« a été conçu en quelques heures pour les besoins de la cause »*. Ce projet, chiffré à 7 300 000 francs, repose sur l'obtention de subventions émanant de l'Etat, de l'établissement public régional, des collectivités locales et départementales, de la Caisse nationale des allocations familiales et sur des prêts complémentaires. Mais il faut bien admettre que le projet n'a pas encore fait l'objet de la moindre discussion avec les organismes officiels en question.

M. Grange croit déceler dans l'attitude de ses contradicteurs socialistes la volonté de ceux-ci *« de s'accaparer un outil d'action culturelle dont le rayonnement est indiscutable »*. Ceux auxquels ces critiques s'adressent reprochent aux dirigeants de l'association leur *« incapacité de gestion »* et contestent la personnalité du directeur, *« plein de poésie »* mais *« peu réaliste »*. Il reste que des fonds publics ont été investis dans Chapeau-Cornu, dont 600 000 F du Fonds d'intervention culturelle, en 1976 encore. *« C'est pourquoi il doit rester propriété de la collectivité »*, disent ceux qui veulent que sa vocation socio-culturelle soit préservée.

C'est dans ce but qu'a été créé le samedi 26 novembre à la salle des fêtes de Vigneu un « comité de sauvegarde ». L'initiative recevra-t-elle les encouragements espérés ? Si ce n'était pas le cas, Chapeau-Cornu risque fort de passer au « privé », d'autant que sa mise à prix — 1 million et demi de francs — est relativement modeste.

BERNARD ELIE.

(1) Il s'agit de la société Escom (Energy Supply Company).

(2) Le contrat prévoyait 3 750 000 F pour des travaux d'aménagement ; 750 000 F pour l'achat de mobilier ; 2 500 000 F pour les frais de séjour.

(3) Loisirs-Vacances-Tourisme est une association, loi 1901, créée en 1974, qui regroupe cent trente associations gestionnaires de plus de cent soixante réalisations de vacances, principalement au service des familles.

5 500 KILOMÈTRES DE RIVAGES SOUS LA LOUPE

(Suite de la page 17.)

Les côtes longtemps désertées exercent aujourd'hui une irrésistible attraction sur les Français : 0 % de la population s'entasse dans les huit cent quatre-vingts communes littorales au long desquelles s'égrènent cinq grandes villes (Marseille, Nice, Le Havre, Toulon et Brest) et trente-cinq villes moyennes. C'est encore sur cette frange que prolifèrent les résidences secondaires. On en dénombrait quatre cent cinquante mille en 1975, soit le quart du « parc » français.

Dans plusieurs départements côtiers, on rencontre autant de villas que de résidences principales. Villas et résidences du bord de mer ont dévoré en sept ans 1 500 kilomètres de rivages. A ce rythme, les brèches dans le mur de béton seront comblées dans quinze ans. Diagnostic des services du tourisme : *« Il n'est pas interdit de penser qu'on arrive en certains endroits à une espèce de « banlieue littorale » déserte neuf mois sur douze, car le potentiel touristique de la période estivale fondé sur les sites et le paysage aurait été détruit par l'urbanisation. »*

La poule aux œufs d'or

En d'autres termes, les bétonneuses sont en train de tuer la poule aux œufs d'or. Car la multiplication des villas n'empêche pas des centaines de communes littorales de dépérir. La fréquentation touristique chasse les pêcheurs et les paysans mais ne crée guère d'emplois à l'année. L'exode frappe donc aussi les villages transformés en stations de vacances. Est-ce au moins au profit des gens de l'intérieur avides de soleil et de baignade ?

Les chiffres concernant les capacités d'hébergement sont accablants. Les possibilités d'accueil se répartissent ainsi : 44 % en résidences secondaires ; 21 % en camping, caravanings et villages de vacances. Encore ne s'agit-il que de « capacités », car, en réalité, même en plein mois d'août, une villa sur cinq est vide. L'occupation du littoral est donc le fait d'une minorité alors que la demande populaire est immense. Sur cent lits touristiques du bord de mer, soixante-dix sont « individualisés » et trente seulement « banalisés ». C'est sans doute la proportion inverse qui serait raisonnable. Car, ainsi, le littoral pourrait à la fois accueillir le plus grand nombre et conserver son charme.

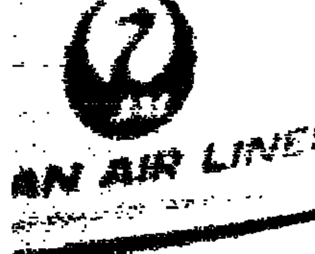
Ces constatations déjà faites l'an dernier par deux livres-cris d'alarme — *Manifeste pour le littoral*, de J.-L. Michaud, et *les Pieds dans la mer*, de Louis Bériot (1) — indiquent clairement la politique souhaitable : bloquer *définitivement* les rares espaces naturels et développer le tourisme social. Le conservatoire du littoral — qui démarre, — les trois schémas d'aménagement récemment adoptés par le gouvernement — ils couvrent les côtes du Havre à Bordeaux, — sont un premier pas dans cette direction.

Un pas encore trop timide, car, ainsi que le souligne l'étude du secrétariat au tourisme, il y a « urgence »...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Le Monde* du 21 juillet 1976.





UNE POLITIQUE EN MIETTES

(Suite de la page 17.)

Nous venons d'évoquer les voyages du troisième âge. Ce sont toutes les activités de celui-ci qu'il faudrait considérer (6). On compte aujourd'hui en France plus de neuf mille clubs pour personnes âgées. Les activités dominantes de ces clubs sont partout des activités de loisir : le droit au loisir est un droit nouveau revendiqué par le troisième âge. Ces activités, qui servent d'entraînement aux activités de production, de solidarité, de participation politique. Or ces clubs manquent de moyens. Ils sont en général pauvres. Où est la politique globale qui intégrerait ces clubs dans l'ensemble de la vie associative des collectivités ? Nous n'observons jusqu'à ce jour que des initiatives admirables certes, mais isolées.

On pourrait s'imaginer que la croissance du temps de loisir ne pose plus que des problèmes individuels qui appartiennent à la vie privée de chacun. Ainsi, les problèmes d'intervention des collectivités publiques seraient inutiles, voire dangereux pour la « liberté » de chacun. La réalité est tout autre. Certes, la défense des conditions du libre choix est essentielle, mais la croissance du loisir pose des problèmes sociaux parce qu'elle n'est pas égale pour tous. Elle soulève des problèmes culturels, car les contenus du loisir sont régis avant tout en France ou aux Etats-Unis par l'économie du marché des biens et services de loisir et non par la *création des conditions* les plus favorables à l'épanouissement de la personnalité de chacun. Ces problèmes appellent une politique générale, par-delà la division des administrations et des institutions. Qui s'en préoccupe ?

Tout d'abord, le travail professionnel *créé* pour d'importantes minorités des limites du loisir, plus grandes qu'il n'y paraît quand on considère seulement la réduction de la durée du travail principal : certaines catégories de cadres écrasés par les responsabilités ou d'ouvriers peu qualifiés et mal payés sont obligées de faire du travail supplémentaire, manifeste ou caché. Dans la *société française* comme dans les autres sociétés industrielles avancées, ou sociétés post-industrielles, on peut, d'après plusieurs enquêtes, estimer à 25 % le nombre des travailleurs qui font ce qu'on appelle du travail non rémunéré. Enfin, il faut ajouter que si la durée du transport aller et retour du lieu de travail au lieu d'habitation est en moyenne d'une heure et quart pour Paris, elle dépasse *trois heures* pour des minorités (« métro, boulot, dodo »).

Le poids des contraintes du travail domestique et des obligations familiales n'est pas égal pour tous. En France, *par exemple*, la durée des obligations domestiques et familiales (incluant les soins personnels) est en moyenne de 4 h. 1/10 par jour pour le travailleur salarié, mais de 6 h. 4/10 pour la femme qui travaille à l'extérieur, ce qui laisse par jour à l'homme 4 h. 3/10 de temps libre et à la femme 3 h. 2/10. L'écart est encore plus grand dans les sociétés où la femme travaille plus et en plus grand nombre qu'en France à l'extérieur du foyer : en U.R.S.S. par exemple, le salarié a en moyenne 5 h. 7/10 de temps libre par jour et sa compagne 3 h. 8/10 (7).

Ainsi, le loisir naît non seulement de la réduction de la durée du travail professionnel ou du travail domestique sous l'effet du progrès technique, mais aussi d'une régression ou d'une limitation du contrôle des institutions de base familiales, spirituelles ou politiques sur la vie personnelle de l'individu. Tout se passe comme si, au stade avancé des sociétés industrielles, à l'entrée de l'ère post-industrielle, se produisait une valorisation sociale de l'individu, qui conquiert sur la collectivité le droit de pouvoir disposer d'un temps où la réalisation de lui-même pour lui-même est la fin dernière : c'est le temps de loisir, loisir et loisirs.

Trois fonctions majeures

Le loisir se développe progressivement à travers des périodes et des activités. On distinguera par rapport aux rythmes du travail professionnel quatre périodes : le loisir de fin de journée, le loisir de fin de semaine (week-end de deux jours), le loisir de fin d'année (vacances d'une durée légale d'un mois en France depuis 1968), le loisir de fin de vie de travail (le temps de la retraite, âge négatif par rapport au travail, tend à se transformer en troisième âge par rapport à la réalisation de l'individu quand les ressources et la santé sont suffisantes). Le loisir a trois fonctions majeures par rapport à la valorisation sociale de l'individu : il permet le délassement, qui peut libérer de la fatigue ; le divertissement, qui peut libérer de l'ennui ; le dépassement, qui peut libérer le corps ou l'esprit des limitations et des routines qu'impose souvent l'exercice répété et spécialisé des obligations professionnelles, familiales, spirituelles, ou socio-politiques.

Enfin, ces *fonctions* peuvent *s'incarner en des niveaux culturels* variables dans des activités physiques (promenades ou sports), manuelles (bricolage ou jardinage de plaisance), artistiques (spectacles, télévision, cinéma, théâtre ou arts d'expression), intellectuelles (lecture d'un journal ou d'une revue, conversation ou pratique des conférences), sociales (fréquentation des cafés, des groupes, des associations). Le contenu de ces activités, le genre de connaissances impliquées, les niveaux rudimentaires, moyens ou supérieurs auxquels il permet d'accéder, sont des données majeures de la culture vécue par le plus grand nombre en dehors de l'école, ce qu'on a appelé la culture populaire.

Les différences de revenus, de niveau d'instruction qui caractérisent les classes sociales, créent des inégalités souvent très lourdes entre les groupes sociaux. Ainsi, en France, en 1956, un cadre supérieur dépensait en moyenne dix-sept fois plus pour ses loisirs qu'un ouvrier agricole. Aucun indice ne permet de penser que cette différence a diminué depuis ces vingt dernières années. Quoique la ségrégation absolue des moeurs du dix-neuvième siècle ait *disparu*, il n'est pas possible de soutenir que le développement de l'instruction obligatoire ou la diffusion des mêmes mass media pour *tous* font disparaître les différences sociales dans le loisir. Toutes les enquêtes en France, aux Etats-Unis, en Suède ou en U.R.S.S., montrent, à des degrés divers, que les *ouvriers* participent moins que les autres travailleurs urbains à certaines activités de loisir (ski, équitation, théâtre, *musées, lecture de livres, cours* d'adultes). Enfin, dans les sociétés industrielles dominées par l'économie de marché, encore plus que dans les autres, la production de biens et services standardisés a tendance à limiter, à réduire, à mouler les possibilités *de réalisation personnelle incluses* dans le loisir.

La croissance incontrôlée du *marché des divertissements* de masse, qui font des clients lucratifs ou des citoyens dociles, pose deux grands problèmes, malgré la croissance parallèle des systèmes d'éducation de l'enfant ou de l'adulte. Il s'agit de savoir si le niveau des contenus culturels du loisir de masse facilitera la communication entre les créateurs, les chercheurs, les inventeurs et la population ou bien si l'écart entre eux ira croissant... si le développement des spectacles, *de l'information* ou de l'enseignement fera progresser ou régresser la créativité individuelle ou collective dans la culture populaire du temps de loisir. Enfin, la croissance disproportionnée dans le temps libre entre le temps affecté aux différents loisirs et le temps *affecté* aux activités d'engagement social, spirituel ou politique, s'affirme depuis ces dernières années dans toutes les sociétés industrielles avancées capitalistes ou socialistes. Ces différences actuelles pour tous les milieux dans toutes les sociétés, françaises ou russe, sont de l'ordre de 50 à 1 (8).

Il est possible que les deux tâches majeures d'une civilisation du loisir de l'ère post-industrielle soient de réinventer tous les modèles de la réalisation personnelle *et de l'engagement familial* et social. Certaines révoltes d'une partie des nouvelles générations nous y invitent déjà...

JOFFRE DUMAZEDIER.

(6) Claudine Attias-Donfut : *Vacances et Loisirs du troisième âge* (C.I.G.S., 1972).
(7) A. Szalai : *The use of time* (Mouton, 1973).
(8) A. Szalai : *The use of time* (Mouton, 1973).

هكذا من الأصل

Hippisme

LA TRAJECTOIRE ROTHSCHILD

FIN de saison galopeuse sans passion. Même le dîner de l'élevage où, l'an passé, maints sabots ruaient sous la table en est exempt. Guy de Rothschild, président du Syndicat des éleveurs, se réfugie, il est vrai, dans des sujets techniques. La métrite des juments et l'identification des chevaux ne sont pas des questions risquant de soulever des tempêtes.

Etonnante trajectoire — qui peut en rappeler d'autres — que celle de Guy de Rothschild, jusques et dans le fauteuil présidentiel. Il y était appelé, en 1975, lui, considéré comme le symbole du grand capitalisme, par une fraction « avancée » des éleveurs, fraction « avancée » dont il faut cependant préciser que — tout est relatif — elle se rattachait directement aux traditions conservatrices, comme ses principaux animateurs : le baron d'Ariste, dans le Sud-Ouest, et François de Linarès, dans l'Ouest.

En gros, la motivation des électeurs était double. Il s'agissait, en faisant appel à un homme bénéficiant d'une incontestable autorité morale dans le monde des courses et ayant les moyens de la prolonger, d'essayer de sortir l'élevage du pur-sang du cercle étouffant dans lequel l'a enfermé un petit groupe exerçant une partie de ses activités aux Etats-Unis.

De fait, le nouveau président allait adresser publiquement un avertissement à ce groupe en s'exclamant : « *Nous n'allons pas rejouer* le Parrain », ledit « Parrain » étant, on le sait, à l'écran, le maître de la Mafia. La seconde motivation visait à opposer un interlocuteur bénéficiant d'un grand prestige, et efficace, à l'administration fiscale et, d'une façon générale, aux pouvoirs publics, toujours prêts à presser un peu plus le citron hippique.

« Aller élever des poules pondeuses... »

Dès son premier discours, devant quelque trois cents éleveurs et propriétaires, au mois de novembre 1975, le nouveau président prenait ses distances avec ses électeurs. Il y avait bien — puisque nous avons évoqué d'autres paraboles — quelques « *Je vous ai compris* », comme l'affirmation (justifiée) que, même au niveau le plus modeste, l'élevage est une entreprise importante, réclamant de lourds investissements. Mais, dans le même temps, le président, tourné vers les plus remuants de ses électeurs, déclarait, en détachant bien ses mots : « *Nul n'est obligé d'élever des chevaux de sang* », ce qui était une façon de leur signifier que, s'ils n'étaient pas satisfaits, ils pouvaient, non pas exactement « aller se faire cuire un œuf » — c'eût été trivial, et le personnage ne l'est jamais — mais, disons, aller élever des poules pondeuses.

Pendant toute l'année 1976, les « *Je vous ai compris* » l'emportaient sur les poules pondeuses. Ce fut l'avertissement, mais resté sans effet, à propos du « Parrain ». Ce furent l'affirmation que les prix des services des étalons étaient trop élevés, la réorganisation d'un tirage au sort — à la portée, à vrai dire, symbolique — de saillies de bons étalons. Ce furent, surtout, la fermeture d'un grand nombre de courses aux chevaux nés hors des pays du Marché commun, et le relèvement de la « surprime » aux chevaux français.

Les chevaux américains n'ont plus accès, depuis cette année, à la très grande majorité des courses de province ni à celles qui, à Paris, offrent moins de 35 000 F de prix au vainqueur. Par ailleurs, lorsqu'un cheval français gagne une de celles qui lui sont ouvertes, son propriétaire touche une « surprime » qui, dans certains cas, a été portée à 50 % (20 % antérieurement).

Ces deux mesures — sans lesquelles les courses de galop seraient dans une situation considérablement pire — constituent un acquis essentiel de la présidence Rothschild.

Mais, maintenant qu'elles sont bien encrées dans le code des courses, les poules pondeuses paraissent *s'être hissées, dans les analyses et les plans présidentiels,* au niveau des « *Je vous ai compris* ». Certes, les négociations continuent, avec les services de la Rue de Rivoli, pour obtenir un statut fiscal des courses moins défavorable. Un point a déjà été marqué — c'est un autre acquis — avec le principe d'une assimilation des propriétaires de chevaux aux ressortissants de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux. Certes, le président maintient — sans trop insister — sa demande d'un relèvement général de la « surprime » à 50 %. Mais il a abandonné le projet de « quota » qui devait obliger les propriétaires américains faisant courir en France à avoir une partie de leur effectif constitué par des chevaux français. Et, s'il dit regretter vivement le départ vers l'Amérique de *nos meilleurs étalons — Lyphard* et *Caro* cette année, — il paraît renoncer définitivement à chercher des formules, éventuellement réglementaires, qui les freinent.

Cours en hausse au Kentucky

De l'extérieur — et ici encore on ne peut échapper à certaines réminiscences, — on a l'impression que la trajectoire présidentielle peut se schématiser de la façon suivante. Appelé par un sursaut des éleveurs français, qui sentaient confusément que les courses de pur-sang étaient en train de basculer entièrement du côté américain, Guy de Rothschild, après avoir essayé de s'opposer à ce transfert, paraît avoir admis maintenant qu'il est inéluctable et qu'on ne peut plus que s'en accommoder. Attitude peut-être réaliste. Peut-être l'Europe ne peut-elle plus, en effet, assumer de grandes courses de pur-sang, qui sont comme une quintessence d'une économie luxuriante ; peut-être le dilemme est-il : être une petite succursale du Kentucky ou ne plus être.

Les événements des dernières semaines semblent venir à l'appui d'une telle analyse. Aux ventes de poulinières du Kentucky, les cours ont été en hausse de 38 % par rapport à ceux de l'an passé. A Deauville où, cette année, n'est venu aucun acheteur étranger, ils ont stagné. Stagnation également en Irlande où, *en raison de l'épidémie de métrite, les acheteurs américains* étaient rares.

Tout se passe, sur les différentes places du monde, comme si la prospérité hippique ne pouvait plus venir que d'ordres d'achat américains et — mieux encore — d'ordres américains et japonais en compétition. Tout se passe, hélas ! comme si la trajectoire Rothschild suivait une voie inévitable, à moins de mesures autoritaires — comme un embargo sur les grands étalons, — que la plupart des intéressés repoussent.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 738

SPASSKY COMMENCE MAL

FINALE DU TOURNOI DES CANDIDATS
Deuxième partie
Belgrade, 23 novembre 1977
Blancs : B. SPASSKY
Noirs : V. KORTCHNOI
Défense française

[4]	é6	21. Tf3 (v)	Rb8 ! (w)
[4]	d5	22. Rf1 (x)	Td2 !
[Cç3]	Fb4 (a)	23. Tf2 (y)	Tg-d8 !
[é5]	ç5 (b)	24. Df3 (z)	T×f2+
[a3]	F×ç3+	25. R×f2	Td2+
[×ç3]	Cé7 (ç)	26. Rg3 (aa)	Dd8 ! (ab)
[Dg4 (d)]	ç×d4 (é)	27. Dé4	Dg8+
[×g7 (f)]	Tg8	28. Rh3	Dh8+
[×h7]	Dç7	29. Rg3	Dg7+
[2 (g)]	Cb-ç6 (h)	30. Rh3	Td8 !
[(i)]	Fd7 (j)	31. g4 (aç)	Th8+
[d3 (k)]	d×ç3	32. Rg3	Dh6
[é3 (l)]	d4 ! (m)	33. Dg2	Dh4+
[f2 (n)]	0-0-0 !	34. Rf3	Td8 !
[×d4 (o)]	C×d4	35. Dg3	Dé7 !
[×d4 (p)]	b6 ! (q)	36. g5	Td2 ! (ad)
[h4 (r)]	Fb5 ! (s)	37. Rg4	Db7
[Dé4]	F×f1 (t)	38. D×ç3	Tg2+
[×f1]	Td5 ! (u)	39. Rh3 (aé)	Tf2
[×é7]	D×é7	40. Rg4	Dé4 !
		41. abandon	(af)

NOTES

a) Comme dans la variante classique (3..., Cf6), le pion é4 est attaqué, mais le clouage 4. Fg5 n'est pas possible ni l'avance 4. é5 avec gain de temps.

b) Essayant de miner la chaîne de pions blancs à la base.

ç) Ou 6..., Dç7, contrôlant les deux ailes et le centre : si 7. Dg4, f5 ; 8. Dg3, Cé7 ou ç×d4.

d) Les Blancs choisissent la continuation la plus aiguë, 7. a4 et 7. Cf3, conduisant, en principe, à des positions beaucoup plus calmes.

é) La défense du pion g7 est aussi à considérer, soit 7..., 0-0 ; 8. Cf3 (et non 8. Fg5, Da5 ! ; 9. F×é7, D×ç3+ ; 10. Ré2, Cç6 !), Cb-ç6 ; 9. Fd3, f5 ; 10. é×f6, T×f6 ; 11. Fg5, Tf7 ; 12. F×é7, T×é7 ; 13. Dh4, g6 ; 14. 0-0, ç4 ; 15. Fé2, Fd7 ; 16. Tf-é1, Da5 (Kortchnoi-Bronstein, 1958), soit 7..., Cf5 ; 8. Fd3, h5 ; 9. Df4, ç×d4 ; 10. ç×d4, Dh4 ; 11. D×h4, C×h4 ; 12. Fg5 !, Cf5 ; 13. Cé2 (Yanovsky-Uhlmann, 1962).

f) Entrant résolument dans la grande variante. D'autres idées sont 8. Fd3 (un gambit de Geller), Da5 ; 9. Cé2, Cg6 et 8. ç×d4, Dç7 ; 9. Ta2 ou 9 Rd1 ou encore 9. Rd2.

g) La recommandation du Dr. Euwe 10. Rd1 reste valable, encore qu'elle mène à une situation peu claire après 10..., Cb-ç6 ; 11. Cf3, d×ç3 ; 12. Cg5, C×é5 ; 13. f4, T×g5 ; 14. f×g5, Cé-g6.

h) Si 10..., D×é5 ; 11. Ff4, Df6 ; 12. ç×d4 et si 10..., d×ç3 ; 11. f4.

i) Et non 11. ç×d4, C×d4 ! ; 12. C×d4, Dç3+.

j) Achevant le développement et préparant le grand roque.

k) Il est temps de rentrer la D avant qu'elle ne soit inquiétée après le grand roque des Noirs et Cf5.

l) Dans cette position très connue, les Blancs disposent de plusieurs réponses : A) 13. D×ç3, Cf5 ; 14. Tb1, d4 ; 15. Dç4, Da5+ ; 16. Fd2, D×a3 ; 17. T×b7, Cé3 ! ; 18. F×é3, d×é3 ; 19. Dç3, D×ç3 ; 20. C×ç3, Cd4 avec égalité. B) 13. C×ç3, a6 ; 14. Tb1, Ca5 ! ; 15. h4, Cf5 ; 16. Th3, 0-0-0 avec un bon jeu pour les Noirs. C) 13. Tb1, Cf5 ; 14. g3, d4 ; 15. Fg2, 0-0-0 et rien n'est clair. D) 13. h4, Cf5 ; 14. h5, 0-0-0 ; 15. h6, Tg6 ; 16. h7, Th8 et le pion h doit tomber. E) 13. Cg3 !, 0-0-0 ; 14. Fé2, Cf5 ; 15. C×f5, é×f5 ; 16. 0-0, d4 ; 17. Ff3, Tg6 ; 18. Té1, Fé6 ; 19. Tb1 avec avantage aux Blancs selon Keres et Pachman, mais cela est une autre histoire, les Noirs disposant de la possibilité Ca5 et Fç4. F) Le coup du texte 13. Fé3, qui passe pour faible. Pour quelle raison Spassky y a-t-il recours ?

m) Une surprise, 13..., Cf5 ayant toujours paru très fort : si 14. Fd4 ?, 0-0-0 ; 15. F×ç3, d4 ! ; 16. Fd2, f6 ; 17. é×f6, é5 ! ; 18. 0-0-0, Tg-é8 ; 19. g4, é4 ; 20. Dh3, Cd6 ; 21. Fé1, d3 ! et les Blancs tombèrent dans des difficultés insurmontables (Fichtl - Golz, Dresde, 1958). Si 14. Cd4, Cf×d4 ; 15. F×d4, 0-0-0 ; 16. g3, f6 ! ; 17. é×f6, é5 ! ; 18. f×é5, Tg4 ! ; 19. Fé3, D×é5 ; 20. Fh3, Té4 ! et les Blancs sont perdus. Si enfin 14. Ff2, d4 ! (ou bien 14..., 0-0-0 ; 15. Tb1, d4 ; 16. Cg3, f6 ! ; 17. C×f5, é×f5 ; 18. é×f6, D×f4 ; 19. Fg3, Dh6 avec avantage aux *Noirs, Fuchs-Uhlmann,* 1956) ; 15. Cg3, 0-0-0 ; 16. C×f5 ? (mieux valait tenter 16. Cé4 suivi de g3-Fh3), é×f5 ; 17. Fh4, Td-é8 ; 18. Rf2, Tg4 ; 19. g3, T×é5 !! ; 20. f×é5, C×é5 ; 21. Dd1, T×h4 ! ; 22. g×h4, Cg4+ ; 23. Ré1, Df4 ; 24. Dé2, Fb5 ! ; 25. Abandon (Cobo-Ivkov, La Havane, 1963).

n) La prise du pion d4 donnerait au camp le mieux développé une forte initiative, donc aux Noirs ; par exemple : 14. C×d4, C×d4 ; 15. F×d4 (si 15. D×d4, Cf5 ; 16. Dç5, D×ç5 ; 17. F×ç5, b6 ; 18. Ff2, Fç6), 0-0-0 ! ; 16. D×ç3, Fç6.

o) Après 15. Cg3, Cf5 nous retrouvons la partie Cobo-Ivkov précitée. L'ancien champion du monde s'engage ici dans une dangereuse aventure, bon gré, mal gré. En effet, il ne peut attendre tranquillement l'assaut des Noirs (via Cf5 - f6 - .

p) De plus en plus risqué, mais si 16. F×d4, Cf5 ! ; 17. D×ç3, C×d4 ; 18. D×d4, Fb5 ; 19. Db4, F×f1 ; 20. R×f1 (20. T×f1, T×g2), D×ç2.

q) Menaçant 17..., Fb5 tout en tendant le piège 17. Fa6+, Rb8 ; 18. 0-0 ? Fb5.

r) Contre-piège : si 17..., Cf5 ; 18. Fa6× !, Rb8 ; 19. F×d8, C×d4 ; 20. F×ç7+.

s) Les lignes s'ouvrent à l'avantage des Noirs : telle est la contrepartie du sacrifice du pion d4.

t) Si 18..., Fç6 ; 19. Dç4 !

u) Déclouage du Fh4, interception de la diagonale h1-a8 8et préparation au doublement.

v) Si 21. Dç4+, Rb9 ! ; 22. D×ç3, Tç8 ou T×g2 et les T pénètrent dans le camp des Blancs. Si 21. g3, Tg-d8.

w) Et non 21..., Dh4+ ; 22. Rf1, D×h2 ; 23. Th3, ni 21..., T×g2 ?, 22. T×ç3+.

x) Si 22. T×ç3, Db4+ ; 23. Rf1 (23. Tg3, T×g3 ; 24. h×g3, Dh1+ ou 23. g3, D×h2), Td2 !.

y) Si 23. T×ç3, Db4 ; 24. Df3, D×h2.

z) Après 24. T×d2, ç×d2, le pion serait trop fort.

aa) Si 26. Rg1, Dç5+ ; 27. Rh1, T×ç2.

ab) Menace 27..., Dg8+ ; 28. Rh3, Db7+ ; 29. Rg3, D×ç2, etc.

aç) Si 31. g3, Dh6+ ; 32. Rg2, Td2+ suivi de D×h2.

ad) Une démonstration pénible pour Spassky. La menace est 37..., Db7+.

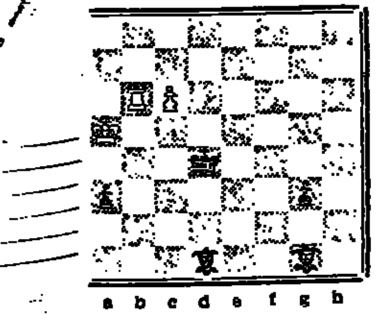
aé) Si 39. Rh5, Dé4 !. Spassky a perdu dans l'ouverture.

af) Le mat est proche.

CLAUDE LEMOINE.

● *Les quatrième et cinquième parties* de la finale du tournoi des prétendants au championnat du monde s'étant terminées par la nullité, Kortchnoi mène par 3,5 points contre 1,5 à Spasski. La sixième partie a été ajournée au 5 décembre.

ETUDE
L. KATZNELSON
(1977)



[B]LANCS (3) : Ra5, Tb6, Pç6.
[N]OIRS (5) : Rd4, Fd1 et g1, [...] et g3.
[L]es Blancs jouent et gagnent.

[S]OLUTION DE L'ETUDE N° 737
Y. BASLOV
(Chakmaty v S.S.S.R., 1977.)
Premier prix

[B]LANCS : Rd4, Fé3, Ch1 et b8.
[N]OIRS : Rh4, Fb1, Ch5.

[L]e gain des Blancs semble très [diff]icile en raison de la menace du [R n]oir Rh4-h3-g2. 1. Fd2 n'est pas [suff]isant : 1..., Rh3 ; 2. Fé1, Rg2 ; 3. [...], Cf4 ! ; 4. Ré3, Cd3 ; 5. Ré2, [...]+

[...] f3 !, Rb3 ; 2. Cf2+ Rg2 ; 3. Cé4 !, [...] ! (et non 3..., F×é4 ; 4. f×é4 [...] 3..., R×f3 ; 4. Cd2+) Maintenant [les] Noirs menacent 4..., Cf5+.

[...] Fc1 !, R×f3 ! ; 5. Cd2+, Ré2 ; [...] C×b1, Rd1 ! On aperçoit ici la [...]e du troisième coup des Noirs [...], Cg7) puisque le Fç1 ne peut [...] sur la diagonale ç1-h6 : si 7. [...] (h6) ; Cf5+ et si 7. Ff4 (g5), [...]+ nulle.

[...] Fa3, Rç2 ; 8. Cç3 !, Rb3 (si 8..., [...]+ ; 9. Rç4, Cé3+ ; 10. Rb4) ; 9. [...] (et non 9. Cb5 à cause de 9..., [...]+ et de 10..., Cç7 !), Rç2 ; 10. [...]! (et non 10. Cé2, Cf5+ et 11..., [...]!), Rb3 ; 11. Rd3 !!, R×a2 ; 12. [...] emprisonnant le R ennemi, Cé6 ; [...] Cç6 suivi de 14. Cb4+ et de 15. [...] mat.

[A] noter que cette manœuvre de [...] n'est pas réalisable au huitième [cou]p : 8. Rç4, R×b1 ; 9. Rb3, Cf5 ! ; [...] Cç6, Cé3 ! ; 11. Cé5 (si 11. Cb4, [...]! ; 12. C×ç2, pat), Cç2 ; 12. Fb2, [...]+ ; 13. Rç3, Cb3 ! ; 14. Cd3, Ra2 ; [...] Cb4+, Rb1 et la partie est nulle.

[E]xtraordinaire étude dans laquelle [le R] noir vient de h4 se faire mater [en] a1, avec deux défenses : écho [har]monieusement réfutées.

dames N° 55

Forcing et combinaison

(Tournoi international de Hoogezand, 1977)
Blancs : N'Diaye (*Mali*)
Noirs : Van der Borst (Pays-Bas)

OUVERTURE RAPHAEL
REPLIQUE SYMETRIQUE

1. 32-28	19-23	23. 33-29	21-27 (i)
2. 28×19	14×28	24. 48-42	27-31
3. 37-32	10-14	25. 50-44	2-7
4. 41-37	14-19	26. 39-33	12-18
5 34-30	5-10	27. 49-43	3-8
6. 30-25	10-14 (a)	28. 44-39	8-12
7. 46-47	17-21	29. 34-30	6-11
8. 32-28 (b)	23×32	30. 38-32	31-38
9. 37×28	11-17	31. 43-38 (j)	18-23
10. 38-32	18-23 (c)	32. 29×18	12×23
11. 31-27 (d)	22×31	33. 33-28 (k)	11-17
12. 36×27	12-18	34. 39-33! (l)	20-24 (m)
13. 43-38	18-22 (e)	35. 28-22	17×39
14. 27×18	13×22	36. 25-20	14×34
15. 41-37	7-12	37. 40×18	13×22
16. 39-34	21-27 (f)	38. 38-33 (n)	39×28
17. 32×21	16×27	39. 32×3! (o)	24-29
18. 37-32 (g)	1-7	40. 45-40	29-33 (p)
19. 32×21	17×26 (h)	41. 40-34	4-10 (q)
20. 28×17	12×21	42. 37-31 (r)	26×48
21. 42-37	8-13	43. 3-25	48×30
22. 44-39	7-12	44. 25×2!	Abandon

NOTES

a) Un exemple de développement rapide de l'aile gauche avec la sortie, facilitée par le jeu des Blancs, du pion initialement à 5.

b) Sur 33-28, enchaînement éventuel probable et redoutable de l'aile gauche par (21-26) et si (11-17) 39-33 (17-21), achèvement de l'enchaînement classique par le trèfle [pions à 16, 21 et 26]. Les Blancs auraient alors un net désavantage positionnel avec une aile gauche [la plus forte numériquement] réduite à la passivité.

c) Menace du coup de dame [élémentaire] (21-27) 32×21 (17×46)+.

d) Sur 31-26, possibilité de placer un pion taquin par le pionnage offensif (21-27) 32×21 (16×27).

e) A la manière du G.M.I. soviétique Kouperman, ex-champion du monde [parties du match mondial Kouperman-Van Dijk].

f) Peut-être valait-il mieux auparavant prévoir la possibilité de maintenir le pion taquin à 27 en temporisant par (6-11) puis (1-6) avec alors la suite (21-27).

g) Les Blancs prennent à leur tour l'initiative, dont l'objectif immédiat est de neutraliser l'adversaire sur son aile gauche et de le contraindre à isoler un de ses pions à la bande.

h) Le pion à la bande, ou pion réduit à la passivité, car il ne pourra plus se joindre à une formation groupée au centre [notions d'occupation du terrain et de liberté de mouvement].

i) L'enchaînement par (19-24) eût été particulièrement redoutable si les Noirs avaient disposé d'un pion à 25.

j) Menaçant de l'enchaînement 29-24 (20×29) 33×24 avec un avantage évident, les Noirs n'ayant plus de pion pivot à 3 et ne pouvant ainsi envisager de desserrer l'étau par le 2 pour 2 (14-20).

k) La supériorité stratégique du jeu des Blancs se matérialise par un double avantage : les Noirs ont deux pions à la bande (26 et 36) réduits à l'inactivité, et leur aile gauche est soumise à la pression de l'enchaînement par les pions à 25, 30 et 35.

l) Un forcing que concrétise le double avantage (voir ci-dessus).

m) Pare la menace de gain immédiat par 30-24, mais permet aux Blancs de passer à la seconde étape de leur forcing : la combinaison.

n) *Thème du coup du « revenez-y ».*

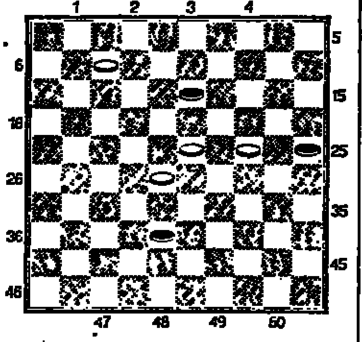
o) La sortie du pion pivot à 3 était ainsi doublement fautive.

p) Il n'eût pas été dans l'intérêt des Noirs de laisser aux Blancs la faculté de limiter encore leurs moyens de passer éventuellement à dame. Sur tout autre coup, les Blancs auraient en effet effectué le pionnage défensif 40-34 (29×40) 35×44.

q) La faute majeure. (22-27) était également perdant par 3-17. La meilleure défense semblait résider dans le sacrifice (15-20) 3×25 et (7-11) avec la suite envisageable 25-20 (11-16) 20×38 22-27 (38×21) 26×17 m, et le combat aurait pu se poursuivre.

r) Les envois à dame sont l'un des innombrables aspects spectaculaires du noble jeu.

N. RISO
(1971)



Les Blancs jouent et gagnent.

Diagramme publié dans la chronique n° 54 (Blancs : une dame à 48 et pions à 44, 43 et 34. — Noirs : pions à 15, 26, 27, 32) : 44—39 !! [il y a tant de fausses solutions !] (27—31 A) 43—38 !! [particulièrement inattendu] (32×43) 48—37 ! (31×42) 39×37 !, etc., + par double opposition.

A) (15—20) 39—33 !! et si :
a) (27—31) 33—28 (32×23) 34—29 (23×34) 43—39 (34×43) 48×38+.
b) (20—25) 33—28 (32×23) 34—30 (25×34) 43—39 (34×43) 48×38+.

JEAN CHAZE.

● Pour disposer de divers éléments d'étude (traités, périodiques techniques et d'information, clubs), les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules conçus par la F.F.J.D. pour permettre de franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles et de la signification des chiffres et des signes conventionnels).

bridge N° 735

La poule de Manille

Les Suédois, représentants de la zone européenne, n'ont terminé que troisièmes de la poule éliminatoire, et ils n'ont donc pu disputer la finale du championnat du monde de Manille. Ils n'ont pas retrouvé la forme qui leur avait permis, en août, de remporter le championnat d'Europe à Elseneur, et ils ont notamment été battus par les Australiens malgré la donne suivante.

Ouest	Nord	Est
	♠ D ♥ 8 ♦ V 10 9 7 6 ♣ A R D 10 9 2	
♠ R 6 5 3 ♥ D 9 ♦ 8 5 3 2 ♣ 7 5 4	N O E S	♠ 10 8 2 ♥ V 7 4 3 ♦ A R D ♣ V 8 6
	♠ A V 9 7 4 ♥ A R 10 6 5 2 ♦ 4 ♣ 3	

Ann. : E. don. pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Havas	Flodqvist	Borin	Sundelin
—	—	passe	1 ♥
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de carreau, Est prit de la dame et continua avec l'as de carreau. *Comment le Suédois Sundelin, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ? Pourquoi, dans un autre match, le Chinois Kuo a-t-il chuté ?

Réponse :

Après avoir coupé le second carreau et tiré as roi de cœur, Sundelin a joué quatre fois trèfle et, quand Est a coupé avec le 7 de cœur, il a surcoupé avec le 10 de cœur et a joué un petit pique. Il n'a concédé qu'un carreau, le roi de pique et le valet de cœur.

Dans le match entre les Américains, tenants du titre, et les Chinois, Von der Porten a gagné « 3 SA » et, à l'autre table, le Chinois Kuo a chuté le contrat de « 4 ♥ » car, après avoir coupé le second carreau, il a joué as et roi de cœur et cœur en espérant un partage 3-3 des atouts. Mais Passell, en Est, prit avec le 7 de cœur et contre-attaqua pique. Kuo fit l'impasse, mais il échoua.

Une autre ligne de jeu consisterait, après la coupe à carreau, à couper un pique, puis un autre carreau et à jouer trèfle...

LA BATAILLE DES PHILIPPINES

Les deux équipes américaines qui, à la manière de Mac Arthur, ont débarqué aux Philippines, se sont livré une sévère bataille après avoir éliminé leurs adversaires dans les éliminatoires.

Les tenants du titre, vainqueurs l'année dernière à Monte-Carlo, avaient eu droit à 30 points de match d'avance en abordant les 96 donnes de la finale. Ils portèrent même cet avantage à 82 points après 36 donnes. Mais l'équipe de « l'Amérique du Nord » Eisenberg - Kantar, Hamman - Wolff et Soloway-Swanson comblèrent ce lourd handicap pour l'emporter finalement par 245 à 214.

La donne suivante, la 77e, est une des manches « sur la corde raide » qui a permis ce redressement. Le jeu du coup n'offre pas de difficulté.

Ouest	Nord	Est
	♠ R 9 6 2 ♥ A R D V ♦ V 5 ♣ D 10 9	
♠ D 8 7 4 ♥ 10 9 8 5 ♦ 8 6 2 ♣ 7 4	N O E S	♠ A 10 5 3 ♥ 6 3 ♦ R D 9 3 ♣ A V 8
	♠ V ♥ 7 4 2 ♦ A 10 7 4 ♣ R 6 5 3 2	

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Hamilton	Wolff	Passell	Hamman
—	—	1 ♦	passe
passe	contre	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 ♦
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de cœur, le déclarant prit avec la dame du mort et il joua aussitôt la dame de trèfle prise par l'as d'Est qui contre-attaqua le roi de carreau pour essayer de faire sauter la rentrée de Sud. *Comment Hamman, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le cue bid de Nord à « 2 ♦ » avait pour but de montrer que le contre d'appel était beau, bien qu'il ait été fait dans une situation de réveil. L'autre cue bid à carreau (« 3 ♦ » par Sud) confirmait la solidité de l'arrêt à carreau et était un encouragement pour la manche, mais il aurait été plus simple, sur « 3 ♣ », de dire « 3 SA » malgré le singleton à pique.

A l'autre table, Ross et Paulsen, en Nord-Sud, s'étaient contentés d'une marque partielle.

PHILIPPE BRUGNON.

Clin d'œil

ILS CRANENT

ILS avaient fière allure ces dignitaires en robes bleu Nattier ou rouge griotte et à parements noirs qui s'étaient réunis lundi dernier à Paris, pour célébrer le vingtième anniversaire de leur confrérie.

Tous portaient en sautoir, retenu par une chaîne d'or ou d'argent, suivant leur grade sans doute, un grand peigne en dents d'ogre. Leur épitoge, au lieu de l'hermine apprivoisée par le barreau et la magistrature, était agrémentée à l'extrémité antérieure d'une sorte de scalp ou frange de cheveux ondulés, à l'extrémité d'une éponge naturelle.

Certains de ces hommes de belle prestance, chargés de responsabilités particulières, arboraient des colliers faits de petits miroirs qui se renvoyaient, lorsque les dignitaires s'inclinaient en de profonds saluts, les éclats lumineux des lustres déjà reflétés par les sphères nacrées de leurs crânes.

Car ces personnages appartenaient tous à la Noble Confrérie des chauves de France dont le siège social est à Villechauve, dans le Loir-et-Cher, entre Vendôme et Château-Renault. Fondée en France avec le but « *de redonner la joie de vivre aux enfants, aux adolescents, voire aux adultes dépourvus de tout système pileux et souffrant du complexe du chauve* », la confrérie, qui groupe aujourd'hui plusieurs centaines d'adhérents, a fait école. En Belgique, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et même au Japon, des associations semblables se sont créées et, tous les quatre ans, la Fédération mondiale des chauves tient congrès.

Si le nombre des messieurs qui peuvent prétendre un jour à occuper un fauteuil d'académicien est forcément restreint, il n'en est pas de même pour ceux qui sont en droit d'espérer l'accession à la confrérie. On commence par être « chauve couronné », c'est-à-dire atteint d'une calvitie occipitale qui va s'élargissant, pour devenir un jour « chauve intégral », lorsque le crâne apparaît vierge de toute végétation capillaire, et digne de soutenir la comparaison avec la boule de billard, instrument de référence universellement adopté.

Ces messieurs aux têtes lisses et lustrées ne se contentent pas cependant de se réjouir entre eux d'être à tout jamais débarrassés du souci de la coiffure. Discrètement et avec une gentillesse que peu de gens imaginent, ils s'intéressent en effet au sort des enfants, des adolescents — et même des femmes — pour qui une soudaine calvitie, due à un accident ou à une maladie, devient un drame aux répercussions psychologiques profondes. Avec ces chauves malheureux, on laisse de côté les calembours faciles, les à-peu-près rougissants, les plaisanteries plus ou moins sucrées ; on les aide tout simplement à supporter les déficiences de leur système pileux, on leur conseille les traitements qui pourront peut-être les éloigner de la confrérie, mais leur apporter chaleur et sympathie.

A des hommes qui ont su faire de la banale calvitie un prétexte d'entraide amicale, ne peut-on pas, avec Montesquieu, faire l'hommage de « *cette couronne de lauriers que mettait César pour empêcher qu'on ne vît qu'il était chauve* » ?

MAURICE DENUZIERE.

Brocante

Réponses à des antiquaires

APRES notre article « Quatre cents antiquaires cherchent un toit à Paris » (*le Monde* du 8 octobre) et la lettre de M. Pierre Daveau, président de l'Association des antiquaires du Village suisse (*le Monde* du 29 octobre), il nous paraît utile de préciser :

— Que le marché aux puces de Saint-Ouen compte « *de rares boutiques connues des amateurs* » (ce sont nos propres termes) où l'on peut trouver une marchandise différente du « tout-venant » ;

— Que, n'en déplaise à certains professionnels qui se sentent concernés, il est regrettable que le Village suisse se soit, au fil des années, laissé envahir par des commerces (hi-fi, sièges contemporains, par exemple, pour ne pas parler des trop nombreuses copies) qui n'ont rien à voir avec les antiquités ;

— Que M. P. Daveau, en tant que président du Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion (S.N.C.A.O.) et président de l'Association des antiquaires, brocanteurs et commerçants du Village suisse, ne pouvait que prendre la défense de commerçants qu'il représente, même si ceux-ci ne sont ni antiquaires ni brocanteurs, mais appartiennent à la troisième catégorie citée dans le nom de l'association ;

— Que le projet ambitieux de création d'un centre permanent d'antiquités à Paris mis sur pied par un jeune brocanteur dynamique, ne peut que susciter l'inquiétude parmi les organisateurs de foires et salons et les participants à ces manifestations, le succès de celles-ci étant directement lié à l'absence, à Paris, d'un centre permanent de qualité, aux ambitions internationales. On pense notamment au salon annuel d'automne de la Bastille (qui se tient d'ailleurs actuellement dans l'ancienne gare jusqu'au 5 décembre) et dont le commissaire général est à la fois le délégué aux relations extérieures du S.N.C.A.O. et l'un des animateurs d'une société privée qui organise cette même manifestation, considérée comme la plus intéressante des manifestations parisiennes de sa catégorie.

On comprend que M. Pierre Daveau, défendant l'intérêt de ses mandants, soit tout particulièrement attaché au succès de ce salon et hostile à la création d'un centre qui pourrait devenir concurrentiel puisque, antiquaire lui-même, il expose habituellement à la Bastille, tout comme d'autres membres du conseil d'administration du S.N.C.A.O. Nous parlant de son projet, l'instigateur du centre du Louvre nous faisait part des nombreuses rivalités « *souterraines* » auxquelles il allait se heurter en plus des difficultés inhérentes à une telle ambition. Un certain monopole du marché comptait parmi les obstacles majeurs. Les réactions confirment que ses craintes étaient tout à fait justifiées.

ELVIRE VALOIS.

Dans la bibliothèque du chineur

Il existe beaucoup d'ouvrages consacrés à la brocante. Certains encombrants, d'autres fort coûteux, quelques-uns très incomplets. Parmi les dernières parutions, nous avons lu avec plaisir le livre sans prétention que notre confrère Jean Bedel vient de publier dans la collection « Le manuel de l'amateur » (Hachette) sous le simple titre *Brocante - Antiquités*. Dans cette heureuse synthèse, au format maniable et au prix modique (31 F), on trouvera tout ce qu'il faut savoir pour acheter, réparer, entretenir, voire revendre.

Ce guide précis (il comporte une liste des Marchés aux puces, des salons et foires, des organisations professionnelles de Paris et de province, les adresses des journaux spécialisés et une bibliographie assez complète) propose, en outre, une définition de cent quinze mots-clés, qui devraient permettre à l'amateur de communiquer plus facilement avec les gens du métier.

Mais le propos essentiel de l'auteur est d'aider le lecteur à connaître la valeur approximative des choses, à savoir où et comment acheter, à éviter les expériences malheureuses. Un guide à recommander aux néophytes, qui trouveront là matière à une première initiation, mais aussi aux chineurs plus compétents, qui apprécieront le caractère pratique et sans indulgence de cette analyse.

La publication d'un ouvrage de Tardy est toujours un événement pour les spécialistes, professionnels ou non, et les amateurs d'art. Qu'il s'agisse de l'horlogerie (*la Pendule française*), des poinçons (*Poinçons de garantie internationaux pour l'argent, Poinçons de garantie internationaux pour l'or et le platine, les Poinçons d'étain*), des *Porcelaines françaises*, des *Poteries et faïences françaises*, ses livres font autorité. Il faut, en plus de sérieuses connaissances, une réelle passion pour mener à bien de telles publications, dont on ne saurait dire si l'intérêt majeur réside dans la précision technique ou le caractère artistique.

Tardy, qui dispose d'une équipe fidèle et passionnée, réduite pour l'essentiel à la cellule familiale, publie en quelque sorte pour son propre plaisir. C'est assez rare pour être précisé.

Voilà plus de dix ans que les amateurs attendaient une suite à un premier volume intitulé *les Ivoires* et consacré à l'Europe. La publication en cette fin d'année du tome II (Antiquité, Islam, Arménie, Inde, Chine, Japon, Afrique noire, Régions polaires) ne saurait passer inaperçue. Il y a là une somme remarquable de connaissances et une iconographie qui, venue des collections particulières et des musées du monde entier, représente une synthèse étonnante et un témoignage unique sur l'histoire de l'ivoirerie mondiale, c'est-à-dire sur la vie elle-même, sur le génie des peuples, à travers le temps et sur tous les continents.

Le prix de ce livre de grand format (358 F) peut paraître élevé. Il est en réalité modique si l'on considère le caractère exceptionnel de cette réalisation.

A signaler aussi le dernier-né de la collection des « Argus » (Balland), *l'Argus de la brocante* (115 F), de Bernadette Duget, qui, du casque de pompier à l'étrier camarguais, en passant par le trébuchet sous cloche, la machine à calculer 1900 et la machine à repasser 1875, propose des fourchettes de prix à ne pas dépasser. — E. V.

Philatélie

N° 151[…]

FRANCE : Timbre d'usage [cou]rant la « Sabine ».

Dans nos différentes chroni[ques] — au cours du mois d'octobre (1) nous avons donné des nouv[elles] de « Sabine », aujourd'hui [voici] les renseignements concernant [la] mise en vente anticipée des 0[…] 1,00 F de ce nouveau timbre-[…]

— Les 17 et 18 décembre, [de] 9 h. à 18 h., à la Chambre [de] commerce et d'industrie de [la] Roubaix-Tourcoing, Palais de [la] Bourse à Lille. — Oblitération « P. J. ».

— Le 17 décembre, de 8 h. à [1]2 [h.] au bureau de Lille R.P. et au [gui]chet philatélique de l'Agence [ré]gionale d'information des postes [à] Lille. — Boîtes aux lettres [spé]ciales pour l'oblitération « P. J. ».

T.A.A.F. : Trentième anni[ver]saire...



La cinqu[…] émission […] gnera le [tren]tième anni[ver]saire des Exp[édi]tions polai[res] françaises, do[nt le] dessin est [de] Paul - Emi[le] Victor.

1,90 F, [bleu,] jaune et ro[uge.] Gravure [de] Jacques Gau[…] Imprimé [en] taille-douce [à] l'Atelier du [tim]bre de Fran[ce.]

T.A.A.F. : « Série faune ».

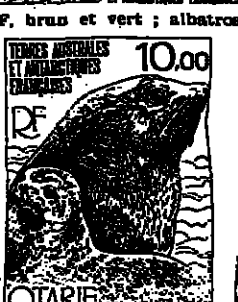
Elle se compose de trois timb[res] tous dessinés et gravés par Cl[aude] Andréotto.



0,50 F, mauve et bleu ; aveli[ère] des saumons ;



0,90 F, brun et vert ; albatros ;



10 F, brun et bleu ; otarie[,] valeur « poste aérienne ».

Impression taille-douce ; Atelier [du] Timbre de France.

AU MUSEE POSTAL

Les 10 et 11 décembre se déroul[era] le deuxième Salon de la Cham[bre] syndicale des négociants et exp[erts] en philatélie. Pour l'exposition, [la] C.N.E.P. a choisi pour thème l'hi[s]toire postale sur toutes les [terres] françaises), en passant par les p[lus] proches de l'Hexagone jusqu'aux p[lus] lointaines (polaires, océan Ind[ien,] Antilles, Saint-Pierre-et-Miquel[on,] etc.), 34, boulevard de Vaugir[ard,] Paris-15e.

Bureaux temporaires

⊙ 75007 Paris (9, place Fonten[oy,] UNESCO), du 5 au 7 déc. — Re[n]contres européennes du cadre de v[ie.]

⊙ 75007 Paris (34, bd de Vaug[i]rard), les 10 et 11 déc. — IIe Sa[lon] philatélique de la C.N.E.P.

⊙ 93160 Noisy-le-Grand (statio[n] R.E.R.), les 9 et 10 décembre. [—] Inauguration de la nouvelle ligne d[u] R.E.R.

Expositions philatéliques

● *A PARIS*, *les 3 et 4 décemb[re,] au 2, rue Royale, ministère de [la] marine.*

● *A TOULOUSE*, *les 3 et 4 dé[cembre, dans le centre culturel de] l'aérospatiale, chemin de Garric.*

● *A PAU*, *les 10 et 11 décem[bre,] au Parlement de Navarre.*

ADALBERT VITALYOS.

(1) Voir *le Monde* des 8, 15 [et] 22 octobre.

PARIS SOUS TOUTES SES COUTURES

Le nouveau « Henri-Christian »

PRES de sept cents pages : une « somme » de renseignements, de « tuyaux », d'adresses, de précisions... La capitale au microscope, en quelque sorte. Qu'on en juge : 470 restaurants, 120 hôtels, 175 bars et bistrots, 960 magasins d'alimentation, 150 adresses nocturnes, 260 antiquaires, 230 artisans et réparateurs, 600 adresses pour trouver de quoi décorer sa maison, 750 boutiques de mode, et bien d'autres encore, figurent dans le *Guide de Paris*, que signent, pour la deuxième fois (le premier datait de 1975), Henri Gault et Christian Millau.

C'est bien présenté, clair, net et facile à utiliser, grâce à l'index alphabétique placé en fin de volume, qui permet de savoir vite et bien où acheter des escargots, un bon gigot, des soldats de plomb, des instruments de marine ; où faire réparer un objet d'ivoire, une boîte à musique, ou la dentelle de grand-maman ; où apprendre les secrets du patchwork et de la reliure ; où choisir ses cigares, où louer un landau, une motocyclette, une robe de mariée ou un vélocipède. Et, bien entendu, où aller dîner demain soir et tous les autres jours de l'année...

Un reproche, toutefois : il semblerait que les prix moyens, donnés à titre indicatif, soient presque toujours légèrement en deçà de la réalité. Mais on aimerait plutôt savoir combien il faudra dépenser, par exemple, chez Joe Allen, dont on ne nous dit pas du tout les prétentions, pas plus que celles de Dominique, le grand Russe de la rue Bréa, et de quelques autres mystérieusement discrets — pourquoi ? — sur la façon dont ils attachent leurs saucisses.

Le *Guide de Londres*, des mêmes auteurs, s'il est un peu plus mince (trois cent vingt-six pages), est de la même veine. Outre des commentaires sur la cuisine d'outre-Manche et une sévère sélection des meilleures tables britanniques (trois seulement ont mérité les « deux toques », dix-huit s'en voient attribuer une), le lecteur-touriste y trouvera de nombreuses rubriques où le shopping se taille la part du lion, mais où figurent aussi des pages consacrées à la visite de Londres et de ses environs, et de nombreux renseignements pratiques.

J.-M. D.-S.

★ *Guide Gault-Millau de Paris* : prix 69 F ; *Guide Gault-Millau de Londres* : prix 50 F. (Librairies et marchands de journaux.)

UN « ARCADE » A BORDEAUX

LA SEPHI (Société d'études et de promotion hôtelière internationale), filiale de Paribas et de la Compagnie internationale des wagons-lits, a inauguré le 29 novembre à Bordeaux le premier établissement de la chaîne hôtelière deux étoiles « Arcade ».

L'hôtel est situé près de la gare et du centre ville, à l'inverse de la plupart des nouveaux établissements, construits, eux, à la périphérie. Les promoteurs se sont fixé pour but de satisfaire au moindre prix les besoins d'une clientèle familiale et ceux d'une clientèle effectuant de très courts séjours.

Le service est allégé au maximum ; ainsi, le petit déjeuner est en libre service sous forme de buffet. Les chambres peuvent accueillir pour un prix allant de 70 à 100 francs une, deux ou même trois ou quatre personnes, grâce à des couchettes fixées aux murs. Elles sont « compactes » mais pourvues de tout le confort. En économisant ainsi les frais de maintenance et de fonctionnement, on a voulu obtenir le meilleur rapport qualité-prix.

L' « Arcade » de Bordeaux est ouvert depuis un an, et sa direction annonce déjà une gestion équilibrée et un excellent taux de remplissage. Un « Arcade » sera mis en service au printemps 1978 à Rouen et suivi de deux autres, l'un à Cergy-Pontoise, l'autre à Paris, dans le quinzième arrondissement.

PIERRE CHERRUAU.

ROSTANG ÉTEINT LE FLAMBEAU

LE Dauphiné perdra le 31 décembre l'un de ses deux restaurants les plus couronnés : Rostang — deux étoiles au guide Michelin, trois toques chez Gault et Millau — fermera définitivement son restaurant et son hôtel pour se « retirer » (à vingt-neuf ans !) sur la Côte d'Azur. Michel Rostang, qui a succédé en 1973 à son père, Joseph, *rejoindra, dit-il, celui-ci* dans sa « Bonne Auberge » d'Antibes. Depuis le début du siècle, Sassenage était un relais gastronomique important où « régnèrent » M. Parendel d'abord, puis, à partir de 1948, Joseph Rostang.

Au lendemain du réveillon de la prochaine Saint-Sylvestre, l'établissement sera réaménagé et transformé en immeuble d'habitation.

« *Grenoble souffre de Lyon* », nous a dit Michel Rostang, qui constate que les grandes migrations gastronomiques se dirigent trop souvent vers les bords du Rhône et de la Saône. « *Il est vrai*, ajoute-t-il, *que la cuisine dauphinoise est assez pauvre et lourde. Elle ne marquera sûrement pas de son empreinte la cuisine française.* » Et puis, reconnaît encore ce chef, « *ici, on est moins porté sur la très bonne cuisine. L'engouement est beaucoup moins fort qu'à Lyon* ».

Pourtant, le fils avait su maintenir la renommée de la maison et gagner à sa propre *cuisine* la *clientèle* du père. Michel Rostang n'avait cependant pas abandonné les grandes spécialités qui firent la réputation du restaurant, comme l'omelette aux morilles fraîches, les beignets d'escargots, les écrevisses au Crépy, la poularde à l'estragon...

L'annonce de la disparition de ce « deux étoiles » dans une région modestement laurée par les guides a provoqué étonnement et déception parmi la clientèle des habitués. « Rostang » était devenu pour certains Grenoblois une véritable « institution » qu'on visitait une ou deux fois par an. Les habitudes sont difficiles à perdre, surtout les habitudes... agréables.

CLAUDE FRANCILLON.

« Amour du Limousin »

UN vernissage exceptionnel a réuni récemment à la *Maison du Limousin* les amis et les amoureux de cette belle province à l'occasion de la présentation du livre écrit par Michel Peyramaure et illustré par des lithographies de Jean-Baptiste Valadié, *Amour du Limousin*.

Le mot chef-d'œuvre, trop souvent galvaudé, prend ici tout son sens.

L'ouvrage — composé à l'Imprimerie nationale — est parfait, les auteurs, Corréziens tous les deux, ayant travaillé en complète harmonie : l'écrivain Michel Peyramaure, qui a depuis longtemps dépassé le stade du régionalisme, et le peintre Jean-Baptiste Valadié, dont les œuvres ont déjà été exposées aux Etats-Unis, en Australie, en Afrique, et même en Arabie.

Le tirage d'*Amour du Limousin* a été limité à 171 exemplaires réservés aux souscripteurs (plus 30 exemplaires hors commerce), et c'est le seul regret qu'on puisse formuler : que cent soixante et onze personnes seulement puissent bénéficier de ce livre admirable.

Mais toutes celles que M. René Bruneau, directeur de la Maison du Limousin, a accueillies, 18, boulevard Haussmann, n'oublieront pas ces quelques instants de rêve au « pays des collines bleues ».

★ Plaisir du livre, 5 et 7, rue Baudoin, 75013 Paris, 4 900 F (souscription). Editeur, M. Roger Bonnet.

Plaisirs de la table

Gratin...

C'EST incontestablement la seule chaîne réunissant, à travers le monde, des restaurants d'incontestable qualité. Uniquement des restaurants et, si je puis écrire, d'obédience culinaire française. En somme cette « universalité de la cuisine française », pour parler comme Rivarol, s'exprime à travers l'amitié des membres de Traditions et Qualité. Car, plus qu'une chaîne au sens commercial du mot et aux intérêts communs, c'est en effet l'amicale réunion de propriétaires de grandes maisons de renommée internationale incontestable.

Donc, une fois de plus, les membres français et étrangers de Traditions et Qualité se sont retrouvés à Paris, pour leur dîner annuel. Il avait lieu cette fois chez *Lasserre*. Il fut glorieux, joyeux, comme toujours chez Lasserre. En voici le menu : foie gras frais de canard à l'armagnac avec un château-guiraud (sauternes) 1834 ; filet de bar en julienne arrosé d'un corton-charlemagne 1971 ; pigeon André-Malraux, secondé d'un haut-brion 1966 en magnum ; casserole gourmande avec le krug 1964.

Seulement voilà, les membres de Traditions et Qualité sont toujours plus nombreux à venir fêter à Paris leur union et plus aucun des restaurants de leur association ne pourra les accueillir, faute de place.

« *C'est peut-être la dernière fois que nous voyons cela* », soupirait le bon Pierre Romeyer, de Bruxelles, devant les colombes de Lasserre laissant pleuvoir autour d'elles les promesses de cadeaux. Et Britanniques, Espagnols, Suédois, Américains, Allemands et Suisses *d'applaudir leur président* Haberlin (de l'*Auberge de l'Ill*, à Illhaeusern) et leur hôte René Lasserre. Tout en appréciant une rareté comme la grande champagne Delamain 1893.

Le Touring Club de France, c'est aussi toute une tradition de *défense de la qualité de la vie*, avant que l'écologie soit devenue à la mode. Pour être sans tapage, l'œuvre accomplie par ce Touring Club, en plus d'un demi-siècle, est considérable. C'est pourquoi l'académie (française) du Pure-Malt Whisky a donné, cette année, son prix de l'art de vivre au Touring Club de France.

C'est en présence de David Grant que nous avons reçu M. Marc Eyrolles officiellement, la semaine dernière, dans un des salons du *Fouquet's*, puis sur la *péniche du Touring Club qu'en* une réception d'amitié celui-ci à son tour nous remercia d'un prix bien mérité. Le très beau vitrail moderne symbolisant la nature et constituant cette fois le prix de l'académie ornera le grand hall de la maison du Touring, avenue de la Grande-Armée. Le Glenfiddich Award, récompensant un écrivain, alla cette année à Michel Déon, succédant ainsi à Louis Pauwels et à Kléber Haedens.

Au menu, après le pot-au-feu royal du *Fouquet's*, une salade au *roquefort et une charlotte aux* pruneaux et aux pure-malt. Avec le café des truffes au chocolat au Glenfiddich, création de *la Maison du chocolat*. Cette nouvelle maison (225, faubourg Saint-Honoré (8e), tél. : 227-39-44), créée par M. Robert Linxe, un « fan » du chocolat, va devenir le rendez-vous des Parisiens gourmands.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● « *Opinions gourmandes* »... C'est le nom d'un mensuel d'informations gourmandes qui devrait intéresser notamment les restaurateurs et toutes les professions y afférentes, en résumant avec esprit — et *surtout précision*, — toutes les chroniques, toutes les nouvelles concernant les restaurants. Henry Viard en est le rédacteur en chef.

B.P. 7. 94450 à Limeil-Brévannes, tél. : 569-16-71.

● *Distingués par les lecteurs.* — *L'Auberge de la vallée*, à Jaulgonne (Aisne), au bord de la Marne et de bon rapport qualité-prix. *Le Jardin de l'Espicier*, à Annemasse (15, av. du Giffre), avec une carte des vins intéressante. *L'Auberge Sainte-Victoire*, à Beaurecueil (près d'Aix-en-Provence, *sur la route de Cézanne*), merveilleux et simple déjeuner.

● *Mauvais points.* — Des pâtes fraîches au beurre sans beurre mais au goût de poisson dans de si petites assiettes que les portions paraissent moins minuscules. Une sole meunière trop cuite nageant dans son beurre noir. Deux côtelettes *nauséeuses parce que faites* sur un gril non nettoyé, accompagnées de haricots verts en boîte bien trop cuits. Un petit crottin pour deux compté 24 francs faisant une addition de 100 francs par convive (avec un médoc illustrement inconnu de mauvaise année), voilà pour la *Trattoria Zermatt* d'Asnières.

● *Au dernier congrès des Relais de campagne* ont été admis six nouveaux : *la Verniaz* (Evian), *l'Abbaye de Sainte-Croix* (Salon-de-Provence), *le Manoir de Lan Kerellec* (Trébeurden), *le Château Saint-Jean* (Montluçon), *le Domaine la Faye* (Ventadon), *l'Abbaye de Villeneuve* (aux Sorinières) ainsi que cinq relais gourmands : *le Yachtman* (La Rochelle), *la Renaissance* (Rive-de-Gier), *le Saint-James* (Bordeaux), *le Lion d'or* (Romorantin) et *J.-P. Billoux* (Digoin). Il y aura aussi des exclusions.

« MES » GRANDS

La bonne cuisine du Grand Véfour

SI la cuisine, souvent, est beaucoup plus que la cuisine, un restaurant peut *être quelquefois bien plus* qu'un restaurant. C'est ici le cas. Au GRAND VÉFOUR, les ombres du Palais Royal partagent votre repas. Dans ce cadre historique, discret, un peu effacé (c'est peut-être ça le vrai luxe !), on s'attable avec Murat, Barras, Hugo, Mlle Mars, Sainte-Beuve, ou, plus près de nous, Cocteau, Berl ou Colette. *Mais*, surtout, avec le plus intelligent et le plus cultivé des cuisiniers.

Je lisais récemment, sous la plume d'un confrère belge, son étonnement déçu de n'avoir pas ici trouvé l'apparat escompté. *Parbleu !* Le vrai luxe est fait de discrétion, et l'on retrouve cette discrétion sur la carte et dans l'assiette.

J'aimerais qu'avant de s'installer au GRAND VÉFOUR pour la première fois, tout gourmand ait lu « Cuisine pour mes amis ». Ayant appris que « l'art culinaire a le poignant de l'éphémère », il n'en apprécierait que mieux la saveur bon enfant d'une simple salade de fonds d'artichauts ou la subtilité discrète du feuilleté d'huîtres arcachonnaises, le clin d'œil canaille (mais d'aristocratique canaille) du *poulet sauté au vinaigre de miel*, et l'opulente sérénité des classiques œufs au plat Louis Oliver (« It's a long way to Langon », mais on n'emporte pas sa petite patrie à la semelle de ses souliers, plutôt au creux de ses casseroles !).

Ici, plus qu'ailleurs encore, il est sot de parler de « cuisine classique » ou de « nouvelle cuisine ». Raymond Oliver est au-dessus de cela et ne veut qu'en servir une seule : la bonne. Alors, on hésite entre le soufflé de grenouilles et l'estouffade de bar aux poireaux, entre le civet *de lièvre Aristide Briand* ou le rognon de veau aux trois moutardes ; on veut rendre hommage au foie des oies grassés des Landes, travaillé par le maître, et honorer son terroir en choisissant, pour dessert, une demi-bouteille de sauternes (château-guiraud).

Ce qui autorise à découvrir la cave dont le cher Hénocq, sommelier de légende, était si justement fier !

L. R.

★ Grand Véfour : 17, rue de Beaujolais (1er), tél. : 742-85-44 ; fermé dimanche.
Cuisine pour mes amis, par Raymond Oliver (Albin Michel, éditeur).

DES CARTES POUR LA PRÉSIDENCE

POUR acquérir richesse et bonheur, il suffit de jouer au Loto. Pour accéder à la puissance et à la gloire, de manier les pétro-dollars. Mais pour devenir président de la République ? Rien de plus facile : « Jouez au jeu du président ! » C'est le conseil que pourrait vous donner M. Coppin, chef du département « jeux » chez Robert Laffont. Voilà sept ans déjà que cet éditeur consacre temps et argent aux jeux de société, éducatifs ou créatifs. Cette fois, le sujet est de taille et d'actualité.

Sur une carte de France généreusement illustrée aux couleurs de notre drapeau, les chefs de partis s'affrontent pour conquérir la présidence. Ces partis, dotés de leurs emblèmes respectifs, s'appellent d'ailleurs P.C., P.S., R.I. et R.P.R., et non pas, comme on aurait pu s'y attendre « Truc » ou « Machin ». On ne saurait mieux « coller » à la réalité. Sur cette France, divisée en départements (où l'on a pris soin de noter pour chacun le nombre de ses électeurs), chaque leader, muni de dés et entravé par des cartes-surprise, aura la lourde tâche de conduire ses troupes — rompues à toutes les embûches politiciennes — dans les dédales d'une campagne électorale jusqu'à la magistrature suprême. Nombreux sont ceux, paraît-il, qui ont, un jour, nourri ce rêve secret et ambitieux. Le voici exaucé... ou presque.

« On peut y jouer à partir de douze ans », *spécifie l'éditeur. Quand on a vu ou entendu, par le canal des médias, les génocides, les révolutions, ou le premier pas sur la Lune, n'est-on pas en âge, sinon d'être élu à la présidence, du moins de comprendre les mécanismes pour y accéder ? Il y a longtemps que douze ans n'est plus l'âge de l'innocence. Et puisque c'est un jeu à découvrir en famille, les parents sauront, à coup sûr, expliquer à leur progéniture les questions embarrassantes et les subtilités que la politique (comme la sexualité) savent si bien susciter...*

Actualité, mode ou réalité ? Hier, Pétropolis, après le début de la crise du pétrole, aujourd'hui le jeu du président, demain le jeu de la négociation Sadate-Begin ? Où est la limite ? « Ce ne sont que fausse pudeur et pudibonderie déplacée *affirme M. Coppin.* Quand un livre paraît sur Entebbe, bientôt sur Mogadiscio, tout le monde trouve cet état de fait normal sans parler de « récupération ». Les gens ressentent actuellement un besoin de s'évader qui correspond peut-être à la situation de crise. Ce jeu, qui traite de la présidence, et non pas des élections législatives prochaines, se veut être un moyen de communication, un modeste maillon dans la lutte contre la solitude.

PIERRE ZIMMER.

MODES

Plein feu sur les arts de la table

Au plaisir d'inviter ses amis à dîner s'ajoute, pour l'hôtesse, celui de composer sa table avec harmonie. Les traditions d'un couvert dressé « à la française » ne se perdent pas : les jeunes couples choisissent avec beaucoup de soin une vaisselle, des verres et des couverts de réception pour leur liste de mariage. A de rares exceptions près, le premier équipement de leur future maison est centré sur le décor de la table.

Chaque année, au printemps, un salon professionnel (le SIFE) est consacré aux arts de la table. Des productions qui y sont exposées se dégagent les tendances vers des formes et des décors que les porcelainiers, cristalliers et orfèvres s'efforcent de renouveler. Ces nouveautés viennent d'arriver dans les magasins spécialisés.

Les porcelainiers de Limoges, après un effort de création vers le contemporain, reviennent vers une vaisselle classique qui semble correspondre aux goûts des jeunes acheteurs. Mais cette porcelaine est parfois réalisée dans de nouvelles couleurs de pâte : ivoire chez Jammet-Seignolles ou rose saumoné chez Raynaud. Sur des formes à contours, de style Régence ou Louis XV, ou plus strictes et octogonales, sont appliqués des décors très fleuris. L'exotisme est représenté par le service « Bambous » de Georges Boyer, rappelant le graphisme des paravents japonais, « Oasis bleu » de Haviland ou « Ispahan » de Tharaud, orné d'arabesques iraniennes.

L'or, c'est le grand succès de la porcelaine de Limoges. Et, cette année, il est devenu inaltérable au lavage « musclé » de la machine. C'est une prouesse technique, certes, mais l'esthétique y gagne de merveilleux décors : celui de Bernardaud, par exemple, inspiré d'une porcelaine de Saxe du dix-huitième siècle (« Chef-d'œuvre »), ou « Athènes » de Robert Haviland et C. Parlon, orné d'une grecque or sur pâte céladon, ou encore « Haïphong » de Raynaud, réminiscence de 1925.

Sur une forme contemporaine, à petit bord droit, la Porcelaine du Matroy a tracé deux longues et fines fleurs en bleu et rose (« Silène »). La manufacture allemande Hutschenreuther sort un service très complet, dans une ligne douce toute en rondeurs, mise en valeur par la porcelaine blanche.

Les cristalliers s'inspirent aussi du passé. Baccarat a choisi une forme antique pour son service « Chef-d'œuvre », destiné à accompagner celui du même nom du porcelainier Bernardaud. Sur ces verres à jambe haute s'opposent taille ronde et biseaux. Le service « Gange » de Daum est en forme de tulipe délicatement taillée et s'assortit à tous les décors classique. Le Cristalleries royales de Champagne présentent un motif floral du dix-septième siècle gravé à la fois sur des verres et sur des assiettes de cristal, formant ainsi un ensemble raffiné.

Autre harmonie, dans un style contemporain, entre les assiettes de la Porcelaine d'Auteuil et des verres de Top-Design, décorés des mêmes filets orange et noir. Pour une table moderne, le service « Lagune » de Saint-Aubert-Boussu met en contraste la finesse du cristal uni du verre et une jambe opaque et satinée, travaillée en forme de corolle.

En orfèvrerie de table, l'acier emprunte des formes classiques, tandis que le métal argenté devient longiligne. Bouillet-Bourdelle a choisi l'acier uginium pour réaliser deux services traditionnels, l'un de style Louis XIII et l'autre de style Louis XV. Le métal argenté confère un raffinement aux couverts contemporains de Guy Degrenne, à longs manches fins et légèrement galbés.

JANY AUJAME.

★ **PENELOPE A TABLE.** — Pénélope brode des nappes. Cette association d'entraide permet à des femmes handicapées de travailler chez elles et de réaliser de très belles broderies. Comme chaque année, Pénélope fait pendant quelques jours une exposition-vente de ces nappes. Elles sont présentées chez Jansen dans un décor de quarante tables dressées, avec le concours de fabricants de porcelaine, cristal et orfèvrerie. De la table d'apparat à celle du petit déjeuner dominical, les nappes sont de styles très divers : blanches avec des applications rebrodées, en tissu fleuri ou dans une imitation de daim lavable. Cette exposition a lieu les vendredi 2, samedi 3, lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 décembre. — Jansen, 9, rue Royale, 75008 Paris.

COMMENT « VENDRE » UN MILLIARD DE MOUTONS ?

UNE jeune femme en robe écossaise tricote chez elle. Derrière elle, on aperçoit un meuble ciré. La légende de la photo dit : « *La laine est vraie.* » Cette annonce fait partie d'une campagne de publicité lancée par le Secrétariat international de la laine (SIL). Financé par deux cent mille éleveurs du monde entier, qui représentent une « usine » d'un milliard de moutons, totalement indépendant de la production et de la vente, cet organisme se préoccupe notamment de promouvoir la laine.

Le premier souci des éleveurs a été de donner de leur produit une image de qualité. C'est dans cet esprit qu'a été crée, en 1963, le label Woolmark. L'écheveau blanc et noir garantit le consommateur que l'article est en laine 100 % vierge et qu'il a subi plusieurs contrôles de qualité. Dans un premier temps, donc, l'objectif de la publicité a été d'établir l'existence de la Woolmark en France. Aujourd'hui sa notoriété est assurée à 87 %.

« *Il s'est ensuite agi de donner à la laine une identité par rapport aux autres fibres et un contenu motivant* », déclare Hubert de Roquefeuil, directeur de la communication à la branche française du SIL. « *La laine est chaude, naturelle. Elle isole et elle protège. La communication avec le public s'est, tout naturellement établie sur le plan affectif. Nous lui avons dit : la laine est vraie. Le message était simple et crédible.* »

Climat dur

« *A partir de 1974, le climat dans la consommation textile est devenu plus dur, plus inquiet,* déclare Hubert de Roquefeuil. *La cliente surveille ses dépenses et chacun sait que la laine est une fibre chère. Elle veut être rassurée sur la qualité et sur la durée de ce qu'elle achète. Dans ce contexte, la Woolmark prenait toute sa signification. Jusqu'alors, la signature avait été discrète. Nous l'avons mise en avant.* »

Et ce fut « *Woolmark : laine vraie* ». On se souvient de la célèbre photo des moutons groupés en écheveau, qui redessinaient la marque. Le contenu du message, qui avait changé, a continué d'évoluer. Hier affectif, aujourd'hui rationnel. A « *la laine est vraie* », a succédé « *Woolmark : le meilleur de la laine* ». « *Désormais,* disent les responsables, *nous donnons aux consommateurs des raisons d'acheter nos produits.* » La nouvelle campagne est axée sur les performances techniques des vêtements et sur leurs avantages pratiques. Elle met en avant des articles exemplaires et des détaillants-leaders qui les vendent. C'est le cas du Pantawool, un enfant de la Woolmark, mis au point par le « département produits » du SIL.

A nouveau message, nouveau style. « *Nous nous sommes inspirés des tableaux du peintre français Gérard Schlosser, le champion du gros plan,* raconte le directeur de la communication. *Une de ses toiles montre le genou et la jupe verte d'une femme faisant la sieste dans un parc.* » L'idée a été reprise par la woolmark. Si chez Schlosser, sous la jupe, le corps est présent, dans les publicités, c'est le pull, les jambes d'un pantalon, la capuche d'un manteau qui occupent le devant de la scène. La figure de la personne qui porte le vêtement n'apparaît jamais tout à fait. On la devine. On entr'aperçoit une main dans une poche. Tout l'accent est mis sur la maille, le tissu, la finition. On a joué sur le premier plan, l'ici, l'aujourd'hui et sur l'arrière-plan calme d'un paysage immuable. La laine de tous les jours est aussi celle de tous les temps. « *Sa qualité essentielle réside dans le vécu,* conclut Hubert de Roquefeuil. *Elle dure et elle vit en s'adaptant aux mouvements du corps.* »

FLORENCE BRETON.

MODE DU TEMPS

SAISON 1977 : DES COULEURS SUR LES PISTES

SANS doute le prix des équipements et celui des remonte-pentes jouent-ils en faveur [du] ski de randonnée, qui attire un [pu]blic sans cesse croissant et de [to]us les âges. L'engouement pour [ce] nouveau sport commence [m]ême à influencer la mode de [sp]orts d'hiver.

La saison 1977 sera celle de la [co]uleur sur les pistes : éclat des [ro]uges, des bleus, des violets, des [or]anges et des jaunes, souvent [m]élangés en tranches de rayures [pa]r les stylistes de pointe. Ainsi, [J.]-C. de Castelbajac, Issey [M]iyake, Daniel Hechter et Elisa[be]th de Senneville, entre autres, [on]t-ils créé des collections amu[sa]ntes pour les grands fabricants. [Le] ski devient détente, la perfor[m]ance fait place au confort.

Les tissus coupés par les [co]nfectionneurs se divisent en [ex]tensibles et en poids plume [m]atelassés. Le velours Elastiss de [Je]an Laurent trouve son emploi [d]ans la composition des pantalons [et] des combinaisons, où son [ex]tensibilité dans les deux sens, [gr]âce au Lycra, le rend agréable [à] porter. Chez le même produc[te]ur, J.-C. de Castelbajac a res[so]rti un classique oublié, le « Hur[le]vent » pour salopettes et par[ka]s. Il s'agit de trois couches de [sy]nthétiques matelassées dont la [su]périeure est perforée, pour en [a]méliorer l'aération. « Loftine » [d]e Du Pont de Nemours allie à un [n]ylon anti-gliss une « nappe » de [D]acron matelassée ; le tout lava[b]le et ultra-léger.

Pensons aux dessous en jersey [d]e soie de Zegna en pulls et col[la]nts pour hommes et femmes, de [D]ora et de Lora chez Princess [M]ary (205, rue Saint-Honoré), où [l]'on trouve aussi les modèles en [l]aine suisse d'Hanro. Damart [a]ffine ses formes et ses fils en [s]portswear avec des couleurs vives [e]n Thermolactyl (vingt-huit [p]oints de vente à travers la [F]rance et par correspondance [5]9086 Roubaix). Les dessous [ch]auds, c'est aussi une spécialité [de] la Samaritaine.

Les vêtements à transforma[tio]ns ont l'avantage d'offrir plu[sie]urs utilisations pour un même prix, assez élevé. Les manches de l'anorak de Skimer se détachent et changent de couleur, en rouge et kaki (540 F ; Tunmer, 5, place Saint-Augustin), tandis qu'un gilet fourré se termine d'une capuche à rouler en col (370 F ; chez Prototype, 65, rue du Faubourg-Saint-Honoré). Jean-Charles de Castelbajac découpe en trois une combinaison pour Fusano : blouson et pantalon ou short (1 200 F le tout ; 31, place du Marché-Saint-Honoré). Daniel Hechter coupe la sienne à la taille et ajoute à ses coloris de fleurs d'été des bandes fluorescentes antibrouillard (750 F ; 146, boulevard Saint-Germain et 12, faubourg Saint-Honoré).

La parka s'étire en sac de couchage chez Mooler, le spécialiste des doudounes en duvet d'oie (750 F ; chez Sun and Snow, 33, rue Eichenberger, à Puteaux). Toujours dans le même esprit, Elisabeth de Senneville équipe d'un sac escamotable un anorak pour Mossant (847 F ; à la Samaritaine). Enfin, aucun risque de perdre ses moufles avec un modèle de Charvy : elles sont attachées aux manches (583 F ; 37, rue Tronchet).

Parmi les nouveautés pour enfants, l'ex-championne Marielle Goitschel a conçu pour les juniors (de deux à dix-huit ans) *des vêtements astucieux*, à généreuses ouvertures à glissières. Ses salopettes s'ouvrent le long des jambes pour ne pas avoir à retirer les chaussures. Une autre s'ouvre en diagonale de l'épaule à la jambe opposée (510 F, le huit ans) ; enfin, une doudoune à manches amovibles devient *gilet (410 F). La matière utilisée* est le Nylon anti-gliss fourré de duvet d'oie. En vente à la nouvelle boutique Challenge-Auteuil (65, rue d'Auteuil).

Au Refuge (44-46, rue Saint-Placide), membre du groupe Team-5, Charles Pavlovsky fait le point sur les chaussures de l'année. « *Pas encore de grosse révolution*, dit-il, *mais une tendance vers l'allégement.* » Les nouvelles Nordika sont en rilsan moulé et n'atteignent plus que 5 centimètres au-dessus de la cheville, ce qui limite les froissements du mollet... et les fractures du tibia. Le modèle le plus léger vient aussi d'Italie. Il s'agit du « 970 » de Garmont qui ne pèse que 970 grammes et se ferme d'un seul crochet. Elle est moulée dans un composé de Nylon bicolore.

En ski alpin, on note le recul du ski compact en faveur de longueurs intermédiaires de 170 à *200 centimètres*, aussi faciles à manier que les premières, mais avec une meilleure tenue en grandes vitesses et sur la neige glacée.

Pour les locations de skis, de chaussures et de bâtons, rappelons le nouveau libre-service « Mi-Temps » au centre commercial Gaîté (80, avenue du Maine) où sont rassemblées une large gamme de grandes marques et de vêtements ainsi qu'une librairie très complète sur les sports d'hiver.

Enfin L.V.S. (Location de vêtements de skis, 113, rue de Rennes et 2, rue Caulaincourt) ajoute un rayon de location par correspondance pour la province. Jean-Paul Lhomme, qui a monté cette société en 1975, propose une collection de marques en catalogue, avec des modèles de Fusalp, Olympic, K'Way, Marielle Goitschel, H.C.C., Isba, V. de V., Caber et Dolomite. Moyennant un forfait minimum de 100 francs pour un week-end, on peut se faire expédier la tenue de son choix et ce pour toute la famille.

NATHALIE MONT-SERVAN.



K WAY : combinaison en jersey à double extensibilité à bandes smockées en contraste de blanc sur noir. Sous-pull en orlon d'Erès, casque avec lunettes formant masque à pile dégivrante et chaussures Garmont à crochet unique. 400 F la combinaison dans les clubs de parachutisme. 490 F les chaussures chez Team-5. Accessoires de Sun and Snow.

(Croquis de MARCQ.)

Trouvailles

Beauté

Bons crayons

Les crayons « Bonne Mine » d'Estée Lauder viennent d'arriver de New York. Epais, crémeux et aussi faciles à appliquer qu'un coloriage d'enfant, leurs traits s'estompent facilement tout en gardant longtemps l'éclat initial.

Ces véritables outils de maquillage servent à modeler, à camoufler ou à éclairer les facettes du visage. Ils s'appliquent sur un hydratant ou un fond de teint. Le résultat est étonnant de fraîcheur et de naturel.

29 F le crayon, 6 F le taille-crayon dans les stands des grands magasins et chez les dépositaires de la marque à travers la France.

Gadget

Minuteur-sautoir

Plus de problème, désormais, entre le minutage d'une cuisson, un tour de jardin ou une « visite » téléphonique. Le dernier minuteur Terraillon se porte en sautoir ! Il reprend la forme du yoyo à bords aplatis avec un petit voyant à chiffres blancs sur cadran noir, monté sur un cordonnet blanc brillant. On peut choisir entre deux couleurs : l'orange et le blanc. 36 F, dans les grands magasins et les drogueries au début de décembre.

Gourmandise

Gâteaux de ménage

Dans la rue Poncelet, près de la place des Ternes, où le marché est installé en permanence, une toute petite boutique de gâteaux de ménage vient de s'ouvrir. Ils sont faits comme à la maison et permettent aux mamans bousculées et aux femmes qui travaillent hors de chez elles de les servir en toute confiance. Il y a des quatre-quarts, de la tourte suisse aux pommes, du gâteau aux poires et à la frangipane et bien d'autres, au pur chocolat ou régionaux, comme le « zimmet kuche », sablé alsacien à la cannelle. Les gâteaux sont prévus pour cinq ou huit personnes et coûtent de 19 à 29 F. Les grandes brioches campagnardes sont vendues en tranches et les petits sablés enfilés par douze sur de la ficelle.

★ Le Moule à gâteau, 10, rue Poncelet, 75017 Paris. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 9 heures à 13 h. 30 et de 16 heures à 19 h. 30.

Le Monde

société

Un débat public d'« Amnesty International »

Les techniques médicales sont de plus en plus détournées à des fins de torture

Placé devant l'évidence de la torture érigée en système politique, le médecin porte-t-il une responsabilité particulière ? A cette question, l'organisation Amnesty International vient, au cours d'un débat public qu'elle a organisé à Paris, le 13 novembre, de répondre de façon positive.

En effet, le régime qui utilise la torture peut recourir aux « services » médicaux par de multiples moyens : en demandant au médecin de pratiquer lui-même la torture ou de s'assurer qu'elle peut être continuée ; il arrive aussi que le médecin ranime la victime, tente de faire disparaître les traces de tortures ; néglige délibérément les prisonniers malades ou blessés ; viole les libertés individuelles sous couvert de soins psychiatriques ; enfin, participe largement à la mise au point de nouvelles techniques de torture.

Après avoir stigmatisé ces diverses modalités de la participation médicale à la pratique de la torture, le docteur Alain Bénard a annoncé que la section française d'Amnesty International venait de créer une « commission médicale » (1) dont il est le responsable et dont Mme Anne-Lise Picard a détaillé les objectifs. Il s'agit, a-t-elle déclaré, non seulement de promouvoir des « actions urgentes » (par exemple l'envoi massif de lettres de médecins aux autorités d'un pays où un cas a été signalé comme particulièrement alarmant) mais aussi de rassembler un maximum d'informations et d'entreprendre des études sur la pratique de la torture. C'est ce que fait, pour sa part, depuis trois ans, la commission médicale danoise d'Amnesty International, dont les docteurs Inge Genefke et Eric Karupe ont exposé les travaux.

Des techniques modernes

La commission danoise s'est subdivisée en groupes, parmi lesquels figure une active mission de « membres volants », qui vont constater sur place l'évidence de tortures là où elles sont signalées. Parmi les autres sections figure un groupe pharmacologique, qui cherche à détecter la présence de drogues dans le sang, la salive ou l'urine ; un groupe de neurophysiologie, qui étudie les réactions à la douleur après diverses formes de tortures ; un groupe d'endocrinologues, qui étudient les changements hormonaux consécutifs à la torture ; un groupe dentaire, qui examine les conséquences de la torture dentaire.

Enfin, un groupe particulier s'est chargé des problèmes médico-légaux : il recherche les signes de torture sur les cadavres à l'aide de documents divers tels que des photos, des certificats, des rapports. Si la victime est morte sous la torture, se pose le problème du certificat de décès. Qui l'a rédigé ? Un médecin l'a-t-il contresigné ?

La toute nouvelle commission médicale française d'Amnesty International n'a pas encore à son actif un tel plan de recherche. Elle n'en a pas moins l'intention, d'une part, de trouver des équipes hospitalières qui puissent accueillir des réfugiés dont l'état nécessite des soins. D'autre part, elle entend élaborer un « *code international d'éthique médicale* » qui, notamment, définirait avec précision la responsabilité du médecin et assurerait sa protection.

On peut lire enfin dans le volumineux *Rapport sur la torture* rédigé par Amnesty International (2) que la pratique de la torture s'est considérablement accrue ces quinze dernières années et qu'elle s'est « *raffinée* » par l'usage de techniques modernes, dont l'utilisation est moins apparente : tortures électriques, pharmacologiques, psychologiques, etc.

L'usage de la torture devant maintenant être clandestin, « *un troisième personnage est venu s'ajouter à la tragédie du tortionnaire et de la victime : le fonctionnaire qui nie tout... Aujourd'hui, le débat public se situe entre abolitionnistes et menteurs* ».

CLAIRE BRISSET.

(1) 18, rue de Varenne, Paris-7e (tél. 222-91-32).
(2) Gallimard.

QUATRE-VINGT-DOUZE PRISONNIERS MEMBRES DE PROFESSIONS MÉDICALES

Amnesty International a rendu publique la liste de quatre-vingt douze prisonniers membres de professions médicales, actuellement emprisonnés, « victimes d'arrestations arbitraires, de détentions sans procès, de disparitions brutales, de tortures et d'autres violations de leurs droits civils et politiques », dans vingt-cinq pays. Ces pays sont les suivants : Argentine, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chili, Egypte, République démocratique allemande, République Sud-Africaine, Indonésie, Israël, Mali, Maroc, Paraguay, Rhodésie, Roumanie, Singapour, Somalie, Syrie, Taïwan, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, U.R.S.S., Vietnam et Yougoslavie.

Amnesty International précise que cette liste, « quoique nullement complète, montre un degré élevé d'ingérence de la part des Etats dans les activités politiques pacifiques et le travail professionnel du personnel médical ».

UNE FEMME EN COMA DÉPASSÉ POURRA ACCOUCHER DANS CINQ MOIS

Une femme de vingt-sept, enceinte de quatre mois et victime d'un accident vasculaire cérébral, sera maintenue en vie jusqu'à la naissance de l'enfant. Selon le vœu du père, Mme Maniscalo restera sous respiration assistée à l'hôpital de Brooklyn, bien que son cerveau ne donne plus aucun signe d'activité spontanée. Mais le fœtus reste vivant, et les techniques médicales permettent de mener la grossesse jusqu'à son terme. — *(A.P.)*

L'UTILISATION DE LA PRESSE A L'ÉCOLE

M. Haby affirme qu'un large éventail d'opinions sera offert aux élèves

M. René Haby, ministre de l'éducation, vient de confirmer son intention d'introduire la presse à l'école, en réponse à une question de M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère. Il s'agit, déclare M. Haby, « *non pas de remplacer les cours par la lecture du journal, mais de rechercher les moyens d'utiliser la presse comme moyen pédagogique et comme sujet d'études* ». Pour M. Guermeur, l'introduction de la presse à l'école « *est souhaitable en ce qu'elle permettra aux adolescents (...) de former leur jugement, de se servir des médias sans être dominés par eux et d'acquérir la maturité qu'exige à dix-huit ans l'exercice de leur droit de citoyen* ».

Cependant, pour M. Guermeur, il faut offrir aux élèves un nombre suffisant de journaux de tendances diverses, « *choisis avec une volonté d'objectivité (...) Dans les bibliothèques ou les foyers socio-éducatifs, le choix est trop souvent orienté* ». M. Guermeur demande au ministre de l'éducation de « *définir avec précision les conditions de choix et d'utilisation des journaux dans le cadre de la déontologie en cours d'élaboration* ». Il souhaite que le contrôle en soit confié à une commission mixte comprenant des représentants de la presse, des enseignants, des élèves et du ministère.

En réponse à ces propos, le ministre de l'éducation a rappelé que son objectif est de « *donner aux jeunes des connaissances sur l'organisation et la diffusion de l'information et de les préparer à la recevoir en formant leur esprit critique (...)* Il a annoncé la constitution au ministère d'un groupe de travail paritaire restreint éducation-presse chargé de réfléchir à cette nouvelle pédagogie. Cette étude, ajoute le ministre, « *devra déboucher sur des projets d'instruction pédagogique pour conseiller les maîtres et définir les conditions d'utilisation assurant le respect de l'objectivité : l'expérience montre que c'est possible* ».

L'usage des journaux dans les bibliothèques, les foyers et les centres de documentation est, pour M. Haby, « *un problème annexe* », et les mesures nécessaires seront prises pour offrir aux élèves un large éventail d'opinions.

LA FÉDÉRATION LAGARDE EST FAVORABLE A L'INTRODUCTION DE JOURNAUX DANS L'ENSEIGNEMENT.

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), présidée par le docteur Antoine Lagarde, se déclare très intéressée par « *les efforts réalisés par les pouvoirs publics et la presse pour entreprendre une action pédagogique basée sur l'étude des journaux dans les établissements scolaires* ».

La fédération considère, dans un communiqué, que, par l'introduction des journaux dans l'enseignement, « *l'élève pourra développer son esprit critique en portant son examen sur des journaux exprimant par leur variété le pluralisme dans les différentes familles d'opinion de notre pays* ». La fédération demande que ce pluralisme soit garanti et elle souhaite que les parents soient associés aux actions pédagogiques menées dans le domaine de la presse à l'école, au niveau des conseils d'école et d'établissement. Elle demande, en outre, à faire partie de toute structure officielle qui pourrait être créée.

Une enquête auprès des collégiens du Pas-de-Calais

De notre correspondant

Lille. — L'Association des journalistes professionnels du Pas-de-Calais vient de publier un document intitulé *La Presse et l'Ecole* (1) qui analyse les deux mille compositions individuelles ou collectives réalisées par les élèves des collèges de ce département au cours de l'année 1976-1977. Par le biais d'un concours doté de 20 000 francs de prix, l'association a pu, avec la collaboration étroite de l'inspection d'académie, poser aux écoliers ces deux questions :

— *Dites ce que vous apporte ou pourrait apporter l'utilisation de la presse régionale dans votre établissement.*

— *La presse, dans sa forme actuelle, vous satisfait-elle ou en imaginez-vous une qui serait différente ?*

De cette masse de copies, soixante-trois, issues d'établissements différents et reflétant toutes les opinions exprimées, ont été analysées. La conclusion de ce rapport montre que la presse régionale est aujourd'hui familière à la grande majorité des jeunes. Certains se souviennent des temps, pas très lointains, où un élève surpris avec un journal en classe était puni. Ils reconnaissent qu'un journal est un moyen de divertissement et réclament une presse plus simple, et surtout « *moins triste* ». Ils s'insurgent contre « *la presse qui ment par goût du sensationnel* », et souhaitent que le journal, surtout en raison des faits d'actualité qu'il rapporte, puisse devenir « *la base du cours* ».

En outre, souligne le rapport, le journal laisse les élèves moins passifs puisqu'il traite des sujets vivants et, notamment, des problèmes locaux qui les concernent directement : « *Le moment est venu d'admettre*, écrit un groupe d'élèves de quatrième, *que l'éducation est la vie et la vie l'éducation* ».

GEORGES SUEUR.

(1) Le rapport peut être commandé à M. Kléber Deberles, président de l'Association professionnelle des journalistes du Pas-de-Calais, 62700 Bruay-en-Artois. Prix : 10 F.

Le congrès du SNPES

LA GRANDE MISÈRE DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE

Au terme de leur congrès réuni durant toute la semaine à Savigny-sur-Orge (Essonne), les délégués du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (le S.N.P.E.S., affilié à la FEN) ont largement dépassé leurs revendications catégorielles. Ils se sont surtout attachés à dénoncer les « dangers qui semblent peser sur l'éducation surveillée et l'intervention éducative en général », ainsi que l'explique leur nouveau secrétaire général, M. Jean-Marie Camors.

Il appartient au juge des enfants de confier un mineur, délinquant ou considéré comme en danger moral, aux personnels de l'éducation surveillée. L a i s ceux-ci manquent cruellement de moyens. Dans l'état actuel des structures, on constate, selon M. Pierre Chaze, membre du bureau national du S.N.P.E.S., un trou permanent de trois à quatre cents postes (et ce sur les deux mille postes qu'il faudrait immédiatement créer). L'éducation surveillée compte environ quatre mille sept cents agents dont deux mille éducateurs. Le budget pour 1978 en prévoit... cent vingt-sept, ont rappelé les congressistes. On fait donc de plus en plus appel à des associations privées.

« *Il nous semble capital*, précise M. Camors, *que la façon dont on va aider les jeunes face à ces problèmes, qui sont d'abord leurs problèmes, passe par un contrôle et leur offre des possibilités de recours judiciaire.* »

Les personnels de l'éducation surveillée ne veulent en aucun cas remplir une fonction répressive comme des projets de « *centre de sécurité* » — une prison qui ne dirait pas son nom — pourraient le laisser craindre. On constate depuis dix ans que les mesure d'emprisonnement pour les jeunes ont doublé, les mesures éducatives ont été multipliées par deux et que les récidives ont augmenté. C'est pourquoi le S.N.P.E.S. demande d'ores et déjà qu'on n'ait plus recours à la détention avant jugement et qu'[illegible] renonce à toute détention pour [illegible] jeunes de moins de seize a[illegible] Il réaffirme l'indispensable séparation de « *l'intervention auprès des délinquants mineurs et [illegible] système pénitentiaire* ».

« Nous désapprouvons la notion de sécurité telle qu'elle est pratiquée par le pouvoir »

Il est à noter que les représentants de deux organisations syndicales de policiers, dont la Fédération autonome des syndicats de police, ont suivi les travaux du congrès et sont intervenus. Il est vrai qu'un groupe de travail intersyndical réunissant magistrats, policiers, éducateurs, psychiatres a été constitué il y [illegible] presque un an « *par rapport aux pratiques en usage en ce qui concerne l'intervention auprès des jeunes* ».

En fait, commente M. Camors, « *nous désapprouvons la notion de sécurité telle qu'elle est pratiquée par le pouvoir. (...) Nous essayons de développer une pratique de l'éducation surveillée qui s'ouvre au maximum sur la cité et qui fasse que la cité intervienne au maximum dans nos institutions* ».

STÉPHANE BUGAT.

RELIGION

● *Paul VI* a accepté la démission de Mgr Jean de Cambourg, évêque de Valence, qui, pour raison de santé, avait exprimé le désir d'être relevé de la charge pastorale de son diocèse.

[Jean de Cambourg est né à Nantes le 19 décembre 1908. Ordonné prêtre à Rennes le 23 septembre 1933, il était docteur en philosophie et licencié en théologie. Ordonné évêque en 1962, il fut auxiliaire du cardinal-archevêque de Bourges, avant d'occuper l'évêché de Valence, en mars 1966.]

● *Mgr Roger Etchegaray*, président de la conférence épiscopale française, a été réélu président du conseil des conférences épiscopales d'Europe (C.C.E.E.), que regroupe les épiscopats de neuf pays, sauf ceux de Bulgarie, de Tchécoslovaquie et de Roumanie. Les deux vice-président sont Mgr Jean-Baptiste Musty, évêque auxiliaire de Namur, et Mgr Jerzy Stroba, évêque de Szczecin (Pologne). — *(A.F.P.)*

● *Le cardinal Joseph Hoeffner*, président de la conférence épiscopale allemande, rencontrera Mgr Marcel Lefebvre le 20 décembre, apprend-on le 1er décembre à Rome de différentes sources.

De source romaine, on apprend que l'initiative de la rencontre vient du cardinal Hoeffner. Ce dernier avait adressé en septembre 1976 à Mgr Lefebvre une lettre que celui-ci n'avait pas reçue. En juillet 1977, un autre prélat allemand, le cardinal Ratzinger, avait renouvelé, sans succès, cette tentative. Le supérieur d'Ecône avait soumis en réponse des proposition que Paul VI avait déclarées « *inacceptables* ».

La dernière tentative fut décidée à la dernière assemblée de l'épiscopat allemand, à Fulda.

● RECTIFICATIF. — A la suite de la publication dans *le Monde* daté des 1er et 2 décembre du compte rendu sur le colloque des intellectuels juifs, on nous demande de préciser que le professeur Arkoun n'a pas dit que « *la force d'Israël est de se prendre pour le centre et de réduire les pays musulmans à la périphérie* » mais qu'« *Israël s'appuie sur le centre* (c'est-à-dire sur Washington) *tandis que les pays arabes sont relégués à la périphérie* ».

JUSTICE

Au tribunal de Paris

LES VIOLENCES D'ASSAS

La réputation actuelle du centre universitaire d'Assas en matière d'ordre public a incité le président de l'université de Paris-II, M. Berthold Goldmann, à se rendre le 2 décembre à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris pour attester du regret qu'il en éprouve.

Il s'est présenté à la barre à l'occasion de la comparution de M. Alain Ledamoisel, vingt-quatre ans, étudiant de quatrième année d'Assas, accusé d'avoir participé activement à une opération de commando du Groupe union droit (GUD), d'extrême droite, qui perturba et fit cesser un concert public de jazz donné le 27 janvier dans le grand amphithéâtre du centre sous l'égide de l'Ecole des mines et d'avoir spécialement exercé des violences avec arme (un fléau japonais) sur un spectateur, M. Laurent Levaguerèse, psychanalyste.

Plusieurs témoins ont dépeint cette action menée par un groupe de garçons en blouson noir, protestant contre la présence de chanteurs de couleur. Quant à M. Ledamoisel, géant barbu vêtu, lui, d'un imperméable, il aurait, selon certains témoignages, sorti de sa poche un fléau japonais, dont il se serait servi pour frapper l'un des chanteurs noirs, puis menacer M. Levaguerèse « *qui osait soutenir son regard courroucé* » en lui ordonnant de sortir. Cependant, lorsqu'il fut roué de coups une fois dehors, le psychanalyste, s'il assure avoir vu le prévenu au milieu du groupe situé dans son dos, ne peut être certain que M. Ledamoisel fut l'un de ceux qui le frappèrent.

Cette circonstance a poussé Me Delache, défenseur, à demander un jugement de relaxe tandis que Me Paul-Langevin, conseil de M. Levaguerèse, partie civile, réclamait 10 000 francs de dommages et intérêts en estimant que le tribunal pouvait considérer le prévenu comme un co-auteur ou un complice ou... le retenir dans les liens de la prévention en vertu de la « *loi anticasseurs* ».

Jugement le 22 décembre.

● *Inculpé de diffamation et de menaces de mort* contre des contrôleurs des impôts, M. Gérard Nicoud, leader du CID-UNATI, a comparu vendredi 2 décembre devant le tribunal correctionnel de Dijon. Quatre syndicats des impôts (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et Syndicat unifié des impôts), ainsi que l'administration, avaient déposé plainte. Dans son réquisitoire, M. Jean-Amédée Lathoud, substitut, a demandé au tribunal une peine de prison avec sursis assortie d'une amende. Le jugement sera rendu le 20 janvier. — *(Corresp.)*

FAITS ET JUGEMENTS

C.E.S. Pailleron : pas d'intervention du ministre de l'éducation.

Le ministre de l'éducation et l'agent judiciaire du Trésor n'interviendront pas au procès du C.E.S. Pailleron. La demande qu'avait déposée en leur nom Me Bretagne, à l'audience du jeudi 1er décembre, a été déclarée « *irrecevable dans une affaire pénale où l'Etat est déjà représenté par le procureur de la République* » à l'audience du vendredi 2 décembre par M. Kopp, président.

Le tribunal a donc repris la suite des interrogatoires des prévenus. Il a entendu M. René Poirier, architecte, inculpé, lui aussi, d'homicides involontaires, qui avait été désigné en même temps que son collègue anglais Michel Keyte pour diriger la construction du C.E.S. Les deux architectes devaient également s'occuper d'un autre C.E.S. à Villeneuve-Saint-Georges. Mais, au dernier moment, sans en avertir le service des constructions scolaires de l'académie de Paris (SCAP), ils se sont séparés, l'un gardant Villeneuve-Saint-Georges, proche de son domicile, l'autre, Michel Keyte, prenant Pailleron.

« *Si vous aviez respecté vos obligations*, dit le président aux deux architectes, *vous auriez peut-être noté un certain nombre de points faibles. Deux architectes valent mieux qu'un.* » M. Poirier n'est pas de cet avis et soutient que les matériaux de construction utilisés pour Pailleron étaient valables. Il reconnaît que les structures métalliques s'écroulent facilement en cas d'incendie mais, selon lui, le béton n'est guère plus résistant.

Un autre prévenu, M. Hubert Lefèvre, P.-D.G. de la société « Constructions modulaires », chargée de la réalisation du C.E.S., explique qu'avec le même procédé il a construit une cinquantaine d'autres établissements.

« *J'ai travaillé avec quarante-cinq architectes*, ajoute-t-il, *j'ai reçu la visite de cinquante-deux commissions de sécurité (...) ; je n'ai jamais reçu une lettre, une note ou même un avis verbal disant que ce système présentait un danger quelconque.* »

Radio-Fil bleu : le parquet de Montpellier en appel.

Le parquet de Montpellier a fait appel, vendredi 2 décembre, contre l'ordonnance de non lieu rendue jeudi 1er décembre par M. Alain Lapierre, juge d'instruction, dans l'affaire de l'émetteur — non autorisé — Radio-Fil bleu, après une plainte déposée par Télé-Diffusion de France pour violation du code des Postes et communications, qui assure à T.D.F. le monopole de diffusion.

Après avoir pris connaissance du non-lieu, l'équipe de Radio-Fil bleu a rendu hommage au magistrat instructeur qui, selon elle, « *n'a fait preuve d'aucune complaisance mais a tenu à rendre justice* ».

● *Les pétrodollars de Toulouse : cinq condamnations.* — Le tribunal de grande instance de Toulouse a rendu, jeudi après-midi 1er décembre, son jugement dans l'affaire de l'escroquerie aux pétrodollars, d'un montant de 750 millions (*le Monde* du 26 novembre). M. Albert Messeca, le « cerveau de l'affaire », est condamné par défaut à quatre mois d'emprisonnement ; M. Paul Manantise, à trois ans de la même peine et M. Alain Vila, à un an. Le sous-directeur de la succursale toulousaine de la Société générale, M. André Pleuchot, et son fondé de pouvoir, M. Michel Ruffin, se sont vu infliger deux ans d'emprisonnement.

● *La cour d'appel de Metz* a confirmé, jeudi 1er décembre, la condamnation pour homicide involontaire de M. Pierre Deyber, ancien premier adjoint au maire de Nancy (Mod.), condamné, en de cette ville, à 1 000 francs janvier dernier, par le tribunal d'amende. (*le Monde* du 8 janvier 1977).

CATASTROPHES

Dans le désert libyen

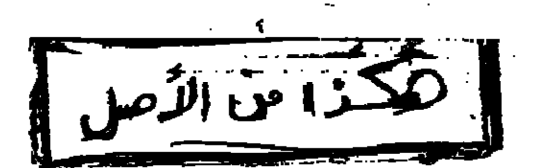
CINQUANTE-SIX MORTS APRÈS UN ACCIDENT D'AVION

Cinquante-six pèlerins musulmans de retour de La Mecque sont morts dans l'accident survenu le 2 décembre dans le désert libyen et quarante-six autres passagers ont été blessés, dont six très grièvement.

L'appareil, un Tupolev de la compagnie nationale aérienne bulgare, affrété à la demande (charter), avait décollé de Djeddah, l'aéroport d'Arabie Saoudite desservant la ville sainte de l'Islam. Selon l'agence de presse libyenne Jamahrya, c'est un manque de carburant qui aurait contraint le commandant de bord à tenter un atterrissage de fortune dans la région de Benghazi au lieu de se poser, comme prévu par le plan de vol, sur l'aéroport de Tripoli.

L'avion transportait au total cent cinquante-neuf passagers et six membres d'équipage. Soixante-trois personnes seraient sorties indemnes de la catastrophe. — *(A.F.P., A.P., U.P., Reuter.)*

● *Trois touristes français*, originaires du Pas-de-Calais, ont été tués et cinq autres blessés dans un accident de la circulation survenu le 30 novembre dans la région d'Agadir, au Maroc.



هكذا من الأصل

PRESSE A L'ÉCOLE

Une enquête auprès des collèges du Pas-de-Calais

De notre correspondant

Le congrès du SNPES

LA GRANDE MISÈRE DE L'ÉDUCATION

CATASTRO

Le Monde économie-régions

Suspendues pendant le week-end

...s coupures temporaires d'électricité reprendront de lundi à jeudi

...s cégétistes et cédétistes de l'E.G.F. ... provoqué une tempête de protesta... s, notamment dans plusieurs villes de ...vince, en prolongeant leur grève du ...décembre par des coupures de courant ...dredi, coupures qui ont été sus...dues samedi et dimanche mais doivent ...endre du lundi 5 au jeudi 8, en prin... entre 9 et 10 heures du matin. En ... elles ont commencé vendredi 2 dès les premières heures de la matinée

L'effet de surprise des délestages a entraîné divers incidents (interruptions de fabrication principalement) qui ont provoqué quelques manifestations. Le patronat parle à ce propos de « sabotage de l'économie », certaines chambres de commerce d'actes « préjudiciables au bien commun », et le parti républicain de « forfait contre les Français ».

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'indignent de la campagne lancée contre eux, disent-ils, « par le premier ministre, le C.N.P.F. » ainsi que plusieurs grands moyens d'information.

Les électriciens C.F.D.T., « conscients de la gène causée aux usagers », demandent un débat télévisé pour faire connaître les raisons du mouvement.

Protestations patronales...

...s milieux patronaux ont pro... avec véhémence contre les ...ures de courant du 2 décem... et celles qui sont prévues la ...aine prochaine. Ainsi le ...P.F. dénonce-t-il *« la nature ...e du mouvement de grève ... conduira à affecter grave...t l'activité de l'ensemble des ...eprises pendant cinq jours ». ...s'agit ni plus ni moins*, dit le ...P.F., *d'un véritable sabotage ...l'économie nationale »*. Plu...rs fédérations régionales ont ...is ce terme de *« sabotage de ...nomie »*.

...s chambres de commerce et ...dustrie de Nantes et de ...nes se plaignent de perturbations *« préjudiciables au bien commun »*.

Enfin, l'Union des chefs et responsables d'entreprise (UNICER) invite ses adhérents, comme ceux qui ne le sont pas, à protester et *« à se retourner contre les services d'Etat dont la carence leur a porté préjudice »*. *« Jusqu'à quand*, interroge l'UNICER, *le gouvernement tolérera-t-il que des employés de l'Etat, parce qu'ils bénéficient de la garantie de l'emploi, narguent son autorité. Que ces mêmes employés de l'Etat, parce qu'ils détiennent la clé des sources d'énergie, portent atteinte impunément à l'économie nationale ? »*

...et mises en garde syndicales

...es délégations des Fédérations ...tiste et cédétiste de l'E.G.F. ... s'étaient rendues vendredi ...écembre après-midi à l'hôtel ...tignon n'ont pas été reçues au ...*inet du premier ministre*. Elles ...lent venues y réclamer l'ou...ture de négociations sur les ...ires et l'octroi d'une prime ...médiate de 200 francs.

...e service de presse de M. Barre ...nsuite déclaré que les syndicats ...vaient pas demandé audience. ... accord salarial, précise-t-on, ...été signé à l'E.G.F. avec des ...anisations syndicales [N.D.L.R. *Les Fédérations F.O., C.G.C.* C.F.T.C.], et *« de toute façon ...problèmes salariaux dépendent ...la direction générale de cette ...eprise nationalisée »*.

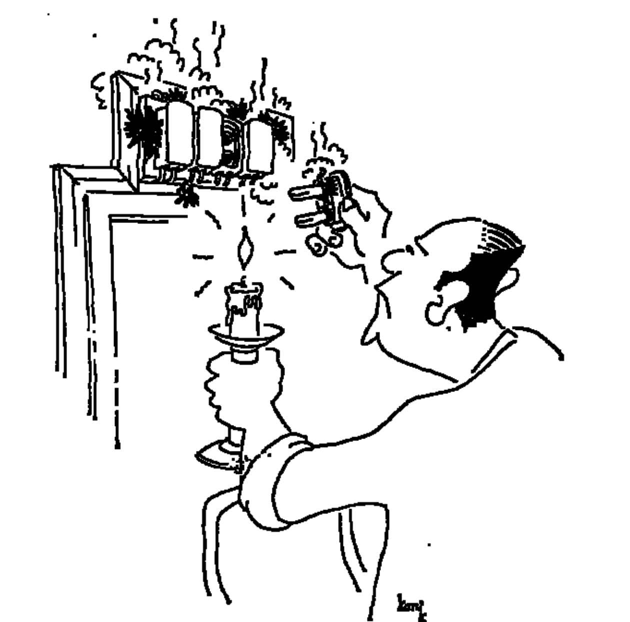
...quoi la Fédération des élec...ens C.G.T. a répondu dans ...oirée que *« l'attitude du gou...ement était une véritable im...ure »*, car, demande-t-elle, *...a fixé le cadre des discus... dans les services publics et ...nalisés ? Qui interdit aux ...teurs généraux de l'Electri... et du Gaz de France d'ou... des négociations sur la re... en ordre des rémunérations, ... n'est le gouvernement ? »*.

...s électriciens C.G.T. ajoutent que *« le personnel ne saurait admettre aucune restriction à son droit de grève, comme le demande le C.N.P.F. »*.

Le bureau de la C.G.T., de son côté, a protesté contre *« la scandaleuse campagne orchestrée par le premier ministre, le C.N.P.F. et plusieurs grands moyens d'information »* contre les travailleurs de l'Electricité et du Gaz de France.

Saluant la *« combativité »* et la *« haute conscience professionnelle »* des personnels de ces entreprises, la confédération met en garde le gouvernement contre *« toute tentative de porter atteinte aux droits des travailleurs : il rencontrerait la riposte de tous les travailleurs du pays »*. La C.G.T. met également en garde le patronat *« contre toute mesure d'intimidation et de répression à l'encontre des travailleurs en lutte dans diverses entreprises »*.

Enfin, la Fédération de l'E.G.F.-Force ouvrière a rappelé vendredi qu'elle ne participait pas aux grèves. Dans les circonstances actuelles, dit-elle, *« les coupures de courant suscitent des réactions de plus en plus violentes qui ne peuvent servir que les adversaires de nos services publics et des nationalisations »*.



(Dessins de KONK.)

...dents techniques et protestations d'usagers dans plusieurs départements

...e nombreuses entreprises ont ... des coupures inopinées du ...ant le 2 décembre. Selon le ...P.F., en Charente, une entre...e a perdu 24 pièces pour la ...llerie du Cognac, coûtant ...une de 10 à 15 000 francs. A ...tes, à la fonderie Josse, la ...ée a été perdue et le maté... endommagé. A la Biscuiterie ...taise, la production de la jour... a été perdue. A Dunkerque, ...uvrier est resté coincé dans ...nacelle suspendue à une grue. ... Clermont-Ferrand, les bou...ers, mécontents, se sont rendus ... les locaux d'E.D.F.-G.D.F. ; ...ains ont déveésé la pâte inutilisable dans les escaliers des bâtiments.

A Château-Gontier (Mayenne), quatre cents ouvriers ont accompagné les patrons d'une dizaine d'entreprises et envahi les locaux de la sous-préfecture, prenant à partie les hauts fonctionnaires. Ils se sont rendus ensuite à l'E.D.F.,

D'autre part, à la centrale de Cordemais (Loire-Atlantique), une baisse de fréquence dans l'après-midi de jeudi a entraîné une disjonction des turbines. Le groupe numéro deux de 700 MW a été endommagé. Il faudra trois mois pour le réparer, selon la direction régionale d'E.D.F.

La clinique de Lille n'était pas inscrite dans la catégorie prioritaire

De notre correspondant

...le. — Les coupures de courant ...1er décembre dans le Nord et ...ulièrement celles qui ont affecté ... clinique de Lille (*le Monde* du ...écembre) ont suscité diverses ...tions. Vendredi matin 2 décem... d'autres coupures s'étant pro...s, des délégations de plusieurs ...s se sont rendues au siège de ...F. à Roubaix pour protester.

... comité interprofessionnel social ...conomique (CISE), organisation ...nale du C.N.P.F., a publié un ...ureux communiqué : *« Des cen...s d'ateliers arrêtés, des milliers ...salariés en chômage technique, ... millions de produits endomma... ou perdus des cliniques ou des ...laux privés d'énergie, des vieil... sans chauffage pendant de ...res heures, il ne s'agit plus de ... mais d'un véritable sabotage ... seulement de l'économie mais ...a vie du pays tout entier. »*

... syndicat C.G.T. E.D.F.-G.D.F. a ...ncé vendredi, au cours d'une ...érence de presse, *« une campa... orchestrée par le patronat »* : ...n veut, par la calomnie, dres...la population contre un person... attaché à la notion de service ...ic. »

...ur ce qui concerne la coupure ...enue dans une clinique de la ...ieue lilloise, cet établissement ...it pas classé en catégorie 1 ...me l'est par exemple un C.H.R. ..., depuis 1972, en catégorie 3. ... a été provisoirement classée ...catégorie 1 après les incidents de jeudi.) Par ailleurs, la responsabilité de la clinique est directement engagée, car *« elle doit disposer des moyens techniques suffisants pour prendre le relais de l'E.D.F. en cas de panne, ce qui peut toujours se produire... »*

En outre, selon la C.G.T., les responsables de grosses industries ont refusé de réduire leur consommation d'électricité. *« Ainsi était mis en danger l'ensemble du réseau qui ne doit pas descendre au-dessous d'une certaine fréquence... »*. — G. S.

LE P.R. CONDAMNE LES « COUPURES SAUVAGES »

Le parti républicain, dont le secrétaire général est M. Jean-Pierre Soisson, a publié, vendredi 2 décembre, une déclaration dans laquelle il souligne : *« Le droit de grève doit demeurer la ressource ultime des travailleurs. (...) L'utiliser à d'autres fins, et notamment à des fins purement politiques, c'est le dévoyer, et, à terme, le condamner. L'anarchie que certains prétendent instaurer depuis vendredi matin par des coupures sauvages d'électricité constitue un véritable forfait contre les Français. Le parti républicain demande au gouvernement d'appliquer fermement la loi pour qu'il y soit mis fin et que soit assurée la protection des citoyens et celle du patrimoine économique national. »*

LES CHEMINOTS C.G.T., C.F.D.T., F.O. ET C.F.T.C. FERONT GRÈVE DU 8 AU 12 DÉCEMBRE

Les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. ont lancé un ordre de grève du jeudi 8 décembre, à 20 heures, au lundi 12 décembre à 6 heures

Cette consigne vise les agents de conduite, les contrôleurs, les agents de trains, les administrateurs des dépôts, etc., soit 30 000 des 270 000 agents. Les syndicats protestent contre la décision de la direction de la S.N.C.F. de généraliser la conduite des trains par un seul agent, ce qui supprimerait une dizaine de milliers d'emplois.

Les syndicats F.G.A.A.L. et F.M.C. ne participant pas à la grève, la direction de la S.N.C.F. devrait être en mesure d'assurer la circulation d'un bon nombre de trains de voyageurs. Elle le précisera ultérieurement.

● *Participation :* près de trois millions de salariés ont reçu 740 F en moyenne, en compte bloqué pour cinq ans, au titre de la participation e tdes bénéfices réalisés en 1974, indique le ministère du travail dans une note de novembre 1977.

BILLET

FRANC-VERT ET CO-RESPONSABILITÉ

En annonçant une dévaluation prochaine du « franc vert » (le Monde du 3 décembre), les pouvoirs publics et les professionnels ont estimé qu'il en résulterait une amélioration de la compétitivité de l'agriculture française. Ils ont raison : le niveau (15,5 %) atteint par les montants compensatoires perçus lors des échanges intracommunautaires afin de compenser les écarts de change entre les monnaies pénalise réellement les producteurs français par rapport à leurs collègues allemands notamment (le Monde daté 1er-2 décembre).

Afin de « démembrer » — c'est-à-dire de faire disparaître — ces montants compensatoires, on alignera progressivement le « franc vert » sur la valeur réelle de la monnaie nationale par rapport à l'unité de compte européenne. En 1978, a assuré le gouvernement, une étape « décisive » sera franchie dans ce sens, puisque la dévaluation du « franc vert » atteindra au total 5 % environ. Ce choix en faveur d'une « politique de vérité » est légitime, bien que dangereux pour l'indice des prix, dans la mesure où il devrait entraîner, en 1978, une augmentation totale des prix garantis aux producteurs d'au bas mot 7 % (contre 6,2 % l'an passé), compte tenu des hausses de prix moyennes qui devraient être décidées par le conseil des Neuf en avril.

La décision de procéder, dès le 1er février, à une première « tranche » de dévaluation de 2,5 % aura par ailleurs un avantage pratique immédiat qui n'a guère été souligné. Elle permettra, en effet, de régler sans drame pré-électoral un des dossiers agricoles les plus épineux du moment : celui de la taxe dite de « co-responsabilité » sur le lait. Cette taxe, de 1,5 % par hectolitre de lait, devait être perçue depuis le mois de septembre sur la feuille de paye des producteurs. En fait, il n'en a rien été, les sommes dues (70 millions de francs de septembre à décembre) ayant été jusqu'à présent « avancées » aux agriculteurs par le FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles). L'augmentation de 25 % des prix garantis aux producteurs dès février prendra donc le « relai » de ces « facilités de paiement », en permettant aux producteurs de régler la taxe sans perte de revenus et même avec un léger gain

Reste le « trou de janvier », comme l'a souligné le président des chambres d'agriculture. Les producteurs de lait seront-ils contraints, ce mois là, de payer cette taxe ou bien les pouvoirs publics trouveront-ils — comme leurs collègues danois, néerlandais ou belges du reste — un moyen ingénieux (prime de qualité ou autre) pour faire « passer la pilule » ?

VÉRONIQUE MAURUS.

L'ILE-DE-FRANCE EN FRANCE

(Suite de la première page.)

Ils admettent que la décentralisation a été utile en d'autres temps ; mais elle aurait perdu sa raison d'être. La région parisienne ne serait plus, sans risque pour elle-même, en état de contribuer au développement des provinces par l'essaimage de ses activités industrielles et tertiaires.

Il faut répondre à cela que l'évolution de l'emploi qui s'est *produite depuis trois ans en région* parisienne — et elle est préoccupante — n'est pas, cependant, différente de celle du reste du pays. Il est même établi que bien des régions accusent aujourd'hui un taux de sous-emploi supérieur à celui de l'Ile-de-France.

Et puis, il y a une autre réalité, particulièrement significative de la situation réelle de l'emploi en région parisienne : c'est le nombre très élevé des travailleurs étrangers qu'il a fallu y faire venir pour occuper les emplois dont la population locale ne voulait plus, *et que les provinciaux ne désiraient plus chercher à Paris*. Sous l'effet de l'appel d'air provoqué par l'abondance des emplois offerts malgré les résultats de la décentralisation, la région parisienne est devenue la plus forte concentration européenne, et peut-être mondiale, de travailleurs immigrés. Si la mesure de la saturation atteinte par une fraction quelconque d'un territoire est la quantité de personnes qu'il a fallu *déplacer* pour répondre aux besoins locaux de main-d'œuvre, on peut vraiment dire que *la région parisienne est*, par rapport à n'importe quelle autre région, une region saturée Elle continue donc à justifier l'ensemble des dispositions que l'on a déjà prises à son égard, et dont on sait qu'elles sont appliquées avec modération.

Le plus surprenant, à vrai dire, n'est pas cette situation à l'évidence anormale, mais l'attitude de ceux qui n'hésitent pas à revendiquer toujours plus d'expansion pour cette région incapable de la nourrir de sa propre substance. Qui ne voit qu'à vouloir y créer des emplois par milliers, on n'aboutirait qu'à une concentration supplémentaire, à une immigration supplémentaire, à une congestion supplémentaire ?

Certes, des problèmes parfois aigus peuvent se poser ici ou là. On ne peut les négliger, mais ils ne doivent pas en faire oublier de plus durables et de plus généraux : problèmes de conversion concernant les régions de vieilles industries qui doivent se régénérer au prix d'efforts considérables ; ou problèmes entraînés, dans les régions les plus rurales, par la poursuite inexorable des transformations des structures agricoles et par la fragilité du tissu industriel existant. En termes d'emplois menacés, ces problèmes pèsent lourd.

Je sais bien qu'on a du mal à envisager l'avenir d'une région sans situer celle-ci dans la perspective d'une expansion continue. Progrès et progression sont des termes si proches, que l'absence possible de progression heurte ou fait peur. Le renoncement au développement sur place ressemble à une volonté de déclin ou d'abandon. Comment évoluer dans le sens du progrès, c'est-à-dire dans le sens d'une amélioration réelle de ce qui est, sans aller en même temps dans le sens apparemment lié de la croissance, et surtout de l'ambition de la croissance ? Cela paraît, à beaucoup, difficile, à certains, impossible.

Je suis pourtant persuadé que c'est cette voie de mesure qui se recommande à l'Ile-de-France et répond désormais le mieux à sa vocation. Il n'est pas téméraire, il est raisonnable, de voir dans son nouveau nom le gage d'une harmonie avec le reste du pays. Cette harmonie ne se trouvera sûrement pas dans un retour à l'antique boulimie. L'Ile-de-France ne doit pas être la région... parisienne quand même.

L'harmonie, à l'inverse, ne suppose ni immobilité ni sclérose. Elle est leur contraire : la faculté de renouvellement, de préparation du lendemain, d'échanges multiples avec le monde, la capacité de proposer, de rayonner, de distraire, d'être à l'écoute et de comprendre. Vouée par l'histoire à la direction de l'ensemble, bénéficiaire de ressources exceptionnelles sur le plan des talents et des énergies, comment l'Ile-de-France, œuvre nationale, ne ressentirait pas un devoir spécifique : celui d'orienter so dynamisme de la façon la plus profitable à la nation, sans égoïsme indigne d'elle ?

A l'Etat, de toutes façons, d'y veiller.

OLIVIER GUICHARD.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A L'OUEST DE TOULON LA LAGUNE DU BRUSC SERA SAUVÉE

(De notre correspondant.)

Toulon. — Une lagune un peu morne, qui s'en souciait, il y a moins de vingt ans ? Aujourd'hui, sa sauvegarde provoque le déplacement de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, à Toulon : les maires des vingt-six communes du littoral varois, de Saint-Cyr à Saint-Raphaël en passant par Saint-Tropez, sont venus à sa rencontre à l'hôtel de ville.

Il s'agissait aussi de quelques autres questions, notamment d'usines d'incinération d'ordures et d'épuration des eaux.

Le vendredi 2 décembre, des projets ont té précisés et une décision annoncée. La lagune du Brusc vivra. Située à l'ouest de Toulon, jouxtant l'île d'Embiez, elle était menacée de disparition, et avec elle un biotope et des espèces rares. De plus, une lente remontée des fonds allait agglomérer au continent un ensemble admirabl d'îles et d'îlots. La réouverture d'une passe et la construction d'un pont vont permettre aux courants marins de réanimer la lagune.

D'autre part, une aide particulière va être étudiée pour la construction d'une usine d'épuration des effluents de l'émissaire du cap Sicié dont les plongeurs d'ECOMAIR ont pu mesurer les ravages à l'ouest de Toulon (*le Monde* du 20 juillet 1977). Actuellement, un tunnel long de 6 714 mètres, sous le massif du cap Sicié, déverse à la mer quelque 800 litres/seconde de rejets (400 000 habitants dans l'agglomération toulonnaise).

Enfin, le maire de Toulon a annoncé la construction d'une usine d'incinération d'ordures, commandée aux chantiers navals de La Seyne. — J. Rd.

Le conseil régional renouvelle son opposition au projet du barrage sur le Verdon

De notre correspondant

Marseille. — Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de faire connaître son opposition formelle à l'édification projetée par l'E.D.F. d'un barrage sur le Verdon, cet affluent de la Durance qui, entre Castellane et Moustiers-Sainte-Marie, a creusé des gorges célèbres.

Ce projet, qui remonte à 1973, avait été mis en sommeil après les protestations orchestrées par l'association Hommes, nature, loisirs au canyon du Verdon, qu'anime M. Roger Verdegen.

Il consiste à créer une retenue de 215 hectares et 48 millions de mètres cubes à la hauteur du village de Chasteuil à l'entrée des gorges. Les eaux seraient ensuite dirigées dans une conduite forcée souterraine de 4 mètres de diamètre et 14 600 mètres de long jusqu'aux environs de Moustiers, où serait édifiée une usine souterraine pouvant produire 200 millions de kW/h. A cet endroit, une station de pompage capterait en outre l'eau du barrage de Sainte-Croix tout proche, l'élèverait jusqu'à un lac artificiel de 51 hectares situé sur le plateau du Plan de la Tour, d'où elle chuterait vers l'usine en en améliorant le rendement.

Les défenseurs du site font remarquer qu'après ces travaux le débit du Verdon serait considérablement réduit, ce qui risque, selon eux, de porter atteinte aux conditions hygro-biologiques et climatiques très particulières des gorges.

M. Jean Francou, sénateur (Union cent.) et maire de Salon-de-Provence, vient dans une question écrite posée à M. René Monory, ministre de l'industrie, alors que l'étude d'impact n'est pas terminée, de révéler que l'E.D.F. est autorisée à commencer, dès l'an prochain, la construction de l'ouvrage, qui serait mis en service en 1982. D'où la vive réaction du bureau du conseil régional, qui rappelle que, *« avant toute décision concernant la construction du barrage, il avait été convenu, au cours d'une réunion organisée en novembre 1976 par le conseil régional, entre la direction régionale de l'E.D.F. et les principaux élus concernés, que ces derniers seraient tenus informés de ce projet au fur et à mesure de son état d'avancement »*.

Le conseil régional, qui a toujours été opposé au projet, n'a jamais été consulté ni n'a pu prendre connaissance du moindre document technique. Seul le comité économique et social a reçu, à propos de l'ouvrage, une note sommaire et incomplète de dix pages. Le conseil voudrait, en particulier, pouvoir prendre connaissance du rapport établi à la demande du ministère de l'environnement sur les problèmes écologiques que soulève l'édification du barrage.

JEAN CONTRUCCI.

TRANSPORTS

● *Première traversée du N 500.* — Le naviplane N 500 *Ingénieur-Jean-Bertin* a fait sa première traversée, de Pauillac, en Gironde, où il a été construit, jusqu'à Boulogne-sur-Mer.

Le naviplane peut naviguer à 133 kilomètres à l'heure, avec une charge utile de 105 tonnes, c'est-à-dire 400 passagers et 65 voitures. Ses dimensions, 50 mètres sur 23, en font le plus gros aéroglisseur du monde. A partir du printemps 1978, le N 500 sera mis en service entre Boulogne et Douvres pour le compte de la S.N.C.F. et des British Railways, sous le pavillon de la société Seaspeed.

ÉTRANGER

La Chine et le Japon ont conclu un accord commercial à long terme

Un accord commercial à long terme vient d'être conclu à Pékin entre la Chine et le Japon. Cet accord — le premier du genre — sera paraphé en janvier ; il est de plus la première manifestation concrète de la nouvelle politique d'ouverture de la Chine à l'Occident.

Depuis un an, les délégations d'hommes d'affaires japonais et occidentaux se sont succédé à Pékin. Chacun, au retour, ne manquait pas de déclarer que la Chine était prête à développer ses achats à l'étranger. En sens inverse, les missions commerciales, bancaires ou militaires chinoises ont multiplié les visites au Japon, aux Etats-Unis, dans les pays européens, et se sont intéressées à de nombreux secteurs Mais, jusqu'à présent, aucun contrat important comparable à ceux qui avaient été passés dans les années 1973-1975 n'avait été signé.

On pouvait donc penser que 1977 s'achèverait, sans que se manifeste concrètement la nouvelle politique d'ouverture proclamée à maintes reprises par *le Quotidien du peuple*. Or un accord commercial à long terme a été conclu le 28 novembre à Pékin, entre le vice-premier ministre Li Hsien-nien et une délégation d'hommes d'affaires japonais

De 1978 à 1985, la Chine fournira au Japon du pétrole et probablement du charbon en échange d'usines, d'acier et de technologies avancées : pétrochimie, engrais, métallurgie et transports. En 1982, l'industrie nippone recevra 15 millions de tonnes de pétrole chinois. C'est beaucoup moins que les chiffres qui avaient été annoncés; mais, pour le Japon, qui consomme chaque année environ 300 millions de tonnes, et qui cherche à diversifier ses approvisionnements, cela représente une certaine sécurité.

Depuis longtemps, les industriels japonais, qui menaient à Pékin chaque année, et parfois chaque semestre, de longues et pénibles discussions sur des produits divers, avaient demandé la conclusion d'un tel accord global. Celui-ci va relancer les échanges commerciaux entre les deux pays, qui n'avaient cessé de se dégrader, pour atteindre en 1976 seulement 3,1 milliards de dollars Durant les six premiers mois de cette année, ils avaient encore diminué de 10 %.

Le Japon, qui avait obtenu entre 1972 et 1976 le tiers des commandes chinoises d'usines clés en main, espère reconquérir ce marché privilégié. Les sidérurgistes retrouvent, quant à eux, aussi le sourire : à l'exception de 1976, ils exportent sur le continent 4 millions de tonnes d'acier par an. Or, ces derniers temps, les Chinois auraient pris l'habitude de négocier les prix avant de déterminer le volume de leurs commandes, qui pouvaient se révéler moins importantes que prévu. Ils obtenaient ainsi des rabais de 20 % L'accord qui vient d'être conclu devrait mettre fin à cette pratique.

MAXIME DOUBLET.

ETATS-UNIS

● *Le chômage* a légèrement diminué en novembre, revenant de 7 % à 6,9 % de la population active, soit 6,8 millions de sans travail. Cependant, les effectifs employés ont enregistré leur plus forte augmentation depuis avril 1960, passant de 91,3 à 92,2 millions. Cette hausse de 950 000 personnes pourrait refléter l'embauche plus tôt que de coutume d'employés temporaires dans les magasins à l'approche des ventes de Noël. Le taux de chômage chez les Noirs (13,8 % en novembre) a continué à être plus de deux fois supérieur à celui des Blancs (6 %). — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La Chambre des lords britanniques a approuvé le 1er décembre* le refus des dirigeants de la société Rio Tinto Zinc (R.T.Z.) de témoigner dans le procès intenté aux Etats-Unis à la société Westinghouse par quatorze compagnies électriques américaines qui lui réclament 2 milliards de dollars pour non-exécution de commandes d'uranium. Westinghouse se plaint d'avoir été victime du cartel de l'uranium dont fait partie, selon elle, la société britannique R.T.Z.

JAPON

● *Le nombre des chômeurs au Japon* a diminué de cinquante mille en octobre, pour revenir à un million de personnes (estimation officielle). Ce niveau est le même qu'en octobre 1976. Le taux de chômage est de 2,01 % de la population active (compte tenu des ajustements saisonniers). Les chômeurs comprennent 630 000 hommes et 370 000 femmes. Depuis le début de l'année, le nombre de chômeurs était resté constamment supérieur à un million de personnes, tandis que le taux de chômage se maintenait aux environs de 2 % depuis le mois de mai dernier. La population active au Japon compte 54 020 0000 de personnes, soit six cent mille de plus qu'il y a un an. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — L'article intitulé « Malgré une amélioration de la conjoncture le chômage reste le plus important de la C.E.E. » (nos éditions du 29 novembre) concernait, non pas l'Irlande du Nord, comme il a été indiqué par erreur, mais la République d'Irlande.

En R.F.A.

LE CHOMAGE DÉPASSE A NOUVEAU LE MILLION

(De notre correspondant)

Bonn. — Alors que durant l'automne le nombre des chômeurs avait quelque peu régressé, il vient de franchir à nouveau le « seuil psychologique » du million. Selon l'Office général du travail, 1 004 300 chômeurs ont été enregistrés en novembre, ce qui équivaut à 4,4 % de la population active, au lieu de 4,2 % en octobre. Cette évolution ne provoque pas toutefois de surprise véritable dans la mesure où elle est due très largement à des influences saisonnières.

Dans l'ensemble, les hommes sont plus affectés que les femmes. Pour les uns, le chômage a augmenté de 38 900 pour atteindre 481 000 ; pour les autres, il s'est accru de 11 100 seulement pour se situer toutefois à 522 700. En revanche, la situation est restée presque stationnaire chez les *moins* de vingt ans : en augmentation de 2 100, le nombre des chômeurs dans cette catégorie est de 97 200.

Un aspect inquiète tout particulièrement les autorités : le chômage partiel prend de plus en plus d'importance et affecte aujourd'hui 234 000 personnes. Les industries les plus touchées sont la sidérurgie, l'électrotechnique, la construction de machines, le textile et la confection.

Avec 97 200 chômeurs, les étrangers installés en Allemagne de l'Ouest représentent presque un dixième du total des sans-travail, alors que la Commission européenne vient d'exhorter le gouvernement fédéral à ouvrir plus largement ses portes à l'immigration. — J. W.

Malaise industriel dans l'Ouest irlandais

De notre correspondant

Dublin. — Le gouvernement irlandais continue ses efforts en vue de résoudre la crise de Limerick, ville située à 150 kilomètres au sud-ouest de la capitale, où, cette semaine, l'entreprise multinationale néerlandaise AKZO a annoncé sa décision de se retirer. Les ouvriers de l'usine Ferenka, qui fabriquait des cordes d'acier utilisées dans la production des pneus, occupent les locaux pour empêcher, disent-ils, la liquidation des machines.

L'annonce de la fermeture vient à la suite d'une dispute intersyndicale qui avait arrêté la production pendant huit semaines. Mille quatre cents ouvriers sont ainsi licenciés dans une région où le chômage s'élève déjà à 20 % de la population active.

Il est certain que cette décision représente un coup très dur pour le nouveau gouvernement de M. Lynch, ainsi que pour l'IDA, l'agence de développement industriel qui mène campagne pour attirer des investissements étrangers. L'IDA avait aussi garanti à Ferenka des subventions d'une valeur de 13 millions de livres sterling, dont l'entreprise avait déjà touché 8 millions.

Des représentants de la Confédération des employeurs irlandais se sont rendus à Arnhem, siège d'AKZO, afin de persuader les dirigeants de la multinationale de reconsidérer leur décision, mais sans succès. Les ouvriers, quant à eux, qui ont été en contact avec des syndicalistes aux Pays-Bas, examinent les possibilités de reprise de l'usine selon un système de coopérative. Un projet de ce genre a été approuvé par les deux partis de l'opposition, Fine Gael et le parti travailliste, mais semble pratiquement irréalisable.

La décision d'AKZO a été compensée, dans une certaine mesure, par le fait que la compagnie française Le Jouet français s'installera prochainement à Limerick, ce qui créera 400 emplois d'ici à 1981. Le ministre irlandais de l'industrie, du commerce et de l'énergie, M. O'Malley, a signé un accord le 30 novembre à Paris.

Par ailleurs, la firme canadienne ALCAN doit aussi installer une usine dans l'ouest du pays.

JOÉ MULHOLLAND.

● *M. Jean-Daniel Le Franc* est nommé chef du service industrie au commissariat général au Plan, en remplacement de M. Luc Gomart, qui retourne dans le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, âgé de quarante-quatre ans, M. Le Franc exerçait diverses fonctions de responsabilités au sein du groupe Thomson-Brandt. Il était notamment président de Thomson-Lucas. Il sera chargé de la préparation de la partie industrielle du VIIIe Plan.

AFFAIRES

ACCORD CIBIÉ-TOYOTA

La société Cibié, premier fabricant français de projecteurs pour véhicules, vient d'enlever une seconde grande commande au Japon.

Un mois à peine après avoir conclu un contrat avec le groupe Tokyo Kogyo, constructeur des automobiles Mazda, portant sur la livraison de 250 000 projecteurs (*le Monde* du 3 novembre), la société s'apprête à signer un contrat du même type avec la firme Toyota pour la fourniture de 120 000 projecteurs exclusivement destinés, comme dans le cas précédent, aux véhicules exportés en Europe (types Celica, Crown et Carina). Une première livraison de 11 000 pièces équipées de lampes à iode sera expédiée courant décembre. L'accord sera définitivement signé en janvier à l'occasion de la visite que le président Pierre Cibié doit effectuer au Japon. Au siège de la société, l'on indique que des pourparlers avec d'autres constructeurs japonais ont été engagés et que, en tout état de cause, l'accord conclu avec Toyota pourrait être ultérieurement reconduit et étendu à un nombre de pièces très supérieur.

● *Hachette International Canada*, filiale du groupe Hachette, vient d'acquérir 49 % du capital d'une des plus importantes librairies du Québec francophone, la Librairie Dussault, qui, elle-même, contrôle plus de dix points de vente.

● *Un comité interministériel sur l'horlogerie.* — Des mesures destinées à aider l'industrie horlogère française et à favoriser sa restructuration seront examinées, le 8 décembre, par un comité interministériel, a annoncé le 1er décembre M. Georges Bolard, député (P.R.) de Besançon, après un entretien d'une trentaine de minutes avec M. Raymond Barre en compagnie de M. Augé, président de la Chambre d'horlogerie française et de M. de Chelon, directeur du cabinet du président Edgar Faure.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Nouvelle chute du dollar

Après une accalmie, et même une légère remontée, la chute du dollar a repris sur le marché des changes, provoquant une hausse continue des monnaies fortes (le yen mis à part) et soumettant le « serpent » européen à une telle distorsion qu'il est à nouveau menacé d'éclatement.

En début de semaine, on avait pu croire un moment que cette chute s'arrêterait. Stable lundi, le dollar se redressait vivement à Tokyo mardi et surtout mercredi : non seulement le remaniement du cabinet était plus profond que prévu, et conforme à l'attente des milieux économiques japonais, mais encore le Japon annonçait qu'il se proposait de réduire de 40 % les droits à l'importation sur certains produits. Le cours de la monnaie américaine, stabilisé à 240 yens à la fin de la semaine précédente par les interventions massives de la Banque du Japon, bondissait à 245 yens et même 246 yens. Cette reprise brutale, correspondant à une baisse du yen après sa flambée des jours précédents, présentait toutefois un caractère un peu trop « technique » aux yeux des observateurs.

Les acheteurs récents de yens, maisons de commerce japonaises ou banques étrangères, en ont revendu une partie, et, de toute façon, ont dû se « couvrir » en dollars pour effectuer des règlements qu'ils avaient différés. En outre, les milieux internationaux attendent, pour se faire une opinion, la publication effective des mesures envisagées pour en apprécier la portée réelle. Il n'est donc pas étonnant que le cours du dollar soit retombé un peu au-dessous de 242 yens à la veille du week-end, contre, toutefois, 240 yens huit jours auparavant.

Le sursaut du dollar à Tokyo se fit naturellement sentir sur les places européennes, où la monnaie américaine se redressait sensiblement vis-à-vis du deutschemark et du franc suisse. Mais, là aussi, elle fléchissait dès le jeudi, et retombait si lourdement qu'elle enfonçait vendredi ses plus bas niveaux à Francfort (2,2060 D.M.) et à Zurich (2,1350 F.S.). Là aussi, les opérateurs attendent pour se faire une opinion et, dans l'immédiat, continuent à s'alarmer du déficit commercial américain, et de sa prolongation dans le temps, quasi certaine.

Un autre élément est venu toutefois accélérer le mouvement : les achats de la spéculation, qui « joue » la hausse du franc suisse et l'éclatement du « serpent » européen. Celui-ci est soumis à une telle tension qu'il risque fort soit d'exploser, soit de subir un « réajustement » jugé irréversible par la plupart des cambistes.

Le mouvement de « bascule » qui fait quitter le dollar par les capitaux pour les porter vers les monnaies fortes oblige en effet les monnaies faibles du « serpent » (franc belge, florin, couronne danoise et norvégienne) à suivre le deutschemark dans une ascension qu'elles ne peuvent supporter. Le franc belge a dû être soutenu vigoureusement par la Banque nationale de Belgique, qui a relevé son taux d'escompte, et par la Bundesbank. Même le florin éprouve de grandes difficultés à se maintenir. A la veille du week-end, on trouvait, tout en haut du « serpent » le deutschemark et, tout en bas, les autres monnaies, au plancher ou tout comme. Les rumeurs incontrôlées qui circulaient vendredi soir donnaient comme certaine une « issue fatale » peut-être même très rapide. Mais, en ce domaine, on n'est jamais sûr des dates...

« *Il est indispensable d'*[illegible]*er la dépréciation du dollar si on veut éviter une nouvelle augmentation du prix du pétrole et ne pas compromettre les négociations commerciales internationales* », ont déclaré le 1er décembre les responsables de la Federal Reserve Bank de New-York. Ces propos prennent toute leur ironie au moment où le Congrès américain met en pièces le programme énergétique du président Carter, et où l'on apprend les interventions des ban[ques] centrales sur les marchés [des] changes entre le 1er août e[t le] 31 octobre 1977 ont attein[t] milliards de dollars, dont s[eule]ment 400 millions (une g[outte] d'eau !) pour la Réserve fédé[rale] des Etats-Unis. Quant aux [pro]ducteurs de pétrole, ils env[isa]gent sérieusement de change[r de] monnaie de compte ou, à déf[aut,] de déplacer quelques-uns [de] leurs actifs placés aux Et[ats-]Unis : c'est le cas des Saoudi[ens,] pourtant très américanophiles.

Le dollar entraîne dans [sa] chute bien des monnaies : la l[ire,] la livre et aussi le franc. [Non] seulement les cours des monnaies fortes ont battu des records [à] Paris 2,1950 F pour le DM (+ [...] en deux mois) et près de 2,[...] pour le franc suisse, mais en[core] les taux se sont tendus à 1[...] et 15 % sur l'eurofranc, ce [qui] dénote une certaine inquiét[ude] des milieux internationaux [à] l'égard de notre monnaie. [La] Banque de France est bien int[er]venue en vendant quelques di[zai]nes de millions de DM, mais s[ans] grand succès. Ce qui l'intére[sse,] c'est le maintien de la pa[rité] avec le dollar, monnaie de r[égle]ment de notre facture pétrol[ière].

Dents de scie sur le march[é de] l'or, où le cours de l'once [s'est] maintenu un peu au-dessus [de] 158 dollars après avoir dép[assé] 160 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'au[tre]

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	[illegible]
Londres..	—	1,8200	8,8179	3,8893	4,0167	63,2086	4,3443	[illegible]
	—	1,8175	8,8148	3,9312	4,0312	63,5761	4,3529	[illegible]
New-York.	1,8200	—	20,6398	46,7945	45,3103	2,8793	41,8935	[illegible]
	1,8175	—	28,6185	46,2320	45,0856	2,8587	41,7536	[illegible]
Paris.....	8,8179	4,8150	—	226,71	219,52	13,9504	282,97	[illegible]
	8,8148	4,8500	—	224,22	218,66	13,8650	202,50	[illegible]
Zurich....	3,8893	2,1370	44,1073	—	96,8282	6,1531	89,5266	[illegible]
	3,9312	2,1630	44,5979	—	97,5202	6,1835	90,3131	[illegible]
Francfort.	4,0167	2,2070	45,5521	103,2756	—	6,3547	92,4591	[illegible]
	4,0312	2,2180	45,7319	102,5427	—	6,3407	92,6096	[illegible]
Bruxelles.	63,2086	34,7300	7,1682	16,2517	15,7362	—	14,5496	[illegible]
	63,5761	34,9800	7,2123	16,1719	15,7709	—	14,6054	[illegible]
Amsterdam	4,3443	238,70	49,2672	111,6986	108,1558	6,8730	—	[illegible]
	4,3529	239,50	49,3814	110,7258	107,9801	6,8467	—	[illegible]
Milan.....	1596,14	877,00	181,01	410,38	397,37	25,2519	367,40	[illegible]
	1593,49	876,75	180,77	405,33	395,28	25,0643	366,07	[illegible]

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les mar[chés] officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représen[tent] la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschem[arks,] de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires

LES MATIÈRES PREMIÈRES

FERMETÉ DU CUIVRE - NOUVELLE BAISSE DU CACAO

METAUX. — *Les cours du cuivre ont de nouveau été orientés à la hausse. A Londres, le marché a été encouragé par des indications d'achats japonais et par la perspective d'une diminution des stocks du Metal Exchange après le niveau record atteint la semaine précédente. La production du Zaïre est revenue à 443 948 tonnes en 1976, contre 495 944 tonnes en 1975.*

Nouvelle hausse des cours du plomb. Les Soviétiques auraient acheté entre 1 250 et 2 000 tonnes supplémentaires, soit un total de 6 000 tonnes au cours des deux dernières semaines.

Repli des cours de l'étain sous l'influence de la baisse du marché de Penang. Les stocks londoniens devraient encore augmenter, estiment les spécialistes. La possibilité d'une vente de 20 000 tonnes de métal l'année prochaine, en provenance des stocks stratégiques des Etats-Unis, a également pesé sur les cours.

CAOUTCHOUC. — *La demande soviétique a été contrebalancée par le repli du marché de Singapour où les disponibilités sont abondantes. La production mondiale de naturel des sept premiers mois de l'année a totalisé 2 020 000 tonnes, contre 1 970 000 tonnes pour la période correspondante de 1976. La consommation des neuf premiers mois a porté sur 2 180 000 tonnes, contre 2 070 000 tonnes.*

DENREES. — *Le cacao, encore orienté à la baisse, compte tenu de l'accroissement des disponibilités, est tombé à Londres à ses plus bas niveaux depuis dix mois. Des nou[velles] livraisons, estimées ent[re] 30 000 et 45 000 tonnes seraient [en] cours d'acheminement vers l'Euro[pe] du Nord. Selon la F.A.O., la récol[te] mondiale atteindrait 1,43 million [de] tonnes pour la campagne 1977-19[78] contre 1,38 million de tonnes préc[é]demment.*

Nouvelle progression des cours [du] sucre. Les ventes des producteur[s] auraient pris fin, et la Chine aura[it] acheté 130 000 tonnes de brut, do[nt] 30 000 tonnes au Brésil.

Tendance terne sur le café. L[es] marchés s'attendent à une réducti[on] prochaine par le Brésil de son p[rix] minimum à l'exportation, qui pass[e]rait de $ 3,20 à $ 2,20 la lb. [La] récolte mondiale de café vert [est] estimée à 4,33 millions de ton[nes] (contre 3,66 millions de tonnes l['an] passé) dont 2,6 millions de ton[nes] pour l'Amérique latine (contre [...] millions de tonnes).

CEREALES. — *Fluctuations irr[é]gulières des cours du blé. Le Cons[eil] international du blé a revisé [en] baisse à 383 millions de tonnes s[on] estimation de la production mo[n]diale cette année, mais les persp[ec]tives de la récolte de blé d'hiver [aux] Etats-Unis paraissent excellentes.*

Cours des principaux marchés du 2 décembre

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 671,50 (658,50), à trois mois 687 (672,50) ; étain, comptant 6 980 (7 200), à trois mois 6 725 (6 900) ; plomb 364,50 (350) ; zinc 288 (289,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 57,10 (55,50) ; aluminium (lingots) 53 (inch.) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 49,17 (inch.) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 130 (132).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 2 lbs) : 1 775 (1 775).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, déc. 51,38 (51,20) ; mars 51,78 (51,84).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), déc. 244 (inch.) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 445.

— Roubaix (en francs par kilo) : laine déc. 23,75 (23,85).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 380 (inch.).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 50,75-52 (51-52,50).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) 203,50-204 (204,50-205).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 170,80 (176), mars 147,15 (152,35), mai 138,50 139,85) ; sucre mars 9,25 (9,12), mai 9,68 (9,59) : café déc. 218 (212), mars 169,90 (168), mai 157,50 (154).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mars 123,10 (122,60), mai 129 (128,70) ; café janv. 1 780 (1 805), mars 1 675 (1 702) ; cacao déc. 2 059 (2 140), mars 1 910 (1 980), mai 1 794 (1 828).

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 1 780 (1 825), mars 1 709 (1 758), mai 1 670 (1 700) ; café janv. 1 539 (1 505), mars 1 450 (1 420); sucre (en francs par tonne) janv. 995 (980), mars 1 000 (987,87), mai 1 025 (1 030).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 266 1/4 (273), mars 277 (283 1/2) : maïs déc. 221 1/4 (223 1/4), mars 229 1/4 (229 1/2).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Nouvelle tension

Une certaine tension s'est manifestée à nouveau sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour s'est élevé de 9 % à 9 3/8 %, retrouvant son niveau d'avril dernier. La Banque de France n'est pas intervenue, estimant que les liquidités étaient suffisantes pour équilibrer le marché, même si cet équilibre a été obtenu avec une hausse de 3/8 %.

Une telle hausse n'est pas pour lui déplaire, compte tenu du comportement médiocre du franc sur le marché des changes. Un tel renchérissement, néanmoins, suscite des inquiétudes dans les milieux financiers, qui se demandent avec inquiétude si l'on ne risque pas de connaître à Paris une période de forte tension comme en octobre 1976, avec des taux de 11 % ou 12 %. Pour les prochains mois, et à l'approche de l'échéance électorale, il n'est pas exclu que le loyer de l'argent au jour le jour monte à 10 % et même un peu plus. C'est sans doute pour se préparer à cette éventualité que les emprunteurs acceptent [de] payer précisément 10 % sur [le] marché à terme jusqu'à l'échéan[ce] de six mois.

A l'étranger, le fait principal [a] été le relèvement du taux d'es[]compte de la Banque de Belgiq[ue] (7 % contre 6 %), utilisé comm[e] une arme pour défendre un fra[nc] belge passablement attaqué (vo[ir] ci-dessus).

Aux Etats-Unis, c'est la stab[i]lité, le taux moyen du « feder[al] funds » (argent au jour le jo[ur] entre banques) ne s'éloigna[it] guère de 6,50 %, de même q[ue] celui du « papier commercial » ce qui exclut mathématiqueme[nt] tout relèvement du taux de ba[se] bancaire (prime rate). Quant [à] la masse monétaire, elle s'est [de] nouveau contractée, mais de f[a]çon sensible (— 2,4 milliards [de] dollars pendant la troisième s[e]maine de novembre) : pour l'in[s]tant, son taux d'accroisseme[nt] annuel reste dans les limit[es] fixées par les autorités mon[é]taires. — F. R.

هكذا من الأصل

E FINANCIÈRE

MARCHÉS DES CHANGES

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La valeur de reprise des obligations « 4 1/2 % 1973 », admises en paiement des droits de mutation, a été officiellement publiée :

	2 déc	Diff.
1/2 % 1973	668	— 1
% 1973	257,60	+ 5,60
mpr. 10,30 % 1975	96,80	+ 0,20
% 1976	99,70	+ 0,50
M.E. 10,60 % 1976	97,65	+ 0,25
M.E. 11 % 1977	99,50	+ 0,35
80 % 1977	104,97	+ 0,47
1/4 % 1963	103	inchangé
1/4 - 4 3/4 % 1963	91,60	+ 0,60
1/2 % 1965	105,50	+ 0,10
% 1966	104,40	inchangé
% 1967	99,30	+ 1,80
N.E. 3 %	1 920,30	— 0,80

...le est, comme prévu, égale à 83,14 F. Le titre continue à faire preuve de stabilité au voisinage de ses plus hauts niveaux.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Loca-Expansion, SICOMI créée sous l'égide de la *Société privée de gestion financière (S.P.G.F.)* sera introduite à la cote le ... décembre prochain. 100 000 actions seront mises à la disposition du marché au prix minimal de 110 F. La société prévoit de verser au titre de l'exercice 1977 un dividende de 11,20 F

	2 déc	Diff.
.C.T.	74	— 12,50
omp. bancaire	281	— 17,10
C.F.	95	— 1,80
réd. fonc. France	302,50	+ 12,50
.I.C.	85,50	— 1
rédit national	255	+ 1,80
in. Paris et P.-Bas	159	— 7
inextel	127	— 4
.C.B.	168	— 5,60
.F.B.	214	+ 14
ofimeg	97,50	— 3,50
.I.L.I.C.	189	— 8
ompagn. du Midi	274	— 8
chneider	116	— 4,80
uez	217,10	— 7,90

... contre 10,63 F l'année précédente.

Afin de renforcer la structure du financement de la société, SILIC a décidé de procéder à une augmentation de capital. Les modalités qui seront retenues garantiront au moins le maintien du dividende actuel au capital augmenté.

Alimentation

Au cours de l'exercice clos le ... juin 1977, la *Générale Occidentale* a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14 676 millions de francs contre 14 495 millions ; ...part dans le bénéfice du groupe est élevée à 86,5 millions de francs contre 61,2 millions. La

	2 déc	Diff.
S.N.-Gerv.-Dan.	435	— 20
arrefour	1 383	— 27
asino	997	— 23
énér. Occidentale	180,20	— 1,80
loët-Hennessy	382	— 26
amm	309	+ 6
lida et Caby	126	— 3,50
ernod-Ricard	203	— 16,30
affiner. St-Louis	84,20	— 2,30
.I.A.S.	311	— 13
euve Clicquot	445	— 33
iniprix	330	— 15
uyenne et Gasc.	154	— 14
estlé	8 410	+240

...ociété mère comptabilise un profit de 21,5 millions de francs contre 16,9 millions et maintient son dividende à 5,50 F net.

La société *Olida et Caby* va se consacrer à sa fonction de holding en regroupant toutes ses activités industrielles et commerciales au sein de la filiale d'exploitation *Olida*.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net de *Sade* pour l'exercice clos le 30 juin dernier atteint 3,89 millions de francs contre 3,39 millions. Le dividende global a été fixé à 14,08 F (contre 13,25 F).

Aux prises avec de graves difficultés, la société *Voyer* s'est vu

	2 déc	Diff.
Auxil. d'entrepr.	231	— 13
Bouygues	396	— 16
Chim. et Routière	88	— 4,50
Ciments français	76,50	— 3,70
Dumez	485,30	— 34,70
Entr. J. Lefebvre	197,50	— 4,50
Génér. d'entrepr.	138,10	— 0,80
Gds Travx de Mars.	185,90	— 9,10
Lafarge	153	— 7
Maisons Phénix	835	— 25
Poliet et Chausson	121,20	— 2

accorder le bénéfice du règlement judiciaire. Une société d'exploitation a été constituée pour continuer l'exploitation des usines avec le concours de l'ancien actionnaire, le groupe britannique *Norcros*, qui deviendrait majoritaire à 60 %.

Matériel électrique, services publics

Claude prévoit pour l'année en cours un chiffre d'affaires d'environ 300 millions de francs et le retour à l'équilibre financier.

La firme britannique « Lucas »,

	2 déc	Diff.
Alsthom	60,30	— 2,20
C.E.M.	61	— 2
C.G.E.	264,10	— 7,90
C.S.F.	169	— 10,50
C.I.T.-Alcatel	929	— 71
Matra	1 281	— 47
Leroy-Somer	537	— 32
Machines Bull	27,40	— 0,50
Radiotechnique	399	— 16
Télémécanique	658	— 37
Thomson-Brandt	138	— 8,10
L.M. Ericsson	120,50	+ 12
Générale des eaux	463	— 15
Lyonnaise des eaux	355	— 27
Electr. Strasbourg	331	— 22,80

partenaire de « *D.B.A.* » dans « Ducellier et Cie », a porté sa participation de 40 à 49 % ; « D.B.A. » conserve 51 % du capital.

Filatures, textiles, magasins

L'ampleur des ordres d'achat qui se sont portés sur *Saint-Frères* a constitué l'un des faits saillants de la semaine sur le groupe des textiles. Le titre reste vainement demandé à 70,40 F.

	2 déc	Diff.
Dollfus-Mieg	38,90	+ 1,70
Sommer-Allibert	460	+ 17
Agache-Willot	422	+ 7,50
Fourmies	22,70	+ 1,20
Godde-Bedin	27	— 2,80
Vitos	113	— 10
Bail Investissem.	198,70	— 1,50
C.F.A.O.	348	— 12,20
Nouvelles Galeries	60,80	— 2,90
Paris-France	73,25	— 4,90
Prénatal	28,80	— 1,50
Printemps	42,50	+ 2
La Redoute	537	— 21
Bon Marché	100	+ 5

Tissarex comptabilise une perte de 423 312 F au titre de l'exercice clos le 30 juin 1977. Cette valeur, inscrite à la Bourse de Lyon, n'a pas coté depuis le 26 novembre 1976 ; son dernier cours s'établissait à 46,50 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Afin de maintenir sa compétitivité, *Amax Nickel*, filiale d'*Amax Inc.*, a décidé de modifier les prix de vente du nickel à partir du 1er janvier prochain.

	2 déc	Diff.
Imétal	64	— 3,90
Peñarroya	39,10	— 0,40
Charter	11,60	+ 0,30
Inco (1)	75,90	— 2,30
R.T.Z.	17,60	+ 1,15
Tanganyika	12	— 0,20
Union minière	102	— 1,80
Z.C.I.	6,85	— 0,07
Kléber	37	— 2
Michelin	1 234	— 26

(1) Compte tenu d'un coupon se 0,77 F.

Les nouveaux tarifs s'échelonnent de 1,99 à 2,06 dollars la livre selon la présentation du métal et sa qualité.

Par la force des choses

L'Etat et la C.G.E. ont, discrètement, renforcé leurs intérêts dans la Compagnie des Machines Bull, le *holding qui détient 53 %* de C.I.I.-Honeywell-Bull.

Par des achats en Bourse, effectués ces dernières semaines, au cours moyen de 28 F, l'Etat et la C.G.E. ont acquis chacun 3 % de la Compagnie des Machines Bull, portant ainsi leur participation respective de 17 à 20 % (40 % au total). Ce renforcement va se traduire par la nomination au conseil des Machines Bull d'un troisième administrateur pour l'Etat et la C.G.E. Lors de l'opération de fusion de C.I.I.-Honeywell-Bull, on avait pourtant longuement mis en avant la nécessité d'y associer des « petits porteurs », de conserver « un petit actionnariat » qui devait recevoir une « juste rémunération », etc.

Il s'agissait d'un vœu pieux puisque l'Etat et, vraisemblablement, le groupe financier dirigé par la C.G.E., vont *encore accroître* leur participation dans la Compagnie des Machines Bull. L'Etat dispose déjà d'une option sur 3 % de son capital, en contrepartie d'un prêt de 25 millions de francs qui lui a été consenti en 1976 pour lui permettre de souscrire au prorata de sa participation à la première augmentation du capital de C.I.I.-Honeywell-Bull. Le marasme de la Bourse n'avait pas permis, à l'époque, de faire appel au marché financier, le cours de l'action Bull étant tombé largement *en dessous du cours de* souscription (48,75 F).

Comme la filiale C.I.I.-Honeywell-Bull doit procéder à deux augmentations de capital (100 millions de francs en 1978, et autant en 1979), Machines Bull devra trouver de l'argent pour souscrire à due concurrence de sa part (soit deux fois 53 millions de francs). Si, comme M. Delsage, président de la Compagnie, l'a laissé entendre à l'assemblée générale du 29 novembre, le marasme boursier persiste, ce sont, aux termes de la convention signée en 1976, *l'Etat, et peut-être la C.G.E. qui* remplaceront les petits actionnaires défaillants.

La C.G.E. rechignerait quelque peu à apporter son obole. Aux termes de la convention, l'Etat s'est engagé à payer 48,75 F les nouvelles actions Machines Bull *émises (cours actuel en Bourse : 28 F)*. Sans doute espérait-on à l'époque un meilleur comportement du titre. Toujours est-il que si l'Etat n'est plus à quelques dizaines de millions près dans l'opération C.I.I.-Honeywell-Bull, les dirigeants de la C.G.E., en bons financiers, *ne* voient pas d'un très bon œil une opération où ils achètent à 48,75 F des actions qui ne valent que 28 F sur le marché. — J.M.Q.

Bourse de Paris

Morosité

SEMAINE DU 28 NOVEMBRE AU 2 DECEMBRE 1977

MORNES, maussades, sans relief. Une fois n'est pas coutume : les séances se sont suivies et ressemblées cette semaine à la Bourse de Paris où les différents indices se sont repliés d'environ 2 % d'un vendredi à l'autre.

Le climat a commencé à se détériorer dès le lendemain du week-end dernier où à l'issue d'une séance bien peu active — n'était l'application de deux cent cinquante et un mille six cent cinquante-cinq actions Rousselot — les cours s'étaient repliés de 1,5 % en moyenne. Bien que plus modéré, le mouvement de baisse allait d'ailleurs se poursuivre *lors des deux jours suivants. Jeudi*, une légère reprise technique se produisit. Mais, compte tenu des perturbations survenues dans l'acheminement des ordres (grève assez suivie dans les P.T.T.), cette hausse n'eut guère de signification. De fait, à la veille du *congé* hebdomadaire, la baisse reprit ses droits.

Comment tirer quelque enseignement d'une telle grisaille quotidienne ? L'on peut certes affirmer que le marché de Paris n'avait finalement aucune raison de se comporter différemment. Entre les nouveaux craquements enregistrés à l'intérieur d'une majorité peu favorisée par les derniers sondages et la persistance de remous monétaires qui ont abouti à un nouveau glissement du franc sur les marchés des changes, les boursiers ne savent plus à quel saint se *vouer*.

En d'autres temps, le demi-échec de la grève nationale du 1er décembre eût été bruyamment « salué » autour de la corbeille. De même la hausse de l'indice des prix d'octobre, qui reste forte mais cependant moindre que prévu, eût pu être considérée comme une demi-victoire de M. Raymond Barre. Et la dernière enquête mensuelle du *C.N.P.F. qui avait décelé les prémices d'une reprise*, n'a-t-elle pas été très vite oubliée ?

L'on ne peut croire que seule la perspective d'une grève des cotations lundi, annoncée vendredi en assemblée générale du personnel par les syndicats boursiers, ait provoqué une telle atmosphère de démission générale. En fait, comme chaque fois qu'elle traverse une période d'incertitude *politique, économique, ou les deux à la fois*, la Bourse de Paris s'interroge sur son rôle, sa mission et, par là, sur son éventuelle durée de vie. Mettre fin à cette situation instable et paralysante, c'est bien le but du colloque sur « La Bourse et les partis politiques » qui va se tenir mardi prochain à l'initiative du syndic de la Compagnie des agents de change, M. Yves Flornoy. Des réponses seront peut-être fournies par les différents participants. Mais on peut douter qu'elles suffisent à sortir le marché d'une morosité dans laquelle il semble, pour l'heure, se complaire.

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Rechute

Une rechute s'est produite cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu plus de 20 points à 823,98. C'est au déficit record de la balance commerciale américaine en octobre et à la nouvelle et forte baisse du dollar qu'il faut imputer cette rechute.

Sans doute, la faiblesse du dollar impressionne peu, d'habitude, les milieux financiers outre-Atlantique, mais cette fois-ci, le fléchissement de la monnaie américaine a été vivement ressenti.

Certes, la promesse d'allègements fiscaux « *substantiels* » pour l'an prochain, faite par le président Carter, la publication d'indices économiques en hausse pour octobre et la forte diminution de la masse monétaire, qui éloigne la menace d'une nouvelle hausse des taux, ont constitué autant d'éléments favorables. Mais les inquiétudes persistent, et la rechute de cette semaine montre à quel point la reprise de novembre, après le plus bas du mois d'octobre, reste fragile.

	Cours 25 nov.	Cours 2 déc.
Alcoa	44	43 1/4
A.T.T.	59 7/8	59 1/4
Boeing	29 1/4	28 1/8
Chase Man Bank	30 5/8	29 7/8
Du P de Nemours	120	117 3/8
Eastman Kodak	53	50 5/8
Exxon	47 1/4	45 1/2
Ford	44 3/8	44 1/4
General Electric	51 1/2	49 5/8
General Foods	33 3/4	32 5/8
General Motors	66	64
Goodyear	18 3/8	17 5/8
I.B.M.	268 3/4	264 1/2
I.T.T.	33 5/8	32 3/8
Kennecott	21 1/4	20 3/8
Mobil Oil	64 3/8	63 5/8
Pfizer	27 3/4	27 1/2
Schlumberger	74	73
Texaco	27 1/2	27 1/8
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 1/4
Union Carbide	42 1/8	41 3/8
U.S Steel	30 3/4	30 1/8
Westinghouse	19 1/8	18 3/8
Xerox Corp.	50 1/4	47 1/8

LONDRES

Reprise technique

Après deux semaines de baisse, une reprise technique s'est produite à la Bourse de Londres. Malgré de nouvelles revendications salariales, l'échec des négociations avec les pompiers et les résultats trimestriels décourageants de British Petroleum, les cours ont progressé sensiblement, notamment ceux de Dunlop, d'Unilever et de Beecham. Avance des banques à la suite du relèvement de leur taux de base et légère hausse des mines d'or.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 486,7 contre 466 ; mines d'or, *141,3 contre 139,4*.

	Cours 25 nov.	Cours 2 déc.
Bowater	165	181
Brit. Petroleum	898	874
Charter	120	131
Courtaulds	113	114
De Beers	292	294
*Free State Geduld**	*15 1/4*	*15 1/2*
Gt Univ. Stores	308	316
Imp. Chemical	348	367
Shell	558	550
Vickers	173	186
War Loan	34 1/4	34

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Forte remontée

Tombé la semaine dernière au plus bas de l'année, le marché de Tokyo s'est vivement redressé à la suite de l'arrêt de la baisse du yen, du remaniement du cabinet et l'annonce d'une relance globale de l'économie.

	Cours 25 nov.	Cours 2 déc.
Canon	446	452
Fuji Bank	278	280
Honda Motors	499	522
Matsushita Electric	578	590
Mitsubishi Heavy	117	123
Sony Corp.	1 780	1 840
Toyota Motors	827	834

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	28 nov.	29 nov.	30 nov.	1er déc.	2 déc.
Terme	56 807 152	52 970 420	52 803 947	31 433 189	36 648 196
Comptant :					
R. et obl.	99 180 154	117 386 199	139 351 620	85 653 859	97 201 727
Actions	208 295 264	69 921 969	61 522 008	31 755 648	38 632 976
Total	364 282 530	240 278 588	253 677 585	148 842 696	172 482 899
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Valeurs :					
Franç.	93,9	93,3	92,2	93,2	91,9
Etrang.	100,1	99,9	99,6	100	99,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance	100,5	100,1	99,2	100	98,6
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	62,4	62	61,7	62,1	61,7

Produits chimiques

Roussel-Uclaf a pour la première fois présenté des comptes consolidés pour les neuf premiers mois. Pour un chiffre d'affaires accru de 4,9 % (9,5 % à structures comparables) à 2 549 millions, le bénéfice net atteint 55,2 millions (70,1 millions pour l'exercice 1976 en entier) et la marge brute 157,3 millions (164,6 millions).

Pour la même période, la société *Roussel-Uclaf* a dégagé 58 millions de F de profits nets (contre 54,3 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent). Sa marge brute est de 130,1 millions de F (contre 112,1 millions). Pour l'exercice 1977 en entier, les dirigeants du groupe tablent sur un chiffre d'affaires consolidé de 3 500 millions de F (+ 6,7 %) et des résultats du même ordre de grandeur qu'en 1976. Le plan opérationnel sur les trois années à venir fait état pour 1980 d'un chiffre consolidé de 5 096 millions de F (+ 54,2 %) participations non comprises. Au cours des trois prochaines années, l'accent sera mis

	2 déc	Diff.
C.M. Industries	177,50	— 3,50
Cotelle et Foucher	N.C.	N.C.
Institut Mérieux	358	— 1
Laboratoire Bellon	166	— 9
Nobel-Bozel	60	— 0,20
Pierrefitte-Auby	57	— 1
Rhône-Poulenc	58,20	— 5,80
Roussel-Uclaf	173,80	— 4,20
B.A.S.F.	315,80	— 1,20
Bayer	301,80	+ 2,80
Hoechst	295	— 1,50
Norsk-Hydro (1)	192,50	+ 1,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 7,70 F.

sur le développement des activités agrovétérinaires et de la division parfums et cosmétiques. En même temps, la présence du groupe à l'étranger sera renforcée (zone anglo-saxonne et Etats-Unis). A cette fin, les engagements d'investissements pour 1978 s'élèveront à 388,2 millions de F (contre 280 millions pour 1977).

Afin d'harmoniser le capital avec les actifs de la société, une somme de 182,27 millions de F, prélevée sur les réserves, sera incorporée et le nominal des actions sera porté de 50 F à 100 F. Les actionnaires recevront en plus une action gratuite pour dix jouissance du 1er janvier 1977.

Les cotations de « Rousselot » ont repris le 28 novembre. ATO Chimie a acquis lors de cette séance deux cinquante et un mille six cent cinquante-cinq actions, soit 41,5 % du capital de la firme.

Mauvais résultats pour le groupe allemand « Hoechst » qui, pour les neuf premiers mois, annonce lui aussi une forte baisse de son bénéfice avant impôts (— 15,8 %) dont le montant revient à 825 millions de DM. Le dividende pourrait être ramené de 8 à 7 DM.

Mines d'or, diamants

	2 déc	Diff.
Amgold	98,20	+ 1,20
Anglo-American	17	+ 0,45
Buffelsfontein	59,10	+ 2
Free State	76,30	+ 3,10
Goldfields	14,60	— 0,15
Harmony	24,75	+ 0,70
President Brand	54,20	+ 0,80
Randfontein	182	+ 6
Saint-Helena	58,50	+ 0,50
Union Corporation	16,70	inchangé
West Driefontein	122,50	+ 5
Western Deep	44	+ 0,20
Western Holdings	87	+ 0,80
De Beers	19,10	+ 0,20

Pétroles

La *British Petroleum* annonce pour le troisième trimestre un bénéfice net de 505,8 millions de livres contre 480,2 millions en 1976 à pareille époque. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net par action s'établit à 54,3 pence contre 31,9 pence.

M. Albin Chalandon, président d'« Elf Aquitaine », a formellement démenti les rumeurs boursières prêtant à son groupe l'intention de racheter la division

	2 déc	Diff.
Aquitaine	337,50	— 11,50
Esso	63	— 5
Franç. des pétroles	102	— 4,90
Pétroles B.P.	57,60	— 3,70
Primagaz	127	— 8
Raffinage	64,30	— 4,50
Sogerap	76	— 2,40
Exxon	227	— 7,20
Petrofina	530	+ 2
Royal Dutch	274,50	— 0,50

« textiles » de Rhône-Poulenc. « Une telle opération, a-t-il déclaré, n'est, ni ne saurait être envisagée. » M. Chalandon a demandé à la COB d'effectuer une enquête sur l'origine de ces rumeurs qui ont « entraîné des mouvements boursiers injustifiés ».

Valeurs diverses

Le président de la société *Arjomari-Prioux* table pour 1977 sur un résultat bénéficiaire voisin de celui obtenu pour l'exercice écoulé (7,29 millions de francs).

Les comptes de la *Compagnie*

	2 déc	Diff.
L'Air liquide	260	— 0,10
Bic	563	— 31
Europe no 1	536	— 24
L'Oréal	621	— 53
Club Méditerranée	363	— 16,80
Arjomari	94	+ 0,20
Hachette	167	— 7
Presses de la Cité	258	— 4,10
P.U.K.	76,50	— 4,50
St-Gob.-P.-à-M.	120,50	— 7,50
Skis Rossignol	1 790	+ 9
Chargeurs réunis	149,10	— 0,90

générale maritime pour l'exercice 1977, d'une durée exceptionnelle de dix mois (1er mars-31 décembre), se solderont par une perte *de l'ordre de 180 millions* de francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les *Automobiles Peugeot* émettent un emprunt de 500 millions de francs portant intérêt de 11,30 % l'an.

	2 déc	Diff.
Chiers-Châtillon	12,15	— 0,60
Creusot-Loire	61,50	— 5,50
Denain Nord-Est	36,50	— 1,90
Marine-Wendel	36,70	— 2,10
Métall. Normandie	36,80	— 3,20
Pompey	72,70	+ 2,20
Sacilor	17,50	— 0,80
Saulnes	41	+ 1,70
Usinor	19	— 0,40
Vallourec	74,60	— 5,40
Alspi	53,80	— 2,20
Babcock-Fives	75,50	— 0,80
Génér. de fonderie	94	— 2,10
Poclain	117	— 9
Sagem	440	— 10
Saunier-Duval	83,50	— 2,50
Penhoët	173	— 2,50
Peugeot-Citroën	285	— 8,50
Ferodo	376	— 10,20

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 25/11	COURS 2/12
Or fin (kilo en barre)	24780	25280
— (kilo en lingot)	24820	25300
Pièce française (20 fr.)	245 90	247 80
Pièce française (10 fr.)	213	217
Pièce suisse (20 fr.)	220 30	224
Union latine (20 fr.)	218 80	219 10
● Pièce tunisienne (20 fr.)	189 90	187
Souverain	225	231
● Souverain Elizabeth II	248 70	250
● *Demi-souverain*	258 50	288 20
Pièce de 20 dollars	1108 60	1104
— 10 dollars	613	620
— 5 dollars	307 50	341
— 50 pesos	1042	1055
● — 20 marks	274 50	281
— 10 florins	216	229
● — 5 roubles	127	129

Le règlement de l'affaire de la Mixte (suite)

C'est, sans doute, au début de la semaine prochaine que sera notifiée officiellement l'offre publique d'échange lancée par la Compagnie de navigation mixte sur les actions de sa filiale Côtelle et Foucher, dont la cotation a été suspendue il y a quinze jours. Le principal actif de cette filiale, on le sait, est une participation dans la Société d'exploitation Lesieur-*Côtelle et associés*. Comme le règlement de l'« affaire de la Mixte » comporte la vente à la B.N.P. et à la famille Lesieur de la participation minoritaire détenue dans Lesieur par ladite Mixte, il importe à cette dernière de récupérer l'ensemble des actions de Côtelle et Foucher pour les transférer aux acquéreurs. Il semble, toutefois, que la mise au point de ce règlement entraîne quelques difficultés, notamment fiscales : les droits d'enregistrement coûtent cher, surtout lorsqu'il s'agit d'un échange, taxé deux fois : pour Lesieur, cela porte au total sur près de 500 millions de francs. Les parties en présence, qui ont soumis en fin de semaine dernière leur projet d'accord à la Rue de Rivoli, vont donc devoir imaginer des procédures assez particulières.

Relevons qu'aux termes de cet accord, l'armement Delmas-Vieljeux va, très probablement, racheter à la Mixte les deux bateaux qu'elle avait placés sur la côte occidentale d'Afrique. Reste à savoir qui rachètera, en dernier ressort, la participation de 42 % dans Lesieur : la B.N.P., qui en détient déjà 26 %, s'étant engagée auprès de la Rue de Rivoli, à ne jamais y devenir majoritaire. Enfin, notons que le groupe Suez a finalement prêté son concours à la Mixte *en faisant acquérir 10 %* environ de son capital par une de ses filiales, Compagnie d'assurances du groupe Victoire. Certains en déduisent que M. Marc Fournier, président de la Mixte, est désormais entre les mains de Suez. Ce ne serait pas exact, car ledit groupe Suez, et spécialement l'un de ses dirigeants, M. Francès, irrités par les projets de démembrement de la Mixte et les appétits de leur vieil ennemi, M. Pagezy, président des A.G.P. à l'égard de ses compagnies d'assurances, tenaient beaucoup à voir M. Fournier rester indépendant. On fait tout de même remarquer que M. Francès a toujours éprouvé une grande prédilection pour l'assurance. Nul doute, dans ces conditions, que des relations privilégiées doivent s'instaurer entre les compagnies d'assurances de Suez et de la Mixte, consolidant des liens déjà anciens, au dire des intéressés.

F. R.

MARCHÉS DES CHANGES

NOUVELLE BAISSE DU

Nouvelle tension

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 décembre 1977 a été tiré à 551 401 exemplaires.

Au sommaire du supplément EUROPA publié dans « le Monde » de lundi (daté 6 décembre)

« Nous sommes tous keynésiens », par Alain Cotta ; « La fascination de l'union économique et monétaire », par David Blake ; « L'Europe des jeunes est là », par Hans Baumann ; « Le paradis industriel irlandais », par Piero de Garzaroli ; « Le « bond en avant » de l'agriculture chinoise », par Alain Jacob.

Ce supplément est préparé en collaboration avec « la Stampa », « The Times » et « Die Welt ».

A B C D E F G

La crise de l'École polytechnique

• Le directeur général adjoint ne sera pas renouvelé dans ses fonctions
• La grève des élèves continue à Palaiseau

La situation à l'Ecole polytechnique de Palaiseau (Essonne), où la quasi-totalité des élèves sont en grève depuis mardi 29 novembre pour protester contre des sanctions disciplinaires, est toujours bloquée. Les élèves ont décidé de passer tous le week-end à l'Ecole et ont invité la presse à venir dialoguer avec eux. Un élément, qui n'est pas de nature à apaiser leur mécontentement, vient d'intervenir avec la décision de ne pas renouveler, à dater du 1er décembre, M. Henri Piatier, directeur général adjoint de l'Ecole, dans ses fonctions.

Selon l'avis de nombreux enseignants, chercheurs et élèves, M. Piatier avait joué, depuis sa nomination à ce poste, le 1er janvier 1972, un rôle de liaison entre la direction militaire de l'Ecole, les personnels enseignants et les élèves. Certains estiment que le non-renouvellement de son emploi est une mise à l'écart qui transforme le directeur des études en « bouc émissaire » des événements actuels, mais aussi des conflits latents depuis plusieurs années, sur l'orientation pédagogique de l'Ecole.

Sur le strict plan administratif, il semble que la situation qui est faite aujourd'hui à M. Piatier ne soit pas attaquable juridiquement. Ingénieur général de l'armement, il était depuis plus de vingt ans détaché par le ministère de la défense dans divers emplois, notamment, de 1953 à 1972, au commissariat à l'énergie atomique, et, depuis 1972, à l'Ecole polytechnique. Le 1er juin 1977, il recevait sa troisième étoile d'ingénieur général de première classe. Pour cette catégorie de personnels la limite d'âge est fixée à soixante-deux ans. M. Piatier devait donc prendre sa retraite, c'est-à-dire être versé dans le « cadre de réserve », en mai 1979. Toutefois, il avait accepté de demander par anticipation à être versé dans le cadre de réserve avant la date prévue, c'est-à-dire au 1er décembre 1977. Cette décision avait été approuvée par le conseil des ministres du 19 octobre. (*Le Monde* du 21 octobre.)

Selon les explications qui avaient alors étt fournies à l'intéressé, cette procédure était indépendante de son détachement à l'Ecole polytechnique et n'avait pour but que de lui permettre de toucher, le moment venu, une retraite d'ingénieur général de 1re classe.

Il y a une dizaine de jours, M. Piatier était finalement avisé par le président du conseil d'administration de l'X, M. André Giraud, et par le directeur général de l'Ecole, le général Augier, qu'il fallait, pour le maintenir dans ses fonctions de directeur adjoint de Polytechnique, un arrêté ministériel et que celui-ci ne serait pas pris. M. Piatier a ainsi appris à la fin du mois de novembre que ses fonctions à Polytechnique cesseraient le 1er décembre.

Des oppositions latentes

Faut-il interpréter cette décision comme une conséquence de l'agitation actuelle dans l'Ecole ? En vérité, il y a plusieurs années que la direction de l'Ecole et le conseil d'administration, d'une part, M. Piatier, de l'autre, avaient eu l'occasion d'être en opposition sur l'orientation pédagogique de Polytechnique. M. Piatier avait été l'un des artisans de la diversification des enseignants, qui n'était pas approuvée par certains membres du conseil d'administration. Ceux-ci redoutaient de voir l'Ecole se transformer en une université et perdre de vue sa vocation « polytechnique » pour chaque élève. Les enseignants que *nous* avons pu joindre s'accordent tous à louer les qualités d'organisateur de M. Piatier, à qui l'on doit notamment — selon M. Solomon — le développement des laboratoires de recherches de l'X après son transfert à Palaiseau. Ses vues sur la politique de formation au sein de l'Ecole étaient, d'autre part, partagées par la plupart des enseignants ainsi que certains d'entre eux ont eu l'occasion de l'expliquer au président du conseil d'administration, M. Giraud, au cours d'une série d'audiences qui ont eu lieu cette semaine.

Même si l'on ne peut pas mettre en relation directe les événements disciplinaires de ces derniers jours et le non-renouvellement de M. Piatier dans son emploi — celui-ci était envisagé depuis un an dit-on au ministère de la défense — il n'est pas douteux que les deux événements sont liés au fond : ils mettent en évidence la difficulté de réformer l'Ecole aussi bien sur le plan pédagogique que disciplinaire.

Que va-t-il se passer maintenant ? Au ministère de la défense on se retranche derrière le fait que l'Ecole est un établissement public autonome depuis 1972 et doté, à ce titre, d'un conseil d'administrattion qui prend les décisions concernant le personnel de direction. Au sujet des problèmes disciplinaires on indique aussi que le directeur général est seul responsable et que le ministère n'a pas à intervenir. Il est fort douteux que cette politique de non-intervention puisse être tenue longtemps si l'on en juge par l'accumulation de maladresses de ces derniers jours.

Br. F.

M. D'ORNANO CONFIRME LA CRÉATION DE SIX CENTRES DRAMATIQUES POUR LA JEUNESSE

M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a inauguré, vendredi 2 décembre, à Châteauvallon, dans le Var, le Théâtre d'hiver du centre d'action culturelle. Il a annoncé que les six compagnies pour la jeunesse (la Pomme verte, le Théâtre des jeunes années, la Fontaine, Bazilliers, la Comédie de Lorraine, le Gros Caillou) recevraient le 1er juillet 1978, comme il était prévu, un statut de centre dramatique, ce qui porterait le nombre de ces centres à vingt-cinq. Les compagnies demandent que leurs subventions soient ajustées sur celles des centres pour adultes qui viennent d'obtenir, comme chaque année, 25 % d'augmentation. Etablie en 1975, cette augmentation avait d'abord été ramenée pour 1978 aux environs de 10 % puis de 20 %.

M. AMADOU CISSÉ SUCCÈDE A M. GUILLABERT COMME AMBASSADEUR DU SÉNÉGAL A PARIS

M. Amadou Cissé a été nommé, jeudi 1er décembre, ambassadeur du Sénégal en France, annonce-t-on officiellement à Dakar.

M. Cissé succédera à M. André Guillabert, qui représente son pays à Paris depuis 1966. Après M. Tanoe, ambassadeur de la Côte-d'Ivoire, M. Guillabert est le plus ancien chef de mission du corps diplomatique dans la capitale française.

[Né le 11 décembre 1937 à Dakar, M. Amadou Mactar Cissé a été chef du protocole en 1965. Depuis juillet 1971, il représentait le Sénégal à Genève auprès des Nations unies et des institutions spécialisées de l'organisation internationale.]

[M. Guillabert a joué un rôle très important dans la politique sénégalaise et dans les relations franco-sénégalaises. Né en 1918 à Saint-Louis-du-Sénégal, il a fait ses études supérieures à Bordeaux et à Toulouse. Docteur en droit, avocat, il a été, en 1947, vice-président de l'Assemblée sénégalaise, puis conseiller de l'Union française et sénateur (en France). Après l'indépendance du Sénégal (1960), il devient vice-président de l'Assemblée nationale sénégalaise. De 1960 à 1962, il a été une première fois ambassadeur de son pays à Paris, poste qu'il devait retrouver en 1966 après avoir été successivement ministre des affaires étrangères et de la justice.]

Une solution de compromis met fin au conflit du « Daily Mirror »

De notre correspondant

Londres. — La grève des journalistes du *Daily Mirror* et autres publications de ce groupe de presse, qui durait depuis dix jours, a pris fin, samedi matin 3 décembre. Le quotidien a en effet reparu grâce à une solution de compromis intervenue entre la direction et les journalistes. Ce compromis, qui avait été suggéré par la commission du TUC, la centrale syndicale britannique, n'a pas encore été rendu public.

Les journalistes — qui avaient été licenciés — réclamaient 3 000 livres d'augmentation par an (pour être à parité avec les ouvriers du Livre). La direction, après avoir offert 1 500 livres, était revenue sur cette offre compte tenu de l'opposition du ministère du travail à une hausse d'environ 22 %, bien au-delà de la norme officielle « autorisée » de 10 %.

Le dénouement du conflit créera une certaine amertume parmi les journalistes dont le traitement annuel moyen de 7 400 livres (5 420 francs par mois environ) reste inférieur au salaire moyen des ouvriers de l'atelier atteignant 9 000 livres annuellement (6 600 francs mensuels). A dire vrai, le groupe Mirror avait en quelque sorte « aménagé », par une augmentation de salaires et des primes, la coopération nécessaire des syndicats ouvriers pour l'application d'un vaste programme de rénovation technologique, impliquant un certain nombre de licenciements et de mises à la retraite anticipée.

L'échec des journalistes du Daily Mirror alourdit le climat des relations sociales dans l'industrie de la presse, véritable jungle, où les syndiqués défendent leurs intérêts particuliers sans tenir compte de la solidarité syndicale. Ainsi, les ouvriers des ateliers de Manchester avaient accepté la suggestion de la direction d'augmenter la production du *Daily Mirror* au détriment des journalistes en grève à Londres.

De même, au *Daily Express*, les linotypistes se retrouvèrent d'accord avec les patrons pour s'opposer aux revendications salariales des ouvriers des rotatives. M. Matthews, le nouveau patron « de choc » du groupe Express avait déclaré qu'il préférait fermer l'entreprise plutôt que de céder.

La perte de revenus consécutive à la grève est évaluée à 2 millions de livres par la direction du *Mirror* ; mais, de l'avis des experts, Reed International, fabricant de papier contrôlant le groupe de presse, était en mesure de supporter une grève de plus d'un mois sans conséquences graves.

Le *Daily Mail* (qui tire à 1 770 000 exemplaires), où les journalistes avaient cessé le travail jeudi, reparaît également samedi matin.

HENRI PIERRE.

PROLONGATION DE LA CRISE

Les effectifs salariés et la dureé du travail ont diminué au troisième trimestre

La prolongation de la crise économique se traduit dans les statistiques trimestrielles que publie, ce samedi 3 décembre, le ministère du travail. Les effectifs salariés employés au troisième trimestre dans les établissements industriels et commerciaux d'au moins dix salariés ont encore diminué de 0,6 % par rapport au deuxième trimestre. Cette baisse du niveau de l'emploi porte à 1,1 % la diminution des effectifs salariés en un an.

Simultanément, la durée du travail a, elle aussi, baissé : de 0,2 % en un trimestre, après une diminution de même ampleur [...] deux trimestres précédents. En [...] an, la durée hebdomadaire [...] travail a reculé de près de 1 [...] (41,3 heures au lieu de 41,7). [...] diminution est plus forte chez [...] ouvriers (1,3 %) que chez [...] employés (0,4 %).

Compte tenu de cette diminu[...]tion de la durée du travail [...] ouvriers, la hausse du sala[...] mensuel des ouvriers peut [...] évaluée, selon le ministère, à [...] en un an, soit 0,3 % seulement [...] pouvoir d'achat, au regard de [...] hausse des prix survenue dans [...] même temps.

Les embargos sur les ventes d'armes

Des clients précautionneux...

Des clients étrangers des industriels français de l'armement — parmi les pays les plus fortunés du Proche-Orient — tentent de se prémunir contre d'éventuels embargos qui auraient pour effet d'interrompre, sans préavis, des livraisons d'armes achetées en grandes quantités. Pour l'essentiel, leur politique consiste à s'assurer, à la source même, de l'exécution des contrats.

C'est ainsi que certains clients ont pris soin, à l'occasion de contacts discrets avec des personnalités de l'opposition en France, de connaître à l'avance l'attitude qu'adopterait, le cas échéant, une nouvelle majorité au pouvoir l'an prochain sur l'application des accords précédemment conclus entre Paris et les gouvernements étrangers acheteurs d'armements. Ces contacts, non officiels, sont destinés à obtenir sinon des garanties, du moins quelques assurances sur la continuation des contrats déjà signés.

Un engagement de livraison

A ce jour, les délégations commerciales de plusieurs fournisseurs français de matériels militaires ont eu vent de l'existence de tels contacts informels. Mais il ne leur semble pas, pour l'instant, que cette procédure, dictée par la prudence, ait conduit des clients importants à renoncer ou à retarder leurs achats. A en juger par les résultats enregistrés à l'exportation, notamment dans le domaine aéronautique, l'incertitude politique constatée en France pour 1978 n'a pas interrompu le courant des demandes.

D'autrs clients, toutefois, ont envisagé de prendre des précautions plus radicales qui pourraient mettre, à terme, dans l'embarras le gouvernement français, puisqu'il s'agit d'obtenir un engagement de livraison par le moyen de ce qu'on pourrait appeler un contrôle en amont de la production des armes.

La crainte de la plupart des acquéreurs de matériels militaires est que soit suspendue la livraison des pièces détachées et des rechanges, ou de tout ce qui constitue le service après-vente. Sans cette garantie de l'après-vente, l'efficacité opérationnelle est amoindrie. Des solutions existent : la commande d'usines, clés en mains, sur le territoire du pays client, avec l'assistance technique et industrielle de l'Etat fournisseur ou la prise de participation — sous des formes très diverses en apparence — dans les sociétés qui fabriquent les matériels, de façon à en contrôler, même partiellement, les différentes activités.

Plusieurs pays du Proche-Orient voudraient mettre en œuvre de telles pratiques, et la France est loin d'être le seul fournisseur à être ainsi sollicité.

Installer à l'étranger des usines d'armements, clés en mains, c'est risquer, pour [...] pays détenteur de technologie, de se créer volontairement [...] concurrents. Accepter des prises de participation, c'est ne plus être maître chez soi dans des secteurs qui relèvent de l'indépendance nationale et de la sécurité d'un pays. Tel est aujourd'hui le dilemme devant lequel les fournisseurs sont placés.

JACQUES ISNARD.

● *M. Ja Choon Koo, maire de Séoul*, en visite officielle en France depuis le jeudi 1er décembre, à l'invitation de la Ville de Paris, a été reçu vendredi à l'Hôtel de ville par M. Jacques Chirac, maire de la capitale.

● *Droit et nationalisations.* — L'association Droit et Démocratie a organisé ce samedi 3 [dé]cembre, au Sénat, un collo[que] concernant les nationalisati[ons]. MM. Jean-Denis Bredin (r[adi]caux de gauche), François Blo[ch-]Lainé, Pierre Dreyfus et Laur[ent] Fabius (P.S.) devaient y inter[ve]nir à propos du rôle, de l'éten[due] et du fonctionnement du sect[eur] national.

